TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 915

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 2 - LUNDI 3 MARS 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Camouflet à Mao

Dominée par les questions de personnes, la cinquième session du comité central du P.C. chinois, qui s'est terminée vendredi 29 février, constitue un camouflet pour la mémoire de Mao Tse-toung et une nouvelle victoire pour M. Deng Xiaoping. La principale décision des dirigeants du parti — la réhabilitation officielle de Liu Shaoqi — était attendue depuis longtemps, mais a une valeur hautement symbolique. Présenté par le Grand Timonier lui-même comme le renégat qui avait « engagé le parti sur la voie capitaliste », l'ancien président de la République avait été démis de ses fonctions et exclu « à jamais » du parti en 1968. Le comité central avait vu dans sa chute « une victoire formidable de la pensée de Mao Tse-toung », au terme de la « lutte des deux lignes » dans le parti, selon une conception de l'histoire propre à Mao et aujourd'hui reniée par ses successeurs.

Pendant des années, la presse avait multiplié les injures à l'égard du « traître, auteur de crimes innombrables ». Mais, depuis quelques mois, différents indices laissaient prévoir qu'il sortirait des poubelles de l'histoire. Plusieurs petites phrases dans les textes officiels annonçaient une réhabilitation. Moins habitué à la gymnastique dialectique que les cadres, le commun du peuple, qui garde le souvenir des attaques que M. Hua Guofeng portait encore en 1977 contre Liu Shaoqi, doit cependant contempler avec perplexité le chemin parcouru. Ce n'est pas seulement la révolution culturelle, pendant laquelle fut condamné le « Khrouchtchev chinois », mais la pensée même du fondateur de la République populaire qui se trouvent reniées aujourd'hui.

Après avoir fait qualifier d'« entièrement fausses et sans fondement » les accusations portées contre un homme pour lequel il ne cachait pas ses sympathies, M. Deng Xiaoping a renforcé ses moyens de contrôle sur les principaux leviers de commande du parti et de l'Etat en organisant la première série de limogeages constatés dans les rangs du bureau politique depuis l'élimination de la « bande des quatre » en 1976. Remplacées par des hommes qui ont toute la confiance du vice-premier ministre, les victimes de l'épuration étaient les derniers tenants de l'orthodoxie maoïste à la direction du parti. Le communiqué publié vendredi donne à penser que cette épuration se poursuivra aux niveaux inférieurs, puisqu'il demande aux organes régionaux du P.C. de « prendre des mesures actives pour continuer à régler les questions semblables aux erreurs graves » des quatre dirigeants évincés du bureau politique.

Le fait le plus nouveau dans l'histoire d'une révolution fertile en rebondissements est que ce limogeage s'est fait en douceur. A en croire le communiqué officiel, les partisans de M. Deng Xiaoping, se conformant aux « opinions des larges masses », n'ont fait qu'accepter la démission d'hommes qui demandaient à être « libérés de leurs fonctions ». Plutôt que de recourir à des règlements de comptes dramatiques, avec accusations de complot et injures, M. Deng Xiaoping préfère amener ses adversaires a tirer les conséquences d'une évolution politique qu'il oriente par légères inflexions successives. La dernière de celles-ci a été d'annoncer, vendredi, que les « anciens capitalistes » — propriétaires fonciers ou commerçants — ont désormais le droit à la « marque de respect » que constitue le titre de « camarade ».

Mais si la lutte pour le pouvoir a lieu de façon moins violente que par le passé au sein des organes dirigeants, le débat politique reste interdit aux simples citoyens. Il est significatif que les décisions du P.C. aient été publiées en même temps qu'un article du « Quotidien du peuple » présentant les activités des contestataires récemment condamnés à la prison comme des « délits de nature contre-révolutionnaire ».

(Lire nos informations page 3.)

LE VOYAGE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING DANS LE GOLFE ET LA TENSION EST-OUEST

La France a montré le rôle qu'elle pourrait jouer pour le maintien de la stabilité de notre région

nous déclare Cheikh Khalifa, émir de Qatar

M. Valéry Giscard d'Estaing a quitté, ce samedi matin 1er mars, Paris pour Koweït, première étape d'un voyage de dix jours dans le Golfe et en Jordanie. Aux autres étapes prévues initialement : Bahrein, Qatar et Emirats arabes unis, le chef de l'Etat a ajouté, vendredi, une visite à Riyad où il s'entretiendra le 10 mars avec le roi Khaled. L'état de santé du souverain saoudien avait exigé l'ajournement d'une visite prévue de M. Raymond Barre, du 23 au 25 février.

A quelques jours de la visite, le 4 mars, du président de la République, Cheikh Khalifa Ben Hamas al-Thani, émir de Qatar, qui vient de célébrer le huitième anniversaire de son accession au pouvoir, le 22 février 1972, a fait, dans une interview au *Monde*, le tour des grands problèmes qui se posent à son pays et à la région. La France, déclare-t-il notamment, a montré le rôle qu'elle pourrait jouer pour la sécurité et la stabilité de notre région.

L'œil vif, la repartie facile, l'émir nous a reçu dans un bureau cossu de P.-D. G. Pieux, travailleur, dirigeant son petit pays en père de famille, il a assuré méthodiquement son développement et n'aime pas le luxe ostentatoire, en dépit des revenus que rapportent le pétrole et le gaz.

Cheikh Khalifa n'est sans doute pas le porte-parole officiel des autres émirs de la région, mais tous ont l'habitude de se concerter, et leurs vues sont très proches sur les questions de politique étrangère. Ses réponses reflètent donc la « *sensibilité* » du Golfe à propos de ce que cette zone stratégique attend de la France et de l'Europe, du conflit israélo-arabe, de la révolution iranienne et de l'affaire d'Afghanistan.

« *Qu'attendez-vous de la visite du président Giscard d'Estaing et que représente-t-elle pour vous ?*

— En premier lieu, je tiens à exprimer ma satisfaction quant à l'évolution des relations entre la France et le Qatar dans tous les domaines. Cette évolution repose indéniablement sur l'amitié qui lie nos deux peuples et les porte à renforcer les liens de coopération dans un respect mutuel.

» La visite du président Giscard d'Estaing marque une étape importante qui consacre les liens cordiaux qui existent entre nos deux pays. De plus, elle permettra à l'Etat de Qatar, à son émir, à son gouvernement et à son peuple d'exprimer leur sentiment de respect profond devant la prise de position de la France à l'égard des questions touchant à l'équité et plus particulièrement à notre juste cause arabe.

— *Sur le plan politique, quel rôle la France pourrait-elle jouer dans le Golfe ?*

— Ce rôle est d'une importance certaine dans la mesure où la France jouit d'une confiance et d'un respect partagé par tous les pays de la région, ce qui lui permet d'entreprendre une démarche d'avant-garde dans le cadre de multiples intérêts communs et plus spécialement dans la poursuite du dialogue entre les pays arabes du Golfe et ceux de la Communauté européenne, afin de resserrer les liens de coopération et élargir équitablement le champ d'intérêt commun.

» La France a montré de diverses manières le rôle qu'elle pourrait jouer au service de la paix et de la sécurité internationale, en général, et de la sécurité de notre région, en particulier : en persévérant dans ses efforts pour favoriser le maintien de l'entente entre les deux grandes puissances, en contribuant à apaiser les causes de tension dans les relations internationales, en lançant un appel positif en faveur de la non-intervention dans les affaires intérieures des nations, en pratiquant une politique de dialogue et de coopération plutôt que de défi et de confrontation, en exprimant enfin sa volonté, dans l'intérêt du monde entier, de tenir le Golfe à l'écart des conflits internationaux.

— *Peut-elle apporter sa contribution dans d'autres domaines ?*

— La sympathie particulière manifestée par la France à l'égard du tiers-monde pourrait s'exprimer par un transfert de technologie. Cela pourrait, sans nul doute, renforcer les liens de coopération et favoriser les intérêts communs et les investissements dans les domaines économiques et industriels entre la France et les pays du Golfe.

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

Lire pages 5 à 12
notre supplément :

**QATAR :
LE PLUS INDUSTRIALISÉ
DES ÉTATS DU GOLFE**

Moscou suggère aux Européens d'exiger une « garantie internationale » pour la sécurité des transports pétroliers

Alors que Moscou vient de suggérer aux pays d'Europe occidentale d'exiger une « garantie internationale » pour la sécurité des transports pétroliers, un processus discret est, semble-t-il, engagé qui pourrait aboutir à des entretiens américano-soviétiques sur la crise afghane.

L'éventualité d'une rencontre, fin mars, entre M. Cyrus Vance et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, a fait l'objet d'un échange de vues, le 29 février, à Washington, entre le secrétaire d'Etat américain et l'ambassadeur d'U.R.S.S. aux Etats-Unis, M. Dobrynine. Les Etats-Unis « ne pensent pas nécessairement qu'une telle rencontre serait une mauvaise idée », a déclaré un porte-parole du département d'Etat qui a ajouté que le gouvernement américain considérait comme « intéressante et positive » la proposition européenne sur la neutralisation de l'Afghanistan.

● A PARIS, le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a reçu, le 29 février, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Tchervonenko, à la demande de celui-ci. D'autre part, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Bruno de Leusse, et le directeur politique au Quai d'Orsay, M. Gabriel Robin, se rendront, les 4 et 5 mars, à Moscou, où ils auront des entretiens sur l'affaire afghane, avec, notamment, M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères.

● A LONDRES, la Grande-Bretagne a officiellement présenté, le 28 février, le plan européen de neutralisation de l'Afghanistan lorsque l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Londres a été reçu, à sa demande, au Foreign Office.

De notre correspondant

Moscou. — Poursuivant sa politique de clins d'œil à l'Europe occidentale, l'U.R.S.S. met l'accent sur les « *intérêts parallèles de tous les pays d'Europe* » pour le libre accès aux ressources pétrolières du Proche-Orient. M. Nicolas Portugalov, collaborateur de la section de l'information internationale au comité central du P.C. soviétique et commentateur de l'agence Tass, a proposé, le vendredi 29 février, une « *garantie internationale* », sous l'égide des Nations unies, pour la sécurité des transports pétroliers. Il s'agit bien entendu de faire pièce à la stratégie américaine qui vise, selon Moscou, à assurer l'hégémonie des Etats-Unis dans la région du Golfe et la transforme par la même en « poudrière ».

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 2.)

La fixation des prix agricoles européens

Les raisons d'une proposition

par FINN OLAV GUNDELACH (*)

La récente proposition de la Commission des Communautés européennes concernant la fixation des prix agricoles pour la campagne 1980-1981 a soulevé une vague de protestations dans le monde agricole européen. Les taux de hausses de prix, de même que les mesures spéciales sur le lait, ont été qualifiés de « provocation », d'« agression intolérable » à l'égard du monde paysan.

L'objectif de cet article n'est pas de justifier l'attitude du collège européen, car, organisme politique, il doit assumer ses responsabilités, quelle qu'en soit l'impopularité.

Par contre, le commissaire chargé de l'agriculture se doit d'expliquer à toute l'opinion publique européenne les raisons qui l'ont amené à une telle proposition, faite sans enthousiasme, et imposée par des considérations objectives. Le lecteur de bonne foi reconnaîtra sans doute que la voie était étroite et la marge de manœuvre limitée.

Les prix agricoles ont en général, mais spécialement dans la politique européenne commune, deux rôles : rapport entre l'offre et la demande, comme pour tous les biens et pour tous les marchés, le prix agricole a aussi une fonction essentielle dans la formation du revenu de l'agriculteur, grâce à l'ensemble des systèmes de garantie et d'intervention mis en place pour la plupart des productions. Nous trouvons rassemblées là les trois contraintes qui déterminent toute proposition de prix agricoles : l'état des marchés, l'évolution des revenus des agriculteurs, les moyens budgétaires disponibles pour assurer le fonctionnement des systèmes de soutien.

Pour la plupart des produits agricoles de la Communauté, le progrès technique et l'accumulation de capital ont conduit à une augmentation constante de la production, confrontée à une stagnation de la consommation interne, qui ne peut qu'être durable du fait du déclin démographique et du haut niveau de nutrition déjà atteint. Cela est vérifié pour les produits laitiers, pour les céréales, pour le sucre pour la viande bovine, pour le vin. La simple prise en considération de l'équilibre des marchés aurait donc conduit à ne proposer aucune hausse de prix. En effet, si l'on peut faire comprendre au consommateur et au contribuable européen qu'il doit payer un certain prix pour s'assurer une garantie d'approvisionnement, comment lui faire admettre que ce prix doit encore être relevé pour encourager des accroissements de production invendables ?

Arrivé à ce point, il convient d'être clair sur un aspect essentiel de la controverse : certains dirigeants agricoles ou politiques estiment que, pour régler le problème, il suffit d'encourager la vocation exportatrice de la Communauté, de développer l'aide alimentaire ou bien de fermer nos frontières à toute importation. Le problème n'est malheureusement pas aussi simple à résoudre.

(*) Vice-président de la Commission des Communautés européennes, chargé des questions agricoles.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Classique

Entendant M. Mitterrand s'interroger sur la façon dont les communistes voteraient en 1981, M. Marchais nous dit : « J'ai eu l'impression d'assister à une représentation de *l'Avare*, de Molière, où, comme Harpagon rabâchant : « Ma cassette, ma » cassette, ma cassette ! », je voyais M. Mitterrand, se tournant vers moi, me dire : « Vos voix, vos voix, vos » voix ! »

Pour ne pas être en reste, M. Mitterrand accusera probablement M. Marchais, quand il évoque la révolution, de n'être qu'un tartufe, et M. Marchais prétendra qu'à la façon du Bourgeois gentilhomme ne sachant même pas qu'il parle en prose M. Mitterrand ne se rend pas compte que tous ses propos chantent les mérites de la social-démocratie.

Reste qu'un vrai professionnel, Louis de Funès, que l'on a justement vu interpréter au cinéma le rôle d'Harpagon, a de quoi, face à cette concurrence sauvage, devenir bien misanthrope.

MICHEL CASTE.

AU MUSÉE DE LA MARINE

Les trois Brazza

Une exposition consacrée à Pierre Savorgnan de Brazza, qui a été inaugurée le 26 février par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, se tient au Musée de la marine.

Il y a chez Pierre Savorgnan de Brazza, que l'historien Henri Brunschwig qualifie d'« *un des plus populaires de nos héros nationaux* », trois personnages qui se complètent : l'officier de marine, l'explorateur, le haut fonctionnaire colonial. Ces trois aspects de la personnalité de l'homme qui « *incarna, pendant une vingtaine d'années à la fin du siècle dernier, les vertus que les Français se prêtaient volontiers* » sont mis en valeur avec une égale minutie.

Né à Rome en 1852, Pierre Savorgnan de Brazza descendait par sa mère d'une famille qui avait donné deux doges à Venise et, comme ces deux illustres ancêtres, il devait à son tour « *épouser la mer* ». Du côté de son père, il descendait d'une longue lignée d'aristocrates originaires du Frioul. C'est la rencontre, à l'âge de treize ans, de l'amiral français Montaignac, de passage à Rome, qui devait déterminer la vocation de celui qui allait s'illustrer en Afrique. Grâce au service historique de la marine, qui a prêté ces documents, sont ici exposés la composition française de Pietro di Brazza Savorgnan *(sic)* au concours d'entrée à l'Ecole navale, où il fut admis à titre étranger en 1868, son épreuve de dessin au même concours, ses cours d'anglais nautique, de physique et de chimie, à Brest, pour les années 1869 et 1870. Prêtés par le comte et la comtesse de Chambrun (1) (Brazza avait épousé en 1895 Thérèse de Chambrun, descendante du marquis de La Fayette), un théodolite de Hurlimann, divers instruments de marine et papiers de famille voisinent avec de nombreuses cartes, gravures ou photographies reproduisant les bâtiments à bord desquels servit le jeune Italien, qui se fit naturaliser en 1870 : les frégates cuirassées *Revanche* et *Invincible*, la *Jeanne-d'Arc*, la *Vénus*, l'*Eurydice*, l'*Olumo*, l'aviso *Sagittaire*, la canonnière *Thérèse*.

(1) La figure de Brazza est évoquée dans le livre de René de Chambrun « Général comte de Chambrun, sorti du rang ». (Atelier Marcel Jullian.)

PHILIPPE DECRAËNE.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

étranger

ASIE

Cambodge

Les dirigeants khmers rouges appellent l'Occident à l'aide

Les pays occidentaux, et notamment les Etats-Unis, doivent apporter leur soutien au Cambodge dans sa lutte contre l'envahisseur vietnamien, ont déclaré le premier ministre, M. Khieu Samphan, et le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du gouvernement du Kampuchéa démocratique, M. Ieng Sary. Parlant à des journalistes américains, européens et japonais, quelque part au nord-ouest du Cambodge, les deux dirigeants khmers rouges ont déclaré : « *Notre principal devoir n'est pas de faire la révolution socialiste ou de bâtir le socialisme, mais de pousser hors du Cambodge les forces vietnamiennes, de défendre notre nation, notre peuple, notre race* », rapporte le *New York Times*, cité par l'*International Herald Tribune* des 1er et 2 mars. Ils ont souligné d'autre part la nécessité « *d'unir tous les Cambodgiens dans un grand front d'union nationale patriotique et démocratique* ».

« *Si l'Occident veut nous remplacer par de nouveaux leaders nous n'avons pas d'objection*, a déclaré M. Ieng Sary, *à condition*, a-t-il précisé, *que ceux-ci soient capables d'empêcher le Vietnam d'avaler le Cambodge. Nous sommes prêts à nous écarter dans l'intérêt de la survie du Cambodge.* » Aucun groupe de résistants cambodgiens ne peut seul repousser les Vietnamiens, a-t-il dit encore en substance.

« *Nous avons besoin*, a-t-il déclaré, *d'un soutien international. Pas nécessairement sous la forme de forces armées, mais économique, politique et diplomatique.* » Le vice-premier ministre a remercié les Etats-Unis pour avoir soutenu le droit du gouvernement du Kampuchéa démocratique à détenir le siège du Cambodge à l'ONU. « *Leurs intérêts et les nôtres coïncident* », a-t-il ajouté.

Le charme discret de la diplomatie du Kampuchea démocratique

Il n'y a plus de « mystère » Thiounn Mumm (*le Monde* du 1er janvier). Cet intellectuel cambodgien, qui avait disparu, en décembre dernier, d'un camp de réfugiés en Thaïlande à la veille de sa nomination, avec rang de ministre, dans le cabinet remanié de M. Pol Pot, vient de refaire surface très officiellement à Manille. Après avoir dirigé au début du mois de février la délégation du Kampuchéa démocratique à la conférence des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est, qui s'est tenue dans la capitale des Philippines, M. Mumm s'est rendu en visite en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il est attendu, au début du mois de mars, à Paris, où il doit participer à une conférence de l'UNESCO.

Cet ancien polytechnicien, rencontré, en novembre dernier, dans le camp de réfugiés de Khao-I-Dang, s'était alors présenté comme un transfuge du régime khmer rouge, dont il admettait, avec agacement, certains « excès » — d'ailleurs imputés pour l'essentiel aux éléments provietnamiens du parti. La demande d'accueil présenté par M. Mumm à l'ambassade de France à Bangkok, au titre de la réunion des familles, avait rapidement obtenu un avis favorable du Quai d'Orsay, ce qui est loin d'être le cas pour nombre de réfugiés.

A Paris, M. Mumm retrouvera Mme Ieng Thirith, épouse de M. Ieng Sary, ministre des affaires étrangères et numéro deux du régime, qui se trouve déjà dans la capitale française. Ils devraient y poursuivre, selon l'expression d'un diplomate, leur « *entreprise de séduction de l'Occident* », quatre années après l'éradication impitoyable des influences occidentales, et plus particulièrement de celle de la France, dans leur pays.

M. Ieng Sary, quant à lui, a été reçu, il y a quelques semaines, à Singapour, peu après l'annulation de la visite que devait faire le prince Sihanouk à M. Lee Kuan Yew.

Au-delà de la reconnaissance formelle par les Nations unies du régime déchu (position de principe et refus d'avaliser le fait accompli vietnamien), certains gouvernements — notamment ceux de l'ASEAN, avec l'appui de la Chine et de la Yougoslavie, et avec la bénédiction des Etats-Unis — font des efforts plus ou moins discrets pour conforter les Khmers rouges. Leur discrétion est d'ailleurs inversement proportionnelle à la véhémence avec laquelle ils avaient condamné les horreurs perpétrées par les mêmes Khmers rouges. Cette complicité active, dont on s'excuse, en coulisse ou à la tribune, sur le ton de la résignation « réal-politicienne », confine parfois à l'absurde. Les délégués d'un régime qui a aboli la monnaie participaient dernièrement à Singapour, haut lieu de la finance, à une conférence bancaire internationale. Depuis un an que s'est disloqué leur pouvoir, les représentants de M. Pol assistent à toutes les conférences internationales, qu'ils avaient obstinément boudées du temps où leur présence eut revêtu quelque signification.

De façon générale, la tactique des dirigeants khmers rouges est aujourd'hui d'adorer (dans leur propagande) tout ce qu'ils avaient brûlé, hier, dans les faits : la politique des Etats-Unis, l'aide internationale, l'économie mixte et le vote à bulletin secret, l'humanisme français dont ils s'affirment « pétris » et, bien entendu, les droits de l'homme... ou ceux qui en parlent.

R.-P. PARINGAUX.

LA CRISE AFGHANE

Des risques de répercussions sur la situation en Indochine

Déjà en proie à de grandes difficultés économiques et politiques, le Vietnam risque d'être frappé par les retombées de la crise afghane. L'invasion du Cambodge avait mis à mal le capital de sympathie dont bénéficiait Hanoï en Occident et dans les pays du tiers-monde ; l'aide occidentale et internationale a été considérablement réduite. L'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan — que Hanoï met sur le même plan en déclarant que l' « *histoire semble se répéter* » (dépêche de l'Agence vietnamienne d'information du 31 janvier) — a renforcé l'isolement du Vietnam et accru la méfiance des autres pays de la région à son égard.

En même temps, forcée de donner la priorité à son nouveau champ de bataille pour la fourniture d'armes, de munitions, de matériel et de denrées alimentaires, et commençant de sentir les effets du boycottage américain, l'Union soviétique a, selon des sources en provenance de Vientiane et citées par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, averti Hanoï qu'il ne fallait plus compter sur une aide en céréales pour 1980. En 1979, le Vietnam a reçu 1,5 million de tonnes de blé soviétique alors que son déficit en riz était d'environ 3 millions de tonnes. Qui plus est, l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières vietnamiennes, qui devaient être entreprises d'ici à 1985 par le Comecon, pourraient, elles aussi, souffrir de l'embargo décrété par le président Carter.

Cette situation est d'autant plus dramatique que le pays connaît la sécheresse la plus grave depuis trente ans. Selon les informations fournies le 14 janvier par M. Phan My, ministre délégué auprès du premier ministre, lors d'une conférence consacrée à la sécheresse, « *dans nombre de régions, la pluviosité est de 60 % à 95 % inférieure à la normale* ». La production d'énergie hydroélectrique en est tellement affectée que le premier ministre a décidé de supprimer la fourniture d'électricité à tous les foyers ruraux et de la réduire dans les villes.

L'énergie est réservée en priorité aux pompes hydrauliques, car « *il n'y a pas de tâche plus urgente que d'accroître la production de céréales* » (*Nhan Dan* du 6 février). Il faut en même temps éviter que le riz ne parte vers le marché parallèle : « *Beaucoup de provinces n'ont pas collecté et acheté de manière satisfaisante les céréales et n'ont pas réussi à s'en assurer le contrôle, et à l'empêcher d'être accaparé par le marché libre* (Radio-Hanoï du 8 février). Si la superficie cultivée s'est accrue de plus de 1 million d'hectares en cinq ans, la productivité reste trop faible et les objectifs du plan pour l'élevage n'ont pas été atteints.

Dans le domaine industriel, la production de biens de consommation demeure insuffisante, tant en qualité qu'en quantité, et « *ne montre aucun signe d'amélioration* », selon un récent rapport de M. Nguyen Lam, qui vient d'être nommé responsable de l'économie. En même temps, les coûts augmentent. « *Au Nord, un grand nombre d'usines ne sont pas productives, leur matériel est vieux et la plupart du temps hors d'usage, et il y a pénurie de pièces détachées. Au Sud, elles dépendent de l'étranger pour les matières premières et l'équipement.* » Or il n'y a guère de politique de fourniture de matières premières locales et les exportations, « *insuffisantes* », « *ne permettent pas de couvrir les frais d'importation de matières premières et d'équipement indispensables* ». Enfin, les mines de charbon de Hongai, principale source de devises du Vietnam, n'ont pas atteint la norme fixée (Radio-Hanoï du 8 janvier).

Une « seconde révolution »

Ces difficultés, et le peu de soutien extérieur obtenu pour les surmonter, ne vont pas sans créer des problèmes politiques au régime qui doit, en plus, porter à bout de bras sa conquête cambodgienne et soutenir son allié laotien. Pékin profite de cette situation pour tenter d'affaiblir encore plus son voisin et adversaire. Dans le domaine de la propagande, la Chine s'est fait une joie de citer le récent message du Nouvel An du secrétaire général du P.C.V., M. Le Duan, appelant ses compatriotes à se serrer la ceinture encore un peu plus, et de le comparer à celui de 1976 dans lequel il leur promettait une grande amélioration des conditions de vie dans les cinq à dix années à venir. Le 15 février, Radio-Pékin, dans ses émissions en vietnamien, a diffusé une pièce sur les malheurs des habitants des nouvelles zones économiques. Le 1er février, M. Humng Van Hoan, ancien membre du politburo du P.C.V., a lancé un appel à ses compatriotes à faire une « *seconde révolution* » contre la « *clique Le Duan* ». M. Hoan s'est réfugié à Pékin l'été dernier.

C'est cependant essentiellement dans le domaine militaire que la pression chinoise est lourde. En soutenant la résistance au Cambodge et au Laos, et en maintenant des troupes le long de la frontière sino-vietnamienne, Pékin immobilise des centaines de milliers de soldats vietnamiens improductifs. Selon un rapport de Hanoï en date du 20 février, « *quatre cents groupes d'espions et de commandos ont été envoyés clandestinement au Vietnam par les réactionnaires chinois ; en novembre, quinze groupes se sont infiltrés dans les districts de Mong-Lai et de Binh-Lieu, province de Quang-Ninh* ». Les Chinois ont créé des « *équipes de travail des minorités ethniques* » et « *envoyé secrètement des Chinois d'origine vietnamienne pour ramasser des informations, saboter la production, conduire une guerre psychologique, susciter le banditisme, suborner les réactionnaires et créer des dissensions parmi les minorités ethniques dans le dessein de préparer des émeutes* ». Dès l'été dernier, pour les soustraire à une trop efficace propagande chinoise, les Vietnamiens auraient commencé de regrouper dans les basses terres les habitants des villages de montagne trop proches de la frontière chinoise.

La « guerre psychologique » chinoise

Les montagnards s'agitent aussi sur les Hauts Plateaux du Sud. Des informations concordantes font état de l'insécurité qui règne dans ce secteur où l'on ne se déplace qu'en convois protégés militairement. Les Khmers rouges et Pékin ont récemment parlé d'activités de résistance du FURLO (Front uni pour la libération des races opprimées). La *Voix du Kampuchéa démocratique* a diffusé le 23 janvier un message du « premier ministre » de cette organisation, M. Anuk N'Gram, qui dénonce les « *massacres* » et les brutalités, et parle des succès de ses guérilleros. Bien que peu nombreuses, les minorités ethniques ont joué un rôle important dans les deux guerres d'Indochine et occupent une position stratégique. Certains de leurs dirigeants, vétérans du P.C., ont été limogés ces dernières années. Pékin tente de profiter de ce maillon faible du système, d'autant que plusieurs minorités vivent à cheval sur les frontières de la Chine, du Vietnam et du Laos.

Pour conserver le contrôle de la situation, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Pham Hung, un sudiste, a lancé en février un appel à l'« *unité* » interne et à l' « *amélioration* » des forces de sécurité de la capitale et demandé aux cadres en retraite de reprendre du service à la base. Le 22 janvier, le *Nhan Dan* s'était inquiété de la « *guerre psychologique* » menée par les Chinois sur la population vietnamienne. A la fois « *imprudente et subtile* », elle aurait réussi, en répandant des rumeurs sur un changement de monnaie, à faire monter les prix ; d'autant que, comme le regrette le quotidien du comité central du P.C.V., « *certains organes du parti manquent de vivacité et de militantisme et ne réagissent pas rapidement (...) pour indiquer au au peuple ce qui est vrai et ce qui est faux* ». Qui plus est « *certains camarades sont indifférents et irresponsables* », et « *répandent involontairement des rumeurs et révèlent des secrets de l'Etat et du parti dans leurs conversations* ».

Il semble que cette guerre psychologique soit bien organisée, à travers des campagnes d' « *actes clandestins* », de « *murmures* », d' « *envoi de lettres* » « *attaquant nos dirigeants et notre politique* ». Elle s'efforce aussi « *de semer la division et d'activer l'opposition au sein de nos organisations* ».

L'assistance soviétique escomptée par Hanoï ne semble pas être à la hauteur des espérances et des nécessités pour faire face à une crise qui se généralise. Certes l'aide militaire se poursuit, mais Moscou a changé l'ordre de ses priorités au profit de l'Afghanistan ; le Vietnam se pose en outre des questions sur les arrière-pensées soviétiques au Cambodge (*le Monde* du 6 février). Dans des textes publiés fin janvier, Hanoï a clairement laissé entendre son désir de voir se renforcer l'assistance du bloc soviétique : « *La solidarité militante et la coopération précieuse et amicale entre le Vietnam et les pays socialistes frères sont les conditions objectives pour assurer la victoire de notre peuple sur les agresseurs, et la poursuite de notre travail révolutionnaire populaire.* » (*Nhan Dan* du 27 janvier.) « *Il est plus nécessaire que jamais de renforcer dans tous les domaines le bloc de solidarité des véritables pays socialistes et des forces révolutionnaires et progressistes* » (*Nhan Dan* du 30 janvier).

Mais, de plus en plus, le Vietnam devra compter sur lui-même. La nouvelle équipe de dirigeants en est consciente. Aura-t-elle les moyens de sa politique ?

PATRICE DE BEER.

NOUVEAU PONT AÉRIEN SOVIÉTIQUE VERS KABOUL

L'U.R.S.S. a organisé depuis le 27 février un nouveau pont aérien vers Kaboul, acheminant d'importants renforts en troupes — dix mille hommes, selon les services de renseignement américains — et en matériel. Des voyageurs arrivés à New-Delhi ont cependant précisé que ces mouvements étaient moins importants que ceux qui avaient précédé le coup d'Etat du 27 décembre. Ces voyageurs occidentaux, indique l'A.F.P., ont révélé que les policiers afghans procédaient à des perquisitions systématiques dans la capitale depuis les émeutes du 22 février, afin de trouver des caches d'armes. Ils ont confirmé les informations faisant état d'exécutions de dirigeants islamiques ainsi que de membres de la minorité chiite depuis ces émeutes. Mais ces informations sont mises en doute dans certains milieux afghans, selon Reuter.

La tension reste vive dans la capitale, précise l'agence britannique. L'agence Tass a, pour sa part, démenti que des exécutions aient eu lieu récemment à Kaboul. « Les criminels arrêtés, responsables d'activités contre-révolutionnaires, comparaîtront devant un tribunal conformément aux lois en vigueur, et seront châtiés selon leurs fautes. Aucun mal ne sera fait à qui que ce soit sans la sentence du tribunal révolutionnaire », a ajouté l'agence soviétique. Celle-ci indique d'autre part que les autorités de Kaboul ont présenté aux journalistes « des centaines de fusils et de pistolets mitrailleurs introduits illégalement en Afghanistan par des agents de l'impérialisme ». Le ministre afghan de l'information et de la culture a déclaré que les « contre-révolutionnaires » avaient pillé et incendié récemment le musée et une mosquée médiévale, près de Jalalabad.

A Peshawar, au Pakistan, un porte-parole du mouvement de Jamiat Islami a déclaré, le 29 février, que l'alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, devant regrouper six organisations de résistance, était sur le point de se constituer de façon formelle. « Les négociations à ce sujet ont beaucoup progressé. Il ne reste plus que des questions de détail à régler », a-t-il précisé. La constitution de cette alliance avait été annoncée il y a un mois, à l'occasion de la Conférence des pays musulmans réunie à Islamabad.

LA TENSION EST-OUEST

Les suggestions de Moscou aux Européens

(*Suite de la première page.*)

L'idée d'une communauté d'intérêts entre l'Europe de l'Ouest et l'U.R.S.S. avait déjà été lancée il y a quelques semaines par le même commentateur (*le Monde* du 12 février).

C'est aussi M. Portugalov qui, au cours du débat sur la « modernisation » des forces nucléaires de théâtre, avait dit que tous les pays européens de l'Ouest, comme de l'Est, étaient également intéressés à faire échouer les projets américains. L'objectif reste toujours le même : persuader l'Europe occidentale qu'elle ferait mieux de négocier directement avec Moscou plutôt que de s'en remettre aux Etats-Unis pour sa sécurité militaire et pour son approvisionnement en énergie.

Le commentateur de Tass relève un passage du discours « électoral » de M. Brejnev, qui a été beaucoup moins remarqué que la « petite phrase » sur l'Afghanistan et les « garanties » de non-ingérence que ses voisins et les Etats-Unis pourraient donner pour permettre un retrait des troupes soviétiques. M. Brejnev avait déclaré : « *A Washington, on aime à parler de la nécessité d'assurer la sécurité du transport du pétrole vers les Etats-Unis. On peut le comprendre mais peut-on le faire en transformant la région des communications en une poudrière ? Il est clair que le résultat sera inverse* » (*le Monde* du 29 février).

Le point de vue soviétique sur une question essentielle a été donné avec une « *concision impressionnante* », écrit l'agence Tass. « *Il pourrait être le point de départ d'initiatives européennes de portée globale qui constitueraient une solution de rechange, bénéfique, à la tournure dangereuse donnée par Washington aux événements dans la région* (du Golfe). »

Le raisonnement soviétique est le suivant : les voies de transport du pétrole ont une importance vitale non seulement pour les Etats-Unis mais plus encore pour les autres pays consommateurs du pétrole arabe, sans compter les pays producteurs et exportateurs. En transformant unilatéralement la région du golfe Persique en « *zone d'intérêts vitaux* », les Etats-Unis veulent garantir à leurs monopoles un droit d'accès prioritaire, sinon exclusif, au pétrole d'autrui. La situation est si instable que la moindre étincelle risque de faire exploser la poudrière, compromettant ainsi l'approvisionnement en énergie de l'Occident.

Dans une telle situation, quelle devrait être, selon Moscou, l'attitude des Européens ? Au lieu d'exprimer leur solidarité avec les Etats-Unis, de soutenir des « *affirmations calomnieuses* » sur le désir de l'U.R.S.S. de percer vers les mers chaudes, de se soumettre aux volontés des monopoles pétroliers, qui « *définissent la politique globale* » de Washington, et d'accepter les crises pétrolières artificiellement provoquées par les « sept sœurs », « *il serait temps que l'Europe donne l'alerte* ».

La solution n'est pas difficile à trouver. « *Non seulement l'U.R.S.S. ne cherche pas à se frayer par la force un chemin vers les mers chaudes, mais elle a intérêt elle-même à sauvegarder la sécurité des voies de communications pétrolières dans la région* », affirme M. Portugalov, qui fait référence à une déclaration du chancelier Schmidt, selon qui, « *en tant qu'acheteur éventuel de pétrole proche-oriental, l'U.R.S.S. a le droit légitime d'avoir accès à ces sources* ».

« *C'est ainsi qu'on commence à discerner dans cette question des intérêts parallèles de tous les pays d'Europe* », ajoute Tass.

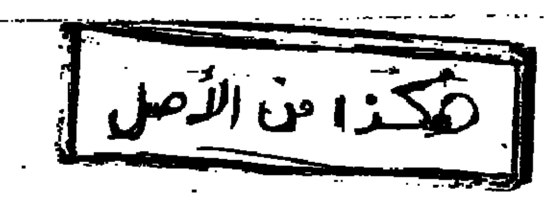
Moscou propose donc que la conférence paneuropéenne sur l'énergie (une des trois réunions avec l'environnement et les transports qui, pour les dirigeants soviétiques, devaient suivre la conférence d'Helsinki) se saisisse de la question « *de la sécurité des communications pétrolières et d'un accès commercial égal pour tous aux sources pétrolières de la région du Golfe* ».

Les trente-cinq pays signataires de l'Acte final d'Helsinki pourraient ensuite soumettre en commun à l'ONU un projet de garantie. Avec le consentement des pays d'Orient producteurs de pétrole, les Nations unies pourraient alors étendre ces garanties à la souveraineté territoriale et à l'indépendance de ces pays. Cette proposition a un aspect tactique certain : empêcher la création d'un front commun Etat-Unis - Europe occidentale.

Au même moment, les *Izvestia* consacraient en effet un long commentaire à « L'Europe et la stratégie de l'antidétente ». Le journal affirme : « *Les peuples européens souhaitent que leur continent demeure une zone de stabilité et ils ne toléreront pas qu'un vent froid souffle depuis les bords du Potomak.* » D'autre part, un autre commentaire de l'agence Tass critique sévèrement le gouvernement ouest-allemand, qui « *cède de plus en plus à la pression des Etats-Unis et glisse vers le soutien de la politique dangereuse de Carter* ».

Au-delà de cette composante conjoncturelle, l'idée lancée par M. Portugalov révèle deux préoccupations plus profondes : d'une part, l'U.R.S.S. voudrait se voir reconnaître, par des moyens si possible pacifiques, un droit de regard sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe de l'Ouest. Mais il n'est pas exclu, d'autre part, que, inquiète de l'épuisement de ses propres ressources ou des difficultés de leur exploitation, elle cherche à obtenir une part du pétrole proche-oriental par un accord global qui limiterait les risques de confrontation dans la région avec les Etats-Unis.

DANIEL VERNET.



Chine

Les décisions du comité central du P.C. renforcent encore la position de M. Deng Xiaoping

Pékin. — Les questions de personnes ont dominé la cinquième session plénière du comité central du P.C. chinois, qui s'est terminée vendredi 29 février, après six jours de travaux (nos dernières éditions datées du 1er mars). Les principales décisions dans ce domaine renforcent encore la position de M. Deng Xiaoping au sein de la direction du parti. Elles sont de trois ordres.

De notre correspondant

Primo, quatre membres du bureau politique perdent leurs sièges. Ce sont MM. Wang Dongxing (ancien chef de la sécurité de Mao Tse-toung et vice-président du comité central), Wu De (ancien maire de la capitale), Chen Xilian (ancien commandant de la région militaire de Pékin) et Ji Dengkui (ancien premier commissaire politique de la même région militaire). Tous les quatre avaient depuis plus ou moins longtemps perdu les fonctions qu'ils exerçaient dans le parti, l'armée ou l'administration civile et avaient été critiqués pour leurs comportements avant la mort de Mao et la chute de la « Bande des quatre ». Considérés comme les chefs de file des « conformistes », sinon de l'aile gauche du régime, leur éviction était considérée comme inévitable, au moins à terme. Elle marque cependant une rupture avec une période de plus de trois ans pendant laquelle les vastes remaniements intervenus dans l'appareil du parti avaient épargné les membres du bureau politique. Les effectifs de cet organisme s'étaient augmentés plusieurs fois de nouveaux membres, mais personne n'avait été écarté (à l'exception de Mme Wu Kuixian, membre suppléant, disparue dès la fin de 1976).

La décision de procéder aujourd'hui à ces éliminations prête à deux interprétations qui peuvent être complémentaires et non contradictoires. D'une part, la tendance majoritaire dominée par M. Deng Xiaoping a jugé qu'elle pouvait désormais se débarrasser sans inconvénients de survivants d'une autre époque... Elle a estimé, d'autre part, qu'elle ne pouvait plus longtemps ajourner une telle mesure sous peine d'encourager un courant d'opposition dangereux. Divers commentaires de presse récents incitent à penser que ce dernier argument a joué un rôle déterminant, les tenants d'une ligne qualifiée de « gauchiste » ayant été présentés comme mettant en danger par leur activité « factionnaliste » la stabilité et l'unité du régime.

Les nouveaux promus

Secondo, les promotions à la direction du parti. Les principaux bénéficiaires en sont MM. Hu Yaobang et Zhao Ziyang, qui deviennent membres du comité permanent du bureau politique, instance suprême où ils se retrouvent dans la seule compagnie du président Hua Guofeng et des quatre vice-présidents du comité central. On s'attendait à une promotion pour M. Zhao Ziyang qui, en qualité de premier secrétaire du parti pour la province du Sichuan, s'est fait la réputation d'un dirigeant particulièrement dynamique, probablement destiné à de hautes responsabilités gouvernementales. M. Hu Yaobang, pour sa part, accroît encore son emprise sur l'appareil du parti proprement dit en prenant la tête du secrétariat du comité central. Il y a, à vrai dire, un petit mystère dans cette « nomination ». Immédiatement après le troisième plénum, soit il y a un peu plus d'un an, M. Hu Yaobang avait déjà été cité comme « secrétaire général » du comité central (*le Monde* du 6 janvier 1979). Ce titre n'est donc pas nouveau, mais il faut sans doute comprendre que l'organisme du secrétariat lui-même va seulement commencer aujourd'hui à prendre vie.

Les dix autres personnages qui y sont nommés ont pour la plupart la double caractéristique d'être un peu plus jeunes que la majorité des hauts dirigeants du régime (bien que leur propre moyenne d'âge approche de soixante-dix ans) et de disposer d'une solide expérience technique personnelle, économique ou administrative. A des degrés divers, tous les nouveaux secrétaires peuvent, d'autre part, être considérés comme proches de M. Deng Xiaoping, qui assure ainsi, à terme, sa succession. On notera toutefois que le général Yang Dezhi, qui a récemment remplacé M. Deng Xiaoping comme chef d'état-major général de l'armée, ne peut être considéré comme un « client » du vice-premier ministre et paraît surtout devoir exercer le rôle de représentant des militaires dans la haute hiérarchie du régime.

Le secrétariat du comité central est rétabli plutôt que créé puisqu'il existait avant la révolution culturelle, sous la direction d'ailleurs de M. Deng Xiaoping. Il faut y voir une sorte d'instrument exécutif de la direction du parti permettant des interventions directes dans l'appareil économique et administratif, parallèlement aux voies gouvernementales normales.

Tertio, la réhabilitation de Liu Shaoqi. Celle-ci n'est nullement une surprise, puisque les publications du parti avaient déjà défendu ces derniers mois le nom et les idées, de l'ancien président de la République. Il est donc naturel que le comité central répudie les étiquettes de « *renégat, traître et canaille* » dont il fut affublé en 1968. Restait à déterminer jusqu'à quel point Liu Shaoqi serait réhabilité et sous quelle forme. Aucune réserve n'est faite aujourd'hui sur le personnage (à qui l'on reprocha pourtant des erreurs de gauche comme de droite, notamment dans la répression anti-droitière à la fin des années 50), qualifié de « *grand marxiste* » et de victime « *du plus grand cou pmonté dans l'histoire du parti* ». Une cérémonie solennelle à sa mémoire sera donc organisée.

Le communiqué du comité central révèle que cette décision a fait l'objet d'enquêtes et de discussions approfondies au cours desquelles des points de vues divers se sont certainement exprimés. La réhabilitation de Liu Shaoqi, dans le contexte actuel, a, en effet, surtout valeur de symbole. Si l'on évite d'évoquer le rôle de Mao dans la condamnation de l'homme qui fut désigné comme le « Khrouchtchev chinois », c'est bien cependant toute la lutte contre le révisionnisme à l'intérieur du parti entreprise par Mao lui-même qui est aujourd'hui dénoncée comme « *erronée et sans fondement* ». En revanche, l'absence totale de réserves sur l'ancien chef de l'Etat constitue un aval des politiques de discipline sinon d'autoritarisme dont il fut en son temps l'efficace artisan.

Outre ces questions de personnes, le comité central a d'ailleurs mis l'accent sur la nécessité d'une plus stricte discipline à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. C'est dans ce sens que vont, d'une part, les documents qu'il a adoptés ou dont il propose l'adoption pour réglementer la vie des communistes chinois (« *principes directeurs pour la vie politique interne du parti* » et projet de réforme des statuts du P.C.C.), d'autre part, le projet de réforme de la Constitution visant à supprimer diverses libertés inscrites à son article 45, en particulier le droit aux dazibaos. Ces restrictions avaient déjà été annoncées par M. Deng Xiaoping dans son rapport du 16 janvier (*le Monde* du 29 janvier), et le comité central ne fait ici que consacrer les principes d'une reprise en main en cours depuis la suppression du « mur de la démocratie » à Pékin.

Le comité central, enfin, annonce la convocation anticipée du douzième congrès du parti, qui, suivant les statuts, ne devait pas se réunir avant 1982. Il indique que le congrès aura à se saisir de problèmes exigeant « *des solutions rapides* », en particulier dans le domaine économique. Le comité central lui-même s'abstient de traiter ce sujet, arguant d'un rapport présenté le 10 février à ce propos par le vice-premier ministre, M. Li Xiannian, et d'une conférence nationale réunie aux mois de novembre et de décembre 1979 et qui a, paraît-il, arrêté les objectifs du plan pour 1980.

ALAIN JACOB.

LIU SHAOQI, LA VICTIME D'UN « COUP MONTÉ »

L'ancien président Liu Shaoqi qui vient d'être présenté comme la victime innocente du « plus grand coup monté » *de l'histoire du P.C. chinois avait été le principal rival de Mao Tse-toung. Né en 1898, il milita très jeune et devint rapidement l'un des vice-présidents de la Fédération panchinoise du travail pendant la période d'alliance entre le P.C. et le Kouomintang. Après la Longue Marche, il est responsable du parti pour la Chine du Nord. Il est choisi pour devenir président de la République en 1959 quand le Grand Timonier décide de se retirer* « en deuxième ligne ». *Il est l'un des premiers à critiquer la politique du Grand Bond en avant, qu'il avait pourtant contribué à lancer.*

Pris pour cible par les activistes de la révolution culturelle, présenté comme le « Khrouchtchev chinois », *il est destitué en 1968. La presse de Pékin dit de lui qu'il est un* « mort politique », *mais l'incertitude demeure sur son sort effectif pendant plusieurs années. Il apparaît maintenant qu'il est mort en 1969*

La querelle entre Mao et Liu Shaoqi fut aggravée par les rivalités entre leurs épouses. Le mépris proclamé de celle du Grand Timonier, Mme Jiang Qing, pour la coquetterie « bourgeoise » *de celle de Liu Shaoqi, Mme Wang Guangmei, inspira les attaques hystériques. de certains gardes rouges.*

AMÉRIQUES

Colombie

Le gouvernement accepte de négocier avec les guérilleros qui occupent l'ambassade dominicaine

Le gouvernement colombien a accepté, à la demande du comité de négociation formé par les diplomates retenus en otages, d'entamer des conversations avec les guérilleros occupant l'ambassade dominicaine, a-t-on annoncé officiellement, le vendredi 29 février dans la soirée, à Bogota.

Les extrémistes de gauche, qui retiennent une quarantaine d'otages, avaient fait part, auparavant, de leur détermination d'exécuter, dans la soirée de vendredi, deux diplomates qui se trouvent entre leurs mains, si des négociations ne s'ouvraient pas.

Quatre-vingt-dix minutes avant l'expiration de cet ultimatum, les services du président Julio César Turbay Ayala faisaient diffuser, sur les antennes de la radio colombienne, un message urgent offrant d'ouvrir immédiatement des négociations avec les extrémistes. Ces négociations pourraient avoir lieu dans une camionnette qui serait stationnée devant les locaux de l'ambassade, d'où elle pourrait être surveillée par les guérilleros.

Dans la journée, les guérilleros avaient libéré les quinze femmes qui se trouvaient parmi les otages. Au nombre des personnes ainsi relâchées figurait l'ambassadeur de Costa-Rica, Mme Maria Helena Chassoul. En outre, trois blessés, parmi lesquels le chargé d'affaires du Paraguay et un adolescent de seize ans, ont pu quitter l'ambassade.

En l'absence d'éléments nouveaux, on estime que les guérilleros du M.-19 retiennent à présent quatorze diplomates de haut rang : le nonce apostolique, les ambassadeurs des Etats-Unis, du Mexique, du Venezuela (ces quatre personnalités composent le « comité de négociation » accepté par les révolutionnaires), du Brésil, de la Suisse, de l'Autriche, d'Israël, de l'Uruguay, de l'Egypte, du Guatemala, d'Haïti, de la République Dominicaine, et le chargé d'affaires de Bolivie.

Le département d'Etat américain a indiqué, vendredi, que les ambassadeurs d'Union soviétique, de Tchécoslovaquie, de Roumanie et de Hongrie se trouvaient à l'ambassade, le 26 février, et ont quitté les lieux peu avant l'attaque lancée par le commando du M.-19 pour assister à une réception à l'ambassade de la République démocratique d'Allemagne.

Les quatre ambassadeurs de la « commission de négociation » ont proposé que l'Union soviétique, la Belgique, l'Equateur et l'Argentine organisent un comité chargé de résoudre le problème posé par les exigences du commando : la libération de tous les prisonniers politiques colombiens (au nombre de trois cents environ) et le versement d'une rançon de 50 millions de dollars. Cet éventuel comité servirait d'intermédiaire entre les guérilleros et le gouvernement de Bogota.

Sans attendre, le ministère des affaires étrangères de la République Dominicaine a désigné son ambassadeur au Pérou, M. Antonio Garcia Vasquez, pour s'entretenir avec les otages et leurs ravisseurs. Le ministre, M. Emilio Ludovino Fernandez, a déclaré que l'autorisation de laisser entrer M. Garcia dans l'enceinte diplomatique occupée lui avait été donnée par le chef présumé du commando, le « comandante uno » (un).

Les gouvernements dont les ambassadeurs ont été pris en otages ont, de leur côté, demandé au président Turbay Ayala d'éviter toute action qui pourrait mettre en danger la vie de leurs représentants.

Enfin, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a renouvelé, le 29 février, son appel pour la libération de tous les otages. — *(A.F.P., A.P.)*

Surinam

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE S'EST LIVRÉ AU CONSEIL MILITAIRE

L'ancien premier ministre du Surinam, M. Henck Arron, s'est livré le 28 février au Conseil militaire national. Mis en place par les insurgés qui ont pris le pouvoir le 25 dans l'ex-Guyane hollandaise. Citant un communiqué du Conseil, l'Agence de presse du Surinam (SNA) annonce que quatre ministres se sont également livrés. Tout comme M. Arron, ils étaient entrés dans la clandestinité depuis le putsch. Il s'agit de MM. Michael Cambridge (développement), Leslie Goede (finances), L. Zuiverloon (économie) et P. Parmessar (travail). Les ministres de l'intérieur et de la justice, MM. Olton Van Gelderen et S. Badri Singh, s'étaient antérieurement mis à la disposition du Conseil militaire. Seuls l'ancien ministre de l'armée, M. Ronald Willemzorg, et le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Kansantaroeno, n'ont pas été retrouvés.

Le correspondant à Paramaribo de l'agence néerlandaise A.N.P. rapporte, d'autre part, que le lieutenant Michel Van Rey, le plus haut gradé du Conseil, a déclaré que les élections anticipées prévues par M. Arron pour le 27 mars n'auront « *presque certainement* » pas lieu.

Le lieutenant a pourtant souligné que les putschistes, formés aux Pays-Bas, étaient respectueux de la démocratie. Il a également déclaré que les détenus politiques seront libérés.

LES « DISPARITIONS » EN ARGENTINE

La commission des droits de l'homme de l'ONU va former rapidement un groupe de travail

De notre correspondante

Genève. — Le projet de résolution présenté par le professeur Jean-Claude Soyer (France) sous la rubrique « Question des personnes manquantes ou disparues » (*le Monde* du 29 février) a été adopté vendredi 29 février par consensus, mais dans une version amendée, par la commission des droits de l'homme de l'ONU. L'adoption de ce texte, modifié à l'initiative des représentants de Chypre, de l'Irak, de l'Iran, du Sénégal et de la Yougoslavie, a été considéré comme une victoire par tous ceux qui se sont élevés contre les violations des droits de l'homme en Argentine. Ce développement marque la fin du blocage exercé par les représentants de ce pays, soutenus par les Soviétiques. Un groupe de travail chargé d'« *examiner la question des disparitions involontaires ou forcées de personnes* » va pouvoir fonctionner dans les plus brefs délais.

L'unanimité n'a pu être réalisée que grâce aux modifications qui ont enlevé quelque vigueur au texte initialement proposé par la France. C'est ainsi que l'on n'y envisage plus « *une action systématique* » visant l'« *élimination des disparitions* » mais simplement « *une action appropriée* ». Il n'y est plus question de prendre contact avec les « *familles* » des disparus ni avec les « *organisations non gouvernementales* », ces dernières étant remplacées par des « *organisations humanitaires* ».

Il n'est plus question dans le texte adopté ni de l'« *urgence des situations* » ni d'« *entreprendre sans retard des recherches impartiles quant à la localisation ou au sort de la personne disparue et à l'identification de ses ravisseurs* ». Le groupe de travail est en revanche invité à « *exécuter sa tâche avec discrétion* ». Enfin, il n'est plus demandé aux gouvernements d'« *informer sans délai les experts des cas où ils sont dans l'incapacité de localiser immédiatemnet ou après une brève enquête... une personne dont on leur signale l'enlèvement ou l'arrestation* ».

Le groupe de travail ne sera créé que « *pour une durée d'un an* » alors que le projet français ne prévoyait aucune limitation de durée. C'est le président de la commission, M. Waleed Sadi (Jordanie) et non le secrétaire général des Nations unies qui en nommera les membres, lesquels ne seront pas, comme le précisait le texte initial, « *trois experts de compétence internationalement reconnue* » désignés « *à titre individuel* » mais cinq membres de la commission elle-même.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Pologne

Tous les citoyens devraient avoir le droit d'agir dans leurs propres organisations

déclare l'épiscopat

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Deux semaines après le huitième congrès du parti, l'Eglise catholique polonaise vient de rappeler aux autorités de Varsovie que rien ne pouvait se faire dans le pays contre elle ni sans elle. « *La rénovation morale et sociale ne peut être l'œuvre d'un seul groupe*, ont déclaré, vendredi 29 février, les évêques à l'issue de la conférence plénière de l'épiscopat. *C'est là l'affaire de tous les Polonais, qui devraient avoir le droit et la possibilité d'agir dans leurs propres organisations.* »

Cette critique directe du rôle dirigeant que s'attribue le parti répond clairement aux appels à la discipline et à la mobilisation de tous lancé de la tribune du congrès par les dirigeants. Enumérant, comme l'avaient d'ailleurs fait de nombreux délégués, les difficultés économiques, sociales et politiques de la Pologne, le communiqué de l'épiscopat insiste sur le fait que « *la liberté et la vérité* » sont indispensables à la solution des problèmes auxquels doit faire face le pays.

En décembre, lors de leur précédente conférence plénière, les évêques avaient déjà réclamé que soit reconnue à l'Eglise « *une place convenable dans l'étape actuelle de l'histoire de la nation* » afin qu'elle puisse rendre l'homme « *plus dévoué à ses engagements (...) et plus courageux et conscient de ses droits* ». La reconnaissance de la liberté d'association est, d'autre part, un thème traditionnel de revendication de la hiérarchie catholique.

L'avertissement est net : si rien n'est fait en ce sens il est illusoire pour le pouvoir d'espérer obtenir « *un soutien et un consensus social* » dont il ne pourrait être question sans un « *véritable dialogue entre la société et les autorités* ».

Les évêques apportent enfin dans leur communiqué de vendredi un soutien aux militants de l'opposition lorsqu'ils écrivent que personne ne devrait avoir à vivre dans la crainte parce que ses opinions ou ses activités divergent des positions officielles.

BERNARD GUETTA.

Washington fait état de nouvelles activités militaires soviétiques à Cuba

De notre correspondant

Washington. — La tension soviéto-américaine provoquée par la crise afghane n'a pas fait oublier les vieux problèmes — certains diront les fausses querelles — opposant les deux pays. Vendredi 29 février, le département d'Etat a fait savoir que la fameuse brigade soviétique à Cuba, qui avait défrayé la chronique l'été dernier, est toujours active : pour la première fois depuis août 1979, cette unité — toujours estimée entre deux mille six cents et trois mille hommes — vient d'effectuer dans l'île des exercices militaires qui n'ont apparemment rien à voir avec l'entraînement des forces cubaines. Il s'agit donc bien toujours d'une « *brigade de combat* ».

Certes, son effectif n'a pas été augmenté et ses capacités n'ont pas été renforcées, conformément à la promesse que les Soviétiques avaient faite à l'automne. Mais l'optimisme manifesté il y a quelques mois par M. Vance, selon lequel des changements « *non désagréables* » avaient été constatés dans le statut de cette brigade, n'a pas été confirmé.

Le gouvernement américain n'a pas pour autant l'intention de dramatiser l'affaire. Aucune protestation n'a été adressée à Moscou et l'on n'envisage apparemment pas de demander des « explications ». C'est aussi pour éviter toute fuite intempestive que le département d'Etat a décidé d'annoncer lui-même ces nouvelles manœuvres dès leur détection. L'an dernier, l'annonce prématurée de la présence de la brigade par des sénateurs avait déclenché un flot de réactions électoralement émotionnelles. Le gouvernement s'était trouvé enfermé dans des positions « dures », M. Carter allant jusqu'à déclarer « *inacceptable* » une situation dont il lui avait bien fallu s'accommoder par la suite et jusqu'à aujourd'hui.

L'affaire avait été finalement surmontée après les mesures de précaution annoncées par le président le 1er octobre (organisation d'exercices militaires à la base de Guantanamo, à Cuba, et mise sur pied d'un commandement pour les Caraïbes, notamment), mais la principale victime, avait été le traité SALT 2, dont le débat de ratification avait été ajourné pendant deux bons mois. Or cette période était la seule pendant laquelle le traité avait quelque chance de passer, avant que l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. lui porte le coup fatal.

Aujourd'hui, les sanctions prises contre cette action soviétique devraient protéger M. Carter des accusations de « mollesse » si répandues cet été. Mais les premières réactions recueillies, notamment celle du sénateur démocrate Frank Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, qualifiant les manœuvres de la brigade de Cuba de « *sérieuse provocation envers les Etats-Unis* », donnent à penser que le sujet reste aussi « *sensible* » que par le passé.

MICHEL TATU.

AFRIQUE

Rhodésie

Les dirigeants nationalistes critiquent les conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin

En l'absence de listes nominatives, on estime à Salisbury que plus de 90 % des électeurs ont participé au scrutin qui s'est déroulé du mercredi 27 au vendredi 29 février. Le directeur de la campagne électorale de l'évêque Muzorewa a parlé de « vaste plaisanterie » et le porte-parole de M. Nkomo de « parodie de démocratie » tandis que la ZANU-P.F., le parti de M. Mugabe, employait le terme de « farce ». Sir John Boynton, commissaire électoral britannique, ne s'en est pas moins déclaré satisfait du déroulement des opérations.

Les résultats doivent être publiés mardi 4 mars, date à laquelle les membres de la force de surveillance du Commonwealth auront commencé à quitter le pays. Tout en émettant certaines réserves, les dix observateurs, membres de la Chambre des communes, ont jugé que « les résultats refléteront correctement la volonté générale de l'électorat ». Quant à lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, il a qualifié le scrutin de « libre et équitable » et manifesté son intérêt pour un gouvernement de coalition, dans une interview diffusée vendredi soir par la B.B.C.

La sérénité des guérilleros-électeurs

De notre envoyé spécial

Point de rassemblement Delta (frontière du Mozambique). — « *Left, right. Left, right...* » En colonne par trois, une cinquantaine de guérilleros de M. Mugabe — hommes et femmes — dévalent au pas de course la petite colline du camp Delta. Ils s'arrêtent sur la rive de l'Oupg, près d'une grande tente américaine abritant le bureau de vote mobile installé à leur intention. Leur chef, le commandant Edwin, explique, une dernière fois, les modalités du scrutin, casquette et uniforme bleus, le *bobby* de faction devant la tente — originaire du pays de Galles, précise-t-il avec fierté — leur fait signe d'avancer. Par groupes de quinze, les combattants pénètrent dans le bureau de vote avant d'accomplir leur devoir électoral.

A intervalles réguliers, la même scène se reproduit sans relâche depuis 7 heures du matin. Plus de deux mille sept cents partisans de M. Mugabe vivent au camp Delta, aménagé par la force de surveillance du Commonwealth dans une ancienne mission méthodiste, close en 1976. On compte, parmi eux, environ six cents jeunes femmes. Situé à 7 kilomètres de la frontière mozambicaine, Delta est au centre d'une région granitique contrôlée de longue date par la ZANLA, branche militaire de la ZANU-P.F. Trente-quatre Australiens et trois Britanniques sont en charge du camp. La majorité d'entre eux quitteront Delta lundi, à la veille de la publication des résultats du scrutin, laissant derrière eux six officiers de liaison.

« *Nos relations avec les guérilleros ont été excellentes*, note le capitaine australien Greg Pike, *bien que le récent déploiement des forces de sécurité, à 5 kilomètres d'ici, les ait un peu inquiétés.* » Takewira, vingt-quatre ans, officier de liaison de la ZANLA, confirme ce climat de bonne compréhension. « *Pourtant*, ajoute-t-il en souriant, *je ne peux regretter le départ des Australiens. Ils retournent dans leur pays. Moi, je reste dans le mien. J'ai rejoint la guérilla il y a près de dix ans quand j'étais écolier. Nous sommes des soldats politiques. Pour nous, la campagne électorale a débuté en 1972.* »

Les agents électoraux responsables de la régularité du scrutin affrontent un seul vrai problème, que chacun s'attache à résoudre à l'amiable : comment déceler, en l'absence de registres et de documents d'identité, les combattants n'ayant pas droit au vote, parce que trop jeunes ? Environ quatre cents « *locataires* » de Delta se trouvent dans cette situation. Beaucoup sont des gosses âgés de onze à douze ans. En ce domaine, et conformément à la loi, le contrôleur électoral rhodésien est seul juge. « *Généralement, il accorde aux guérilleros le bénéfice du doute* », observe le capitaine Pike. Les cas litigieux se règlent avec le concours de Takawira. Au moment où nous nous trouvions à Delta, le contrôleur venait de refuser l'admission de dix guérilleros, ayant, à l'évidence, moins de dix-huit ans. Après quelques palabres, la moitié du groupe put glisser un bulletin dans l'urne.

Y a-t-il, au camp Delta, beaucoup de *Mujibhas*, ces auxiliaires de la guérilla recrutés à la hâte dans les villages à l'approche du cessez-le-feu ? « *Certainement*, répond le capitaine Pike. *Mais à partir du moment où ils ont une arme, nous les considérons comme des combattants potentiels.* » Sous un arbre, plusieurs femmes guérilleros préparent le déjeuner. La soupe de maïs fume dans d'immenses chaudrons. « *Vhotereyi jongwe* », « *Votez pour le coq* » (symbole électoral de la ZANU-P.F.), proclament les tracts qui tapissent les murs de l'infirmerie. L'invitation est superflue. « *Nous sommes très confiants*, dit un jeune infirmier barbu qui reçoit chaque semaine la visite d'une équipe de la Croix-Rouge. *Nous ne pouvons pas imaginer de perdre. Nous aurons la majorité des voix.* »

A la sortie du camp, quatre guérilleros ont monté un petit orchestre artisanal. Leurs instruments sont faits de bric et de broc : une pédale d'accélérateur rythme la batterie, un vieux couvercle fait office de cymbale, quelques fils de fer ornent les deux guitares. Dans un silence religieux, s'élève une complainte à la gloire du Zimbabwe. En cette journée d'élections l'atmosphère semble étonnamment sereine.

J.-P. LANGELLIER.

République Sud-Africaine

UN RAPPORT OFFICIEL SUR LES ÉMEUTES DE SOWETO PRÉLUDE A UN DÉBAT AU PARLEMENT

Le Cap (*A.F.P.*). — L'imprévoyance des autorités sud-africaines et l'agitation des populations noires par des « *organisations subversives* » sont la cause principale de l'ampleur et de la gravité des émeutes qui ont fait 575 morts et 3 907 blessés entre juin 1976 et février 1977 dans les cités africaines de la République, notamment à Soweto, conclut le volumineux rapport de la commission d'enquête du juge P.M. Cillie soumis vendredi 29 février au Parlement.

La publication de ce rapport, rédigé par le juge lui-même, après une série d'ajournements durant trois ans pour des suppléments d'enquête sur la plus sérieuse vague de troubles raciaux et politiques jamais connue par l'Afrique du Sud, ouvrira un débat prolongé devant l'Assemblée nationale, où l'on prévoit d'acerbes polémiques entre l'opposition à l'apartheid et le gouvernement.

Sur les 575 morts dénombrés pour l'ensemble du territoire sud-africain entre juin 1976 et février 1977, 494 étaient africains, 75 métis, 5 de race blanche et 1 indien ; 431 de ces victimes étaient âgées de plus de dix-huit ans et 134 de moins de dix-huit ans. Le juge Cillie affirme que 451 victimes ont péri à la suite d'interventions policières et 124 pour d'autres causes.

Le plus grand nombre de morts (263) avait été enregistré en 1976 à Soweto — ville satellite de plus d'un million d'Africains au sud-ouest de Johannesburg, — où, selon le rapport, 208 Noirs étaient tombés sous les balles de la police.

Spécialiste du droit africain

M. MARTIN KIRSCH SUCCÈDE A RENÉ JOURNIAC comme « conseiller technique » à l'Elysée

M. Martin Kirsch, conseiller à la Cour de cassation, a été nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République en remplacement de M. René Journiac, décédé le 6 février dernier dans un accident d'aviation à Ngaoundéré, dans le nord du Cameroun (*le Monde* du 8 février).

[Né en mai 1926, à Strasbourg, Martin Kirsch est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, licencié en droit, licencié ès lettres. D'abord substitut en A.O.F. (1948), juge à Dakar (1953), il est attaché au ministère de la France d'outre-mer (1956), puis secrétaire général de la Cour arbitrale de la Communauté (1959). Premier substitut du tribunal de grande instance de Paris (1964), il est chargé de mission au secrétariat général de la présidence pour les affaires africaines et malgaches, et est l'un des collaborateurs de M. J. Foccart, directeur de cabinet de M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ministre chargé des relations avec le Parlement, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (juillet 1968-mai 1974). Il est avocat général auprès de la cour d'appel de Paris (1975), puis conseiller à la Cour de cassation depuis septembre 1978. Secrétaire général de deux revues juridiques, le *Recueil Penant* et *Travail et profession d'outre-mer*, il est l'auteur de plusieurs traités de droit africain et a enseigné le droit du travail africain à l'Institut des hautes études d'outre-mer (I.H.E.O.M.)

Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, il collabora au fichier législatif africain et malgache édité par la Documentation française.]

PROCHE-ORIENT

Les déclarations de Cheikh Khalifa

(Suite de la première page.)

— *Etablissez-vous un lien direct entre la sécurité dans le Golfe et le problème israélo-arabe ?*

— Tant que le conflit subsistera, il est évident que la sécurité et la stabilité du Golfe seront menacées par la détermination d'Israël à exercer une politique agressive et expansionniste, encouragée par l'absence d'action de la communauté internationale qui, pourtant, désavoue énergiquement une attitude qui va à l'encontre de la volonté des Nations unies, dont l'Etat hébreu viole la Charte et les résolutions. Par sa politique, Israël défie les lois internationales et les valeurs morales et religieuses.

» Faut-il souligner aussi que la sécurité arabe est une et indivisible et donc que la sécurité et la stabilité du Golfe sont menacées tant que l'agression israélienne n'aura pas pris fin. Il sera impossible d'établir une paix juste et durable, la sécurité et la stabilité au Proche-Orient, si Israël n'évacue pas les territoires occupés en 1967 et ne restitue pas ses droits légitimes au peuple palestinien.

— *Comment envisagez-vous la sécurité du Golfe ?*

— Les dangers qui menacent notre région viennent de l'extérieur et résultent de l'avidité des grandes puissances et de leurs tentatives de nous mêler à leurs conflits alors que la meilleure garantie pour nous est de rester à l'écart de tous ces conflits. Tous les pays de la région en sont persuadés, de même qu'ils sont convaincus de la nécessité de respecter le non-alignement et de refuser toutes forces ou bases militaires étrangères sur leur territoire, même s'il ne s'agit que de simples facilités.

» La meilleure garantie de sécurité et de stabilité réside dans les grands efforts que nous devons déployer en vue de satisfaire les aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité. Notre objectif doit être la coordination de nos efforts communs en vue de créer notre propre force autonome et solidaire, seule capable de les réaliser.

— *Quelle conception avez-vous du développement ?*

— Nous croyons qu'il convient de tenir largement compte des impératifs de la modernisation pour aller de pair avec les exigences de notre époque, mais nous avons également foi dans la nécessité de demeurer fidèles aux valeurs de notre héritage islamique et à nos grands idéaux arabes traditionnels, afin de préserver notre personnalité nationale.

— *Estimez-vous que la révolution iranienne constitue une menace pour les pays riverains ?*

— La fraternité islamique qui nous lie à la République islamique d'Iran et qui a incité cette dernière à prendre énergiquement partie pour la cause arabe ne saurait que renforcer nos relations historiques, nos liens de voisinage et notre coopération. La menace dont vous parlez n'existe pas.

— *Comment jugez-vous l'intervention soviétique en Afghanistan ?*

— Dès le début, nous avons condamné cette intervention militaire dans les affaires d'un pays musulman frère. Nous avons confirmé notre position en nous ralliant aux autres pays islamiques lors de la conférence des ministres des affaires étrangères, à Islamabad, le 26 janvier. Toute intervention de ce genre viole les principes des Nations unies, va à l'encontre du droit international et, par conséquent, menace la sécurité internationale et la stabilité de notre région.

Préparer l'« ère post-pétrolière »

— *L'Etat de Qatar a réalisé un plan de développement important durant les cinq dernières années, notamment dans le domaine industriel. Etes-vous satisfait des résultats et qu'attendez-vous des années à venir ?*

— Quoique nous soyons convaincus des résultats positifs de nos efforts, nous estimons n'être encore qu'au début du chemin et qu'il nous faut encore œuvrer pour réaliser l'ensemble de nos aspirations, notamment pour élever le niveau de vie des citoyens et leur assurer des connaissances culturelles et techniques qui amélioreront leur sort et celui de leurs enfants. L'industrialisation a pour objectif de créer, en aval de la production pétrolière, des industries de transformation lourdes et légères. Cette stratégie globale et la préparation de l'ère post-pétrolière ont suscité des efforts considérables pour diversifier le revenu national en augmentant le potentiel industriel. Il convient de noter que le revenu national issu de source non pétrolière est passé de 3,7 % en 1974 à 9 % en 1978, c'est-à-dire de 255 millions de rials à 726 millions.

» Nous nous sommes efforcés de créer des industries de base et des industries complémentaires, qui constituent l'infrastructure à partir de laquelle nous réaliserons des développements futurs. A partir de cette année, nous envisageons de grands projets, notamment la création d'usine de liquéfaction de gaz naturel, une raffinerie et des industries légères de transformation. »

Propos recueillis par PAUL BALTA.

AJOUTANT UNE ÉTAPE SAOUDIENNE A SON VOYAGE

M. Giscard d'Estaing s'entretiendra le 10 mars à Ryad avec le roi Khaled et le prince Fahd

Le président de la République prolongera son voyage dans les Emirats du Golfe et en Jordanie par une visite d'une journée, le 10 mars, en Arabie Saoudite. M. Giscard d'Estaing aura des entretiens avec le roi Khaled et le prince Fahd d'Arabie Saoudite.

Une visite officielle du premier ministre, M. Raymond Barre, en Arabie Saoudite, qui devait avoir lieu les 27, 28 et 29 février, avait été ajournée en raison de l'état de santé du roi Khaled.

Rendue possible par une amélioration de celui-ci l'escale saoudienne du président de la République, annoncée vendredi, à la veille de son départ, complète le plus long voyage officiel entrepris à l'étranger par le chef de l'Etat, depuis son accession à la présidence.

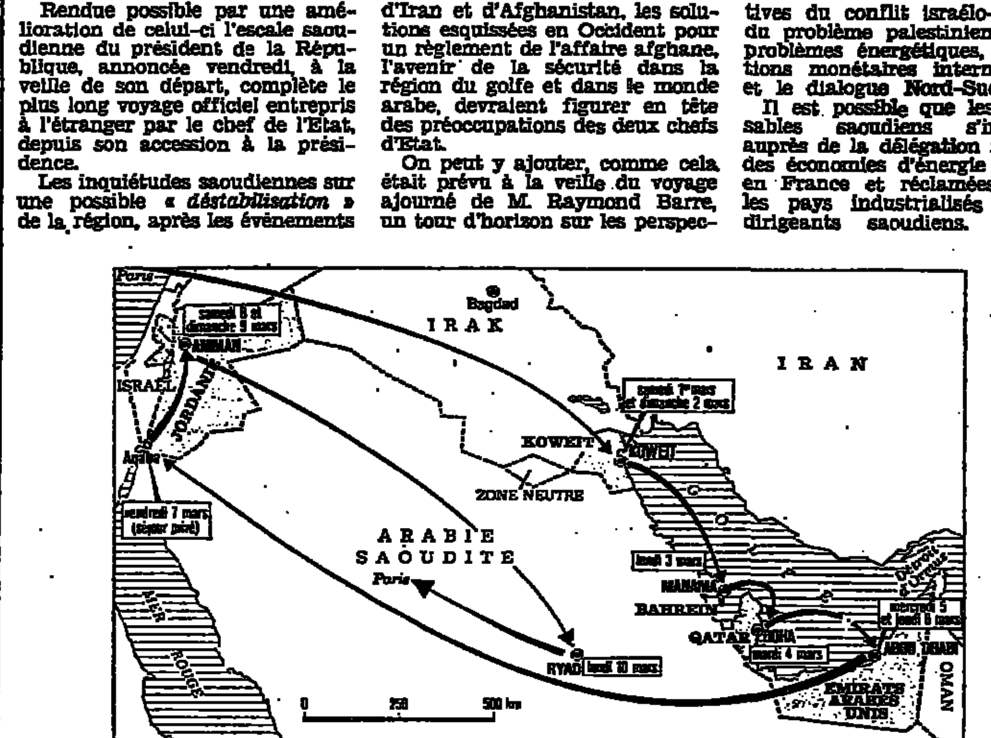
Les inquiétudes saoudiennes sur une possible « *déstabilisation* » de la région, après les événements d'Iran et d'Afghanistan, les solutions esquissées en Occident pour un règlement de l'affaire afghane, l'avenir de la sécurité dans la région du golfe et dans le monde arabe, devraient figurer en tête des préoccupations des deux chefs d'Etat.

On peut y ajouter, comme cela était prévu à la veille du voyage ajourné de M. Raymond Barre, un tour d'horizon sur les perspectives du conflit israélo-arabe et du problème palestinien, sur les problèmes énergétiques, les relations monétaires internationales et le dialogue Nord-Sud.

Il est possible que les responsables saoudiens s'informent auprès de la délégation française des économies d'énergie réalisées en France et réclamées à tous les pays industrialisés par les dirigeants saoudiens. L'Arabie Saoudite, premier pays fournisseur de pétrole de la France, a signé en décembre 1979 avec Paris, un contrat assurant, chaque année, pendant trois ans, 13 millions de tonnes de pétrole à la SOFRACOP, société commune d'Elf et de la C.F.P. C'était le second renouvellement de ce contrat. En revanche, Ryad avait refusé de vendre à la France 2 millions de tonnes de pétrole supplémentaire pour 1979, parce que les autorités françaises avaient rendu cette négociation publique avant la signature du contrat.

En 1979, la France a importé, au total, plus de 40 millions de tonnes de pétrole saoudien par le canal de la SOFRACOP et par les circuits d'approvisionnements internationaux. Les exportations françaises en 1979 n'ont représenté que 4,7 milliards de francs, alors que ses importations se sont élevées à 24,3 milliards de francs. Un important programme de coopération en matière d'armements est en cours de réalisation (fourniture, notamment, de blindés AMX-30 et AMX-10 et de systèmes d'armes antiaériennes).

Le président de la République s'était rendu en visite officielle en Arabie Saoudite, du 22 au 25 janvier 1977. Le roi Khaled était venu en visite officielle en France, du 29 au 31 mai 1978.



La « zone neutre » portée sur cette carte entre l'Irak et l'Arabie saoudite est un territoire administré conjointement par les deux pays.

M. Khalil à Paris

De son côté, le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, arrivé vendredi matin à Paris, pour une visite privée, a été reçu le soir même par le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

Avant de quitter Paris lundi matin pour Le Caire, M. Khalil *s'entretiendra également* avec M. Raymond Barre. M. Khalil vient de La Haye où il a participé aux négociations sur l'autonomie palestinienne.

Liban

Refusant de les voir remplacées par l'armée libanaise

Damas hésite toujours à retirer ses troupes de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Le mois de février s'est écoulé sans que les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion (FAD) se soient retirées de Beyrouth. Leur repli était annoncé pour cette date. Plus exactement, d'ajournement en apournement, les autorités de Damas avaient fini par laisser entendre qu'elles ne retireraient pas leurs troupes de la capitale libanaise avant la fin de février, sans pour autant, s'engager à le faire, à cette échéance. Au demeurant, la Syrie n'a jamais annoncé, officiellement, ce repli pour ne pas avoir à en fixer, de façon précise, les modalités.

Confronté à ce problème, le gouvernement de Beyrouth, à la surprise et à la colère de celui de Damas, a décidé de remplacer les troupes syriennes, là où elles se retireraient, par l'armée libanaise, s'appuyant pour ce faire sur un courant populaire largement favorable à cette attitude, y compris dans le secteur ouest (islamo-progressiste et palestinien) de la ville. Mais des visites à Damas des chefs du Mouvement national et de certains leaders musulmans, ont atténué les effets de cette quasi-unanimité et les troupes syriennes, ne s'étant pas retirées, n'ont pas eu à être remplacées. De plus, une situation très trouble a fait constater, à toutes les parties, à quel point le Liban demeure une poudrière.

En effet, si février s'est écoulé sans repli syrien et sans bataille rangée, il n'en a pas moins été marqué par de graves événements qui ont dû faire au total presque cent morts et dont les plus marquants, politiquement, ont été : des affrontements durant une semaine, au nord, entre les Syriens, leurs alliés zghortiotes et les milices chrétiennes, l'attentat de Beyrouth-Est, qui a coûté la vie à la fille de M. Bechir Gemayel, chef militaire des forces libanaises (chrétiennes) ; l'attaque d'une caserne de l'armée à Beyrouth-Ouest par des Palestiniens appartenant à une fraction prosyrienne du Fath.

Ayant donc, sans l'avoir voulu, pris le gouvernement syrien au piège en décidant d'avoir recours à l'armée nationale, le gouvernement libanais se trouve obligé, vu le rapport des forces et les moyens dont dispose Damas au Liban, de trouver lui-même une solution à l'impasse dans laquelle s'est fourvoyé son partenaire. C'est la raison pour laquelle le président de la République, M. Sarkis, a dû entamer, visiblement sans y croire, des consultations sur l'« *entente nationale* ».

On ne voit pas, toutefois, ce que les autorités libanaises vont pouvoir proposer à la Syrie, d'autant que celle-ci, à ce jour, n'a pas formulé d'exigences précises. Une offre d'accord bilatéral sur le stationnement de ses troupes au Liban dispensant Damas de rechercher la couverture de la Ligue arabe, faite il y a plusieurs mois, avait été repoussée à l'époque. Il est vrai qu'elle accordait des droits, mais imposait aussi des obligations.

Un élément très positif est cependant apparu au cours de la période cruciale que vit actuellement le Liban : dans son ensemble, la population a montré qu'elle ne veut ni se battre ni être l'otage d'une nouvelle guerre. Ce dont les chefs des différents partis, même les plus directement aux ordres de l'étranger, ont été contraints de tenir compte.

LUCIEN GEORGE.

● *Quatre hélicoptères antichars*, de conception française, ont été livrés jeudi 28 février à Beyrouth, à l'armée libanaise. Il s'agit de quatre hélicoptères légers Gazelle, armés de missiles antichars SS-11 et SS-12 et d'une mitrailleuse de 30 millimètres. — (*A.F.P.*)

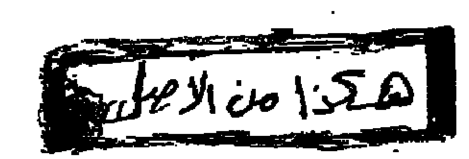
A travers le monde

Cameroun

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE camerounaise se déroulera le 5 avril prochain. Le président Amidjo, élu pour la première fois le 20 octobre 1960, sera le seul candidat. — (*Reuter.*)

Corée du Sud

● SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT OPPOSANTS au régime du général Park Chung-hee ont été réintégrés dans leurs droits civiques par le président Choi Kyu-hah, le vendredi 29 février. Parmi ces personnes figurent notamment M. Kim Dae-jung, qui avait été kidnappé au Japon par la C.I.A. sud-coréenne, l'évêque Chi Hak-soon, ainsi que l'ancien président de la République, M. Yun Po-sun. — (*A.F.P.*)





QATAR

LE PLUS INDUSTRIALISÉ DES ÉTATS DU GOLFE

Oléoduc–Gazoduc
Champ pétrolifère
Raffinerie
Aciérie
Usine d'engrais
0 kilomètres 30
Al Rouwais
Abou Dhoulouf
Al Khouair
Madinat Al Chamal
Al Zoubarah
Ras Qirtas
ILES DE HAWAR (BHAREIN)
Al Jamaliyah
Al Dhakhira
Al Khor
Ras El Naf
Ras Doukhan
Oum Salal
Doukhan
Al Rayyan
DOHA
QATAR
Oum Bab
Ras Abou Fontas
Al Wakrah
Karana
Oum Said
Al Kharrarah
Salwa
ARABIE SAOUDITE
SABKHA (lac salé)
EMIRATS ARABES UNIS

La mise en valeur de « la terre oubliée de Dieu »

par PAUL BALTA

« *NOUS sommes le doigt de l'arabité dans le Golfe* », aiment à dire les Qataris, faisant allusion à la forme de la presqu'île qui se détache de la péninsule arabique pour se dresser, tel un index pointé, face à l'Iran. Etat musulman non arabe, dans une des zones les plus sensibles du monde. A l'extrême nord du pays, à Al-Rouwais d'où part le ferry-boat quotidien pour Bahrein, on aperçoit par beau temps l'archipel tout proche, à l'ouest, et l'on devine, à l'est, la côte iranienne distante d'une centaine de kilomètres. A proximité, se dresse le fort d'Al-Zoubarah, un des hauts lieux de l'histoire du pays, puisque c'est là que la dynastie régnante des Al Thani, fondée par cheikh Mohamed et consolidée par son fils Jassem, l'a définitivement emporté au dix-neuvième siècle sur celle des Al Khalifa qui préside aux destinées de Bahrein.

L'allusion des Qataris ne se limite pas, évidemment, au seul aspect géographique. Bien qu'ils ne soient que cinquante mille sur une population totale de deux cent mille âmes, les Qataris — sunnites pratiquant le rite rigoriste des wahabites, en honneur en Arabie Saoudite — estiment appartenir au plus arabe des Emirats parce qu'il a su le mieux conserver et préserver ses traditions tout en s'ouvrant progressivement à la modernité, à l'instar du Japon dont l'exemple fascine le chef de l'Etat, cheikh Khalifa Ben Hamad Al Thani. Mais ils déplorent également d'être, en France, le plus méconnu des Etats de la région, alors qu'ils sont les plus francophiles.

La sagesse et le bon sens

Cette méconnaissance tient sans doute au fait que l'émir Khalifa, qui est monté sur le trône le 22 février 1972, moins d'un an après l'accession de Qatar à l'indépendance, s'est davantage préoccupé, pendant les premières années de son règne, d'améliorer le bien-être de la population, en assurant le développement économique du pays, que de soigner l'image de marque de ce dernier à l'étranger. La démarche ne manquait ni de sagesse ni de bon sens. Des responsables de la génération de l'émir — il est né en 1930, — et même de plus jeunes, racontent volontiers comment, enfants, ils ont connu le dénuement, sinon la misère, qui était le lot de la majorité. « *Je veux que mon peuple mange à sa faim* », répète l'émir, qui gère son petit pays comme un père veille sur sa famille.

D'une superficie de 11 000 kilomètres carrés, selon les chiffres officiels, — et non de 22 000 comme cela a été souvent indiqué, — la péninsule était si aride et si inhospitalière que les Arabes l'avaient surnommée « *la terre oubliée de Dieu* ». Jusqu'à la découverte du pétrole en 1940 et sa mise en exploitation neuf ans plus tard, les ressources se limitaient à peu de chose : la pêche, pratiquée par quelques villages que baigne une mer bleu turquoise, et la culture des dattes assurée dans de maigres oasis dont le vert soutenu tranchait sur le sable d'or ou blanc du désert.

Un superbe musée

Evoquant en 1974 le programme industriel et agricole qu'il venait de lancer, l'émir disait volontiers à ses visiteurs : « *Si vous revenez dans cinq ans vous verrez la différence.* » Aujourd'hui, il les interroge avec curiosité : « *Notre pays correspond-il à l'image que vous vous en faisiez ?* » Ce qui est certain, c'est que le contraste est frappant. Doha, la capitale, s'est considérablement étendue, mais elle l'a fait avec bon goût, conformément à des plans d'urbanisme et d'architecture qui ne manquent pas d'originalité. S'étalant en demi-cercle autour du port, elle s'est dotée de beaux immeubles modernes — en évitant toutefois les gratte-ciel — ou de bâtiments qui mêlent harmonieusement le style traditionnel et les audaces contemporaines, comme le superbe Musée national, devenu un des lieux de promenade les plus prisés de la population.

D'excellentes autoroutes conduisent aussi bien aux plages entourant la presqu'île qu'aux zones industrielles surgies dans le Sud, là où, il y a un lustre, le sable s'étendait à perte de vue. Raffinerie, aciérie, unités de gaz naturel, usines de dessalement de l'eau de mer fonctionnent correctement et donnent apparemment satisfaction à leurs dirigeants qataris, palestiniens, égyptiens, français ou japonais. Le visiteur ne peut qu'enregistrer les chiffres qui lui sont fournis, mais une constatation s'impose à l'évidence : la propreté des lieux, le bon entretien du matériel et la discipline du personnel.

Des arbres achetés en France

Al-Khor et Al-Wakrah, anciens villages de pêcheurs, sont devenus de vraies villes et des ports où règne une intense activité. Un des spectacles les plus rafraîchissants dans cette région où l'hiver est tiède et l'été torride et humide est celui des fermes expérimentales du Nord, dont les champs ont une couleur d'un vert si lumineux qu'il paraît artificiel. A proximité des oasis ou au milieu du désert, des arbres, achetés en France et plantés il y a cinq ans, forment déjà de petits bois. Le long des autoroutes, des carrés d'essences diverses, plantées plus récemment et entourées de grillages pour les protéger contre les chèvres, luttent avec succès pour leur survie. L'objectif est de relier un jour tous ces carrés les uns aux autres pour en faire un début de forêt, dans l'espoir que toute cette végétation contribuera à modifier le climat.

Si le pari industriel de Qatar est le plus avancé de la région, le projet agricole apparaît comme un des plus audacieux. Malgré son prix de revient, l'émir tient beaucoup à ce dernier et c'est un de ses sujets de conversation favoris. S'il veut faire verdir la presqu'île, ce n'est pas seulement pour nourrir ses habitants — encore que les fermes fournissent 70 % des légumes et 40 % des fruits consommés, — mais « *pour les rendre heureux* » dans un environnement immémorialement hostile

(Lire la suite page 10.)

Pétrole : 5 milliards de dollars pour 50 000 Qataris

par BRUNO DETHOMAS

SI les Qataris sont parmi les peuples du monde les plus riches en produit national brut par habitant, ils le doivent plus à leur faible nombre — 50 000 citoyens sur une population de 200 000 personnes — qu'à l'importance de leur richesse pétrolière. En 1979, la production moyenne a été de l'ordre de 500 000 barils par jour — soit 25 millions de tonnes par an, — ce qui fait de ce petit Etat qui a préféré l'indépendance à l'union avec les autres Emirats du Golfe, l'un des plus petits producteurs de l'OPEP.

Depuis 1940, date de la découverte du gisement de Doukhan, à l'ouest de la péninsule, les réserves pétrolières de Qatar ne se sont guère accrues. La découverte « off shore » des champs d'Idd-El-Chargi en 1960, de Maydam-Mahzam en 1963 et de Boul-Hanin en 1965 a porté les réserves prouvées à environ 400 millions de tonnes en 1979, soit moins que la production annuelle de l'Arabie Saoudite voisine. Aussi les autorités ont-elles relancé l'exploration tant à terre qu'en mer.

Deux contrats ont été signés dans ce but avec des sociétés étrangères (Wintershall et Holkar). De plus, une étude sismique marine a été réalisée par la Shell à la fin de 1975, et un programme d'exploration sismique de 7 millions de dollars a été lancé par les responsables pétroliers du pays en 1977. Enfin, une étude des quatre champs actuellement en production est en train d'être réalisée par des entreprises américaines.

Le secrétariat de l'OPEP, dans son bulletin sur le petit Emirat, estime donc que le chiffre de 400 millions de tonnes est « *largement sous-estimé* » et qu'il devrait être prochainement réévalué.

La nationalisation des compagnies étrangères

Il y a pourtant peu de chances que Qatar devienne un producteur majeur de brut, mais les autorités espèrent faire durer l'ère du pétrole, qui — en l'absence de nouvelles découvertes importantes — risque d'avoir une durée inférieure à trente ans. Or le champ de Doukhan, qui produit actuellement la moitié du brut de Qatar à partir de soixante-dix puits, a été mis en exploitation en 1949, il y a plus de trente ans.

Ces données de base ont déterminé la politique pétrolière de l'Emirat depuis plusieurs années : il s'agit, puisque l'« or noir » est la principale source de revenus du pays, de prendre le contrôle total de l'industrie pétrolière, de lui donner la plus grande priorité, d'allonger autant que faire se peut la durée de vie des gisements et de diversifier l'économie.

La nationalisation du pétrole a donc été l'un des objectifs prioritaires de Qatar dans les années 70. En 1972 a été créée la Qatar National Petroleum Company (Q.N.P.C.), qui a pris une participation de 25 % dans les intérêts des compagnies étrangères opérant dans le pays (dont Shell, la C.F.P., B.P. et Mobil). En février 1974, le gouvernement a accru cette participation à 60 %, avant de prendre l'entier contrôle de ses richesses en décembre 1974 (alors, par exemple, que deux de ses voisins, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, sont encore en participation avec les sociétés étrangères). La Qatar General Petroleum Corporation (Q.G.P.C.), qui a succédé en 1974 à la Q.N.P.C., a donc désormais la haute main sur la politique pétrolière.

(Lire la suite page 12.)

L'ETAT du Qatar est situé sur une péninsule qui se découpe à peu près à mi-chemin de la côte occidentale du golfe Persique. Au sud : l'Arabie Saoudite ; au sud-est : les Emirats arabes unis ; à l'ouest : l'archipel de Bahrein. Plusieurs îles entourent la péninsule : les plus importantes sont Hawar (également revendiquée par Bahrein), Halul, Jinan, Sharouh, Al-Ashat, Al-Safliya, Al-Aliya, Al-Bashiriya et Ras-Rakan. La capitale, Doha, bâtie au nord de la mer, se trouve au milieu de la côte orientale. Centre administratif et financier de Qatar, c'est également un port de pêche actif.

SUPERFICIE :

11 347 kilomètres carrés, y compris les îles.

CLIMAT :

Très humide toute l'année ; étés souvent torrides, hivers très doux. Précipitations annuelles : 50 à 70 millimètres.

POPULATION :

200 000 habitants dont le quart de nationaux. La majorité vit à Doha. Iraniens, Pakistanais et Bengalis sont les plus nombreux : 100 000 personnes dont 40 000 Iraniens. Viennent ensuite les Palestiniens (20 000) et presque autant d'Egyptiens, les Syriens et les Libanais. Les Français sont très peu nombreux : quelques centaines. L'arabe est évidemment la langue officielle. Les nationaux sont musulmans wahabites comme les Saoudiens.

REGIME POLITIQUE :

Qatar a accédé à l'indépendance le 3 septembre 1971. Il fait partie des Nations unies et de la Ligue arabe. La famille al-Thani, d'où est issu l'émir actuel Cheikh Khalifa ben Hamad al-Thani, qui règne depuis le 22 février 1972, est implantée à Qatar depuis le dix-huitième siècle. Un décret publié le 31 mai 1977 a fait de l'un des fils de l'émir, Cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani, l'héritier présomptif et le ministre de la défense du pays. Le système de gouvernement est fondé sur le principe de la *choura* (concertation) islamique. Le conseil des ministres, la plus haute instance exécutive de l'Etat, soumet les projets législatifs aux débats du conseil consultatif avant leur promulgation par le chef de l'Etat. Cet organe consultatif est une sorte de « conseil des sages » qui regroupe trente membres.

SOURCES D'ENERGIE :

1) Le pétrole, exploité depuis 1949. Vingt-cinq millions de tonnes produits en 1979. Une troisième raffinerie est en cours de construction : elle permettra de traiter 50 000 barils par jour pour couvrir les besoins locaux en constante augmentation.

2) Le gaz naturel. Les réserves, estimées à 70 trillions de pieds cubiques, sont parmi les dix plus importantes au monde. La production doit démarrer cette année. Par ailleurs, un accord a été conclu pour la construction d'une usine de gaz liquéfié ; coût prévu : 3 000 millions de dollars.

INDUSTRIE :

Qatar cherche à diversifier ses activités. Un complexe fer/acier (400 000 tonnes par an) a été inauguré à Oum-Saïd en 1978 ; c'est le troisième en importance du Proche-Orient. Un complexe pétrochimique (projet conjoint franco-qatari) comportant une usine en France (entrée en service en 1979) et une à Qatar (entrée en service en 1980). Production prévue à Qatar : 280 000 tonnes d'éthylène et 140 000 tonnes de polythylène. Ciment : une usine implantée à Oum-Bab en 1969 puis agrandie : 330 000 tonnes par an.

MONNAIE :

Le ryal vaut 1,15 F.

EDUCATION :

Quarante mille écolier(e)s et lycéen(ne)s, de l'école primaire à la fin du secondaire pour 1979. L'université, fondée en 1977, accueille actuellement mille deux cent dix étudiant(e)s. Un plan spécial pour la formation et l'alphabétisation des adultes a été lancé il y a quelques années.

SANTE ET SERVICES SOCIAUX :

Les soins médicaux sont gratuits pour tous. De nombreux dispensaires sont répartis à travers la péninsule. Doha compte cinq grands hôpital ; deux autres fonctionnent à Madinat-Al-Chamal et Al-Khor. Un centre pour les enfants handicapés physiques ou mentaux a été créé. Le gouvernement alloue des pensions mensuelles aux personnes âgées, aux veuves et aux orphelins. Des prêts sans intérêt sont consentis pour l'accession à la propriété : plus de cinq mille maisons ont été ainsi construites.

AGRICULTURE, PECHE :

Sur 28 000 hectares cultivables, 7 000 le sont effectivement. Le gouvernement a donc mis l'accent sur le développement de l'agriculture : un centre expérimental, des usines d'engrais et des fermes-pilote ont vu le jour. Mille cinq cents puits artésiens ont été creusés. A Oum-Qarn, trois cent cinquante têtes de bétail donnent plus de 1 000 tonnes de lait par an ; un million de poulets est produit et on y obtient dix millions d'œufs, soit la couverture de 30 % de la consommation locale. Ovins en progression. Impulsion nouvelle donnée à la pêche avec la société nationale. Dix tonnes de crevettes congelées par jour. La quasi-totalité de la production est consommée localement.

L'entente cordiale entre Paris et Doha

DE tous les émirats du Golfe, Qatar est à la fois le plus francophile et celui avec lequel la coopération bilatérale est la plus active. Ce résultat est d'autant plus appréciable que la France était totalement inconnue dans cette chasse gardée britannique et qu'elle l'est demeurée jusqu'à ce que le général de Gaulle adopte, en 1967, sur le conflit israélo-arabe et les droits des Palestiniens, une position qui tranchait sur celle des autres capitales occidentales, où elle fit scandale à l'époque.

La percée française n'a toutefois commencé qu'après l'accession de Qatar à l'indépendance et en grande partie à l'initiative de Cheik Khalifa Ben Hamad ses distances à l'égard de Londes distances à l'égard de Londres et diversifier les relations de son pays. Les relations diplomatiques entre Paris et Doha furent d'ailleurs nouées quelques jours seulement avant que l'émir, alors premier ministre et prince héritier, accède au pouvoir le 22 février 1972.

Plusieurs signes, qui ne trompent pas, illustrent le caractère solide et confiant de cette entente que l'on peut qualifier de cordiale. Depuis son voyage officiel à Paris, il y a cinq ans, l'émir prend tous les ans des vacances en France, et il a engagé un précepteur qui donne des cours de français aux membres de sa famille. Partisan, dès le début, du dialogue euro-arabe, il ne cache pas combien il apprécie les efforts déployés par Paris au sein de la Communauté européenne pour faire prévaloir ses thèses. Ce n'est pas non plus un hasard si le gouvernement qatari a demandé à la France de représenter ses intérêts au Caire à la suite de la rupture des relations diplomatiques décidée en raison de la signature des accords de Camp David par le président Sadate.

Deuxième client et quatrième fournisseur

La percée économique est également bonne, encore qu'elle aurait été meilleure si les industriels et les hommes d'affaires français se faisaient représenter plus souvent par des hommes de qualité et avaient des agents sur place au lieu d'attendre que les services commerciaux de l'ambassade leur signalent les appels d'offres. A titre d'exemple, la R.F.A., qui est le deuxième fournisseur de Qatar, n'a pas de service commercial dans sa mission diplomatique, les industriels gérant eux-mêmes leurs affaires et optant pour le contact direct, préférable en Orient aux intermédiaires. Cela étant, la France est le deuxième client de l'émirat avec 2,35 milliards de francs d'importations pétrolières, soit quatre millions de tonnes (18 % du marché qatari) et son quatrième fournisseur, derrière le Japon, la R.F.A. et la Grande-Bretagne, et avant les Etats-Unis, avec quelque 700 millions de francs contre 45 millions seulement en 1973. Cela représente environ 15 % du marché (en 1979, les exportations françaises ont progressé de 160 % par rapport à l'année précédente) alors que dans le reste de la région la France arrive loin derrière ses concurrents et ne couvre qu'environ 5 % du marché. Le déficit est, semble-t-il, compensé dans une proportion inconnue par les ventes d'armements (voir ci-contre l'article de Jacques Isnard).

Le fleuron de la coopération bilatérale concerne la pétrochimie et a donné lieu au premier investissement industriel croisé réalisé avec un pays arabe. En effet, le complexe pétrochimique de Dunkerque, Copénor (Compagnie pétrochimique du nord), doit être financé à 60 % par C.D.F.-Chimie, et à 40 % par la Q.G.P.C. (Qatar General Petroleum Corporation), tandis qu'à Qatar les deux firmes détiennent respectivement 16 et 84 % du capital destiné à l'édification du complexe Qapco.

Deux secteurs plein d'avenir : le gaz et l'énergie solaire

Les principaux contrats enlevés par des sociétés françaises depuis 1975 concernent principalement les installations électriques (360 millions de francs), le dessalement de l'eau de mer (Sidem, 250 millions), les installations portuaires (240 millions), les préfabriqués (Arcomat, 170 millions) et le téléphone (CIT-Alcatel, 25 millions). Technip, qui est associé à Qapco, s'intéresse à la raffinerie prévue à Oum Saïd, d'une capacité de 50 000 barils-jour, qui lui permettrait, s'il obtenait le contrat, de faire la liaison avec un autre projet extrêmement ambitieux, mais plus lointain, une usine de liquéfaction de gaz, dont la mise en valeur exigerait des investissements de l'ordre de 3 à 4 milliards de dollars.

Pour ce qui concerne également l'avenir, les principaux projets immédiats portent sur l'industrie légère, qui est encore à l'état embryonnaire. A la suite d'une étude confiée à la Serete, les Qataris envisagent d'implanter progressivement dix-huit industries de transformation dans les domaines de la peinture, des plastiques, des télécommunications, de l'agriculture, etc. Un des conseillers de l'émir, M. Kamal Saleh, doit effectuer cet été en France une visite d'étude et de prise de contacts en compagnie d'une dizaine d'entrepreneurs qataris.

La coopération bilatérale pourrait également se développer dans un secteur d'avenir, dans lequel la France est en pointe, celui de l'énergie solaire, qui pourrait donner lieu à la signature d'un protocole d'accord. Le domaine agricole, bien que réduit est prometteur, l'émirat souhaitant que le pays assure son autonomie alimentaire en 1982 ou, au plus tard, en 1985. Un tel objectif suppose à la fois la mise au point de nouvelles techniques agricoles, l'accroissement de l'élevage bovin et ovin Qarn, dans le Nord, mais laisse de trois cents vaches pour les fermes du sud), l'extension et l'amélioration de l'élevage de poules, qui existe déjà à Oum-Jarn, dans le Nord, mais laisse à désirer, et la construction de deux usines de dessalement de l'eau de mer, en vue de faire remonter la nappe phréatique.

C'est dans le domaine culturel que la percée a été la plus lente, en raison de l'environnement et de la tradition, l'enseignement de l'anglais étant obligatoire. Le français pourrait être introduit à titre facultatif dans certaines options du secondaire, tandis qu'une section française serait créée à l'université où cinq à six professeurs donnent déjà des cours. En outre, plusieurs notables apprennent notre langue à l'Institut français, et le plus jeune fils de l'émir fréquente l'Ecole française de Doha, qui accueille deux cent dix élèves (dont cent dix Français) de quatorze nationalités différentes. Il est évident cependant que ce sont les échanges technologiques et l'accueil de techniciens stagiaires qui favoriseront la diffusion de notre langue. En sens inverse, une mission archéologique française dirigée par le professeur Jacques Tixier (voir son article page 7) contribue à mettre au jour le passé ancien et récent du jeune Etat.

La sécurité dans le Golfe et le problème palestinien

Les relations économiques et culturelles seront naturellement évoquées au cours de la visite de M. Giscard d'Estaing, mais ce sont les sujets politiques, concernant en particulier les grandes questions internationales, qui seront au centre des entretiens. Le thème que les Qataris aborderont en priorité est celui de la sécurité dans le Golfe liée à la solution du problème palestinien. Bien qu'ils évitent de le dire publiquement, ils n'ont pas compris pourquoi M. Yasser Arafat n'a pas été reçu à Paris, alors que cela paraissait pratiquement acquis.

Ils espèrent, apparemment, que le chef de l'Etat les éclairera sur ses intentions et qu'il les rassurera sur ses projets. En effet, expliquent les Qataris, la France, qui a ouvert la voie au dialogue arabo-européen en adoptant des positions jugées courageuses à l'époque, tant sur le conflit israélo-arabe que sur l'avenir des Palestiniens, ne peut logiquement demeurer aujourd'hui en retrait et se laisser distancer par d'autres capitales européennes.

« Les Arabes, nous a dit M. Issa-Al-Kawari, ministre de l'information, *ont consenti d'énormes concessions à Israël. Ils ont réduit leurs exigences au minimum. Les dirigeants ne peuvent descendre en dessous du seuil actuel sous peine d'être désavoués, voire renversés par leurs peuples. Les Arabes ont implicitement reconnu Israël, or le gouvernement israélien n'a même pas consenti les gestes nécessaires qui auraient permis à cette reconnaissance d'être formalisée.* »

Extrêmement déçu par l'attitude des Etats-Unis, Qatar, tout comme les autres Etats du Golfe, a réagi très négativement aux dernières déclarations du président Carter, refusant la création d'un Etat palestinien et tout dialogue avec l'O.L.P. « *Si les Etats-Unis sont embarrassés à l'égard du conflit israélo-arabe parce que, pour eux, c'est un problème de politique intérieure en raison du vote de l'électorat juif, pourquoi l'Europe, dont les intérêts sont considérables dans la région, ne prend-elle pas une initiative qui pourrait aider le président américain à résister aux pressions internes et, en tout état de cause, contribuerait à résoudre un problème qui menace la stabilité dans la région et la paix du monde ?* », se demandent les Qataris. C'est d'ailleurs une question qu'ils ne manqueront pas de poser, sous une forme ou sous une autre, à leur hôte.

Les rapports entre pays industrialisés et en voie de développement ou, en d'autres termes, le dialogue Nord-Sud, dont on juge les résultats dérisoires et consternants, seront également soulevés par Doha, dans la mesure où les Qataris estiment que trop d'échecs successifs seront dangereux pour l'avenir même de l'humanité. L'idée du « trilogue » a été accueillie avec sympathie mais scepticisme, du moins dans la phase actuelle. Les Qataris craignent, comme beaucoup d'autres capitales arabes, qu'un tel projet, loin de permettre de surmonter les obstacles qui se dressent actuellement sur la voie des dialogues euro-arabe, arabo-africain et euro-africain, ne soit finalement qu'une fuite en avant. C'est dans la mesure où ces trois dialogues auront progressé chacun dans leur secteur que le « trilogue » pourra leur servir de couronnement et être fructueux, estiment-ils. — P. B.

Les grandes étapes de la coopération

1972

15 JANVIER : établissement des relations diplomatiques.

JUILLET : premier de tous les émirats, Qatar nomme un ambassadeur résident à Paris.

1974

19 FEVRIER : le premier ambassadeur de France, M. Bernard Lopinot, présente ses lettres de créance.

15 et 16 DECEMBRE : M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, en visite officielle, signe un accord de coopération économique et financier.

1975

27 et 28 OCTOBRE : l'émir, Cheikh Khalifa Ben Hamad Al-Thani, est l'hôte de M. Giscard d'Estaing.

1977

22 OCTOBRE : M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en visite officielle, signe un accord de coopération culturelle, scientifique et technique.

1979

10 AVRIL : première réunion à Doha de la commission mixte culturelle franco-qatarie.

14 ET 15 MAI : Cheikh Abdel Aziz, ministre des finances et du pétrole, inaugure avec M. Giraud, ministre de l'industrie, le complexe pétrochimique de Dunkerque (COPENOR), exemple unique d'investissement industriel croisé avec un pays arabe. Entretiens avec les présidents de la C.F.P. et de Technip.

6 OCTOBRE : réunion à Doha de la première commission mixte économique. La France est le deuxième client et le quatrième fournisseur de Qatar. Entre 1973 et 1979, ses exportations sont passées de 45 à 700 millions de francs.

1980

4 ET 5 MARS : visite de M. Giscard d'Estaing à Doha.

Des marchés d'armements ravis par la France aux Britanniques

APRES avoir acheté à la France, à la fin de l'année dernière, six avions biréacteurs Alpha-Jet pour l'entraînement supersonique de ses pilotes et pour des missions d'attaque au sol, Qatar est en négociations avancées pour l'acquisition éventuelle d'une trentaine d'intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1 conçus par Dassault-Breguet et la SNECMA, en coopération avec des entreprises ouest-allemandes.

Si un tel contrat était conclu, ce serait la première fois que les forces de Qatar disposeraient d'un avion de combat aussi moderne. Encadrée par des conseillers britanniques, l'armée de l'air de Qatar met actuellement en œuvre moins d'une demi-douzaine d'appareils à réaction anciens, originaires du Royaume-Uni. Il s'agit d'avions de chasse Hunter.

En enlevant le marché des avions d'entraînement à des concurrents britanniques, pourtant bien introduits dans le pays, les industriels français escomptent obtenir la clientèle de Qatar aussi pour les appareils de combat. Mais ce marché, important, requiert des Français la prise en charge de la formation et de la « maintenance » d'une grande partie de l'armée de l'air du pays limitée à moins d'un millier d'hommes.

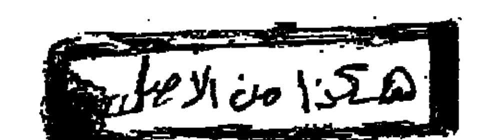
Cet Emirat du golfe Persique a déjà acquis en France des hélicoptères légers Gazelle — pour sa police — et des tourelles de 90 millimètres ainsi que des équipements infrarouges, pour le tir de nuit, qui sont montés sur un char, le Cascavel, de conception brésilienne. Ce blindé est comparable à une automitrailleuse légère.

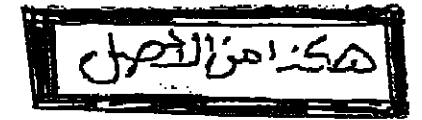
Qatar avait formé le projet, avec d'autres Etats du Proche-Orient, d'édifier une industrie militaire arabe (l'A.O.I., Arab Organization for Industrialization) qui devait produire sur place, avec l'aide de la France, des avions Alpha-Jet dans un premier temps et, ultérieurement, la dernière version du Mirage-2000. Financé partiellement par Qatar au bénéfice du Caire, ce projet a été abandonné depuis la normalisation des rapports entre l'Egypte et Israël.

Il semble, aujourd'hui, qu'un nouveau projet ait retenu l'attention des anciens bailleurs de fonds de l'Egypte, dont celle de Qatar précisément.

Plusieurs Emirats du golfe Persique, et selon toute vraisemblance l'Irak, se proposent de réclamer à la France son assistance technique, industrielle et militaire pour la création d'un réseau commun de défense anti-aérienne avec l'édification d'une industrie locale des armements capable de produire des avions de combat et des missiles sol-air Crotale.

JACQUES ISNARD.





LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DÉCOUVRE LE PREMIER HOMME DE LA RÉGION

A la suite d'un accord entre le ministère de l'information de Qatar et le C.N.R.S. en France, la première mission archéologique française dans ce pays fut mise sur pied en octobre 1975 par Jacques Tixier, maître de recherche au C.N.R.S. Depuis novembre 1976, quatre missions de trois mois chacune ont eu lieu sur le terrain. Elles sont financées conjointement par le ministère de l'information — direction des antiquités et du tourisme — de Qatar, par le C.N.R.S. et le ministère des affaires étrangères en France.

L'originalité de ces missions est marquée essentiellement par une pluridisciplinarité : l'étude des vestiges du passé tout entier d'un pays, aussi petit soit-il, nécessite, en effet, des archéologues spécialisés pour les périodes d'occupation humaine aussi variées que la préhistoire ou l'Islam avec toutes les possibilités intermédiaires. Mais c'est, plus encore, la présence et la collaboration sur le terrain même de scientifiques (géologues, ichtyologues, malacologues...), étudiant l'environnement actuel et ancien, qui a non seulement apporté des résultats précis, mais a aussi ouvert des voies nouvelles d'interprétation des énigmes que posent toujours les vestiges archéologiques.

Deux questions essentielles : pourquoi le choix d'investigation dans cette partie du monde et quels sont les résultats acquis à ce jour ?

Avant que le pétrole n'y jaillisse, seuls quelques aventuriers osaient se risquer sur les rives de ce golfe, attirés par les légendaires pêcheurs de perles. Le célèbre journaliste Albert Londres tenta, lui aussi, ce voyage en 1930 ; mais les archéologues n'ont exploré ces régions qu'avec l'exploitation du pétrole, après 1947. Il faut donc rappeler la première mission archéologique danoise (1958-1964) de grande ampleur à travers l'Arabie et les rives du Golfe, qui rechercha surtout les vestiges des grandes cités disparues, négligeant souvent la préhistoire et décidant un peu hâtivement de la pauvreté du passé qatari.

Par contre, les prospections acharnées du Danois H. Kapel pendant plusieurs hivers ont fait paradoxalement du Qatar le pays le plus riche en sites préhistoriques, mais uniquement de surface, de tout l'est de la péninsule arabique, du Koweït à Abou-Dhabi.

Les résultats acquis en remontant le temps sont, pour la préhistoire, la découverte de sites enterrés, fait assez rare en région désertique, mais de toute première importance pour placer une occupation dans son cadre géologique et chronologique.

Ces sites ont pu être datés par la méthode du radiocarbone à 6290, 6590, 6420 ans B.P. rajeunissant considérablement une industrie jusque-là trouvée en surface (Moustérien à « bifaces »). Ils ont livré, d'une part, la première sépulture préhistorique du Golfe, sépulture en fosse avec un sujet incinéré qui fut reconstitué à l'université de Paris-VI et, d'autre part, de la poterie appartenant à une grande civilisation occupant le sud de la Mésopotamie, la civilisation d'Obeid (cinquième millénaire). La présence de cette poterie caractéristique à un millier de kilomètres de son centre d'expansion implique un commerce maritime déjà bien établi.

La nourriture des occupants des sites fouillés à Khor (50 km au nord de Doha) provenait presque uniquement de la mer. La très grande richesse en restes de poissons laisse supposer, plus que la consommation de survie d'un groupe, l'exploitation d'un petit port de pêche, peut-être pour exporter vers les lointaines cités mésopotamiennes.

L'utilisation systématique du diagnostic radiographique des pièces vertébrales permettra de présenter un bilan exhaustif des espèces pêchées par les anciens habitants.

La multitude de cairns est une des particularités évidentes de ce pays, ils sont parfois groupés par dizaines ; or, les nombreuses fouilles antérieures n'ont livré que de très rares restes humains et un matériel archéologique ne permettant pas de les dater. Deux d'entre eux ont été minutieusement fouillés la saison dernière. Dans l'une des fosses creusées sous une simple superstructure de pierre, seul le « fantôme coloré » d'un corps replié a pu être photographié ; il était paré de coquillages, anneau de cheville, collier... et portait une offrande près de la tête ; aucun os ne s'est conservé, et c'est un fin décapage qui a permis d'accéder au volume de cette étonnante empreinte humaine.



Ce crâne, le plus ancien du Golfe (cinquième millénaire), découvert à Khor, est celui d'une jeune fille de vingt-cinq ans qui souffrait de malnutrition.

Dans une petite île, en face de Khor, il a été découvert la saison dernière plusieurs vastes ensembles archéologiques qui nécessiteront plusieurs campagnes de fouilles. D'ores et déjà, la découverte de deux poteries dont le col et la panse sont intacts atteste la présence de la culture de Dilmoun (Barbar) à Qatar (2300-1800 ans av. J.-C. environ).

Les fouilles islamiques comblent les lacunes des textes qui ne révèlent pas l'occupation de ces contrées aux tout premiers temps de l'Islam : l'important site de Mourouab, non loin de la côte est, s'étend sur plus de 2 kilomètres. Il consiste en un ensemble architectural homogène : fort, village ou ville, cimetière... Si l'historique de la construction des deux forteresses n'est pas encore éclairci, leur plan est caractéristique du début de la période abbasside (vers 850). Mais, plus encore, les découvertes, ces dernières semaines, de tessons à glaçure bleu-gris à décor bleu de cobalt ou pourpre, de vases de stéatite, précisent la précocité de cet ensemble en le rapprochant des sites abbassides connus tels : Suse (Iran), Samarra (Iraq) et Raqqa (Syrie).

Devant la modernisation rapide et les nombreux aménagements du territoire qatari à l'aide d'engins lourds, un enregistrement des monuments islamiques — mosquées, tours à vent — est effectué chaque saison.

Et comme l'archéologie n'est jamais terminée, un volet ethnographique ayant trait aux structures d'habitats a permis le relevé de vestiges laissés au sol par les anciens Bédouins nomades, en voie de sédentarisation.

JACQUES TIXIER,
maître de recherche au C.N.R.S.

La lutte de la dynastie Al-Thani contre les convoitises extérieures

LA nomenclature des dynasties des pays du Golfe constitue des fleuves aux méandres d'autant plus difficiles à suivre pour les Français que ces derniers sont peu familiers de noms jugés compliqués et de filiations qui le paraissent tout autant. Pas de rois « numérotés » à l'occidentale, d'une mémorisation relativement facile même si le Louis quinzième du nom n'est pas nécessairement le fils du quatorzième, mais des émirs « ibn » ou « bin » (fils de) qui semblent rallonger leurs noms à plaisir. Pourtant plusieurs dynasties de vieille souche sont implantées dans le Golfe : les Al-Nahaya à Abou-Dhabi, les Al-Salah à Koweït, les Al-Khalifa à Bahrein, sont au pouvoir depuis plus de deux cents ans. Mais ces familles régnant sur des contrées d'accès difficile n'étaient connues que de spécialistes, de diplomates, de négociants ou d'explorateurs. Le développement des moyens de transport, la recherche puis la découverte et l'exploitation du pétrole et la mise en valeur de cette région ont certes entraîné un afflux d'étrangers, mais de peu de Français. Devenus indépendants, les Emirats du Golfe sont restés dans la mouvance des Britanniques, qui s'étaient employés — avec succès — dès le tout début du dix-neuvième siècle, à contrer le commerce français dans cette partie du monde.

Il fallut d'ailleurs attendre 1972 pour qu'un membre du gouvernement se rendît en visite officielle dans les Emirats : en avril, M. de Lipkowski séjourna successivement à Koweït, à Bahrein, à Qatar et à Abou-Dhabi. Les échanges progressant, les dirigeants de la région devinrent mieux connus de nos compatriotes. Et si la monarchie qui préside aux destinées de Qatar, la famille Al-Thani, semble un peu moins ancienne que ses voisines, parce qu'on connaît moins bien son arbre généalogique, elle n'en est pas moins installée dans la péninsule depuis plus d'un siècle.

Les Al-Thani, qui faisaient partie de la tribu des Beni Temim, quittèrent l'oasis d'Ibrin, en Arabie, pour se fixer à Doat-Al-Beida, la Doha d'aujourd'hui, qui resta pendant des décennies un village de pêcheurs. La souveraineté des Al-Thani à ses débuts est mal connue : terre ingrate que les nomades eux-mêmes appréhendaient et où la population dispersée tirait l'essentiel de ses ressources de l'exploitation de la mer et de la pêche des huîtres perlières (1), Qatar n'offrait pas de grandes possibilités à ses dirigeants. Il n'en était pas moins l'objet des convoitises régionales.

Un Calvin musulman

Longtemps, les cheikhs de Bahrein furent les suzerains des Al-Thani. Celui qui est considéré comme le véritable fondateur de la dynastie — cheikh Mohamed Al-Thani — mettra avec son fils Jassem des années à s'en affranchir. En 1851, rejetant l'autorité de l'émir bahreini, Mohamed fait acte d'allégeance à celui d'Arabie. Raison religieuse à cette volonté de changement ? Peut-être. Contrairement aux Bahreinis, les Qataris étaient d'obédience wahabite, comme les habitants d'Arabie, d'où ils étaient venus.

C'est le réformateur puritain, Mohamed Ibn Abdel Wahab, un Calvin musulman pourrait-on dire pour faire image, qui en appela, au milieu du XVIIIe siècle, à un retour à une interprétation littérale du Coran ainsi qu'à la simplicité des débuts de l'islam et à des mœurs plus austères, sans pour autant rejeter le progrès matériel ou technique. Son influence est toujours vivace en Arabie Saoudite, qui se réclame de ses préceptes et de son enseignement.

Ce rapprochement avec l'émir d'Arabie ne mettait pas fin, pour autant, aux problèmes de Qatar avec ses voisins : les Al-Thani ne purent éviter, en 1867, une violente attaque conjuguée des émirs de Bahrein et d'Abou-Dhabi, qui s'acheva par la mise à sac de Doha. Un an plus tard, les Qataris prenaient leur revanche, mais ces rivalités locales ennuyaient les Anglais, qui voulaient la paix sur « leur » route des Indes. Ils imposèrent aux Al-Thani des « accords » (1868-1869), qui les rendaient, en fait, arbitres du jeu. Arbitrage difficile au demeurant : au début des années 1870, c'est l'empire ottoman qui se réveille et qui voudrait voir Qatar entrer dans sa mouvance. Jassem Al-Thani et son vieux père sont divisés sur la question ; celui-ci reste sur ses positions tandis que celui-là accepte de hisser les couleurs ottomanes sur Doha. Manœuvre pour tenter de faire échec aux Anglais ? Le père mort, Jassem s'occupe de consolider ses positions intérieures jusqu'à son décès, survenu en 1908. Après la première guerre mondiale, qui voit la défaite et le démantèlement de l'Empire ottoman, Londres a les mains libres dans la région. La Grande-Bretagne signe donc avec son successeur, Abdallah, un nouvel accord de « consultation » qui remet en fait Qatar, comme les autres émirats de la région, « aux bons soins » de sa protectrice : le cheikh ne fera rien — surtout pas accorder des concessions de pêche ou autre. — sans l'accord de la Grande-Bretagne, qui se charge, en contrepartie, de toutes ses relations extérieures et de la défense de l'intégrité de son territoire.

Une Constitution provisoire

Le règne d'Abdallah fut marqué par la signature d'un accord de concession avec l'Anglo-Persian Co (devenue plus tard la Qatar Petroleum Co), en 1935. La mise au point de la perle de culture par les Japonais avait sérieusement ébranlé l'économie de la Côte des Pirates, ruinant la pêche des perles. Cinq ans plus tard, du pétrole était découvert à Doukhan, mais la seconde guerre mondiale en retarda l'exploitation, et ce n'est qu'en 1949 que le champ entra en production. Quand le cheikh Abdallah mourut en 1953, Doha comptait vingt mille habitants. L'émir avait abdiqué deux ans plus tôt et ouvert, ce faisant, une grave crise dynastique qui ne sera réellement résolue que près de vingt ans plus tard avec l'accession au pouvoir de l'émir actuel, cheikh Khalifa.

Pendant cet « interrègne » de deux décennies, les cheikhs Ali et Ahmad, oncle et cousin du cheikh Khalifa, avaient en quelque sorte usurpé le trône. Ajoutons que si les revenus pétroliers n'avaient pas atteint leur niveau actuel, les ressources dégagées auraient pourtant déjà dû assurer un sort enviable aux Qataris. Mais l'émir Ahmad s'occupait, semble-t-il, davantage du sien propre que de celui de ses sujets, qui le voyaient d'ailleurs de moins en moins, l'émir passant le plus clair de son temps à la chasse au faucon ou dans ses propriétés situées à l'étranger.

Un développement méthodique du pays

Profitant de ces absences, les cheikhs, leurs fils et leurs petits-fils vivaient allégrement sur les revenus de la famille et de l'Etat confondus. Cette façon de procéder n'était pas du goût de tous les Qataris ni même de tous les membres de la famille princière : l'émir Ahmad lâcha du lest, promulgua une Constitution provisoire, confia une grande partie de ses prérogatives à son cousin, cheikh Khalifa, et repartit pour l'étranger. Il était d'ailleurs à Genève lorsqu'il proclama, en septembre 1971, l'indépendance de son pays !

Il ne fallut que quelques mois à cheikh Khalifa, fils d'Abdallah, pour récupérer son trône et prendre définitivement et réellement en mains le pouvoir, avec l'accord de la famille. Grand travailleur — contrairement à son cousin, l'émir passe, dit-on, dix heures quotidiennes à son bureau, — cheikh Khalifa entreprit méthodiquement de développer Qatar. Une seule ombre dynastique subsiste au tableau : cheikh Soheim, un des frères de l'émir, ministre en titre sinon en exercice des affaires étrangères, réclamait un poste de premier ministre qu'il n'a pas jusqu'ici obtenu. Mais, selon le principe du consensus qui gouverne les affaires qataris, ce conflit latent devrait trouver un règlement prochain. Enfin, cheikh Khalifa, qui est âgé aujourd'hui de cinquante ans, a pris soin de désigner, en 1977, son successeur. C'est un de ses fils, cheikh Ahmad ben Khalifa, également ministre de la défense et commandant en chef des forces armées. Comme beaucoup de dirigeants arabes, cheikh Khalifa est très discret sur sa vie familiale et privée. On sait seulement que depuis sa visite officielle en France, en 1975, l'émir a pris goût à Paris et qu'il y séjourne régulièrement quelques semaines par an, en visite privée.

CLAUDINE RULLEAU.

(1) Le film du réalisateur koweïtien Khalil Seddick, *Mer cruelle*, qui a obtenu de nombreux prix internationaux, montre la très dure condition des pêcheurs de perles, qui n'apparaît nullement dans le célèbre opéra-comique du même nom, de Georges Bizet.

Arabité et histoire

TRES attaché à son arabité, Qatar la manifeste de multiples façons. Certaines sont parfois inattendues, mais néanmoins instructives. Ainsi, le ministère de l'information offre-t-il aux visiteurs étrangers un agenda en anglais qui a la particularité d'indiquer les grandes dates de l'histoire arabe et musulmane. On découvre donc, ou on redécouvre, que le 5 avril est commémorée la chute de Constantinople en 1453 et le 12 la reprise de Saint-Jean-d'Acre aux Croisés en 1291 ; le 10 juin vit entrer Saladin à Jérusalem en 1187, et le 29 on célèbre la fondation du Caire en 969 par Jawhar El Siquilli ; le 27 juillet marque la conquête de l'Andalousie en 711, le 1er août celle de La Mecque par le prophète Mahomet en 629, et le 25 septembre celle de l'Inde en 1026 par Mahmoud El Gaznawi...

Qatar a accueilli à la mi-février les ministres de l'information du Golfe pour discuter des meilleurs moyens de faire connaître les pays de la région et les problèmes concernant leur sécurité. Déjà, dans le passé, le gouvernement avait proposé à ses voisins de lancer des campagnes communes — et Doha a réalisé un film qui montre ce que font les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), notamment arabes, — et, de démontrer que contrairement à une image répandue en Occident, ils ne gaspillent pas leur argent, mais l'utilisent pour assurer un développement trop longtemps entravé par la pauvreté.

Les Qataris sont également prêts à financer des initiatives susceptibles de défendre certaines causes arabes et islamiques, notamment au niveau des médias, en Occident, *« pour contrer l'image que la propagande israélienne a donné des Arabes depuis des décennies »*. De même, radios et télévisions ne cessant de mettre l'accent sur la hausse des prix des hydrocarbures, Qatar entend riposter de diverses manières pour montrer qu'au contraire, le pétrole et le gaz ont été trop longtemps sous-évalués et gaspillés par les consommateurs et que c'est grâce aux hausses décidées par les pays producteurs que les Occidentaux se sont mis enfin sérieusement à faire des recherches sur les nouvelles sources d'énergie et à songer à réaliser des économies. — C. R.

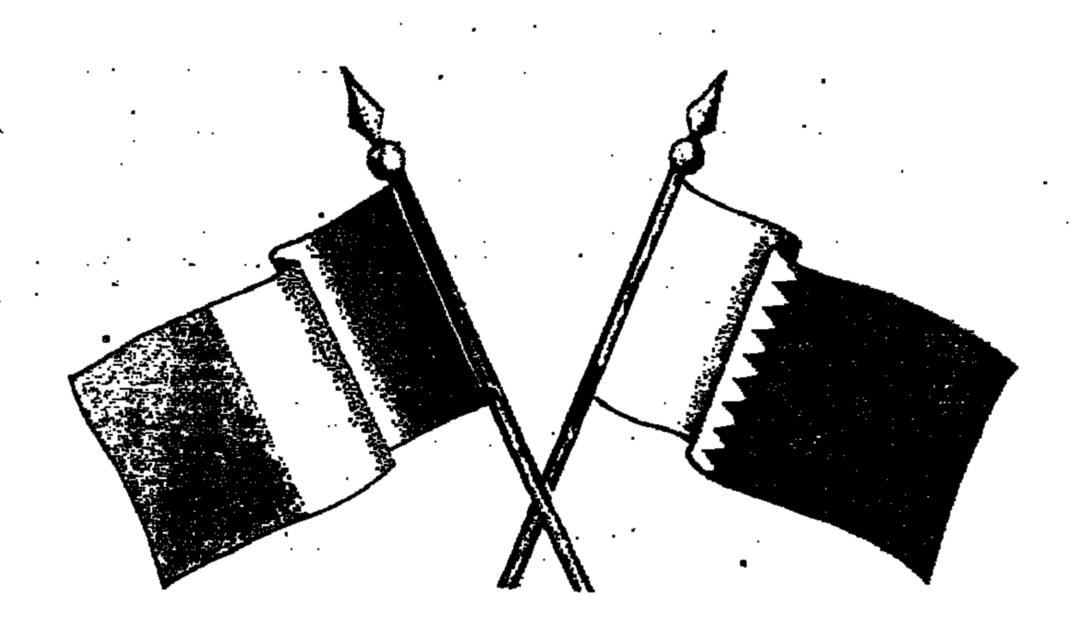
Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.



L'Etat de Qatar présente à Son Excellence le Président de la République Française et à Madame Valéry Giscard d'Estaing ses voeux de bienvenue à l'occasion de leur visite à Doha les 4 et 5 mars 1980. Cet évènement consacre les relations cordiales qui existent entre les deux pays et permettra de renforcer les liens de coopération actuels dans tous les domaines entre l'Etat de Qatar et la France

Le gouvernement et le peuple de Qatar souhaitent que la visite du Président de la République Française et de Madame Valéry Giscard d'Estaing marque une étape historique et heureuse dans leurs relations.

L'ETAT DE QATAR

Departement de Presse et Publications, Ministère de l' Information, Doha, Qatar



La visit
consacre u
unique en

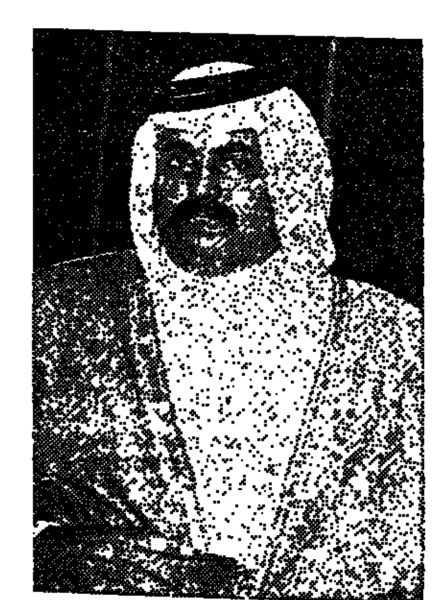
هكذا من الأصل

La visite du Président à Qatar consacre une période de coopération unique entre les deux pays

Ce 4 mars, le Président Valéry Giscard d'Estaing commence une visite de deux jours au Qatar, petit Etat producteur de pétrole situé sur une péninsule, au cœur même du Golfe Arabique.

La visite du Président français, un des premiers hommes politiques et dirigeants européens, est un grand honneur pour les Qataris et un succès personnel pour leur chef, Son Altesse l'Emir, Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani. Elle marque le sommet de plusieurs années d'étroite coopération entre les deux pays, dans de nombreux domaines.

Le Président Giscard d'Estaing rend à S.A. le Cheikh Khalifa sa visite en France de 1975. A cette occasion, Son Altesse l'Emir avait déclaré : *« Afin de renforcer la coopération internationale et de parvenir à notre auto-développement, deux facteurs garants de la paix, nous, à Qatar, avons tenu à apporter à notre pays le plus haut niveau de développement. Nous avons établi avec les pays industriels avancés, au premier rang desquels vient la France, des relations de coopération étroite ; grâce à elle, nous étendons à ces Etats les moyens de coopération que nous possédons et nous obtenons d'eux, en retour, les moyens de développement qui nous font défaut. En pratique, l'accord de coopération économique et financière conclu entre nos deux gouvernements, le 16 décembre 1974, constitue une étape positive importante pour assurer le bien public que nous recherchons tous deux. »*



S.A. le Cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, Prince héritier et ministre de la Défense.

Cette coopération positive entre un pays en voie de développement et un pays développé a revêtu un caractère unique en son genre, dont le meilleur exemple est le projet pétrochimique conjoint qatari-français.

Qatar, souhaitant faire le meilleur usage possible de ses réserves considérables de gaz naturel et des produits dérivés, a décidé de se doter d'une industrie pétrochimique, la première de la sorte à être projetée dans le Golfe. Après la hausse équitable du prix du brut survenue sur le marché en 1973, l'Etat de Qatar disposait des ressources financières nécessaires à un tel projet, mais il n'avait ni la technologie ni la main-d'œuvre qualifiée. Pour résoudre le problème le Qatar a conclu un accord avec C.D.F.-Chimie.



S.E. Cheikh Abdul Aziz bin Khalifa al-Thani, ministre des finances et du pétrole, en compagnie de M. André Giraud, ministre de l'Industrie, à l'inauguration du complexe pétrochimique COPENOR, à Dunkerque, en mai 1979.

Aux termes de cet accord deux usines pétrochimiques devaient être installées. Le Qatar possède 40 % des actions de la première, située à Dunkerque, qui est entrée en production en mai 1979. La seconde, implantée dans la ville industrielle d'Oum Saïd, est exploitée par la Qatar Petrochemical Company (QAPCO) ; en voie d'achèvement, elle commencera à fonctionner dans un proche avenir. L'usine de la QAPCO appartient pour 84 % à la Qatar General Petroleum Corporation et pour 16 % à C.D.F.-Chimie.

Une coopération où chacun trouve son avantage

La France, qui est un des principaux acheteurs de pétrole qatari, a bénéficié par cet accord d'un important investissement de l'Etat du Qatar. De son côté, le Qatar s'est assuré de l'engagement à long terme de la société française qui apportera sa compétence technologique et commerciale. Le personnel qatari reçoit une formation et acquiert de l'expérience à l'usine de Dunkerque pour préparer l'ouverture de l'usine d'Oum Saïd ; il acquiert également des connaissances commerciales précieuses. En même temps, la participation de la France au programme de développement du Qatar lui garantit des relations suivies et une position de client privilégié sur un marché pétrolier de plus en plus tendu.

Les deux Etats ont ainsi réussi à montrer une voie dans laquelle pays avancés et pays en voie de développement peuvent travailler ensemble et pour leur mutuel avantage.

Si le projet pétrochimique incarne le symbole principal des relations qatari-françaises, il ne constitue en aucune manière l'unique domaine d'intérêt commun. La France a pris, ces dernières années, une part croissante du marché des biens de valeur importés à Qatar, des parfums aux denrées alimentaires en passant par les véhicules automobiles.

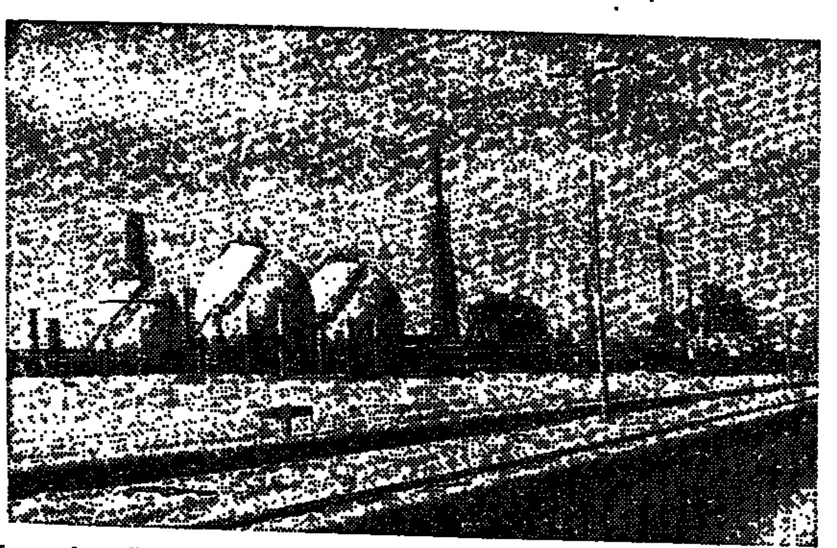
En outre, des sociétés françaises associées à des répondants qatari ont joué un rôle marquant dans les projets de développement de Qatar, en électrotechnique, en génie civil et dans de nombreux autres domaines.

La coopération économique et financière entre le Qatar et la France est également fondée sur la compréhension étroite qui s'est établie sur les plans politique, culturel et social. Lors de son séjour de 1975 en France, S.A. l'Emir a particulièrement souligné la position de Paris en faveur de la cause arabe pour l'établissement de la paix au Proche-Orient. Au cours de ces dernières années la France a joué un rôle croissant parmi les nations européennes pour tenter de trouver une solution équitable au problème palestinien, problème qui demeure au cœur de la crise proche-orientale. Et la Nation arabe, dont fait partie le Qatar, n'a pas tardé à reconnaître l'importance de la position française.



S.A. le Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, Emir de l'Etat de Qatar et le Président Valéry Giscard d'Estaing au cours de la visite de l'Emir en France en octobre 1975.

Le Qatar a chaleureusement accueilli, dans le contexte mondial, les initiatives du gouvernement français pour favoriser un dialogue positif entre les pays arabes producteurs de pétrole et les nations européennes. Persuadé que la discussion et la coopération sont les meilleures voies pour parvenir à un nouvel ordre économique international, le Qatar, ainsi que de nombreux pays en voie de développement, a été consterné par l'échec du prétendu dialogue Nord-Sud. La visite du Président Giscard d'Estaing à Qatar et aux Etats frères suscite donc à cet égard de grands espoirs.



Le complexe pétrochimique COPENOR, à Dunkerque, dans lequel le gouvernement de Qatar a une participation de 40 %.

Durant son séjour à Qatar — exemple même du pays producteur de pétrole en voie de développement — le Président français aura l'occasion de constater de visu la renaissance et les progrès qui s'y font jour. Parce qu'il produit des hydrocarbures et parce qu'il est un membre actif de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, le Qatar souffre, comme d'autres, des conceptions erronées de la presse occidentale.

Le progrès social a suivi le développement économique

En termes simplistes le Qatar a un haut niveau de revenu par habitant. Mais l'évolution du pays, qui a vu au cours de ces vingt dernières années une communauté de marins et de pêcheurs de perles se transformer en un jeune ensemble industriel, a représenté une lutte ardue, même si elle est aujourd'hui récompensée.

Au début des années 50 le Qatar n'avait pas d'école. La récession mondiale et l'invention japonaise de la perle de culture avaient entraîné, dans les années 30, un fléchissement dramatique de la pêche des perles, moyen d'existence traditionnel de la population. La découverte même du pétrole a peu fait pour améliorer la situation du pays et le niveau de vie de ses habitants aussi longtemps que l'industrie des hydrocarbures est demeurée dans une large mesure contrôlée par les sociétés étrangères.

Mais grâce à un combat résolu, qui a débuté lorsque l'actuel Emir, Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, devint ministre de l'Education — premier ministère à être créé en 1965 — la population retrouva courage et confiance et commença à prendre le contrôle de ses propres affaires. Le Qatar a été le premier Etat à renégocier les concessions accordées aux « majors ». Et lorsqu'il devint totalement indépendant de la Grande-Bretagne, le 22 septembre 1971, il avait établi, sous la direction du Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, une infrastructure qui lui permit de progresser rapidement. Un gouvernement indispensable avait été constitué, et les industries de base avaient été créées, S.A. l'Emir étant depuis longtemps convaincu que l'avenir et la sécurité du pays dépendaient de l'établissement d'une solide base économique, à la fois industrielle et agricole.

Le Qatar a investi les fruits de ses revenus pétroliers dans la construction de l'avenir. Doha est une cité moderne, pourvue de communications et d'équipements modernes. La ville industrielle d'Oum Saïd, qui utilise à plein les sources d'énergie facilement disponibles, a l'activité d'une ruche. Un système d'enseignement considérable, en progression rapide, compte cette année trente-huit mille écoliers et étudiants, du primaire à l'université ; il garantit la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, parallèlement à l'accroissement des installations industrielles.

La santé des habitants, dans ce désert jadis inhospitalier, constitue une des principales préoccupations du gouvernement. La médecine gratuite pour tous, citoyens autochtones et résidents étrangers, est depuis longtemps non pas un slogan, mais une réalité tangible. Et l'ouverture, dans un proche avenir, de l'hôpital ultra-moderne de Hamad, multipliera encore les facilités offertes. Faire fleurir le désert dans un environnement salin aride n'est pas non plus une tâche aisée, mais on y est cependant parvenu grâce à une utilisation judicieuse des ressources et à une coopération approfondie avec des experts étrangers.

Les Qataris conservent leurs traditions et leur sérénité

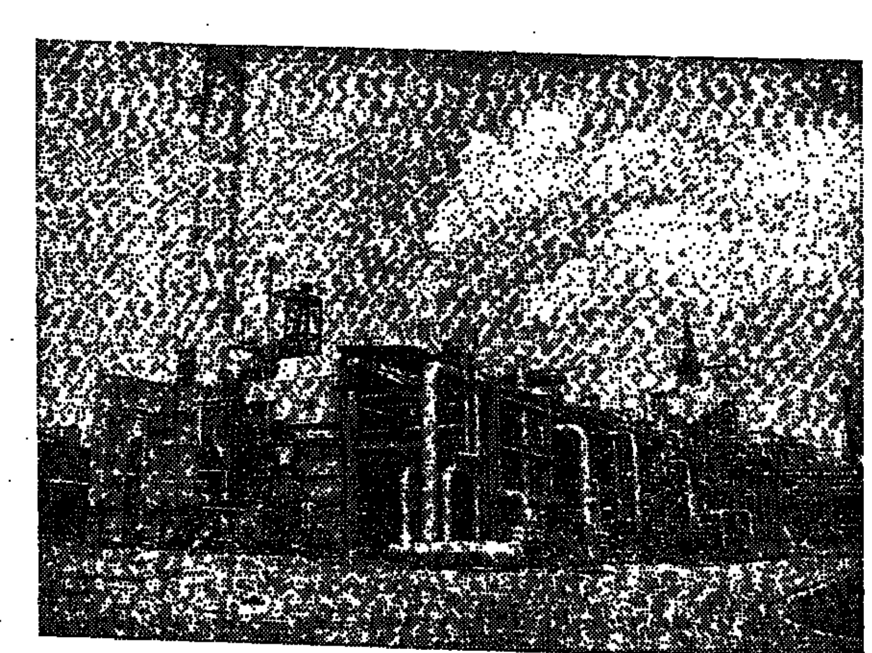
Les habitants de ce pays sont imprégnés des traditions arabes du désert et de la mer et profondément attachés à la foi islamique. La stabilité de la société a incité la population à regarder vers l'extérieur avec confiance et à accepter le défi du vingtième siècle et du monde développé. Le peuple a apporté son soutien total à l'Emir de Qatar, S.A. le Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, lorsqu'il a cherché à développer son pays avec l'aide de l'Occident, tout en maintenant les traditions qui forment le caractère national. Et cette fusion s'est opérée avec succès.

A Qatar des représentants de races différentes vivent et travaillent ensemble sur des projets qui déterminent l'avenir de cette nation fière. La petite communauté française s'accroît rapidement au rythme du renforcement de la contribution des sociétés françaises à la marche en avant de c t Etat du Golfe qui vit une transition historique et passionnante. Malgré la cadence effrénée du développement, les étrangers apprennent à goûter la sérénité intérieure de la vie dans cet Etat paisible, loin de l'affairement des cités occidentales rendues folles par la consommation.

Sous la direction de S.A. l'Emir, Cheikh Khalifa bin Hamad al-Thani, le peuple du Qatar a su apprendre de l'Occident, tout en maintenant très fermement le meilleur de ses traditions et de son héritage ; et contre la décadence occidentale, la religion islamique constitue une barrière de sécurité.

Membre actif de la communauté internationale au sein de l'OPEP, des Nations Unies et de la Ligue Arabe, le Qatar se rend parfaitement compte à quel point les pays développés et ceux en voie de développement se doivent de coopérer dans tous les domaines — et non pas seulement dans celui de l'économie — si on veut que soit renforcée la compréhension entre les nations, dans l'intérêt de la paix mondiale.

La visite du Président Giscard d'Estaing constitue une étape importante dans l'établissement de cette compréhension entre les producteurs de pétrole du Golfe et les consommateurs européens. Lorsque les dirigeants européens verront par eux-mêmes ce qui a été réalisé avec les revenus du pétrole pour donner à un peuple du monde l'espoir d'un avenir radieux, alors le dialogue entre le Golfe et l'Europe, le Nord et le Sud, les pays développés et ceux qui ne le sont pas encore, pourra véritablement commencer.



La Société Qatar Petrochemical Company QAPCO, qui sera inaugurée prochainement et dont C.D.F.-Chimie possède 16 % du capital.

Une politique étrangère fondée sur l'échange et le dialogue

UN des premiers actes par lesquels Qatar a manifesté sa volonté d'indépendance a été de refuser d'être le huitième membre fédéré de l'Etat constitué des Emirats arabes unis. Depuis, le gouvernement d'Abou-Dhabi n'a pas nommé d'ambassadeur à Doha, pas plus qu'à Manama, pour signifier que *Qatar et Bahrein seront toujours* les bienvenus dans la fédération, mais Cheikh Khalifa a tenu, pour sa part, à avoir une représentation diplomatique chez ses voisins pour ne pas leur laisser nourrir de faux espoirs; Cheikh Issa, de Bahrein, en a fait autant.

De même, Qatar et Bahrein n'ont pas échangé d'ambassadeurs — ce qui ne facilite pas les déplacements des étrangers, qui n'ont pas de visas entre ces différents Etats — en raison du litige qui les oppose au sujet des îles Hawar, que les deux revendiquent. Ces frictions — qui s'estompent de plus en plus — n'empêchent nullement, d'ailleurs, les dirigeants de ces pays de se rencontrer, de se concerter et de coopérer, « à la bédouine », sans éprouver la nécessité de signer des textes ou des pactes. *Les menaces qui pèsent sur le Golfe n'ont fait que fortifier* leur solidarité, et leurs analyses sont fort proches sur tous les grands problèmes.

Les répercussions de la révolution iranienne

Dans un premier temps, Qatar a pu craindre les répercussions de la révolution iranienne sur sa stabilité. Compte tenu de la politique sociale qu'ils pratiquent, ses dirigeants se sont ravisés : le risque de contagion menace plus les Etats où existent de fortes disparités sociales que le leur. C'est pourquoi ils ont été particulièrement attentifs aux événements de La Mecque, qui leur ont paru très graves et, à certains égards, plus lourds de périls que ceux d'Iran. Ils se félicitent aujourd'hui que les dirigeants de Ryad aient retenu la leçon et pris des mesures, notamment pour pratiquer une meilleure politique de développement et réduire plus énergiquement le fossé entre pauvres et riches.

Certains se demandent, toutefois s'il n'est pas trop tard. Les craintes éprouvées à ce sujet par les dirigeants des petits Etats de la région sont d'autant plus vives que l'Arabie Saoudite apparaît comme leur parapluie naturel et que sa déstabilisation entraînerait presque automatiquement la leur.

Evitant soigneusement toute prise de position qui pourrait être considérée par Téhéran comme une provocation, Qatar *se borne* à exprimer le vœu que l'Iran retrouve l'ordre et la discipline. L'amélioration des rapports entre Ryad *et* Bagdad a entraîné une évolution analogue entre Doha et le troisième « grand » de la région : l'atmosphère est meilleure, la coopération plus active mais les dirigeants qataris continuent à se méfier, sans le dire ouvertement, de l'idéologie du Baas, jugée trop laïque et trop radicale.

Estimant inutilement dangereux d'irriter l'Iran, craignant secrètement l'Irak, les Qataris repoussent toute idée de pacte de sécurité collective dans le Golfe (proposé naguère par le chah, le projet a été relancé par Oman), dans la mesure où ils redoutent, au surplus, que les Etats-Unis s'y insinuent d'une façon ou d'une autre. C'est également *pour toutes* ces raisons qu'ils ont refusé d'accorder à Washington la moindre facilité navale dans la presqu'île.

Doha a repoussé toutes les avances de l'Amérique après l'intervention soviétique en Afghanistan, intervention qu'ils ont *non seulement condamnée, mais* qu'ils aident à combattre : une collecte publique organisée en faveur des rebelles afghans est coordonnée par un membre de la famille régnante. Dans le cadre de cette campagne, l'Etat a demandé à tous les fonctionnaires de verser au moins le quart d'un mois de salaire. « *Mais être antisoviétique, n'implique pas que l'on soit automatiquement pro-américain* », soulignent les Qataris.

Solidarité avec le peuple palestinien

En fait, Qatar refuse que les Etats-Unis profitent de « l'aubaine » afghane pour revenir en force dans le Golfe tout en « escamotant » le problème palestinien. La philosophie libérale et pragmatique du régime, qui devrait l'inciter à rechercher l'alliance de Washington et à accepter un règlement de compromis au Pro*che-Orient, est contrebalancée* par le sens de la solidarité arabe et le refus de voir sacrifier le peuple palestinien. On ne peut oublier que Qatar a été le premier Etat arabe à accorder l'hospitalité aux fedayin de l'O.L.P. dès 1964.

Comme les autres Etats du Golfe, Qatar ne reproche pas au président Sadate d'avoir opté pour un règlement négocié ; ils regrettent simplement qu'il ait signé avec Israël un document qui ne garantit ni l'évacuation des territoires occupés en 1967 ni celle de Jérusalem. Alors qu'ils auraient été prêts à applaudir le chef de l'Etat égyptien s'il avait réussi — et cela supposait que Jérusalem et Washington lui *facilitent* la tâche, — *ils* en viennent aujourd'hui à espérer qu'il réintégrera « la famille arabe » dès qu'il aura récupéré le Sinaï.

En attendant, les Etats du Golfe espèrent que l'Europe et en particulier la France joueront un rôle actif pour contribuer à une solution du conflit israélo-arabe (cf. notre article sur les relations entre Paris et Doha) et des autres crises qui menacent le monde. M. Ali Al-Jaldah, qui a été secrétaire général de l'OPEP et qui est aujourd'hui responsable des hydrocarbures dans son pays, ne mâche pas ses mots : « *Les Américains ne nous écoutent pas, et si ça continue nous devrons les ignorer. Le danger le plus grave n'est pas une guerre hypothétique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais une guerre entre riches et pauvres. Les riches ont plus à y perdre, car ils possèdent plus, mais ce sera terrible pour tout le monde.* »

Plaidoyer en faveur d'une vision nouvelle

Il note que tous les dialogues entrepris dans différentes instances ou à divers niveaux — dialogue Nord-Sud, dialogue euro-arabe, conférence de l'ONUDI, etc. — ont échoué, de sorte que « *l'amertume succède à l'espoir et qu'elle est chaque fois un peu plus forte* ». Il ajoute : « *Si à brève échéance on n'a pas résolu le problème israélo-arabe, les problèmes du pétrole et de l'énergie, le problème des rapports entre pays industrialisés et pays en développement, nous risquons d'aller à la catastrophe. Nous devons tous être partie prenante dans la coopération à l'échelle mondiale.* »

Comme la plupart des petits pays, Qatar attache une grande importance aux organisations internationales et régionales, dans lesquelles il espère trouver un soutien et une garantie pour son indépendance, tout en leur apportant sa contribution avec ponctualité. Solidaire des pays du tiers-monde, il vote régulièrement à l'ONU les résolutions du groupe des « 77 » et fait transiter son aide au pays pauvres par les instances spécialisées, sans chercher à faire pression sur les bénéficiaires par des versements directs.

« Nous sommes tolérants nous savons oublier »

Ainsi, avant que Le Caire signe les *accords de Camp David*, Doha versait 400 millions de dollars à l'Organisation du Golfe pour le développement de l'Egypte ; ayant de bons rapports avec le président Sadate, l'émir aurait sans doute continué à lui venir en aide si les Arabes n'avaient collectivement décidé de rompre avec lui. Depuis, conformément aux décisions du sommet de Bagdad, Qatar apporte une contribution de 230 millions de dollars aux Palestiniens, à la Syrie et à la Jordanie. Parallèlement, le gouvernement participe à divers *fonds de développement.*

Les Qataris entendent cependant donner à leur action une signification politique *et* culturelle. « *Nous ne voulons pas que l'on parle de nous uniquement en termes d'économie et de pétrodollars* », nous disait M. Ali Al-Jaldah. Et d'ajouter ce plaidoyer en faveur d'une vision nouvelle : « *Nous avons une culture, une civilisation ; nous savons donner et recevoir. Les Arabes sont tolérants, ils savent oublier : la guerre d'Algérie et l'expédition de Suez ont été comme effacées depuis que la France a accepté de dialoguer avec nous. Elle a joué un rôle de pionnier dans plusieurs domaines, et nous espérons qu'elle continuera. Nous avons besoin, les uns et les autres, d'avoir une vision nouvelle de nos rapports, qui sont séculaires. C'est dans l'échange et le dialogue que nous la trouverons, du moins nous l'espérons.* » — P.B.

La mise en valeur de « la terre oubliée de Dieu »

(Suite de la page 5.)

En fait, si l'on laisse de côté la période 1949-1974, qui est celle du démarrage, on s'aperçoit que Qatar est entré *dans* la troisième phase de son développement. En effet, la première, qui va de 1974 à 1977, est à la fois celle du « boom » pétrolier et de l'industrialisation intensive ; la seconde, 1977-1979, est celle du « refroidissement » pendant laquelle le gouvernement a lutté d'une main de fer contre l'inflation pour la ramener de 30 % à 10 % environ.

Trois milliards de dollars de revenus

La troisième phase, entamée cette année, s'étendra sur la décennie et sera principalement consacrée à favoriser l'agriculture et l'élevage, à mettre en place des industries légères et, surtout, à améliorer le bien-être social. L'Etat prévoit notamment *la création de jardins et de clubs* sportifs pour alimenter les activités de loisirs qui restent, il faut bien l'admettre, limitées, même si la télévision comporte quatre chaînes, en comptant celles des trois pays voisins. Tous ces projets seront financés moins par le pétrole — la longévité des puits est estimée à trente ans — que par le gaz dont les fabuleuses réserves sont susceptibles d'assurer le deuxième souffle de *l'émirat pendant au moins un* siècle.

Jusqu'à la chute du chah, le régime se sentait quelque peu honteux d'être conservateur, même s'il estimait être dans la bonne voie en pratiquant un conservatisme éclairé, fondé sur le principe selon lequel il ne faut ni traîner ni tenter de brûler les étapes coûte que coûte pour singer l'Occident. La révolution iranienne qui a balayé le chah, partisan d'une modernisation forcenée, a conforté les dirigeants quataris danr leurs analyses. *Ils estiment, d'ailleurs,* que leur Etat est un des plus stables de la région, grâce au développement qui y a été réalisé et à la façon *dont sont réparties* les richesses.

En 1979, les revenus ont été estimés à 3 milliards de dollars, ce qui représente en moyenne 12 740 dollars par habitant. Une lecture attentive du budget permet de penser que la moitié du revenu est « budgétisé », moitié réellement dépensée pour 60 %, le reste étant investi.

Vingt-cinq pour cent du total revendraient à l'émir et à sa famille, le quart restant étant consacré aux dépenses militaires, à des placements divers et à une aide assez considérable, entre 5 % et 10 %, aux pays pauvres du tiers-monde.

Qatar utilise une abondante main-d'œuvre étrangère, composée principalement d'Iraniens (*commerçants*), de Pakistanais (ouvriers), de Palestiniens (conseillers et techniciens) et d'Egyptiens (fonctionnaires et enseignants). On estime qu'un travailleur immigré gagne au minimum l'équivalent de 3 000 F par mois ; qu'un Qatari vivant en province a, avec les avantages sociaux, un revenu de l'ordre de 6 000 F, alors que son compatriote de la capitale bénéficie, en gros, du double. Il s'agit bien *sûr de moyennes*, et il est évident que les bénéfices de certains Qataris peuvent être très importants, notamment avec le système du « sponsor ». Ce dernier se porte garant de l'étranger qui veut entrer dans le pays, et lui permet d'obtenir un visa ; en contrepartie, il touche un pourcentage sur les affaires qu'il peut conclure. En revanche, dans le cas d'un enseignant français, par exemple, c'est l'ambassade ou le ministère de l'éducation qui servira de « sponsor ».

Pour le moment, les travailleurs étrangers ne représentent pas un danger : le plus souvent, ils retournent chez eux au bout d'une dizaine d'années, après avoir fait fortune ou économisé suffisamment d'argent pour construire une maison ou s'installer à leur compte. Ces travailleurs savent aussi que toute agitation, *qu'elle soit d'ordre* polique, religieux (les Iraniens sont chiites) ou même revendicatif, sera immédiatement sanctionnée par la suppression du visa de séjour. A long terme toutefois, Qatar risque de voir se constituer, comme à Bahrein, une classe ouvrière plus revendicative, dans la mesure où les programmes d'industrialisation, en particulier les projets d'industries légères, exigeront une main-d'œuvre relativement abondante.

Plus d'étudiantes que d'étudiants

Sur le plan politique, le système est fondé sur la choura (consultation) islamique. Le conseil des ministres, la plus haute instance exécutive de l'Etat, soumet les projets législatifs aux débats du conseil consultatif — sorte de conseil des sages de *trente* membres — avant leur promulgation par le chef de l'Etat. Pieux, travailleur, énergique, fonctionnant selon le principe de la « monarchie héréditaire éclairée », l'émir estime que les institutions actuelles correspondent le mieux possible à l'état de développement du pays, et il ne semble pas devoir aller plus loin, du moins pour le moment, après l'échec des *assemblées parlementaires* à Koweït et à Bahrein.

Dès son accession au pouvoir, Cheik Khalifa s'était entouré d'excellents conseillers, égyptiens, comme le docteur Hassan Kamel, diplomate de culture française, ou palestiniens, comme M. Hicham *Kaddoumi, formé* aux Etats-Unis, et qui est le créateur de la Doha moderne. On peut citer aussi le Soudanais Tayeb Salah, auteur d'un célèbre roman, *le Migrateur* (1). Tous ces experts, choisis pour leur compétence, sont dotés de pouvoirs égaux, voire supérieurs, à ceux de certains ministres.

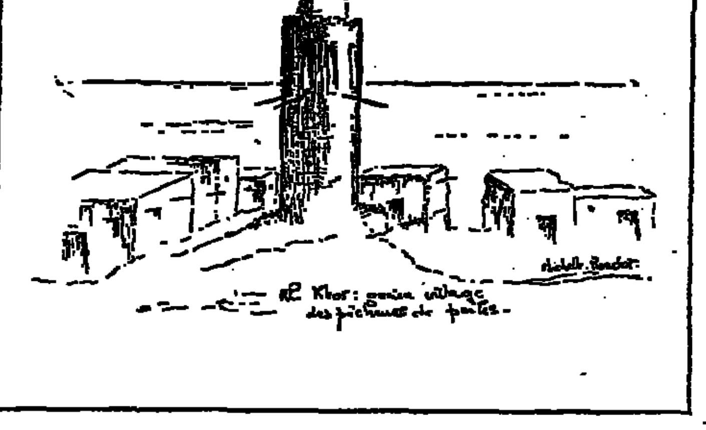
Cette situation est toutefois en train de changer, depuis que 1979 a été décrétée « *année de la réforme administrative* ». La plupart des conseillers de l'émir sont demeurés en place mais une double relève a été entamée au sein de l'administration et des ministères. Elle a permis d'écarter avec élégance de vieux bédouins incultes, qui s'étaient vu confier des postes de responsabilité en raison de leur appartenance à la famille régnante, et a facilité le remplacement d'étrangers par de jeunes Qataris formés en Europe ou aux Etats-Unis, qu'il s'agisse de parents de l'émir ou de membres de grandes familles comme les Al Kawari dont fait partie le ministre de l'information, également directeur du palais et un des hommes de confiance du *chef de l'Etat*.

Une querelle dynastique a toutefois apporté une ombre à cette évolution sans à-coups. Cheikh Soheim, frère cadet de l'émir, qui souhaitait devenir prince héritier, a éprouvé une vive déception de s'être vu préférer, en *1977*, le fils du chef de l'Etat, cheikh Hamad Ben Khalifa al-Thani, ministre de la défense. Depuis, bien que détenant *le portefeuille* des affaires étrangères, il vit hors du pays. L'incident serait cependant en voie de règlement par la création d'un poste de *premier ministre* à son intention.

Fidèle à l'esprit de réformes par étapes, qu'on réalise néanmoins avec sérieux et détermination, l'émir a donné une forte impulsion à l'enseignement : quarante mille enfants fréquen*tent les écoles primaires et* secondaires et l'Université compte mille deux cents étudiants. Mais à tous les niveaux, garçons et filles *sont répartis* dans des bâtiments séparés. Fait qui mérite d'être noté, les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants et elles obtiennent de meilleurs résultats. Pour le moment, toutefois, elles n'ont qu'un débouché : l'enseignement féminin. Si la femme qatari est loin d'avoir le statut beaucoup plus libéral de sa sœur de Bahrein, elle connaît en revanche un sort plus enviable que celui de la femme saoudienne : contrairement à cette dernière, elle n'est pas entièrement voilée, peut conduire une voiture — et ne s'en prive pas — et va volontiers se promener en ville ou à la plage. Dans ce domaine aussi, le paysage a bien changé en moins d'un quart de siècle.

PAUL BALTA.

(1) Ed. Sindbad, Paris, 1972 ; réimpression en cours.



Les banques ont quelques problèmes de liquidités

CONTRAIREMENT à certains de ses voisins, Qatar n'a jamais eu l'intention de devenir une grande *place* financière internationale. Petit producteur pétrolier à la faible population, l'émirat se contente d'un système bancaire modeste : treize banques sont représentées *dans* le *pays — dont la Banque* de Paris et des Pays-Bas — et elles disposent d'une vingtaine d'agences. La principale de ces banques — le Qatar National Bank, — créée en 1964 et détenue à parts égales par le gouvernement et par des Qataris privés, dispose de près de 50 % des dépôts.

La communauté bancaire — pour faible qu'elle soit — ne s'en inquiète pas moins des difficultés possibles de liquidités qui pourraient résulter de la politique de taux d'intérêt menée par la *banque centrale*, l'Agence monétaire du Qatar (Qatar Monetary Agency).

Alors que dans l'ensemble du *monde industrialisé on assiste* à une hausse généralisée des taux d'intérêt (le taux de l'eurodollar a plus que *doublé* en deux ans et celui du deutschemark a été multiplié par 2,5 en treize mois), les autorités monétaires de l'émirat restent d'une extrême prudence. Et, selon le *Financial Times*, la différence de taux entre Qatar et l'étranger va jusqu'à dépasser parfois 10 %.

Les dépôts n'ont donc guère *augmenté, ces deux dernières* années, dans les banques locales, les riches Qataris préférant placer leur argent à l'étranger.

L'ensemble des dépôts, qui étaient de 3,30 milliards de ryals qataris (QR) en décembre 1978, *n'atteignait que 3,39 milliards* de QR un an plus tard. Dans le même temps, les prêts passaient de 2,8 à 3,27 milliards de QR, soit un coefficient d'engagement particulièrement élevé (96 %).

Les autorités monétaires ne semblent pourtant pas vouloir s'engager dans une course aux taux d'intérêt. Elles craignent que cela ne relance une inflation qui, avec moins de 10 % en *1979, est l'une* des plus raisonnables du Golfe. Elles ont, en 1979, réévalué à quatre reprises le ryal — par rapport au dollar — afin de rendre la devise locale plus attractive aux déposants. Il n'en reste pas moins que le ratio de liquidités est tendu et que l'Agence monétaire du Qatar devra sans doute intervenir pour éviter une crise identique à celle qu'a connue le Koweït l'an passé.

Faire fleurir le désert

LES recettes pétrolières permettent parfois de réaliser les rêves les plus fous comme, par exemple, de faire fleurir le désert, de voir mûrir les tomates. Les dirigeants du Qatar insistent, depuis plusieurs années, sur la nécessité de promouvoir l'agriculture. Non par esprit de revanche sur une nature hostile, mais afin de réduire le niveau des importations et de susciter une concurrence à ces produits importés, dont les prix sont souvent inflationnistes. Une manière aussi de préparer l'« *après-pétrole* ».

La salinité des sols et la forte chaleur ne sont pourtant guère propices au développement sur une large échelle des plantations. Aussi le gouvernement s'est-il efforcé de fournir gratuitement aux agriculteurs graines et plants de légumes et d'arbres fruitiers ainsi que des arbres destinés à couper le vent. Il a aussi offert le labourage des sols et la surveillance des récoltes.

Dès 1963, une ferme modèle fut installée à 80 kilomètres de Doha pour la fourniture des graines et permettre diverses expérimentations.

Cette politique a porté ses fruits puisque les terres cultivées ont augmenté de 1975 à 1977 de 34 % et que la production locale a été en 1977 de 24 300 tonnes de fruits et légumes (+ 30,6 % en deux ans), de 26 700 tonnes de fourrage (+ 3,8 %) et de 491 tonnes de céréales (+ 5,7 %). La culture de céréales est récente et comporte principalement du blé et de l'orge.

Le problème majeur dans une telle zone c'est bien sûr l'eau. Il n'y a pas la moindre rivière sur tout le territoire et les chutes de pluie sont généralement inférieures à 50 millimètres par an. Dans le sud l'eau des puits est souvent saumâtre et depuis que l'agriculture se développe la ponction dépasse le renouvellement des sources souterraines.

Même si de nombreux puits creusés dans le désert fournissent « miraculeusement » quelque 12 millions de litres d'eau par jour, cela est fort insuffisant dans un pays où l'eau n'est nullement comptée : on y consomme par personne trois fois plus de précieux liquide qu'en Europe. Deux usines de dessalement de l'eau de mer — à Ras Aboufontas et Ras Abou Aboud — permettent donc à la population de satisfaire largement sa soif.

Le gouvernement envisageait donc — pour pallier le tarissement relatif des sources — d'injecter de l'eau de mer distillée dans les nappes souterraines. Mais la F.A.O. l'en a dissuadé. Outre les incertitudes techniques que comportait un tel projet, l'organisation internationale dénonçait une subvention indirecte à l'agriculture — de l'ordre de 100 millions de ryals par an — qui conduirait à produire fruits et légumes à des prix cinq ou six fois supérieurs aux cours mondiaux. Le gouvernement prône donc désormais une amélioration des rendements à partir des techniques modernes qui économisent l'eau.

Complément indispensable à l'agriculture — car il fournit de la viande, du lait et des engrais naturels indispensables à l'enrichissement des sols, — l'élevage est en pleine expansion. De 1975 à 1977, les troupeaux de vaches sont passés de 5 600 à 9 893 têtes, soit une progression de 76 %. Sans être aussi spectaculaire, la croissance des troupeaux de moutons, de chameaux et même de chevaux n'est pas négligeable. Seul le nombre de chèvres est en réduction.

Le ministère de l'industrie et de l'agriculture a installé récemment une bergerie à la frontière saoudienne et une exploitation destinée à l'élevage de volailles a été dressée à Oum Qarn, à 35 kilomètres de Doha. En 1977, celle-ci a produit 356 000 poulets et 5,3 millions d'œufs. A pleine capacité, elle devrait atteindre 10 millions d'œufs et couvrir pratiquement la demande locale.

Certes, Qatar continuera de s'approvisionner largement à l'étranger. Les achats de biens alimentaires sont d'ailleurs régulièrement l'un des principaux postes d'importation. Mais cette activité n'est pas un luxe. C'est bien la volonté délibérée des dirigeants de réduire — même faiblement — une dépendance qui, sans cela, serait totale.

B. D.

Le gaz, garant de l'avenir

S'IL est une décision qui aura été mûrement réfléchie, c'est bien celle que prendront, dans les années à venir, les autorités de Qatar à propos du gisement de gaz du dôme nord-ouest découvert par Shell en 1972 au nord-est de la péninsule.

Les réserves en sont impressionnantes : 70 à 100 milliards de pieds cubes selon les dernières estimations soit, comme le rappelait récemment le *Financial Times*, l'équivalent du gisement de Groningue, « *un des bastions de l'économie des Pays-Bas* », ou encore l'ensemble des réserves de gaz que pense pouvoir exploiter British Gas en mer du Nord.

Autant les sociétés étrangères semblent pressées d'exploiter ces réserves, autant le gouvernement de Qatar est décidé à prendre son temps. Il est vrai que le champ est si important que son développement coûterait à l'émirat plus d'une année de recettes pétrolières. Les autorités se sont donc attachées d'abord à la production du gaz associé aux gisements pétroliers et à l'exploitation d'une poche de gaz située sous le champ de Doukhan. Elles ont même créé pour cela une société spécialisée, la Qatar Gas Company, dont Qatar a pris 70 % du capital, les 30 % restants étant détenus par Shell.

Une première usine de liquéfaction de gaz naturel (LGN 1) entrée en activité en 1975 a été détruite en 1977 par l'explosion d'un réservoir de stockage. Les travaux de reconstruction ont été confiés à la société japonaise Japan Gasoline aux termes d'un contrat de 35 millions de dollars. La nouvelle usine aura une capacité de production de 1 million de tonnes par an de G.P.L. (butane-propane) et d'essence naturelle. Elle devrait entrer en opération à la fin de cette année.

Et, preuve que les incidents de cette première unité n'ont pas découragé les responsables de la Q.G.C., une seconde usine (LGN 2) sera inaugurée avant l'été. Implantée, elle aussi, sur la zone industrielle d'Oum-Saïd, elle traitera le gaz associé des gisements pétroliers « *offshore* ». Construite par un consortium japonais composé de Mitsubishi et de Chiyoda, elle aura une capacité de 600 000 tonnes par an de gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.) et de 300 000 tonnes d'essence naturelle. Le gaz sera exporté tandis que l'éthane sera destiné à la pétrochimie locale et le méthane à une centrale électrique et à la cimenterie de Oum-Bab.

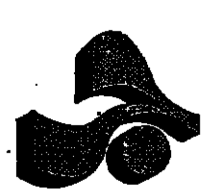
Aligner les prix sur l'or noir

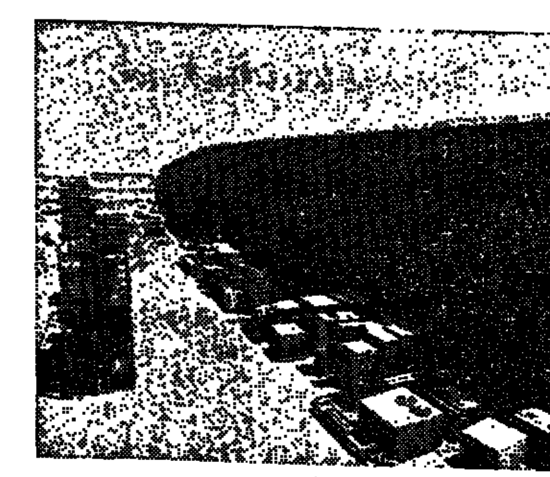
Mais que faire du gisement géant ? Actuellement des études sont réalisées pour en déterminer la structure exacte. Ce n'est qu'ensuite qu'une décision sera prise. Un tel développement nécessitera, bien sûr, la mobilisation de moyens financiers considérables. Or le gaz était, jusqu'à présent, peu rémunérateur et les investissements de liquéfaction particulièrement élevés.

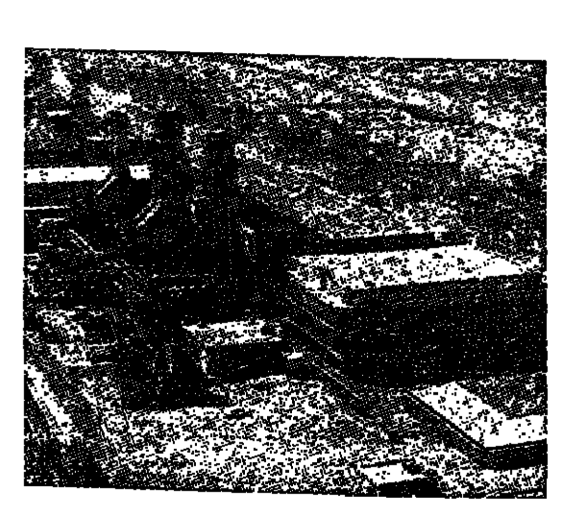
Mais la tendance est en train de changer. On a vu l'Algérie, qui vend actuellement son gaz à des sociétés européennes (dont Gaz de France) à un prix proche de 3 dollars le million de B.T.U. (British Thermal Unit), demander à renégocier ses contrats pour en obtenir 6 ou 7 dollars. Et Abou-Dhabi a doublé, au début de 1980, ses prix de vente de gaz liquéfié au Japon en les alignant sur ceux de son meilleur pétrole, le Murban. Les pays de l'OPEP estiment, en effet, que les clauses d'indexation qui lient le gaz aux produits concurrents (fuel domestique et fuel lourd) ne sont plus suffisantes et qu'il faut désormais considérer le gaz naturel comme une source d'énergie alternative dont les prix doivent être proches de ceux de l'or noir.

Voilà qui va donc relancer le projet d'exploitation du gisement du dôme nord-ouest à Qatar. D'autant qu'il faut près de dix ans pour développer un tel champ et construire les unités de liquéfaction nécessaires. Ce qui laisse penser que les vastes réserves de gaz ne seront guère commercialisées avant la fin de la décennie 80. Il semble ainsi assuré que le gaz pourra commencer à prendre la relève du pétrole dans les années 90. « *Nous avons à résoudre un problème essentiel*, affirmait récemment au *Financial Times*, M. Abdullah Sallat, directeur du département des affaires pétrolières. « *Voulons-nous traiter simplement ces réserves comme du gaz — les liquéfier — ou bien voulons-nous en faire l'épine dorsale de l'économie de Qatar ? Personnellement, je ne pense pas qu'il soit bien de se contenter de les liquéfier.* » On le voit, la religion des autorités quant au développement de ce gisement n'est pas faite et une décision pourrait n'intervenir que dans un an ou deux. — B. D.









Pétrole : 5 milliards de dollars pour 50 000 Qataris

(Suite de la page 5.)

Cela est sensible dans la politique de production. En 1973, celle-ci atteignait le record de 570 300 barils par jour en moyenne. En 1978, elle n'était que de 486 000 barils par jour. Cette réduction n'était nullement due à la régression des gisements mais bien à la volonté du gouvernement de conserver ces réserves et au fait que les recettes pétrolières étaient supérieures aux besoins de l'économie.

La situation a quelque peu changé en 1979, où les nécessités du marché international — du fait de la révolution iranienne — ont amené Qatar à accroître à nouveau sa production pour répondre à la demande mondiale. En moyenne, celle-ci a été de 506 225 barils par jour, soit une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Et, devant l'intention affichée par plusieurs pays membres de l'OPEP de réduire leur production, le ministre du pétrole, Cheikh Abdul Aziz, a affirmé *« n'avoir aucunement l'intention d'accroître ou de réduire la production présente »*. L'exceptionnelle augmentation des prix de 1979 pourrait pourtant amener l'Emirat à revoir cette politique.

Le camp des « durs »

Le « *brut* » du gisement de Doukhan a vu ses prix passer de décembre 1978 à la fin de janvier 1980 de 13,19 à 29,42 dollars par baril, soit une hausse de 123 %. L'évolution de la politique des prix du Qatar — longtemps proche, en ce domaine, de l'Arabie Saoudite — s'était déjà manifestée lors de la division de l'OPEP à la conférence de Doha en décembre 1976. L'Emirat avait alors rejoint le camp des « durs » de l'Organisation. Tout au long de l'année 1979, cette indépendance a été visible : dès février 1979, Qatar, en compagnie d'Abou-Dhabi, a été à la tête du mouvement de renchérissement des prix au-delà du prix officiel décidé par l'OPEP en décembre 1978.

On a vu ensuite en juillet d'abord, puis au cours du second trimestre, le petit Emirat vendre une partie non négligeable de sa production sur le marché libre à des prix hautement rémunérateurs. En 1980, Qatar devrait donc recevoir en contrepartie de son pétrole pour plus de 5 milliards de dollars, soit 100 000 dollars (400 000 francs) par tête si l'on s'en tient aux seuls citoyens : largement de quoi financer la politique de valorisation du brut (raffinage, pétrochimie), le développement du gaz et la diversification des activités économiques.

La première valorisation du pétrole consiste à le transformer en produits. En janvier 1972, la National Oil Distribution Company (N.O.D.C.), chargée de la distribution sur le territoire, avait passé commande à la société américaine Mac Dermot d'une raffinerie d'une capacité de neuf mille sept cents barils par jour. Celle-ci est entrée en exploitation à Oumm-Saïd en mai 1975 pour la fourniture du marché local de carburants, de paraffine, de gazole, de fuel domestique, de fuel lourd et de kérosène.

Diversifier l'économie

Mais avec le développement du parc automobile, de l'industrialisation et de la climatisation des bâtiments, cette unité ne suffit plus à la satisfaction de la consommation locale. Qatar importe désormais pour 100 millions de ryals (110 millions de francs) de produits pétroliers par an.

Aussi le gouvernement a-t-il décidé la construction d'une nouvelle raffinerie — adjacente à la première — d'une capacité de cinquante mille barils par jour et qui produirait carburants, gaz de pétrole liquéfié (G.P.L.) et kérosène. Cela répondra à la demande intérieure des dix prochaines années et, dans un premier temps au moins, permettra d'exporter des produits. Les travaux, d'un montant de 80 millions de dollars (325 millions de francs). Mais on voit que les exportations de produits ne dépasseront pas, dans les années 80, 3 % de la production pétrolière.

Sans doute parce que Qatar entend consacrer la majeure partie de ses recettes pétrolières à l'exploitation de son gaz — le grand espoir de l'Emirat — et à la diversification de son économie.

BRUNO DETHOMAS.

L'ÉVOLUTION DES PRIX DU PÉTROLE EN 1979 (*)

	Densité API°	Déc. 1978	1-1-1979	1-7-1979	1-11-1979	1-12-1979	1er janvier 1980 Anciens	1er janvier 1980 Nouveaux
Marine	36	13	13,77	21,23	27,23	27,23	27,23	29,23
Doukhan	40	13,19	14,63	21,42	27,42	27,42	27,42	29,42

(*) *En dollars par baril.*

Préparer le XXIe siècle avec modestie

DESIREUSES de préparer l'« après-pétrole » — une ère qui pourrait bien commencer avec les premières années du vingt et unième siècle si aucune découverte nouvelle n'est faite — les autorités de Qatar ont fait preuve d'une grande modestie. Point ici de ces immenses zones industrielles aux projets gigantesques. L'air de Doha n'est guère pollué et si les yeux y piquent parfois, ce n'est pas le fait d'un « smog » californien, mais du sable que le vent du Golfe soulève comme à plaisir.

Les responsables du développement industriel n'avaient, il est vrai, pas le choix : un marché étroit, une main-d'œuvre qui doit déjà faire largement appel à l'étranger, des voisins pétroliers qui s'industrialisent à partir d'une même matière première et deviennent donc des concurrents, obligeaient le pays à promouvoir des industries capitalistiques et fortement consommatrices d'énergie.

Une industrie liée à l'énergie

Toutes les industries de base établies à Qatar sont donc liées directement à l'énergie. Ainsi la Qatar Fertilizer Company (Qafco). Installée en 1969, à Oum-Saïd, la zone industrielle, à une demi-heure de Doha, la capitale, cette usine d'urée et d'ammoniac est détenue principalement par le gouvernement (70 %) avec la participation minoritaire de la société norvégienne Norsk Hydro. Utilisant le gaz comme matière première, cette entreprise a connu un certain nombre de difficultés qui l'ont empêchée de produire à pleine capacité les premières années. Mais la solution de ces problèmes et l'implantation de nouvelles unités — mises en service en juin 1979 — ont permis à Qatar de produire 371 000 tonnes d'ammoniac et 497 000 tonnes d'urée en 1979. L'émirat exporte donc des engrais vers l'Inde et l'Extrême-Orient.

La volonté de répondre à la demande locale avait aussi amené le gouvernement — en participation avec le secteur privé — à établir une cimenterie dès 1965. Une extension de cette usine en 1974 a permis d'en accroître la capacité, qui est désormais de 226 000 tonnes par an. Enfin, un nouveau fourneau, d'une capacité de 100 000 tonnes, a commencé à produire en 1977.

L'aciérie, fleuron de l'industrie qatarie

Mais le fleuron de l'industrie quatarie est sans contester son aciérie, « *joint venture* » du gouvernement (70 %) et de deux sociétés japonaises, Kobe Steel (20 %) et Tokyo Boeki (10 %), entrée en production en juillet 1978.

Dessinée et dirigée par les Japonais de Kobe, cette usine produit pour sa première année complète, en 1979, 376 000 tonnes de barres d'acier destinées à la construction, alors que sa capacité est de 400 000 tonnes. Et le directeur général, M. Osamu Miki, confiait récemment au *Financial Times* que *« la qualité de ces barres d'acier est parmi la meilleure du monde »*.

Protégé par des droits de douane d'un montant de 20 %, cette aciérie fournit l'essentiel du marché local et exporte une partie importante de sa production en Arabie Saoudite et au Koweït. Ce qui pose le problème de la concurrence future du puissant voisin saoudien, chez lequel une aciérie doit être achevée en 1983.

Il y a enfin la pétrochimie. La Qatar Petrochemicals Company, chargée de construire à Oum-Saïd un important complexe pétrochimique, a fait l'objet, en 1974, d'un accord entre le gouvernement et deux sociétés françaises (C.D.F. Chimie et Gazocéan) puis en 1977 d'une renégociation qui laisse 84 % du capital à l'Emirat et 16 % à la filiale chimique des Charbonnages de France.

Elle devrait commencer en octobre 1980 à produire — à partir de l'éthane extrait du gaz — jusqu'à 300 000 tonnes par an d'éthylène et de polyéthylène qui seront commercialisés par C.D.F. Chimie.

La coopération entre Qatar et C.D.F. Chimie s'est d'ailleurs étendue à la France puisque, en 1975, Q.G.P.C. a pris une participation de 40 % dans la Compagnie pétrochimique du nord pour la construction, à Dunkerque, d'une unité de production d'éthylène, entrée en activité en 1979 et dans laquelle un certain nombre de Qataris s'initient à la pétrochimie avant de retourner à Oum-Saïd.

Une prudence légitime

A côté de cette industrie lourde, le gouvernement envisage la création d'une quinzaine de petites et moyennes industries destinées à répondre à la demande locale, et qui vont d'une biscuiterie à la fabrication de pneus, de piles ou de détergents. Certains de ces projets devraient même voir le jour rapidement. Mais les responsables du développement industriel n'ont pas l'intention d'aller au-delà et de multiplier les complexes industriels. Si extension il y a, ce sera à partir des unités existantes. Une prudence bien légitime dans ce petit pays qui a appris de son grand voisin iranien d'outre-Golfe, qu'un développement accéléré, sur le modèle occidental, pourrait être la source de biens des difficultés pour un gouvernement. — B. D.

Le Monde

politique

Le gouvernement fera preuve de rigueur quelles que soient les récriminations les critiques et les surenchères

déclare M. Raymond Barre à Lyon

De notre correspondant

Lyon. — Les vendredis lyonnais, désormais traditionnel, du premier ministre a été, cette fois, une journée « anti-sinistrose ». Délaissant les questions locales, M. Raymond Barre était venu, vendredi 29 février, à Lyon, en sa qualité de chef de gouvernement et non plus seulement en tant qu'élu local. La lecture des commentaires de presse sur le regain de l'inflation a incité le premier ministre à réagir dès sa descente d'avion. Inaugurant la délégation Rhône-Alpes-Auvergne de la COFACE (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur), M. Raymond Barre a débordé du cadre initial de son discours : « *Je voudrais*, a-t-il dit, *m'élever contre une sinistrose qui tend à décourager les Français. Je n'ai jamais fardé la vérité à mes compatriotes*, a-t-il ajouté. *Le gouvernement fera preuve de fermeté et de rigueur quelles que soient les récriminations, les critiques et les surenchères.* »

Après un passage à la séance de clôture de la session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale, où il a rencontré M. Charles Hernu, député socialiste, maire de Villeurbanne, et un déjeuner à la préfecture de police, le premier ministre a participé à un dîner-débat organisé par les clubs Perspectives et Réalités, dont le président, M. Jean-Pierre Fourcade, avait auparavant estimé, au cours d'une conférence de presse, que l'objectif immédiat devait être de « *naviguer au plus serré* » entre inflation, déflation, récession sans se laisser aller à une « délectation morose ».

M. Barre a notamment déclaré : « *Il faut être conscient qu'après trente ans d'expansion foudroyante, la France est aujourd'hui un pays relativement pauvre : nous sommes un pays sans énergie et notre extraordinaire capacité de notre capacité à limiter notre dépendance énergétique, et, d'autre part, de la productivité que nous serons capables de développer.* » Mais le premier ministre pense qu'il existe aussi des « *gisements inexploités* » comme l'agriculture, les P.M.E. et l'exportation. « *Nous avons encore beaucoup de choses à faire*, a poursuivi M. Barre, *car nous sommes depuis plusieurs années sur la voie d'une collectivisation qui ne dit pas son nom, implicite mais puissante. Il faut retrouver une société d'initiative, de création, de responsabilité. Alors ce pays, relativement pauvre, peut devenir un pays relativement riche.* »

Quatre garde-fous doivent permettre, selon le premier ministre, de franchir sans trop de dommages le cap de l'avant-dernière décennie du siècle : « *Nos institutions, notre sagesse ancestrale, notre extraordinaire capacité d'adaptation, et en fin l'audience internationale de la France.* » Pour que la France redevienne « relativement riche », M. Barre compte sur le « *bon sens du peuple de France, à la fois Colbert et Tartuffe, mais qui n'est turbulent qu'en apparence* ».

(*Intérim.*)

Dans le Val-d'Oise

L'ÉLECTION CANTONALE DE FRANCONVILLE PEUT REMETTRE EN CAUSE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Organisé à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'annuler les élections de mars 1979 dans le canton de Franconville (Val-d'Oise), le scrutin, dont le premier tour est fixé au dimanche 2 mars, est susceptible de remettre en cause l'équilibre des forces au sein du conseil général (composé de 10 P.C., 6 P.S., 1 M.R.G., 1 ex-M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R. et 8 mod. majorité) dont le président est M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.), sénateur. Ce dernier, dont les fonctions de président de l'assemblée départementale sont renouvelables en 1982, n'avait dû sa réélection par dix-huit voix contre dix-sept, au lendemain des élections cantonales de mars 1979, qu'à la défection de M. Christian Jessen, élu avec l'étiquette du M.R.G.

La défaite de M. Francis Delattre (U.D.F.-P.R.), dont l'élection au second tour des élections cantonales de mars 1979 par 5 265 voix contre 5 262 à Mme Annie Brunet, maire communiste de Franconville depuis 1977, a été annulée, ferait perdre à M. Salvi, et par là même à la majorité, le contrôle de l'assemblée départementale. Le conseiller invalidé retrouve, pour ce scrutin partiel, quatre des six candidats en lice au premier tour de mars 1979 : outre Mme Brunet, M. Demay (P.S.), adjoint au maire, M. Blondé, conseiller général de 1973 à 1979, ancien maire (de 1959 à 1977), qui après avoir été membre du P.R., et s'être présenté sans étiquette il y a un an, a reçu cette fois le soutien du R.P.R., et M. Orget (P.F.N.). Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : Mme Brunet, 3 214 voix ; MM. Demay, 2 003 ; Delattre, 1 741 ; Blondé, 1 435 ; Bayer (R.P.R.), 1 368 ; Orget, 264 ; Dom Pierre Romani (ind.), 121.

● *Dans une question écrite* adressée au premier ministre, M. M. Rocard (P.S.), député des Yvelines, demande l'organisation, à l'Assemblée nationale, d'un débat exclusivement consacré à la situation dans les départements et territoires d'outre-mer. Relevant « *l'irréalisme du discours officiel et les injustices des pratiques courantes* », M. Rocard déclare notamment : « *Le refus obstiné de réaliser concrètement l'égalisation des droits sociaux et économiques entre les DOM et les départements métropolitains serait déjà scandaleux s'il se bornait à abuser purement et simplement un million cinq cent mille ressortissants de l'outre-mer pour des raisons électorales. Il devient franchement insupportable quand il aboutit à renforcer les discriminations et à nier le droit des peuples des DOM et des TOM à leur identité propre, tants sur le plan culturel qu'institutionnel, économique ou social.* »

M. Georges Marchais : François Mitterrand agite la peur des rouges pour effrayer le bourgeois

M. Georges Marchais a dénoncé, vendredi 29 février, au cours d'un meeting à Villejuif (Val-de-Marne), les propos tenus par M. François Mitterrand, mercredi 27 février, pendant le débat de censure à l'Assemblée nationale.

« *Quel langage ! Assimiler la révolution à la violence ! Voilà François Mitterrand réduit à jouer le rôle de tous les dirigeants de droite qu'a connus la social-démocratie : agiter la peur des rouges pour effrayer le bourgeois ! Cela procure peut-être de délicieux frissons, du côté de l'avenue Foch ou du faubourg Saint-Honoré. Mais que tout cela est loin, loin des préoccupations des travailleurs, de leurs espoirs ! Pendant que je pensais cela, François Mitterrand était passé à un autre sujet : les élections. Je l'entendais parler des voix communistes : il se demandait où elles iraient, s'il fallait les additionner, s'il fallait les soustraire... Bref, j'avais l'impression d'assister à une représentation de* l'Avare *de Molière. Comme Harpagon rabâchant : « Ma cassette ! Ma » cassette !, Ma cassette ! ». François Mitterrand se tournait vers moi et répétait : « Vos voix ! Vos » voix ! Vos voix ! »*

A entendre les dirigeants socialistes, a poursuivi M. Marchais, « *le parti communiste serait devenu le diable en personne* ».

Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite établi un relevé des « *convergences que le parti socialiste entretient désormais avec M. Giscard d'Estaing* ». « *M. Giscard d'Estaing a besoin de ce qu'il appelle le « consensus » social autour de sa politique de chômage et d'austérité ? Le parti socialiste qualifie les luttes des travailleurs de « combats d'arrière-garde ». M. Giscard d'Estaing approuve l'implantation de missiles américains en Europe occidentale ? Le parti socialiste se félicite de la décision de l'OTAN et agite l'idée d'une prétendue « menace » soviétique. M. Giscard d'Estaing s'aligne sur Schmidt ? Le parti socialiste applaudit des deux mains. M. Giscard d'Estaing soutient la politique de Carter en Iran ? Le parti socialiste s'en félicite chaudement. Finalement, il n'y a plus qu'un point sur lequel François Mitterrand et Michel Rocard critiquent M. Giscard d'Estaing : ils lui reprochent de ne pas s'être aligné suffisamment vite sur Carter en ce qui concerne l'Afghanistan.* »

« *En s'en prenant à la révolution, en l'assimilant à la violence et au désordre, François Mitterrand n'a fait que confirmer qu'il envisage avec effroi la transformation socialiste de la société. Il n'a fait que confirmer l'objectif qu'il a assigné à son parti depuis des années : se placer en position de renfort pour la droite afin de créer les conditions d'une alternance à l'allemande, d'une relève éventuelle permettant la poursuite de la politique du capital* », a encore déclaré M. Marchais.

POINT DE VUE

Des chiffres qui dessinent l'avenir

par JEAN LE GARREC (*)

AVEC deux données : 1 485 000 et 0,5 %, il est possible d'apprécier ce qu'est la situation sociale en France pour l'année 1980.

1 485 000, c'est le nombre de demandeurs d'emploi officiellement recensés en janvier, l'augmentation du chômage étant de 1,1 % par rapport au mois de décembre.

— 0,5 %, c'est la baisse du pouvoir d'achat du SMIC, comptabilisée par l'INSEE en 1979.

Pour la première fois depuis presque trente ans, le pouvoir d'achat des salariés recule. La perte se situe entre 0,3 % et 2,6 %.

Ces deux données mesurent le prix payé par les salariés pour financer la restructuration de l'économie française. La consolidation de l'année 1979 fait apparaître une augmentation générale des bénéfices des entreprises, on en connaît les raisons. De plus, rien ne changera en 1980. Malgré les promesses gouvernementales, le pouvoir d'achat baissera et le chômage augmentera sensiblement. En janvier 1981, il est probable que le nombre de demandeurs d'emploi (chiffres officiels) sera proche de 1 800 000. On mesure ainsi, avec la sécheresse des statistiques, les effets de la politique du gouvernement, celle d'une impitoyable sélection entre les forts et les faibles. Jamais l'argent n'a été aussi abondant, jamais tant d'entreprises aussi prospères, mais jamais non plus les inégalités aussi grandes et l'avenir aussi incertain pour des millions d'hommes et de femmes.

Il est trop facile parfois de parler de la misère, et la démagogie est détestable. Pourtant il faut savoir que de vastes zones de pauvreté existent, qui s'étendent un peu plus chaque jour. Cette pauvreté n'est pas apparente, mais elle le devient si l'on consulte les informations sur le non-paiement des loyers en H.L.M. ou des notes d'électricité. Politique d'une impitoyable sélection qui commence maintenant dès l'enfance, où le plus faible vit sa faiblesse avec cruauté puisque réduit à n'être qu'un assisté.

Dans des régions de grand courage et de grand travail comme le département du Nord, après la relative rémission de 1979, le chômage gagne de nouveau. De petites villes comme Le Cateau sont sinistrées ; dans certains petits villages usiniers, la cote d'alerte des 10 % de chômeurs par rapport aux actifs, est dépassée. Au fil de l'actualité, un éclairage est donné sur de grands dossiers comme la métallurgie et puis, l'actualité passe, un problème chasse l'autre, la situation internationale sert à détourner l'attention, et les choses se dégradent dans l'indifférence polie, l'égoïsme satisfait, le fatalisme désabusé qui permet de cautionner les abandons et les renoncements.

L'impitoyable sélection qui touche maintenant les enfants : ils vont être des milliers qui n'auront bientôt d'autre choix que de reproduire une marginalité qui, progressivement, s'installe. Avoir moins de tout, moins d'argent mais aussi moins de sociabilité, de communication, d'information, avoir moins de tout, mais aussi moins d'espoir, voilà ce que recouvre aujourd'hui cette notion de pauvreté.

Pourtant, paradoxalement, la droite qui nous gouverne, prépare sans fièvre excessive les prochains enjeux, oublie sa grande peur du début des années 70 et se félicite chaque jour de sa victoire introuvable de mars 1978. L'élan de la gauche a été cassé net de par la volonté du parti communiste. Il faut maintenant relancer cette dynamique, en sachant que le parti communiste refuse l'alternance et le gouvernement avec les socialistes.

Refus dramatique, dont il ne sert à rien de s'indigner, mais qu'il faut, avec lucidité, intégrer dans une nouvelle politique. Rien ne serait plus vain que d'entretenir une polémique permanente qui ne ferait que conforter les dirigeants du P.C. dans leur attitude. Rien ne serait plus erroné que d'espérer pour des jours proches, un changement brutal dans la stratégie du P.C. Les dirigeants du P.C. n'ont pas pour habitude de prendre des décisions sans en peser toutes les conséquences, ils savaient le poids des risques qu'ils prenaient. Le seul problème pour le P.C. est maintenant de minimiser les risques, c'est-à-dire, de perdre le moins de militants et de conserver le maximum de voix. Il ne peut y parvenir qu'en faisant du P.S. son adversaire prioritaire et en durcissant son vocabulaire.

Il appartient au P.S. de recréer une dynamique. La responsabilité est lourde, mais ne peut être différée. Il ne suffit pas de « tenir bon », il faut aider à l'offensive en parlant nettement de l'avenir, en disant que notre candidat s'engagera devant le pays sur un programme qui deviendra un véritable « contrat présidentiel », en affirmant que nous prendrons toutes nos responsabilités dans la direction d'une politique ainsi définie, en recréant l'unité de tout le parti sur des bases simples et claires, car nous n'avons pas le droit de laisser de côté ni un homme ni une idée.

C'est en préparant l'avenir que nous respecterons des choix stratégiques que nul ne renie. Etre à gauche aujourd'hui, c'est vouloir vaincre.

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste.

BIBLIOGRAPHIE

« PROFESSION : PERMANENT », d'Antoine Spire

M. Antoine Spire, ancien directeur commercial des Editions sociales, dirige aujourd'hui, aux Editions sociales, une collection intitulée : « J'écris ton nom... liberté », dont l'objet est de parler de l'engagement communiste autrement qu'on ne le fait dans les publications officielles du P.C.F. Les ouvrages publiés par M. Spire sont un utile contrepoint à l'image que donne du parti communiste la politique actuelle de sa direction.

M. Spire témoigne à son tour en racontant son entrée au parti communiste, à la fin de 1967, et le choix qu'il fit, un an plus tard, de mettre sa compétence de cadre commercial, sorti des H.E.C., au service de son parti. Bientôt investi de responsabilités aux Editions sociales, après un bref passage dans une société du groupe Doumeng, M. Spire en démissionnera en octobre 1978, pour des raisons tenant pour une part à la politique de l'entreprise, pour une autre à celle du parti.

L'une et l'autre, on l'imagine, ne sont pas sans rapport. C'est ce qui fait la valeur du livre de M. Spire, reflet de la façon dont l'appareil du P.C.F. a réagi à l'*aggiornamento* entrepris à la fin des années 60 et poursuivi pendant les années 70. A travers le cas des Editions sociales, on perçoit les contradictions d'une politique d'ouverture en vertu de laquelle, par exemple, les dirigeants communistes préféraient faire publier leurs livres par un grand éditeur qui leur assurerait une large diffusion, plutôt que de donner à la maison d'édition de leur parti la latitude politique nécessaire pour se développer.

Comme tout livre d'ancien responsable communiste, celui de M. Spire contient des anecdotes qui éclairent la personnalité de tel dirigeant ou de tel cadre du P.C.F., comme M. Roland Leroy, que l'on découvre au cours d'une promenade nocturne dans Rouen en juin 1968. M. Spire évoque également son activité militante à Ivry-sur-Seine, fief de M. Georges Gosnat, où il n'est guère permis de contrevenir aux habitudes de fonctionnement du parti, même quand on les a d'abord, comme l'auteur, adoptées et pratiquées sans défaillance.

Les permanents de parti, qu'ils soient « politiques » ou « techniques », sont des individus étranges, dont la puissance est proportionnelle à l'anonymat. Beaucoup plus difficiles à remplacer que les militants, aucune politique ne peut se faire sans eux, et moins encore contre eux. C'est la première règle dont un permanent, précisément, doit se souvenir. Dix années n'ont sans doute pas suffi à M. Spire pour devenir un vrai permanent. — P. J.

★ *Profession : permanent* ; Ed. du Seuil, 247 pages, environ 47 francs.

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE DEVANT LE SÉNAT

Cotisations retraites : l'agriculteur paie les cinq sixièmes de ce qu'il devrait payer

Les sénateurs, qui se sont séparés vendredi 29 février un peu avant 17 heures, reprendront le 3 mars la discussion du projet de loi d'orientation agricole, dont ils ont examiné huit articles sur les trente-trois que comprend le texte adopté par l'Assemblée nationale. Au terme de cette première semaine de débats, deux cent trente et un amendements sur six cent quatre-vingt-deux ont été examinés.

Sur initiative des socialistes, le Sénat a modifié les critères d'attribution des aides à l'orientation des productions en fixant un mode de plafonnement lié au revenu d'exploitation. Deux autres amendements significatifs relatifs à la répression des ententes illicites et à la taxation des produits importés ont été votés au cours de la semaine ; le premier exclut du champ d'application de l'ordonnance de 1945 réprimant les ententes les accords conclus au sein des interprofessions ; le second amendement prévoit une taxation des produits importés, dont la recette servirait au financement du Fonds de promotion et à celui de l'interprofession. Toutefois, le ministre de l'agriculture, M. MÉHAIGNERIE, demandera au cours d'une seconde délibération l'annulation de ces deux votes.

Les sénateurs ont débattu, vendredi, du volet social du projet, mais devront encore se prononcer mardi sur la question épineuse du statut du conjoint. Ils aborderont ensuite le « noyau dur » de la loi, et notamment les mesures de caractère foncier qui sont contestées par le rapporteur de la commission des lois M. MARCEL RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin).

ARTICLE 7 FIXANT LES CONDITIONS D'AFFILIATION A LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : un amendement de M. GRAVIER (Un. centr., Jura), au nom de la commission des affaires sociales, est adopté, qui renforce le pouvoir des conseils d'administration de la Mutualité sociale agricole (M.S.A.). Dans le cas où la superficie exploitée était inférieure à une demi-surface minimum d'installation (S.M.I.), le taux des cotisations devait être calculé par référence à cette surface minimale. Mais l'Assemblée nationale proposait, pour ces cas dérogatoires au régime commun, une procédure réglementaire (décrets en Conseil d'Etat).

Le Sénat a voulu que le « dernier mot » demeure aux conseils d'administration de la M.S.A. Il a, d'autre part, sur initiative de M. BOSCARY-MONSSERVIN (R.I., Aveyron), rapporteur de la commission des finances, supprimé l'article 7 *bis*, introduit dans le projet initial par l'Assemblée nationale, et qui tendait à prendre en compte les terres incultes récupérables par le calcul des cotisations sociales.

« *Aujourd'hui*, a déclaré le rapporteur, *nous est proposée une disposition sévère : les considérer, au regard des cotisations, comme des terres de première catégorie. Cela nous paraît peu acceptable. Au reste, l'expérience nous prouve qu'il y a peu à attendre de ces procédures. Que vois-je dans mon département ? D'anciennes vignes en coteau sur des étroites terrasses, accessibles seulement par des escaliers où l'on montait le fumier à dos d'homme, ont été abandonnées depuis le phylloxéra. Qu'en faut-il faire ? Des pâturages à chèvres ?* »

Les sénateurs ont ensuite, à la demande du ministre, déclaré, par 187 voix contre 98, l'irrecevabilité d'un amendement socialiste défendu par M. SCHWINT (Doubs), qui tentait de revenir sur le décret du 15 janvier dernier établissant un ticket modérateur de 5 % sur les remboursements mutualistes. Ils ont enfin abordé l'examen de l'article 9 aménageant le régime des retraites agricoles et fixant le principe que, « *à durée et à effort de cotisation identiques, les prestations de retraites doivent être égales* ».

M. BOSCARY-MONSSERVIN, qui demandait que la base de calcul de la cotisation soit le revenu brut d'exploitation, a notamment indiqué au cours du débat : « *Le M.S.A. estime que le total du résultat brut d'exploitation, pour l'ensemble des exploitations françaises, s'élève à quelque 65 milliards de francs. Comptons 19 600 millions d'amortissements et 10 800 millions de revenu de capital : restent 34 800 millions de revenu net du travail.*

» *Si nous prenons également en considération les primes d'assurance payées par les agriculteurs pour les accidents du travail et, d'autre part, l'existence d'agriculteurs assurés contre la maladie hors de l'AMEXA, on arrive, au terme de calculs dont je vous fais grâce mais que je tiens à votre disposition, à un effort de cotisation des agriculteurs voisin de 6 300 millions de francs, alors que, à revenu égal, s'ils étaient salariés, ils en payeraient 7 400 millions.*

» *En bref, l'agriculteur paie les cinq sixièmes de ce qu'il devrait.* » — A. G.

M. COUVE DE MURVILLE N'EST PAS FAVORABLE A UNE RÉDUCTION DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

La revue gaulliste *l'Appel* publie, dans son numéro du mois de février, une interview de M. Maurice Couve de Murville. Interrogé sur la durée du mandat présidentiel, l'ancien ministre des affaires étrangères déclare : « *Je n'ai pas changé d'avis. Je crois que ce serait mauvais de modifier la durée du mandat présidentiel, ne serait-ce que parce que cela le ferait coïncider avec le mandat législatif, contrairement à l'esprit même de notre système semi-présidentiel. Si l'on trouve la durée du mandat trop longue, alors peut se poser la question d'un second mandat du Président. C'est en effet une vraie question. Je ne l'ai d'ailleurs jamais entendu soulever. (...) Ce n'est pas une suggestion : je dis, c'est une solution au problème d'une trop longue durée du mandat présidentiel.* »

M. Couve de Murville reconnaît qu'il est, sur ce point, en contradiction avec M. Chirac. Celui-ci, en effet, avait indiqué lors de sa dernière conférence de presse, le 12 février, qu'il n'est pas hostile à une réduction de la durée du mandat du chef de l'Etat.

A propos de l'évolution des thèses de certains centristes — comme MM. Poniatowski et Lecanuet — sur les questions internationales, et en particulier sur celle des rapports avec les Etats-Unis, M. Couve de Murville affirme : « *Cela prouve qu'ils ont bien changé d'avis. Je m'en félicite. Il n'y a, dit la sagesse populaire, que les imbéciles qui ne changent pas d'avis lorsqu'ils ont tort.* »

★ *L'Appel*, 89, rue de Lille 75007 Paris.

● *M. Georges Vedel*, nouveau membre du Conseil constitutionnel, et MM. Louis Joxe et Robert Lecourt, reconduits dans leurs fonctions, ont prêté serment vendredi 29 février à l'Elysée devant le président de la République. La cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Alain Poher, président du Sénat, Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, ainsi que des cinq autres membres du Conseil constitutionnel.

Le Monde

société

LE TRAFIC DE DROGUE A L'UNIVERSITÉ PARIS-VIII

Vincennes, la rebelle, a peur d'elle-même

Vincennes, rebelle endormie, s'est réveillée. L'université Paris-VIII a retrouvé pour quelques jours son style un peu fou, sa manière grandiloquente et agressive d'exister. Les palabres sans fin ont repris dans la cour centrale. Le drame se nourrit à nouveau d'assemblées générales permanentes à l'amphi 1, de tracts, de résolutions générales et de pétitions. Sur les murs, des affiches toutes fraîches appellent à la mobilisation générale.

L'université oublie dans l'agitation qu'elle s'était peu à peu résignée à l'idée de son transfert, prévu pour la rentrée prochaine, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Une fois encore, il y a les bons et les méchants. Et, comme au théâtre, le « traître Merlin le désenchanteur », M. Pierre Merlin, le président de Paris-VIII.

Quelle pièce joue-t-on ? Une médiocre reprise des événements du printemps 1977, au cours duquel le ministre des universités avait dénoncé la présence de trafiquants de drogue sur le campus (*le Monde* du 2 mai 1977). La querelle entre « répressifs » et « libéraux » avait suivi. On avait brandi la sacro-sainte icône des « franchises universitaires » pour interdire l'entrée de la faculté à la police.

L'adversaire traditionnel de Paris-VIII, Mme Alice Saunier-Seïté, cette fois, n'y est pour rien. Ce sont les Vincennois eux-mêmes qui révèlent le mal et s'offrent à l'opprobre publique.

Depuis deux mois, les employés de l'université affirment être victimes d'agressions de la part de « dealers » (revendeurs de drogue). On aurait vu *« un jeune homme une seringue plantée dans le bras »* dans les toilettes du bâtiment. On aurait assité à un règlement de compte à l'arme blanche, entre trafiquants. *« L'un d'eux a eu la main coupée »*, dit-on encore. Les personnels ont bien tenté de former des « commandos » de vigilance, de chasser les dealers hors de l'enceinte de l'université. Rien n'y a fait. Le trafic de haschisch et d'héroïne a repris, affirme-t-on, insidieux et souterrain, dissimulé dans la foule colorée de la cafeteria.

Restait donc la fermeté, inconnue jusqu'ici à Vincennes : le conseil a décidé, le 25 février, *« à la quasi-unanimité »*, dit M. Merlin, d'autoriser la brigade des stupéfiants à procéder à des arrestations dans l'université et de mettre en place, à partir du lundi 3 mars, un système de contrôle de carte à l'entrée du campus (*le Monde* du 1er mars). *« Si ces mesures n'étaient pas suffisantes*, lit-on sur un texte officiel, *le bureau du conseil pourrait être amené à décider une fermetture provisoire de l'université. »*

L'idée, assure-t-on, ne vient pas du président Pierre Merlin mais du conseil lui-même, des enseignants et des personnels. Ces mesures draconiennes et étonnantes de la part de la plus libertaire des universités françaises, auraient même été proposées à la séance du conseil par un représentant de la liste « Gardarem » qui groupe des enseignants et des employés du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), réfractaires, jusqu'ici, à la politique menée par le conseil. *« Personnellement, j'ai toujours pensé que ce n'était pas la bonne solution*, estime Pierre Merlin. *C'est un aveu d'échec ; j'aurais préféré que les personnels et les étudiants règlent eux-mêmes ce problème de trafic. »*

Mais le conseil a voté. Lui-même doit appliquer ses décisions. Lundi, il sera donc à la porte de l'université. N'entreront que ceux qui auront la nouvelle « carte de séjour » de Paris-VIII. Les autres seront refoulés par des vigiles que l'université a demandé au rectorat.

Le « ghetto » de la résistance universitaire est tombé

Quant à la brigade des stupéfiants, elle aurait déjà répondu à l'appel du conseil. Un jeune dealer de haschisch, lui-même consommateur d'héroïne, aurait été interpellé jeudi 28 février sur le campus. Relâché, il raconte son aventure à une dizaine d'étudiants étrangers : *« Je n'ai eu en les voyant que le temps d'avaler mon sachet de poudre »*, explique-t-il.

Avec de nombreux enseignants et la plupart des étudiants, ce dealer affirme qu'il n'existe pas *« un véritable trafic de drogue à Vincennes »*. On voit plutôt, comme à Belleville, comme aussi dans la plupart des universités et des lycées de Paris, des trafiquants les jours de grand arrivage d'héroïne en provenance d'Iran. Pas plus, pas moins. Vincennes, à croire les étudiants, qui s'agitent depuis jeudi sur le campus, serait victime, comme en 1977, de sa peur d'elle-même. Elle ne supporterait plus à nouveau l'image qu'elle donne sur un campus ouvert à de très nombreux étudiants étrangers, à de multiples cultures et à toutes les variétés de « zonards » de la capitale. Vincennes découvre à propos de la drogue le langage de l'insécurité. Le « ghetto » de la résistance universitaire est tombé. L'université partage les croyances de la France entière.

D'autres, plus politiques, estiment que le *« délire paranoïaque »* de Vincennes doit plutôt être mis en relation avec la *« normalisation »* souhaitée par le conseil et mise en œuvre par le président Pierre Merlin. On reproche à celui-ci, fait plus grave que l'histoire du trafic de drogue, d'avoir porté plainte pour faux et usage de faux contre une dizaine de jeunes étrangers accusés d'avoir bénéficié de dossiers « maquillés » de pré-inscription. Ce mal, jusqu'ici, était inconnu à Vincennes.

PH. BG.

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE A JÉRUSALEM

Le rôle de l'école contre le racisme

« Pour qu'il n'y ait plus d'holocauste. Pour qu'il n'y ait plus de génocide. Le rôle de l'école contre le racisme, l'antisémitisme et les violations des droits de l'homme » : tel est le thème d'une conférence qui aura lieu à Jérusalem en novembre prochain et dont le comité d'organisation a été constitué le 28 février à Paris. Ce dernier comprend des syndicats d'enseignants de cinq pays : les Pays-Bas (Algemene bond onder-Wijzend personeel et P.C.O., 80 000 adhérents), l'Allemagne fédérale (Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft, 200 000 adhérents), Israël (Israel teachers' union, 60 000 adhérents), les Etats-Unis (National education association, 2 millions d'adhérents) et la France (la Fédération de l'éducation nationale, 530 000 adhérents et son syndicat des instituteurs).

« Le danger d'une vague d'antisémitisme existe encore », ont expliqué au cours d'une conférence de presse les représentants du syndicat israélien, ajoutant qu' *« on ne peut isoler l'antisémitisme du racisme et du problème des droits de l'homme »*. Or, a précisé le représentant américain, *« l'éducation est la meilleure manière de transmettre l'expérience du passé, afin d'en tirer des leçons pour le futur »*. Mais, a-t-il ajouté, *« ceux qui sont nés après la guerre connaissent très peu cette période »*. C'est le cas, notamment, a indiqué le représentant allemand, en prenant l'exemple de son pays, de la moitié des enseignants.

La FEN a d'ores et déjà, de son côté, créé un comité pour l'étude de l'histoire de la seconde guerre mondiale présidé par M. Léon Poliakoff, historien, qui doit remettre ses conclusions au printemps prochain.

Les organisateurs de la conférence de Jérusalem ont décidé d'inviter *« toutes les organisations d'enseignants du monde, les organismes internationaux les plus représentatifs en matière d'éducation, de lutter contre le racisme et l'antisémitisme et pour la défense des droits de l'homme »*, et notamment l'UNESCO, l'Unicef, Amnesty International et la Fédération inernationale de la Ligue des droits de l'homme.

« A l'école, a conclu M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, *il faut pouvoir parler de ces problèmes sans encourir les foudres administratives. »* C'est pourquoi à l'issue de la conférence et des recommandations qui y seront élaborées, *« il nous appartiendra non seulement de sensibiliser nos adhérents, mais aussi de trouver les moyens de pression auprès de nos gouvernements »*.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

La violence des enfants

Douze ans ; il tue son camarade d'un coup de couteau... Et cette horde de garnements qui met à sac cinq classes d'une école... Ils ont beau, les adultes, appeler ça les faits « divers », la violence des enfants ça les soulève d'épouvante. Alors, la peur les rend mauvais conseillers et les investit procureurs. A moins qu'elle ne fasse d'eux, à l'inverse, de faux copains, à l'air bon enfant face à de mauvais garçons. Dans les deux cas, l'enfant violent se voit réduit à un enfant-cobaye. Donc, à part. Or, *« derrière sa violence, dans sa diversité, se dissimule, bien ou mal enfoui, le rêve d'être « reconnu » et de se sentir « comme les autres »*.

Cette affirmation de Jean-Marc Théolleyre dans *le Monde de l'éducation* de mars n'est pas la conclusion de son enquête sur « la violence des enfants » : comment conclure jamais sur un tel sujet ? Ces mots traduisent plutôt l'envie, enfin de porter sur la violence juvénile *« un autre regard »*.

Tant d'idées reçues (*« la faute à la télé »*) ou trop simples (*« il n'y a qu'à »*) se débondent devant le comportement de gosses qu'on appelle perdus parfois parce qu'ils ont été trouvés. Celle-ci, notamment, qui confond violence et délinquance. Mais tous les délits ne sont pas violents : le vol d'un cyclomoteur sur un parking, par exemple. Et toute violence n'est pas délit : ainsi une bagarre dans une cour de récréation ou le bris de jouets.

Car justement, l'enfant et la violence, *« c'est le plus souvent l'enfant de la violence, saisi par elle, fondu en elle »*. Peut-être parce que, avant de l'exercer, il l'a *« reçue, en tout cas ressentie »*. Toujours est-il que personne n'y échappe. Même si, révèle l'enquête, dans les beaux quartiers, des faits de violence demeurent encore cachés, camouflés, donc absents des statistiques.

Il n'empêche qu'il existe des lieux où la violence *« naît et se fabrique »*. Jean-Marc Théolleyre est allé dans le quartier Wazemmes, à Lille, un quartier *« qui est déjà, en lui-même, une violence »*, où vivent mille cinq cents enfants, pour la plupart des immigrés de la troisième génération. Ici, on dirait que les gosses *« attendent les coups comme quelque chose de naturel »*. Ici, *« le concret, c'est l'assaut à coups de marteau, la prostitution qui s'organise en douce au profit de quelques-uns »*.

Pour comprendre, *« Wazemmes vaut le voyage »*, écrit l'auteur. Ce gros bourg normand aussi : et le quartier Saint-Leu, près d'Amiens, et ces cours de récréation bétonnées. Des reportages à l'étude du sociologue Hubert Lafont, on comprend, en effet, que la violence des enfants fut autrefois la première occupante des rues dans l'indifférence des adultes. Puis qu'au siècle dernier la famille a voulu protéger l'enfant de cet univers ; et bientôt toute la vitalité et l'effort juvéniles ont dû se tourner vers l'apprentissage et la réussite sociale. Est-ce un hasard si la violence habite, aujourd'hui, et l'école et la rue ? — C. V.

★ N° 59, mars 1980, 7 francs.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les adversaires de l'avortement n'ont pas réussi à limiter la portée de la loi de 1967

De notre correspondant

Londres. — Les adversaires de l'avortement ont pratiquement perdu la bataille qu'ils avaient engagée aux Communes pour restreindre la portée de la loi libérale de 1967. La discussion du projet de loi Corrie, du nom du député conservateur qui en a pris l'initiative, se trouve en effet bloquée, faute de temps, et il est maintenant impossible que le calendrier parlementaire, très chargé, permette d'en reprendre l'examen, du moins au cours de cette session.

L'échec est amer pour les adversaires de la loi de 1967, qui, après plusieurs tentatives infructueuses au cours des dernières années, avaient bon espoir de faire voter le projet Corrie. *Jamais*, en fait, un amendement restrictif à la législation de 1967 avait été aussi près de son adoption. A dire vrai, les adversaires de l'avortement ont perdu la bataille par leurs excès. En effet, il est apparu clairement au début de la discussion que les organisations et mouvements adversaires de la loi ne voulaient pas seulement l'amender, mais la supprimer, en tout cas la rendre inopérante.

Cette attitude a crispé les partisans de la loi, notamment et surtout la très grande majorité de médecins et de gynécologues, disposés seulement à accepter des modifications. Ainsi, ils étaient prêts à admettre la suggestion de réduire de vingt-huit à vingt-quatre semaines la période au-delà de laquelle une intervention ne pourrait être pratiquée.

Cédant à l'insistance du ministère de la santé, M. Corrie avait accepté le « plafond » de vingt-quatre semaines au lieu des vingt semaines qu'il avait recommandées au début de la discussion. Mais il insistait toujours sur d'autres points, comme l'extension de la clause de conscience permettant aux médecins et au personnel hospitalier de refuser de participer à une intervention, ainsi que sur un critère restrictif justifiant une opération. Selon M. Corrie, un avortement ne pourrait être légalement possible que s'il était établi que la poursuite de la grossesse représentait pour la femme des risques « substantiellement » plus graves que si elle était interrompue. Les juristes et les médecins s'opposaient à cet amendement, notamment à l'adverbe « substantiellement », appelé, à leur avis, à créer de sérieuses complications juridiques et médicales.

La clause de conscience

Les partisans de la loi de 1967 n'ont pas eu trop de difficultés, par des votes de procédure, à bloquer l'amendement de M. Corrie, disposé, semble-t-il, en dernière minute mais trop tard, à faire une nouvelle retraite concernant notamment la clause de conscience. Mais, cette fois, les partisans de la loi étaient décidés à porter le coup de grâce à une législation restrictive, soutenue seulement par une minorité très bruyante et passionnée, à laquelle s'opposaient non moins farouchement les organisations féministes, soutenues par la majorité du corps médical.

Aussi bien, le gouvernement conservateur, portant une juste appréciation des forces en présence, est resté neutre dans le débat. Mme Thatcher elle-même s'était abstenue dans les votes antérieurs, consciente que la majorité du pays reste attachée à la loi libérale de 1967, malgré ses imperfections et les abus qu'elle a pu entraîner, mais qui ont été rapidement corrigés depuis.

HENRI PIERRE.

EN 1979

La criminalité a légèrement diminué dans la région parisienne

Le nombre des crimes et délits comptabilisés en 1979 par les services de la préfecture de police, dont l'autorité s'étend, outre la capitale, sur les trois départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis accuse une baisse de 0,90 % par rapport à l'année précédente. En 1979, 258 180 actes de criminalité ont été enregistrés : en 1978, ils avaient été de 260 527, indique le « Bulletin d'information » du ministère de l'intérieur.

Les crimes et délits dits *« importants »* ne représentent qu'une faible part (4 %) de ce bilan, mais marquent cependant une légère progression en 1979, avec un total de 11 445 affaires, contre 10 966 en 1978. Au nombre de ces infractions, on a notamment inventorié, en 1979, 14 crimes crapuleux, 1 325 hold-up, 9 609 vols avec violence, 6 prises d'otages, 117 trafics de stupéfiants, 42 affaires de racket et des délits divers.

En revanche, les cambriolages de locaux d'habitation sont passés de 28 948, en 1978, à 32 560 l'an dernier, tandis qu'ils diminuaient pour ce qui concerne les locaux industriels et commerciaux : 6 946 contre 7478. Pour le reste — musées, églises, par exemple, — les chiffres restent presque identiques : 4 528 en 1979, 4 791 en 1978.

M. Bonnet : d'abord prévenir

Au chapitre des coups et blessures ayant entraîné la mort, des incendies criminels et des mauvais traitements à enfants, le bilan de la préfecture fait apparaître une légère diminution, mais, tandis que les vols de motocyclettes se faisaient moins nombreux (— 1 250), les vols de voitures augmentaient de 556 unités. Les vols à la roulotte se sont accrus, eux aussi, de 13,5 %, mais, contre toute attente, les escroqueries et les vols de chéquiers ont accusé un recul important, puisque les 13 346 affaires de ce genre recensées en 1979 se traduisent en statistiques par une diminution considérable de — 42,9 %.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a remis, le 27 février, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, la croix de chevalier de la Légion d'honneur au brigadier-chef de police, M. Jacques Petitjean, âgé de quarante-quatre ans, qui avait été grièvement blessé, le 27 juin 1979, lors d'un hold-up au bureau de poste de Rosny-sous-Bois (*le Monde* du 29 juin 1979).

Evoquant la politique gouvernementale en matière de lutte contre la criminalité, le ministre a indiqué : *« La ligne tracée est bien claire et fermement suivie. Elle a deux objectifs : déférer à la justice dans les meilleures conditions d'efficacité les criminels et les délinquants, mais davantage encore celui de prévenir ces actes délictueux par une présence et une mobilité qui, en réduisant leurs chances de succès, dissuadent les malfaiteurs de mettre leurs projets à exécution. »* Pour servir ces objectifs, a précisé M. Bonnet, *« les moyens nécessaires en hommes et en équipements »* sont mis en place, de même que s'opère *« un effort de renouvellement des méthodes »*. *« Le gouvernement*, a-t-il dit, *s'est engagé à recruter en cinq ans cinq mille policiers et cinq mille gendarmes supplémentaires. Ce programme sera appliqué. »*

Le ministre de l'intérieur a évoqué enfin le problème de la formation des policiers, indiquant que, seule, *« une véritable formation continue permettra à chacun, et à tous les grades, d'actualiser ses connaissances »*.

« Certains cherchent à jeter le discrédit sur la police, a ajouté M. Bonnet. *Je le dis tout net : cela ne sert pas la cause de la sécurité des Français ! Le ministre de l'intérieur sanctionne les fautes, il le fait sans pitié, et il bénéficie en cela du soutien des policiers. »*

FAITS ET JUGEMENTS

L'ancien président de l'Eglise de scientologie relaxé.

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a relaxé, vendredi 29 février, M. Georges Andreu, qui présida l'Eglise de scientologie de septembre 1973 à 1976, et fut condamné le 14 février 1978 à un an d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende pour escroquerie. M. Tran Ngoc Dan, qui avait obtenu 1 franc de dommages et intérêts en première instance, a été débouté de sa constitution de partie civile contre M. Andreu (*le Monde* du 23 décembre 1979).

L'arrêt de la cour d'appel mentionne que M. Andreu, devenu président à l'âge de vingt et un ans, alors que l'organisation était depuis longtemps en place, a eu un rôle limité, se contentant d'exécuter les directives des véritables dirigeants et que certains faits visés par le parquet ont été commis antérieurement. Selon l'arrêt, la sincérité des convictions de M. Andreu ne peut être mise en doute.

M. Gilbert Bevin, qui présidait l'audience, a fait remarquer à M. Andreu que cette décision le concernait seul et ne modifiait pas les autres condamnations infligées par défaut le 14 décembre 1978 contre M. Ron Lafayette Hubbard — quatre ans d'emprisonnement et 35 000 francs d'amende, M. Henry Laarhuis — trois ans et 15 000 francs, — et Mme Jacqueline Valentin — deux ans et 10 000 francs.

● *L'affaire Goegan.* — La cour d'appel de Lyon a prononcé, jeudi 28 février, la nullité du réquisitoire de poursuite contre M. Pier Paolo Goegan, vingt-huit ans, militant anarchiste et libertaire de nationalité italienne. M. Goegan avait été condamné, le 13 novembre 1979, à trois mois de prison avec sursis et à 200 francs d'amende (*le Monde* du 28 février) par le tribunal de grande instance de Lyon, pour *« provocation au crime d'incendie et de destruction d'édifices et d'habitations »*.

On reprochait à M. Goegan d'avoir appelé les lecteurs de la revue libertaire *I.R.L.* (*Informations rassemblées à Lyon*) à *« avoir recours à la violence pour protester contre un meeting de l'Eurodroite »*. La cour d'appel a jugé que le réquisitoire prononcé en correctionnelle n'apportait pas assez d'éléments pour constituer le délit de provocation.

● *Deux nouvelles inculpations dans l'affaire des pots-de-vin* des établissements Rouméas, à Ligny-en-Barrois (Meuse) (*le Monde* du 15 février) ont été prononcées, vendredi 29 février, par Mme Martine Bouillon, juge d'instruction à Bar-le-Duc. Ont ainsi été inculpés de recel de biens sociaux et de trafic d'influence M. Duchat, directeur régional de la société CERP, et M. Cumenal, directeur à la Société de constructions métalliques SPIE-Batignolles. Tous deux ont été laissés en liberté. Mme Bouillon a aussi entendu, vendredi, deux ingénieurs d'arrondissement des services de l'équipement, l'un de l'Aude, M. Frêche, l'autre de la région parisienne, M. Retz.

● *Un groupe de sept jeunes a été appréhendé*, samedi 1er mars, vers 2 h. 30, dans le jardin du Carrousel, Paris (1er), par les policiers du commissariat du Palais-Royal. Certains d'entre eux portaient des armes. Ils avaient auparavant pris à partie dans le jardin des Tuileries un employé, M. Patrick Parenty, à qui ils avaient arraché sa sacoche après l'avoir frappé à coups de poing. Cette même nuit, les services de la préfecture de police de Paris ont enregistré dix-huit vols avec violences.

● *Un automobiliste, M. Antoine Badafian, quarante ans*, a été grièvement blessé, vendredi 29 février, vers 20 h. 30 alors qu'il empruntait à bord d'une Austin la voie sur berge, à la hauteur du pont de l'Alma, à Paris. Deux hommes à moto ont tiré sur l'automobiliste quatre balles de 9 millimètres. La victime a été atteinte à la tête. L'enquête, confiée à la 6e brigade territoriale de la préfecture de police, s'oriente vers un règlement de comptes.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait imprimer, à propos du procès qui opposait Me Henri Leclerc, avocat à Paris, à *Valeurs actuelles* (*le Monde* du 29 février), que cet hebdomadaire avait commis un faux, alors que le tribunal avait qualifié de « faute » la publication de la photo de Me Leclerc au centre d'un montage représentant une émeute sur la voie publique, assimilant ainsi, a déclaré le tribunal, *« l'avocat chargé de défendre les auteurs de ces violences avec ceux-là mêmes qui les avaient commises »*.

Autodéfense : un homme tue son petit-fils.

Beauvais. — Croyant qu'il avait affaire à un voleur, un retraité de quatre-vingt-deux ans, M. Louis Grebant, demeurant à Abancourt, commune du nord de l'Oise, proche de Formerie, a tué, jeudi 22 février, d'un coup de fusil de chasse, son petits-fils, M. René Batté, vingt-quatre ans. Il est 22 h 30, quand M. Grebant est réveillé par le bruit d'un pot de fleurs lancé au travers de la fenêtre de sa chambre. S'emparant alors du fusil qu'il a toujours près de lui, M. Grebant tire deux cartouches vers l'extérieur. Puis il se dirige vers la cuisine où, sur le rebord de la cheminée, se trouvent deux autres cartouches. Là, il entend des coups frappés au carreau et, distinguant une silhouette, décharge son arme à nouveau. Ce n'est qu'après l'arrivée des gendarmes que M. Grebant découvrira l'identité de la victime.

M René Batté, chauffeur aux abattoires de Formerie, se trouvait, selon ses parents, dans un état dépressif depuis le début de l'année et déjà, par deux fois, il avait tenté de mettre fin à ses jours. Les enquêteurs estiment que le jeune homme a cherché la mort en voulant se faire passer pour un cambrioleur. Très préoccupé par les problèmes d'autodéfense, son grand-père avait dit, à plusieurs reprises, qu'il *« n'hésiterait pas à tirer en cas d'attaque »*. Le jeune garçon a été atteint dans le dos. Le parquet de Beauvais a ordonné la mise en liberté de M. Grebant. — (*Corresp.*).

CATASTROPHES

UN BATEAU SOMBRE AU SUD DE LA CHINE
PRÈS DE QUARANTE MORTS ET DEUX CENTS DISPARUS

Hongkong (*A.F.P.*). — Près de quarante passagers d'un bac chinois ont péri noyés et deux cents autres sont portés disparus après que le bateau sur lequel ils se trouvaient eut chaviré le 27 février, près de San-Pu, à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Canton, a-t-on appris à Hongkong. Le bac, qui avait trois cents passagers à bord et quarante membres d'équipage, a coulé à la suite d'une tornade qui soufflait au large de Canton.

Hitler n'était pas un imbécile...

Trois jeunes Américaines, dont les maris sont stériles, ont été inséminées par du sperme fourni par des lauréats de prix Nobel scientifique, indique le « Los Angeles Times ».

L'initiative de cette opération revient à M. Robert Graham, un homme d'affaires californien, qui a fondé une banque de sperme « originale », puisque seuls les titulaires d'un prix Nobel peuvent être donneurs. D'après M. Graham une quinzaine de lauréats ont été contactés, et cinq ont accepté de donner leur sperme. Un seul s'est fait connaître, M. William Shockley. Lauréat du prix Nobel de physique en 1956, prix qu'il partagea avec MM. Walter Brattain et John Bardeen pour l'invention du transistor, M. Shockley s'est plusieurs fois signalé par des prises de position racistes, affirmant, entre autres, que les Noirs sont inférieurs aux Blancs sur le plan génétique.

L'initiative de M. Graham n'a pas fait l'unanimité parmi les lauréats qu'il a sollicités. M. Max Delbrück, un des fondateurs de la biologie moléculaire, prix Nobel de médecine en 1969, a qualifié cette idée de « complètement idiote ».

Faut-il parler d'escroquerie, au moins morale ? Il semble que M. Graham ne fasse payer à ses clientes que quelques dollars représentant les frais d'expédition du sperme. Il n'aurait, d'autre part, proposé aucune rétribution aux donateurs. Au plan économique, son initiative paraît inattaquable, et il faut même saluer la réussite d'une remarquable opération publicitaire.

Sur le fond, le jugement lapidaire du professeur Delbrück paraît le plus approprié. Le prix Nobel est un gage — parmi bien d'autres — de valeur scientifique. C'est probablement une présomption d'intelligence — et personne n'a jamais considéré que M. Shockley est un imbécile. Mais l'intelligence et la valeur humaine sont des notions distinctes.

M. Graham est un membre de la Mensa, association de gens « intelligents », ou du moins réputés tels par leurs résultats à des tests mesurant le quotient intellectuel. Cette association estime que l'intelligence est un capital à préserver et qui serait menacé dans la mesure où les classes sociales les moins cultivées — ce sont aussi les moins riches — ont, en moyenne, le plus d'enfants. La banque de sperme de M. Graham est une tentative d'eugénisme qui rappelle un peu, toutes proportions gardées, celles que firent les nazis pendant la seconde guerre mondiale pour préserver des échantillons de pure race aryenne à partir de quelques SS et de quelques jeunes femmes soigneusement sélectionnés. M. Graham demande d'ailleurs à ses clientes d'avoir de bons résultats aux tests de quotient intellectuel.

Le malheur est que, pas plus que les critères de « pure race aryenne », l'intelligence n'est génétiquement transmissible. L'intelligence d'un individu dépend d'une complexe interaction entre son patrimoine génétique et tous les événements qui ont influé sur son développement. L'immense majorité des hommes de science compétents estime qu'il est vain de vouloir séparer l'influence génétique et l'influence de l'environnement, et que si l'intelligence des parents a souvent une influence sur celle des enfants, cela tient beaucoup plus au rôle éducatif que peuvent jouer ces parents qu'à la transmission d'hypothétiques « bons » gènes. Et, encore une fois, l'intelligence n'est pas tout : personne n'a jamais considéré qu'Hitler était un imbécile.

MAURICE ARVONNY.

Annecy et le jeu des rumeurs

II. — Le tapis vert du bord du lac

Parce que Joseph Fontanet avait rendez-vous, le lendemain du jour où il fut victime d'un attentat, avec la municipalité d'Annecy pour traiter l'affaire de la rénovation d'un palace de cette ville, les rumeurs vont bon train au bord du lac. Mais les enquêteurs restent sceptiques (« le Monde » du 1er mars).

De nos envoyés spéciaux

Annecy. — Des fraudes, dans un casino, il est toujours possible d'en découvrir. Il suffit de chercher. Bâtisse grise du milieu du siècle qui obstrue la vue sur le lac, le casino d'Annecy ne fait pas exception. « *Il y a quelques années déjà, on avait eu certains soupçons,* raconte un avocat de la ville. *Une enquête avait été ordonnée, qui avait entraîné l'arrestation de deux croupiers et d'un joueur.* »

Des broutilles, en somme, une combine médiocre pour fins de mois difficiles. Le bas de l'échelle de la technique du « baronat ». Annecy n'avait pas voulu troubler sa quiétude pour si peu. On avait continué à croire que ce casino-là était un établissement tranquille, plutôt modeste, avec son chiffre d'affaires annuel de 3,5 millions de francs et sa clientèle de Français moyens. Situé au trente-septième rang des casinos français, il vivotait, au bord du lac, loin derrière les établissements de Divonne, d'Evian, voire de Chamonix ou d'Aix-les-Bains.

C'est pourtant dans ce casino de second ordre que les policiers de la sous-direction des courses et des jeux viennent de réaliser le plus beau coup de filet de ces dernières années : la majorité des croupiers, la direction des jeux et le P.-D. G. de la Société fermière du casino semblent s'être associés dans une escroquerie généralisée.

Recherche d'innocents

Selon M. Francis Oget, le juge d'instruction chargé du dossier, le climat, autour du tapis vert, était « mûr » : dénonciations en tous genres, querelles, rivalités entre les « nobles » de la roulette et les « roturiers » de la boule. Dix-sept personnes ont été inculpées depuis le 22 février pour avoir trop longtemps mis en pratique le même exercice de fraude. Neuf sont écrouées, dont MM. Michel Joegne, âgé de cinquante-trois ans, le P.-D.G. de la société, et son frère, Pierre, le directeur des jeux, un ancien fonctionnaire de l'inspection académique. Une belle prise, trop facile même : tous les employés se sont copieusement dénoncés les uns les autres. Chacun d'eux a aussi reconnu sa propre culpabilité.

D'autres arrestations vont intervenir : « *Notre tâche consiste surtout à rechercher des innocents parmi les trente employés* », explique le commissaire François Roussin. Il est probable, en effet, que tous les croupiers connaissaient l'existence des fraudes et recevaient, au moins, leur « part du silence ».

L'escroquerie, dans un tel contexte, est d'une rare simplicité : à l'heure des comptes, quand le public, heureux ou malchanceux, s'était retiré, on prélevait certaines sommes d'argent avant que les gains ne soient portés sur la comptabilité de l'établissement. D'abord 9 000 F, destinés au P.-D.G. de la société fermière, puis 3 000 F que le personnel se répartissait. L'opération, dite de « prélèvement », était ensuite répétée un autre jour : à la boule, la fraude porte sur une somme mensuelle de 45 000 F. A la roulette, le montant total de l'escroquerie depuis 1976 s'élèverait à 3,5 millions de francs.

Car on trichait aussi à la roulette. De façon plus conventielle, il est vrai, en escamotant les plaques que les croupiers dissimulaient dans leurs chaussures ou leur col de chemise. Aux policiers, les inculpés ont expliqué que « *ces pratiques duraient depuis dix ans* ». « *Nous sommes en droit de demander quel était le comportement des prédécesseurs de M. Michel Joegne* », note M. Roussin. Lorsqu'en 1975, ledit Joegne a racheté la majorité des parts de la Société fermière à M. Amena, un hôtelier de Bollène (Vaucluse), les croupiers lui auraient fait une proposition ouverte de participation aux fraudes. Celui-ci aurait accepté l'offre, en raison des difficultés financières que la société connaissait déjà. M. Joegne assure cependant qu'il « investissait » les sommes détournées dans le casino même et qu'aucun gain, ainsi acquis, n'a été porté sur ses comptes privés. « *Il croyait ainsi compenser la perte des sommes représentées par les taxes d'Etat sur les jeux* », explique son avocat, Me Jean-Claude Fabian.

Faits divers

L'hypothèse d'une dénonciation anonyme doit-elle être tout à fait écartée ? Peut-être pas. Deux faits divers sont venus récemment alourdir encore le climat qui entoure l'escroquerie du casino du Lac. Un cambriolage est d'abord commis, dans la nuit du 27 au 28 janvier, dans l'établissement : une somme de 300 000 F disparaît du coffre. Grâce à une empreinte de chaussures, deux hommes sont rapidement interpellés par les policiers : un joueur qui fréquente le casino et un « spécialiste » des coffres-forts, récidiviste, Jean Agostini. Le joueur a été mis hors de cause, mais Jean Agostini est sous les verrous. Tient-on le cambrioleur ? Les policiers, curieusement, se montrent sceptiques : « *Certains éléments*, note le commissaire Dupoix, *laisseraient croire qu'il s'agit d'un simulacre d'effraction.* »

Mystérieux tout de même, ce cambriolage ! Sous l'ancienne direction de la Société fermière du casino, le fonds de garantie, déposé en soirée dans le coffre, avait déjà disparu à deux reprises.

Mystérieuse aussi l'agression dont a été victime, dans la nuit du 21 au 22 février, M. Lucien Garde, le gérant du *Cygne*, la boite de nuit du casino. Frappé probablement par deux ou trois personnes — qui ne lui ont pas dérobé la recette de la soirée — M. Garde est tombé dans l'escalier de son immeuble. Grièvement blessé, il n'a pas encore repris connaissance.

Les policiers hésitent sur les interprétations à donner à cette agression. Intimidation d'un témoin éventuel des fraudes ? Affaire de proxénétisme ? Racket ? A moins que ces deux faits divers n'aient été montés de toutes pièces pour entraîner une enquête de la police ou une fermeture de l'établissement. Ou encore les deux à la fois. Voulait-on à tout prix que les policiers découvrent les fraudes ? Stupéfaite, la ville d'Annecy croit déjà assister à l'un des épisodes de la fameuse « guerre des casinos ».

De l'Impérial au casino

Quel lien pourrait-on établir entre ce scandale, officiellement très circonscrit, du casino et le meurtre de Joseph Fontanet ? Il semble déjà peu sérieux d'avancer que l'ancien ministre ait pu déranger certains plans ou s'opposer à certains projets dans le premier volet de l'« affaire d'Annecy ». les tractations complexes à propos de la rénovation de l'Impérial Palace : la Soderec (Société d'études et de réalisations d'équipements collectifs), que dirigeait Joseph Fontanet, ne devait réaliser en effet qu'une étude technique pour le centre des congrès, que la municipalité souhaite créer à l'Impérial, avec le nouveau casino et un hôtel.

L'hypothèse d'un rapport entre l'ancien ministre et cette histoire sinueuse d'escroquerie à la législation sur les jeux est jugée « plus irréaliste » encore

Croyez-nous, répètent les élus de la municipalité et les différentes équipes de policiers qu'on croise ces jours-ci sur les bords du lac, *Joseph Fontanet n'est sans doute pour rien dans ce qui arrive à la cité alpine.* » « *Mais que les deux affaires de l'Impérial et du casino soient liées,* laisse entendre un conseiller municipal, ça... »

C'est vrai, on ne peut trop s'avancer. Car le lien existe bien, en la personne de M. Michel Joegne, P.-D. G. de la Nouvelle Société fermière du casino d'Annecy, suspecté d'escroquerie et aujourd'hui incarcéré à la maison d'arrêt de Chambéry (Savoie).

Curieux homme, Michel Joegne. Parti de rien ou de presque rien, il est devenu en dix ans un personnage en vue du Tout-Annecy, président du comité des fêtes d'Annecy-le-Vieux et promoteur immobilier comblé. Las de son métier de visiteur médical, il a d'abord l'idée de créer une petite société d'agencement de pharmacies. L'affaire se révèle rentable : il diversifie alors ses activités, lance la Socor (Société de coordination des travaux de bâtiment) et devient un spécialiste de la transformation d'hôtels déficitaires en immeubles de rapport.

Le mieux placé

« *C'est lui qui, le premier, a eu l'idée de transférer le casino actuel à l'Impérial* », affirme l'avocat de M. Joegne. Il aurait même fait cette proposition au maire, M. André Fumex. Michel Joegne n'aurait, en fait, racheté — pour la somme de 5,5 millions de francs — les parts majoritaires de la Société fermière, en 1976, qu'en sachant que, de toute façon, la municipalité, désireuse de transférer le casino à l'Impérial, n'accorderait plus le renouvellement du bail d'exploitation après 1981. Mais le rachat de la Société fermière devait lui permettre de figurer en bonne place parmi les investisseurs du futur projet et, en tout état de cause, d'être le mieux placé pour obtenir l'autorisation d'exploiter les jeux dans le complexe du palace du bord du lac. « *C'est cette quasi-certitude qui a incité mon client*, note Me Fabian, *à régler les dettes de l'ancienne direction. L'Impérial devait être son bâton de maréchal.* »

Il semble que M. Michel Joegne ait entretenu, un temps, d'excellents rapports avec la municipalité et qu'il ait même été, selon certains, en relation d'affaires avec l'un ou l'autre des conseillers municipaux. A quelle date a-t-il cessé de croire à ses chances de jouer un rôle dans la rénovation de l'Impérial ? A-t-il compris que la municipalité ne lui abandonnerait jamais l'animation ou la gestion du projet ? Connaissant les graves difficultés financières de la Société fermière, connaissant même peut-être l'existence de fraude dans l'établissement, a-t-on cherché à lui faire lâcher prise ?

Ces derniers mois, la municipalité avait finalement choisi de conclure un accord avec le groupe Royal-Monceau, à capitaux libanais, qui devait obtenir l'exploitation des jeux du futur casino contre la promesse de financer la rénovation de l'Impérial.

« Une indemnité de départ »

Embarrassée, la municipalité refuse d'admettre ses anciennes relations avec le P.-D. G. inculpé. « *Nous avions été surpris*, dit-on à la mairie, *de voir Michel Joegne racheter les parts majoritaires de la Société fermière.* » Les deux parties ne sont, en effet, d'accord que sur un point : depuis plusieurs mois, Michel Joegne avait perdu ses illusions et n'aspirait plus qu'à obtenir le versement d'une « indemnité de départ » de l'actuel casino. Encore que, explique son avocat, le protocole d'accord que la société Royal-Monceau et Michel Joegne s'apprêtaient à signer ne comprenait que l'engagement par le groupe financier de régler les dettes de la Société fermière. « *Mon client n'aurait pas touché un sou* », note Me Fabian.

Officiellement, les rumeurs d'Annecy auraient arrêté la machine bien huilée de l'opération de l'Impérial. La Soderec se demande si la municipalité d'Annecy maintiendra son contrat. On murmure que le groupe Royal-Monceau serait sur le point de se retirer. La mairie, de son côté, redoute de ne jamais posséder un centre de congrès.

Toutefois, il est au moins un aspect positif dans cette affaire : il est désormais peu probable qu'une indemnité soit versée pour la cessation des activités de la Société fermière du casino. L'établissement est fermé. L'autorisation d'exploiter les jeux est provisoirement suspendue.

PHILIPPE BOGGIO et CLAUDE FRANCILLON.

FIN

POLICE

Militaires et policiers

RECYCLAGE

A l'occasion d'un « stage d'observation », huit officiers et élèves-officiers de l'Ecole d'application du train, « *désireux de voir les conditions de travail dans un commissariat de police urbain* », ont séjourné, du 25 au 28 février, dans les services de la circonscription de police de Tours, « *à la demande des autorités militaires* », précisait la note de service no 31/CDT du commissaire de police, chef de la sûreté générale de la ville, qui annonçait l'opération.

Ladite note, en date du 14 février, précisait encore que « *les intéressés seront intégrés au sein des patrouilles des unités en tenue et à la B.S.N.* (Brigade spéciale de nuit). *Ils y figureront en qualité d'observateurs et ne devront en aucun cas participer activement à une intervention* ».

Dans les milieux policiers, on se déclare surpris par ces « stages d'observation » dont on n'avait jamais eu connaissance jusqu'ici. Alors que plusieurs organisations syndicales ont déjà dénoncé dans le passé ce qu'elles pensaient être des velléités de militarisation de la fonction policière, certains se demandent aujourd'hui si, entre autres opérations de promotion de militaires dans des rôles policiers, l'armée n'est pas en train d'apprendre à jouer un rôle qui pourrait devenir le sien en d'autres circonstances.

Au ministère de l'intérieur, on se défend de toute arrière-pensée. « *Il n'y a rien d'extraordinaire à de tels stages*, explique-t-on. *Il s'agissait à Tours d'une opération ponctuelle et tout à fait limitée. Le directeur de l'Ecole d'application du train a demandé au préfet de l'Indre-et-Loire de bien vouloir faire admettre momentanément, comme observateurs dans les services de police, huit de ses stagiaires chargés de rédiger un mémoire sur « la sécurité des Français ». Le préfet, puis le directeur départemental des polices urbaines ont donné leur accord à l'expérience.* » Décidée dans une quasi-clandestinité, l'opération n'en a pas moins semé le trouble dans les services... — J. Su.

● *L'incarcération de M. Gérard Nicoud.* — C'est mardi 3 mars que M. Gérard Nicoud, leader du CID-UNATI, doit être incarcéré à la maison d'arrêt Saint-Paul de Lyon, en vertu du jugement qui, le 15 janvier dernier, le condamnait à deux mois de prison.

RELIGION

POINT DE VUE

Les mass média et Hans Küng

par JACQUES JULLIEN (*)

La théologie est une grande chose. Depuis deux mille ans, des chrétiens consacrent leur intelligence et leur vie à creuser une question et une réponse. La question, c'est celle du Christ : « *Et vous, qui dites-vous que je suis ?* » La réponse, c'est celle de Pierre, orchestrée par le credo de l'Eglise : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.* »

Répétition ? Non, approfondissement. Un peu comme des amoureux qui redisent leur « oui », toujours le même et toujours nouveau. Renouvellement aussi : chaque époque apporte ses questions nouvelles et ses nouveaux questionnements. Et chaque fois des croyants, en prise sur la pensée de leur temps, et solidement enracinés dans la foi de l'Eglise, assurent la confrontation nécessaire. Dans la foi de l'Eglise, car c'est elle qui circonscrit le champ des recherches possibles et des hypothèses recevables dans la communauté ecclésiale.

∴

Cela ne va pas sans mal. Ni sans drames parfois. Quand la mémoire vivante de l'Eglise rencontre une pensée nouvelle, un choc souvent se produit. Mais, une fois dissipés les nuages de l'explosion, les nouvelles questions font apparaître de nouveaux aspects du mystère chrétien. C'est le service et l'honneur des théologiens de tirer ainsi du trésor commun « du neuf et de l'ancien ». Hier, à propos de Hegel, de Marx ou de Freud. Aujourd'hui, à propos de Hegel encore, de Cl. Lévi-Strauss, de J. Lacan ou de R. Girard. C'est toujours la même dynamique : affrontement, confrontation et, finalement, critique féconde.

Pourtant, cette dynamique ne joue plus, paraît-il : « *L'Eglise catholique stérilise la recherche et interdit de penser.* » *Que s'est-il passé ?*

Quelques théologiens, explorateurs par mission, deviennent aventuriers par tempérament. Ils se mettent à leur compte. C'est leur droit le plus strict. Ils écrivent leur « *ce que je crois* ». C'est éminemment respectable. Mais il s'agit de théologiens investis par l'Eglise d'un ministère, d'un service pour le peuple de Dieu. Si leur foi ainsi exprimée n'est pas la foi de l'Eglise, celle-ci n'a-t-elle pas le droit et même le devoir de le dire ?

Le mode d'intervention est important. Il ne doit pas faire oublier les raisons de l'intervention. Si un cancer est décelé, on peut diverger sur le traitement : radiothérapie, chimiothérapie ou chirurgie. L'opération décidée et réalisée, on peut reprocher au chirurgien d'y être allé un peu fort. Mais a-t-on le droit de faire comme s'il n'y avait pas un cancer à traiter ? L'Evangile préconise un traitement progressif : on doit reprendre un frère défaillant, d'abord seul à seul, puis à plusieurs, avant d'alerter la communauté. C'est pourquoi il revient aux théologiens d'abord d'assurer leur autorégulation, puis aux évêques d'intervenir, si le bien de la communauté dont ils ont la charge l'impose, puis au pape... Mais toujours dans l'esprit.

Hans Küng, théologien de renom, parle des choses de Dieu dans le langage du monde de son temps. Et souvent avec bonheur. Mais il développe des positions difficilement compatibles avec la foi de l'Eglise, aux limites de l'arianisme. D'autres théologiens le critiquent, en vain ; les évêques allemands interviennent, discrètement, puis ouvertement, depuis douze ans ! Enfin, la Congrégation pour la doctrine de la foi. Trop vite ? Trop fort ? Les choses auraient pu en rester là. Mais H. Küng court le monde pour montrer qu'il est enchaîné ! Par la presse, la radio et la télévision, il clame à tous les échos, qu'on l'empêche de parler.

Il n'est pas seul. D'autres théologiens sont « inquiétés ». Dans une période de mutations culturelles comme la nôtre, il est inévitable que les confrontations donnent naissance à des formulations discutables, à des hypothèses aventureuses et à des mises au point nécessaires, mais pas nécessairement impeccables. Un certain nombre de théologiens se solidarisent avec leurs collègues pour des raisons de procédure. Et celle-ci, de fait, doit absolument être respectée. L'opinion publique s'émeut. Et cela introduit un nouvel élément dans le débat.

∴

Les mass media, en effet, transforment le dialogue théologiens-pasteurs en une table ronde, *coram populo*, avec de nouveaux protagonistes : les journalistes et le public. La recherche théologique s'opère désormais dans une maison de verre. Avantage : la Parole se répercute jusqu'aux extrémités de la Terre. Inconvénient : les media imposent leur règle du jeu en ce domaine, qui n'est pas directement le leur.

On connaît la loi du genre : qu'un chien morde une femme, ce n'est pas une nouvelle ; mais qu'une femme morde un chien, quel scoop ! De même, si mille théologiens font honnêtement leur difficile métier de recherche et d'enseignement, ça n'est pas spectaculaire ; mais si quelques chercheurs exécutent un numéro de haute voltige et un saut périlleux par-dessus tous les conciles œcuméniques, c'est un spectacle à ne pas rater. Et si, invités à la prudence, ils dressent des barricades en criant à la répression, quels flashes ! L'opinion publique se forme à travers cette seule prise de vues. Mais où est la vérité ?

Enrayée la dynamique de la recherche ? Enterrées les question ? Allons donc ! Sans questions le François Varillon de *la Souffrance de de Dieu* ? Sans recherche Annie Jaubert dans *les Femmes dans l'Ecriture* ? Enchaîné Maurice Clavel dans ce credo qu'il ne pouvait dire tout seul mais qu'il savait « *en le prononçant avec d'autres hommes* » ? Et qui les a « inquiétés » ?

De ces données, quelques conclusions se dégagent :

1) Les théologiens, projetés, si l'on peut dire, sur les écrans de la télévision et à la « une » des journaux, sont devenus des pasteurs. L'enseignement en prise directe des théologiens-pasteurs ne simplifie pas leur tâche : la hardiesse nécessaire au chercheur doit s'harmoniser avec le discernement du pasteur ;

2) Les évêques sont des pasteurs-théologiens. Gardiens du « dépôt de la foi » et promoteurs de l'intelligence de cette foi, ils doivent protéger la foi du peuple de Dieu, souvent mise à mal aujourd'hui. Sans pour autant geler la recherche par des interventions intempestives. Ce peut être la quadrature du cercle si les théologiens ne sont pas eux-mêmes assez pasteurs ;

3) Les médias eux-mêmes ont à s'interroger sur leur déontologie. La loi du genre peut conduire de l'information à l'intoxication. Ce quatrième pouvoir n'a pas encore sécrété son pouvoir compensateur. Dans un monde en proie au complexe de Babel, la fonction de communication est vitale. Et redoutable la responsabilité des médias !

4) Dans l'Eglise, comme ailleurs, se posent des problèmes de communication. Naguère, des instances fonctionnaient qui assuraient la circulation des idées et les confrontations nécessaires au sein du peuple de Dieu, par exemple le C.C.I.F. (Centre catholique des intellectuels français) ou les Semaines sociales. Ne faudrait-il pas les réinventer ?

5) Notre civilisation de l'éphémère, comme dit A. Toffler, nous appelle à prendre du recul dans bien des domaines. Il serait temps, dans l'Eglise, de prendre du champ par rapport au langage pour se recentrer sur la Parole... Un petit démon familier me susurre dans une oreille la Parole de Jean : « *Eux, ils sont du monde ; aussi parlent-ils le langage du monde, et le monde les écoute.* » Et dans l'autre oreille il chuchote la Parole de Paul : « *Elle passe la figure de ce monde !* »

Et si ce n'était pas un démon ? Et si c'était un ange ?

(*) Evêque de Beauvais.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Opération rock pour Europe 1.

Europe 1 présente au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, à compter du 7 mars, une opération radio basée sur une série de concerts rock, avec notamment Jacques Higelin, Marquis de Sade, Joe Jackson, Téléphone, Trust, Madness, Starshooter, Boomtown Rats, Ganafou, Diesel.

Le « grand concours de la chanson française ».

Le « grand concours de la chanson française », organisé par TF 1 et Radio-France avec la collaboration de la SACEM, comportera, comme chaque année, une première sélection suivie de deux demi-finales et d'une finale se déroulant au cours d'une émission télévisée. Rappelons que ce concours, qui s'adresse exclusivement aux auteurs et compositeurs membres de la SACEM, est organisé dans la perspective du concours de l'Eurovision, qui se déroulera cette année à La Haye, le 19 avril. La chanson qui remportera le premier prix du « grand concours de la chanson française » sera retenue pour y représenter la France.

« Un jour de fête au féminin présent ».

L'Union des femmes françaises et Heures claires des femmes *présentent le samedi 8 mars, de 10 heures à 22 heures, sous le chapiteau Jean Richard, porte de Pantin, « Un jour de fête au féminin présent », avec Sara Alexander, Carolyn Carlson, Pauline Julien, Catherine Ribeiro, Brenda Wooton, Anne Sylvestre, Hélène Martin, Los Incas, Michèle Bernard, Julos Beaucarne, Roger Siffer, Mouloudji. Des expositions, des animations, des débats, compléteront cette manifestation.*

Calendrier.

Au Palace : Dog's le 11 mars, Eddy Grant le 12 mars, Gary Numan le 15 mars, Ingrid Caven les 19, 20, 21 et 22 mars, Flying Saucers le 23 mars ; Barclay James Harvest en tournée à Bordeaux (Palais des sports) le 14 mars, à Lyon (Bourse du travail) le 18, à Clermont-Ferrand (Palais des congrès) le 19, à Dijon (Palais des sports) le 21. Tournée de Mama Bea Tékielski le 1er mars à Dole. Tournée de Malicorne le 4 mars à Châlons-sur-Marne, le 5 à Strasbourg, le 6 à Epinal, le 7 à Nancy, le 8 à Metz, le 14 à Melun ; Renaud à Bobino à partir du 13 mars ; Charlélie Couture le 1er mars au Havre, le 5 à Albi, le 7 à Toulouse, le 8 à Sarlat, le 9 à Saint-Céré, le 15 à Choisy-le-Roi ; Dexter Gordon le 25 mars à Lyon ; Ian Matthews le 18 mars à Bataclan ; London Wainwright III le 17 mars au Petit Forum des Halles ; Festival de Country les 30 et 31 mars à l'Hippodrome de Paris, avec Bobby Bare, E. Harris.

■ Le concert que devait donner Lee Clayton ce samedi 1er mars, au Bataclan, est annulé.

L'explosion du groupe Clash

Le rock c'est le désir, c'est autre chose que la tranquillité d'esprit, un ensemble de doutes, de refus et d'espoirs, du rêve, de l'imaginaire et des illusions perdues, une énergie et un mélange anarchique de musique. Le rock regarde ce qui se passe dans la rue, saisit les obsessions du moment. Le rock s'éparpille dans de multiples visages. Quelquefois aussi, ses sons, ses paroles, ses gestes attrapent le *tempo* d'une période à traver un seul groupe.

C'est le cas, aujourd'hui, de Clash, où les idées se poussent les unes les autres, où le grouillement de la vie s'exprime avec éclat dans une musique ouverte à des tas de courants et qui se transforme presque chaque jour, qui devient plus riche émotionnellement, plus complexe, plus réfléchie avec des échappées dans la parodie, une musique qui affronte le présent et offre un irrésistible tremplin pour l'imagination.

Le groupe a été créé il y a quatre ans par deux jeunes Londoniens, Mick Jones et Joe Strummer, qui avaient passé leurs années de collège dans un même établissement fréquenté par des Noirs jamaïquains immigrés. Auprès de ceux-ci, mais sans se rencontrer vraiment à l'époque, Strummer et Jones avaient senti ce qui, au plus profond de chaque Jamaïcain, imposait le rythme de la vie, ils avaient observé la force d'une tradition, une manière de prendre, de laisser aller les choses, et ils avaient aussi écouté une grande violence intérieure. Quand, en 1977, le groupe trouve sa véritable personnalité avec l'*arrivée* du bassiste Paul Simonon, le vent de folie du punk souffle sur Londres. Mick Jones, Joe Strummer et Paul Simonon, fils de chauffeur de taxi, d'enseignant et de diplomate réunis par désir de révolte et d'évasion, profitent de l'engouement du moment, et Clash devient l'un des principaux groupes du nouveau mouvement.

Depuis, Clash — qui s'est adjoint le batteur Topper Headon et qui possède une étonnante faculté d'adaptation et de souplesse — a brillamment évolué. Comme l'a prouvé le concert donné cette semaine au Palace, et qui n'a été qu'un avant-goût du spectacle qui sera offert en mai prochain à Paris et en province. Comme l'illustre surtout le double album (*London Calling*) aujourd'hui publié par C.B.S.

Jones, Strummer et leurs équipiers ne perdent pas leur temps à dire ce qui est déjà dépassé dans leur propre vie par un autre sentiment. *Loin* du monde des faiseurs et des exploitations méthodiques des sons fabriqués, trafiqués, avec un respect des pionniers du rock parce qu'il y avait en eux vitalité, spontanéité, exubérance et parfois ironie malicieuse, les musiciens de Clash développent leurs idées musicales avec violence, rigueur et force, avec une magnifique liberté et une belle modernité dans la satire. Et ils imaginent, ils lancent des chansons pathétiques, des cris du cœur, du rock pur et dur et des mélodies où ils expriment à la fois quelque chose de plus détendu et heureux. Tour à tour défilent les images de vies fragiles, de rages que l'on domine et que l'on jette, de révolte contre les conditions politiques et technologiques imposées aux individus, d'un homme criant, hurlant sa solitude, de rues que l'on bat les soirs de dépression, d'une ville (Londres) qui *« s'enfonce et coule et moi j'habite près du fleuve »*, de bombes que l'on voit surgir d'un passé proche en survolant une nuit l'Andalousie et qui tombent ailleurs depuis, d'un hommage brusque à Montgomery Clift.

Il y a dans ce que donne aujourd'hui Clash une synthèse si parfaite et si naturelle des divers courants que le rock a connus ces dernières années, il y a une telle richesse musicale, une technique déjà si élaborée — jusque dans l'utilisation des voix, il y a une telle ouverture sur le monde, une sensibilité si étroitement liée à notre temps de crise, une universalité enfin qu'on ne peut comparer qu'aux grands groupes du milieu des années 60, qu'incontestablement l'explosion de Clash apparaît comme un événement de première importance dans le mouvement rock.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album London Calling, double 33 tours C.B.S. 88 478.

Un concert comme un combat de rue

Clash était au Palace, le mercredi 27 février, pour l'enregistrement de *Chorus*. Durant les dix minutes qui ont précédé leur entrée sur scène, la tension est montée progressivement dans la salle. Peut-être parce qu'il avait fallu se battre, risquer mille fois l'asphyxie pour avoir le privilège d'entrer, peut-être parce que, les places étant limitées, il y avait autant de monde dehors. Une tension que seuls les Rolling Stones, jusqu'ici, avaient le pouvoir de provoquer. Cette tension qui fait qu'un concert des Clash ne ressemble à rien d'autre. A la seconde qui a suivi leur entrée, on a vu une salle entière se précipiter, se masser devant la scène, engloutissant instantanément une caméra sur pied et son cameraman, projetant les barrières qui étaient censées les protéger — à ce titre l'enregistrement de *Chorus* s'est réalisé avec des moyens précaires et a la valeur d'un reportage sur le vif.

On a vu ce qu'on n'avait pas vu depuis quinze ans : le fanatisme qui tourne au fétichisme, des bras enchevêtrés, tendus pour tenter de toucher les idoles. Ça ne tenait pas seulement à la musique, les Clash n'avaient pas encore joué, peut-être un accord plaqué pour vérifier la tonalité, ça ne tenait pas au fait qu'ils sont simplement capables de manigancer le rock le plus urgent, le plus magique du moment, mais à une image, un esprit, une attitude porteuse de mythe qui suffisent à évoquer toute la violence, la teneur de leur expression. De nouveau, on a compris à quel point le rock peut être un excitant incomparable.

Durant deux heures de concert, Mick Jones (guitare et chant), Joe Strummer (guitare et chant), Paul Simonon (basse et chant), Topper Headon (batterie) et Micky Gallagher (orgue), ont livré, tout de cuir noir vêtu, un combat. Un combat de rue. Avec cette même rapidité d'action, cette électricité furieuse, ce même déferlement d'images instantanées et ultra-violentes. Et leurs textes parlaient de bombes, de *révolutions*, d'émeutes blanches, de gouvernements qui tombent, de villes qui brûlent, de garçons paumés et de désirs inassouvis, de *malaises*, de causes perdues et d'idées révolues. Les guitares trépidaient et les voix exultaient. Le rock écumait et le phénomène de mode était laissé loin derrière. Joe Strummer trépignait et Mick Jones posait. Ils étaient beaux à voir, leur jeu de scène définitivement lié à leur musique. Sauvage et puis princier. Chacune de leurs chansons étant un hymne dédicacé au chaos, au rock'n roll.

En écoutant leur nouveau disque, *London Calling*, leurs concerts, pour la première fois, les *kids* de quinze ans peuvent enfin ressentir le même choc que ceux qui, au même âge, écoutaient les Stones en 1965. Ce rock subversif, ces compositions chargées de sexe, cette poésie qui pulvérise les traditions, cette force de frappe expéditive. A ce stade, si pendant deux morceaux, comme ce *fut* le cas, une guitare ou une voix sont fausses, si le groupe se laissant emporter par l'action n'est plus en place, ça n'a plus aucune importance. Il arrive un moment où un groupe n'a plus besoin de jouer mais de vivre sa musique pour être exceptionnel. C'est sans doute ce qui fait la différence entre le rock et toute autre musique, c'est peut-être aussi pour cela que le rock ne sera jamais considéré comme une musique « noble ». Tant mieux. On ne demandera jamais aux Clash d'être de superbes techniciens — ils le sont bien assez — ou de vendre énormément de disques, simplement d'être à la hauteur de leur légende, celle du rock, de la perpétuer et d'y rester fidèle. On ne demandera jamais aux Clash d'être autre chose que des dissidents. On a vu, mercredi soir, peut-être le dernier grand groupe de rock'n roll.

ALAIN WAIS.

★ *Chorus*, dimanche 2 mars, A 2, 11 h. 15. Discographie chez C.B.S.

FORMES

Hédonisme

Pourquoi bouder notre plaisir devant une œuvre qui satisfait l'œil et l'esprit, comme si le bonheur était un crime ? On avoue ingénument avoir savouré sans résistance la peinture fraîche de Gustav Bolin — de plus en plus fraîche à mesure que l'artiste suédois avance en âge (1). Le voilà, dit-on, revenu à la figuration après lui avoir, un moment, tourné le dos. On peut se demander où est la différence, sinon dans l'hypothèse que désormais Bolin peint d'après nature. Mais sa glorification d'un monde extérieur, déjà si beau en soi, n'en prélève les formes et les couleurs que pour en détruire les images conventionnelles et le changer en lui-même jusqu'à le rendre méconnaissable. Tous ses aspects sont restitués à leur identité première, cette Provence ensoleillée, cette colline, ce paysage vert et cet autre au ciel bleu, ce poirier en fleurs, ce jardin, cette tonnelle, ce monde refermé sur lui-même et pourtant irradiant, tournant lentement sur lui-même en mouvements concentriques, en disques qui s'interpénètrent et concourent chaque fois à une harmonie d'ensemble. Ronde enchantée qui nous entraîne dans un pays recréé, où les saisons jouent leur rôle, même l'hiver et sa clarté mate, où les sensations soudain s'immobilisent et se transforment en jouissance spirituelle.

L'annuelle réapparition de Laurent Wolf (2) est justifiée — cette fois par un changement d'échelle. Fidèle aux tons neutres, rose ou sable, quasi monochromes, il a renoncé à passer pour un peintre d'icônes, ainsi qualifie-t-il ses petits formats (il ne s'en tenait d'ailleurs pas là), exécutées sur des panneaux méticuleusement préparés, et il s'est attaqué aux toiles, à de vastes toiles. Il s'y sent beaucoup plus à l'aise pour prolonger à l'infini d'impalpables paysages. En profondeur, au propre et au figuré, qu'il s'agisse d'étendues moutonnantes, de panoramas désertiques ou d'architectures hautaines et quasi schématisées, de couloirs, qui vous entraînent fort loin sous leurs voûtes. Et telle abside ouverte à tous les vents vous livre une échappée supplémentaire, une sorte de meurtrière, vers la lumière. Quant aux dessins de Wolf, ils atteignent toujours la même perfection.

L'éclatante *Grande nature morte aux citrons*, de Remzi (3), qui saute aux yeux du visiteur, va-t-elle éclipser le reste de l'exposition ? Non, sans doute, parce que cette volière de feuilles rouges s'abattant de tout côté, effleurant chaque objet après avoir *« pris leurs distances »*, creusé leur propre espace, est, tout bien considéré, l'aboutissement des recherches déjà abouties dont témoignent les autres toiles de ce très bon peintre kurde. Elle ajoute une dimension supplémentaire aux paysages drômois. La colline du Poët-Sigillat, vieille de plusieurs années et construite dans des tonalités sourdes, terreuses, permet de suivre une rapide évolution vers des empâtements plus riches, tels le *Regard sur la Fournache*, les fruits, le mobilier, et ces cravates jetées sur des fauteuils. Remzi poursuit la route où il s'est engagé après le gros de la troupe, sans (apparemment) se soucier des modes du jour. Il a raison.

Tous les secrets de la gravure ont été explorés et forcés par Francine Simonin (4), Lausannoise transplantée au Canada, où elle enseigne les arts plastiques à l'université du Québec, à Montréal. Mais affirmer sa maîtrise technique dans l'eau-forte, l'aquatinte, la pointe sèche ou la lithographie, ne servirait qu'à souligner le côté formel d'un art dont on est en droit d'exiger davantage. Et l'on n'est pas déçu. Simonin la tourmentée demande à son travail une libération. Ses fantasmes, son angoisse, elle s'en délivre en les projetant sur le papier en lignes capricieuses, jamais gratuites, dans l'entrelacs de ses enchevêtrements ou l'épaisseur de ses larges traits. Parfois, et ce sont là ses gravures les plus pathétiques, elle cherche à sortir de l'ombre et à émerger dans la lumière *(les Archaïques)*. Parfois, la guirlande qui encadrait la blancheur retrouvée *(Souffle marin)* s'élève et menace de disparaître. Mais il faut voir aussi tout le reste.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot, Paris 6e.
(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné, Paris 4e.
(3) Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers et 16, rue Dauphine, Paris 6e.
(4) La Lampe dans l'horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e.

PETITES NOUVELLES

■ Les « grammys », oscars de l'académie du disque aux États-Unis, ont été décernés le 28 février à Los Angeles. Le groupe Earth, Wind and Fire a remporté toutes les distinctions dans la catégorie « rhythm and blues ». Bob Dylan a obtenu un « grammy » comme meilleur chanteur de rock. D'autres vedettes consacrées, telles que Dionne Warwick et Donna Summer, se sont partagé la majorité des quarante récompenses. Le trompettiste Herb Alpert a remporté le « grammy » du meilleur morceau instrumental de musique pop.

■ Le prix Niepce 1980 a été attribué à Gilles Kervella, du Mans, photographe attaché au Musée de la ville.

EXPOSITION

Les trois Brazza

(Suite de la première page.)

De l'explorateur qui débarqua à Libreville le 20 octobre 1875, avec trois compagnons européens, on peut voir beaucoup de souvenirs qui se rapportent aux missions effectuées sur le territoire des actuelles Républiques du Gabon et du Congo en 1875-1879, 1879-1882 et 1883-1885 : une malle fabriquée dans les ateliers de Louis Vuitton, des lits de camp, des carnets de route qui montrent une écriture ferme et bien déliée, des croquis et des cartes dessinées par le voyageur lui-même, des objets représentatifs de ce que les trois missions Brazza ont pu rapporter du centre de l'Afrique (couteaux de jet, sagaies, poignards, reliquaires de cuivre, jambière, statuettes diverses) et que le département « Afrique » du Musée de l'homme a prélevé sur son fonds ethnographique.

Nommé en avril 1886 commissaire général du gouvernement dans le Congo français, où il s'efforça de développer sans heurts l'influence française avec le concours de Noël Ballay et Charles de Chavannes, Savorgnan de Brazza occupa ce poste jusqu'en janvier 1898. Après sept ans de retraite à Alger, à la villa *Dar el Sangha*, en mars 1905, il dirige une mission qui enquête au Congo sur des abus révélés par la presse (2). Décorations, uniforme, lettres, articles de presse, journaux, illustrent cette période riche en péripéties diverses.

Mais ce qui symbolise et résume sans doute le mieux la riche et complexe personnalité de Pierre Savorgnan de Brazza, c'est un lourd anneau de bronze qui enserrait la cheville d'une esclave qu'il libéra lui-même — objet qui lui servit, dit-on, de presse-papier jusqu'à sa mort, le 14 septembre 1905, à l'hôpital de Dakar, sur le chemin du retour en France. Durant toutes ses explorations, l'homme dont l'épitaphe proclame fièrement « *Sa mémoire est pure de sang humain* », s'appliqua à rendre systématiquement leur liberté aux Africains réduits en esclavage. Résolument pacifiste, profondément libéral, depuis la grande insurrection kabyle de 1871, à la répression de laquelle il ne participa, disent ses biographes, qu'avec réticence, il se fit avec persévérance l'avocat des populations de la cuvette congolaise. Dès 1896, il les protégea contre les abus des grandes sociétés concessionnaires qui, à l'imitation de ce qu'avaient fait les Belges dans leurs propres territoires coloniaux, entendaient se partager le Congo français. Même si quelques rares nationalistes africains feignent de l'ignorer aujourd'hui, c'est parce qu'il entra en lutte ouverte contre ceux qui exploitaient sans scrupules la main-d'œuvre africaine qu'il mourut à la tâche à la fois démoralisé et physiquement épuisé. Ces objets qui lui ont appartenu et que ses proches ont pieusement conservés, ces peintures et photographies témoignent de ce que, toute sa vie durant, l'ancien officier de marine resta ouvert aux autres. A ce titre, cette exposition constitue sans doute une excellente voie d'approche vers l'âme de Pierre de Brazza, une incitation à en savoir plus long sur l'explorateur au visage d'ascète, dont le photographe Nadar a immortalisé les traits.

PHILIPPE DECRAENE.

★ Musée de la marine, place du Trocadéro, jusqu'au 23 mars.

(2) Et qu'accompagne Félicien Challaye comme envoyé spécial du quotidien *le Temps*.

UN FONDS BRAZZA

M. Luc Marie Bayle, directeur des musées de la marine (il y en a seize répartis dans l'ensemble de la France), nous a expliqué que l'origine de cette exposition était un fonds Brazza dont entendait se dessaisir le Musée des arts africains et océaniens. Héritier du musée des colonies (installé porte Dorée et inauguré lors de l'Exposition coloniale de 1932) il ne devrait bientôt plus abriter que des collections artistiques. Au terme de cette exposition temporaire, nous a indiqué M. Luc Marie Bayle, il est donc apparu logique que le Musée de la marine recueille ce fonds Brazza qui appartient au patrimoine de l'histoire coloniale de la France. Qui songerait à nier en effet que, durant plusieurs siècles, cette dernière s'est confondue avec celle de la marine française ?

Peintre de la mer très connu, notamment pour les œuvres qu'il a réalisées en Antarctique, ayant eu l'occasion d'accompagner les expéditions françaises en terre Adélie, M. Luc Marie Bayle qui part en retraite le mois prochain, présente ainsi, en principe, la dernière exposition temporaire organisée place du Trocadéro sous sa direction.

CINÉMA

LE PALMARÈS DU FESTIVAL DE BERLIN

L'Ours d'or du Festival de Berlin, qui s'est achevé le 29 février, a été attribué à deux films : « Palermo oder Wolfsburg », de l'Allemand Werner Schroeter et « Heartland », de l'Américain Richard Pearce.

Un Ours d'argent pour le prix de la meilleure mise en scène a été donné à « Confiance » de Istvan Szabo (Hongrie), un autre, pour le prix spécial du jury, est revenu à « Chiedo Asilo » (« Pipicacadodo »), de Marco Ferreri (Italie-France).

L'Ours d'argent de la meilleure *interprétation féminine* a été remporté par Renate Krössner pour son rôle dans « Solo Sunny », de Konrad Wolf (R.D.A.) et l'Ours d'argent de la meilleure interprétation masculine a été décerné à Andrzej Seweryn pour son rôle dans « le Chef d'orchestre », d'Andrzej Wajda (Pologne).



SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Confluences (387-67-38) : Katioucha (sam., 21 h.).
Chapelle Saint-Roch (296-46-55) : Douceur (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre 71, Malakoff (655-43-45) : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux (sam., 21 h.; dim., 17 h.).
Plaine (842-32-25) : le Cavalier seul (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
La Commune, Aubervilliers (833-16-16) : Opéra parlé (sam., 20 h. 30).
Quartiers, Ivry (672-37-43) : le Revizor (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gérard - Philipe, Saint - Denis (243-00-59) : Attention au travail (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Maison de l'Allemagne (589-53-93) : Hypérion (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Rond (322-11-02) : Sacrée famille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Fantôme de l'Opéra (sam., 19 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Comédie - Française (296 - 10 - 20) : Tartuffe (sam., 20 h. 30); Un client sérieux; le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30) : Dom Juan (dim., 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30, dernière).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
T. E. P. (797-96-06) : le Camp du Drap d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. : Dialogue d'une prostituée avec son client (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33), Théâtre : Escurial (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Jane Rhodes (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Centre culturel du Marais (278-66-65) : les Totos-Logiques (sam., 21 h.).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi ; Quatuor à cordes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) ; Macbeth (sam., 20 h. 30, dernière).
Bouffes - Parisiens (296-60-24) ; Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (805-51-22) : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30, dernière). — Resserre : Shiro Daimon (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois (584-72-00) : l'Air de la marelle (sam., 21 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h., dernière).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : En compagnie de Ritsos (sam., 22 h.). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Chedid (sam., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30); A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny, salle Gabriel (256-04-41) : l'Azalée (sam., 21 h. : dim., 15 h. et 21 h.).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h., dernières).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : Ça va ? Ça va très bien (sam. et dim., 18 h. 30).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : S. Fischer (sam., 18 h. 30) ; le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricolo, clowns (dim., 16 h.).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h.).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; B. Stavechny, mime (sam. et dim., 21 h.).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Studio-Théâtre 14 (527-13-88) : le Grand Ecart (sam., 21 h.).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine, un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h. 30); le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Villa (542-72-56) : la Cagnotte (dim., 14 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

La danse

Studio d'En-Face (238-16-78) : la Légende de Mulai (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Ballets Kodia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : Las Finger (Ponce) (sam., 19 h.): Trio Mozart (Mozart, Beethoven) (dim., 21 h.).
Ranelagh : Marionnettes de Salzbourg (Mozart) (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Maison de l'UNESCO : H. Szeryng, H. Ossberger (sam., 19 h 30).
Eglise Saint-Merri : A. Ouzonoff, Y. Repérant (Bach, Haendel...) (sam., 21 h.).
M.J.C. les Hauts - de - Belleville : Orchestre P. et M. Curie (sam., 21 h.).
Salle Gaveau : Trio Ravel (Schubert) (sam., 21 h.) ; Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Lalo, Tchaïkovski) (dim., 10 h. et 18 h.).
Salle Pleyel : Orchestre Lamoureux, dir. K. Krivine (Beethoven) (sam. et dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : P.-M. Pincemaille (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Nouveau Trio Pasquier, J.-C Pennetier (Bach, Brahms) (dim., 10 h. 65).
Conciergerie : B. Haudebourg, M. Nordmann (sonates insolites du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : N. Gorenstein (improvisations) (dim., 17 h. 45).
Salle Cortot : M. Varjabedian, R. Phillips... (Mozart, Brahms, Phillips, Mari) (dim., 17 h.).
Théâtre des Champs - Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Mozart, Schubert, Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Oblique : Ensemble Connection (cantate) (dim., 20 h. 30).
Eglise des Billettes : Trio Vuillaume, L. Urbain (Mozart) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur grégorien de Paris (dim., 17 h.).
Musée Carnavalet : Ensemble vocal et instrumental G. Dufay, dir. A. Bedois (dim., 15 h.)
La Soupap : P. Chetail, H. Eoche-Duval (Bach, Vivaldi...) (dim., 20 h. 30).
Mairie du XIVe : Trio Deslogères (Landowski) (dim., 17 h.)
Eglise réformée d'Auteuil : J. Boyer (Hassler, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre - Dame des Blancs-Manteaux : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Bach) (dim., 17 h. 30).

Samedi 1er - Dimanche 2 mars

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel indifférent; le Menteur (sam., 19 h 45); Pinter and Co (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15): les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (sam., 23 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-16-70) Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 45).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 15) ; Segelstein (sam., 23 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15); II. : Tailla (sam., 22 h. 30)
Cafessalon (278-46-42) : Parlez-nous d'amour (sam., 20 h. 30) ; Jacques Charby (sam., 21 h. 30 ; dim., 18 h.).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) : Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30)
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; C. Authier (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : G. Aubert (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Réginal (sam. et dim., 22 h.) ; G. Aubron (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.)
Le Marche-Pied (636-73-45) ; P. Ecrival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (378-36-50). I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; A. Desplanques (sam., 23 h 30). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; Segelstein (sam., 21 h. 30).
Les Petits-Pavés (607-30-15) : Soirées orientales (sam., 19 h. 30).
Le Point-Virgule (278-67-03) ; Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h 30) : G. Langoureau (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : M.-J. Vilar (sam., 20 h. 45) ; Jo Schmelzer (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Orchidée (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30); Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30); Didier Kaminka (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas (sam., 21 h.); Exhibition Pakotilles (sam., 22 h. 30). — II : A. Tomé (sam., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12) : Secret Affairs (dim., 19 h. 30).
Bus-Palladium : Soirée country-rock (dim., 23 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Quatuor J.-L. Chautemps (sam., 20 h. 30) ; Lone Ranger (sam., 22 h. 45).
Gibus (700-78-88) : Designe Rock (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Bacchus (sam., 22 h.) : C. Evans, Alligators (dim., 15 h.).
Slow-Club (488-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Chet Baker Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : B. Vitet, S. Kassap (sam., 22 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin - Gémier (666-02-74) : Adama, danses d'Israël (sam., 21 h.).
Athis-Mons, Salle des fêtes : West Jazz Quintet, Quartet M. Vander (sam., 19 h.) ; Ray Bryant Trio (sam., 21 h. 30).
Bezons, Théâtre P.-Eluard : Une femme s'affiche (sam., 21 h.).
Bobigny, M.C. : Ensemble instrumental et choral, dir. J.-P. Lore (Poulenc, Ibert, Debussy...) (dim., 14 h.).
Bondy, Salle des fêtes (347-31-10) : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fourret, sol. C. Maillols (Weber, Chopin, Wagner) (dim., 14 h. 30).
Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, C.C. André-Malraux (032-74-11) : les Travaux et les Jours (sam., 21 h.).
Champigny, C.M.A. Gérard-Philipe (880-96-28) : le Jour ou la Nuit (sam., 21 h.).
Charenton, Salle des fêtes : Claire, Vania, Adrien Sens, D. Mashiah, J.-Y. Luley, F. Reeves (sam., 20 h. 30).
Chelles, C.C.M. (421-20-36) : la Révolte dans le désert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chevilly-Larue, C.C. André-Malraux : Faut pas faire ça tout seul, David Mathel (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) . Groupe Machin (sam., 21 h.).
Les Clayes-sous-Bois, Maison pour tous (055-31-06) : M. Solal, Trio Humair, Texier, Jeanneau (sam., 21 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : les Fusils de la Mère Carrar (sam., 20 h. 45): Pachacamac, N. Rieu (dim., 15 h.). — ARC (270-03-18) : Pinocchio (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Markusfel (sam., 20 h. 30) : Lone Ranger (dim., 20 h.).
La Courneuve, église Saint-Lucien (838-92-60) : Trio Debussy (sam., 20 h. 45).
Créteil, C.C. A.-Malraux (899-94-50) : F. Béranger (sam., 20 h. 30).
Deuil-la-Barre, Salle des fêtes (980-31-78) : les Grillons (dim., 15 h.).
Elancourt, APASC (062-82-81) : Bal Folk (sam., 21 h.)
Epinay-sur-Orge, église : Chorale Ara Cantoria, Quatuor à cordes Eeyrac (Purcell, Beethoven, Fauré) (sam., 20 h. 30).
Evry, Agora (077-93-50) : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 21 h.).
Fresnes, M.J.C. (237-63-49) : J. Gréco (sam., 21 h.).
Goussainville, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52) : les Justes (sam., 21 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Mantes-la-Jolie, C.C. : Marianne Sergent (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Auditorium du Groupe Drouot : Orchestre J.-F. Paillard (Bach, Haendel, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Meudon, C.C.M. (626-41-20) : Golden Gate Quartet (sam., 21 h.).
Montreuil, Maison populaire : Atlantico (sam., 20 h. 30). — Auditorium Croix-de-Chavaux : R. Garnier, A. Pondeteyre, P. Apelian (Fauré, Moussorgski, Spohr...) (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers 721-22-25) : Récent Ruins (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — II : Groupe Confreectuel, jazz (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos (906-72-72) : Grugur (sam., 20 h. 30).
Rosny-sur-Seine, église : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Haydn) (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Expédition Pôle Est (sam., 20 h. 30; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Préau des fous (886-30-15) : Woyzeck (sam., 21 h.).
Saint-Michel-sur-Orge, Halle des fêtes (901-11-28) : Orchestre de l'Ile-de-France (Weber, Chopin, Wagner) (sam., 21 h.).
Sarcelles, Forum des Cholettes : la Perle (sam., 21 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : Honte à l'humanité (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : la Maison d'Ana (sam., 21 h.).
Sucy-en-Brie, C.C.S. (590-25-12) : Musica de Buenos-Aires (sam., 20 h 45).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : Arlequin serviteur de deux maîtres (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Baignade interdite (dim., 14 h. 30).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : les Jumeaux de Naples (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Concert de l'Itinéraire (sam., 21 h.).
Yerres, Gymnase . En r'venant d' l'expo (sam., 21 h.). — Eglise de Crosne : M. Vogel, M. Roy (Schubert, Schumann) (dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Tristan et Yseult, d'Y. Lagrange ; 18 h., Hommage à Ozu : Récit d'un propriétaire ; 20 h. : L'une chante, l'autre pas, d'A. Varda ; 22 h. : les Rendez-Vous d'Anna, de C. Ackermann. — Dim., 15 h. et 18 h., Hommage à Ozu (15 h. : Fleur d'équinoxe ; 18 h : Printemps tardif) ; 20 h., Hommage à D. Zanuck : Wilson, de H. King ; 22 h. : Goto, l'île d'amour, de W. Borowczyk
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h., Hommage à R. Flaherty : Moana ; 17 h. : les Quatre du Moana ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : le Train mongol, de V Tourine ; Moscou, Karakoum, Moscou, de R. Karmen ; 21 h., Hommage à Ozu : le Fils unique. — Dim., 15 h. et 17 h., Hommage à R. Flaherty (15 h. : l'Homme d'Aran ; 17 h. : Nanouk l'Esquimau) ; 19 h., Cinéma russe et soviétique · Espagne, d'E Choub ; 21 h., Hommage à Ozu : Femme de Tokyo ; Qu'est-ce que la dame a oublié ?

Les exclusivités

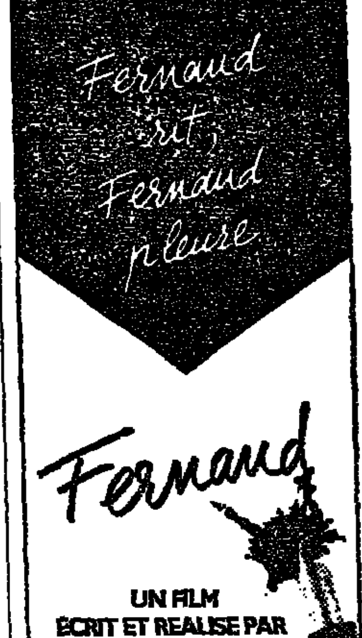
A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) . Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.f. (*) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), U.G C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar ,14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-46-46), Helder, 9e (770-11-24), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C Opéra ,2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) . Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
L'ENFER DES ZOMBIES (II) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Madeleine, 8e (742-03-13), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) · Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
I COMME ICARE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) · Capri, 2e (508-11-69).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-22).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
MAMITO (Fr.) . Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26).

LES FILMS NOUVEAUX

FERNAND, film français de René Féret. U.G C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G C Gobelins, 13e (336-23-44), 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Parnassien, 14e (329-83-11).
PIPICACADODO, film italien de Marco Ferreri. V.o : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 - Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Olympic, 14e (542-67-42), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e, v.f., Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Impérial, 2e (742-72-52).
KRAMER CONTRE KRAMER, film américain de Robert Benton, v. o., Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f., Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96), Wepler, 18e, (380-50-70).
L'OMBRE ET LA NUIT, film français de Jean Louis Leconte, Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
SIMONE BARBES OU LA VERTU, film français de Marie-Claude Treilhou Forum Cinéma 1er (297-53-74), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
ALEXANDRIE POURQUOI ? Film égyptien de Youssef Chahine, v.o., La Clef, 5e (337-90-90).
LES TURLUPINS, Film français de B. Revon Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), U.G C Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montartre, 18e (606-34-25).
ELLE, film américain de Blake Edwards. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
PAYSANNES, film français de Gérard Guérin, La Clef, 5e (337-90-90) : le Travail ; la Famille : Révolte (en alternance).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14 - Juillet Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LA MORT EN DIRECT (Fr.), v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint - Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr) : U.G.C Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POINT ZERO (All., v.o.) ; Marais, 3e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04)
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PROFESSION REALISATEUR : Age 10 ans (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio Ursulines 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It.) : Pagode, 7e (705-12-15) : Epée de bois, 5e (337-47-57).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE REVOLUTIONNAIRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (727-41-16).
ROCKY II (A., v.o.) : Mercury 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) · Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
SALOPERIE DE ROCK N'ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas 5e (354-89-22) H sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (354-48-29)
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
TESS (Fr.-Brit. v. angl.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52)
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U G C Odéon, 6e (225-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Marais, 4e (278-47-86).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).





RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Avec G. Marchand, C. Brasseur, A. Pousse, J.-L. Trintignant, C. Nougaro, M. Le Forestier, E. Mitchell.
21 h 30 Série : Anna Karenine.
(N° 5.) Réalisation B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Bryan Ferry, star rock, est surpris de trouver la belle Marie-Louise Leroux derrière le comptoir.
21 h 35 Jeu : Interneiges.
22 h 25 Document : Le signe du cheval.
Le boz-kachi.
22 h 55 Sports : Catch.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Révolution française ; Les Africains : Tombouctou, Djenne, les villes du Niger.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : A l'ombre du cardinal.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : « Frank Jordan ».
Scénario de S.-J. Cannel ; réal. J. Irving ; avec : R. Burr, J. Canning, J. Fitzsimmons, T. Shackelford, M.-E. Cordero, etc.
Franck Jordan a créé une fondation destinée à ceux qu'on envoie en prison alors qu'ils ne sont pas coupables. Lui-même fait cette expérience.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.
Avec Marco Ferreri et Merryl Streep.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et D. Atger : Le temps de l'épreuve (L'impossible épreuve).
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman.
20 h., Théâtre ouvert : « Le mer n'est jamais loin », de G. Le Cam, avec A. Bourseiller, C. Darget et S. Flon.
21 h. 9, Nouveau répertoire dramatique : « Il et lui », de G. Le Cam, avec P. Peyrou et A. Thomas.
21 h. 32, « Dit et redit », de G. Le Cam, avec J. Leuvrais et F. Marie.
22 h., Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 15, Le concert du matin des musiciens : Manuel de Falla.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Francesca da Rimini », drame lyrique en quatre actes de Riccardo Zandonai (livret de T. Ricordi, d'après G. D'Annunzio), par l'Orchestre national de France, dir. Nello Santi, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec I. Ligabue, J. Devost, P. Farres, A. Protti, R. Bondino, M. Sénéchal, B. Antoine, R. Andrade, J. Castle, A. Salvetti, J.-C. Benoit, M. Hamel.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? : Carlo Gesualdo da Venosa, par Maurice Roche ; 1 h., Le dernier concert : Festival estival de Paris, « Quatuor en mi bémol majeur », opus 47 (Schumann).

Dimanche 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).
Prédicateur : Jean de la Croix.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le signe de justice.
Carré d'as. Réalisation B. Austin.
16 h 30 Sports première.
Grand Prix d'Afrique du Sud.
17 h 40 Série : Commissaire Moulin.
La peur des autres.
Réal. R. Guez, avec Y. Rénier, P. Hentz, J. Séguin, J. Amos.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Trois milliards sans ascenseur ».
Film français de R. Pigaut (1972), avec S. Reggiani, M. Bouquet, M. Bozzuffi, B. Fresson, D. Carrel, F. Bosay, Amidou, G. Ferzetti. (Rediffusion.)
Cinq copains de Courbevoie, cambrioleurs amateurs, décident de voler les « plus beaux bijoux du monde », exposés dans une tour — bien protégée — du quartier de la Défense.
Histoire d'un « casse » façon « série noire », où le suspense a moins d'importance que les notations réalistes et psychologiques, la peinture de truands d'occasion, sympathiques.
22 h Un théâtre comme on n'en fait plus.
Portrait du Théâtre de Bienne.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
(En liaison avec France-Musique.)
Symphonie n° 2 en ré majeur, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Téléfilm : « Jacques et le haricot magique ».
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez. (Dernier épisode : « L'ivresse ».) (Rediffusion.)
17 h 45 Les Muppets.
Avec Leslie Ann Waren.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Pearl-Harbor.
Réal. H. Averback et A. Singer.
Premier épisode d'un téléfilm américain sur l'attaque japonaise qui déterminera l'entrée en guerre des Américains. Romancé, évidemment.
22 h 15 Document : M. et Mme Sadate.
Réal. P. Bureau.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission enregistrée à Casablanca. Documentaire : « La fête du Trône ». Interview du ministre de l'habitat. Variétés : A. Jalal et le groupe Jil-Jilala.
16 h Il n'y a pas qu'à Paris : Regards sur la vie en France.
Le Festival de Nancy 1979.
17 h Prélude à l'après-midi.
Claude Debussy.
17 h 50 Théâtre de toujours : « Bajazet ».
De Racine. Mise en scène : H. Ronse ; avec : G. Breugnot (Bajazet), C. Cagnieux, L. Pillu, J. Legre, etc.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Des robots et des hommes.
Emission d'E. Cloué. Avec M. Danzin, directeur de l'IRIA (Institut de recherche informatique et automatique).
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invitée de FR 3.
Régine Crespin.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « la Grande Parade ».
Film américain de K. Vidor (1925), avec J. Gilbert, R. Adorée, T. O'Brien, H. Bosworth, C. McDowell, G.K. Arthur. (Muet. N., rediffusion.)
En 1917, trois jeunes Américains, issus de milieux sociaux différents, vont combattre en France, contre les Allemands, et découvrent les horreurs de la guerre.
Un très grand film américain, l'un des sommets du cinéma muet. Le lyrisme de King Vidor pour décrire la folie meurtrière des combats et l'amour dans la tourmente.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h., Messe à Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Marcel, Jolivet, Charpentier, Saint-Saëns.
14 h., La Comédie-Française présente : « Monsieur Prudhomme », d'H. Monnier.
16 h. 5, Récital d'orgue : A. Labounsky (deux chorals de J.-S. Bach) ; E. Kraus (« Concerto pour orgue », de Kraus, et « Suite gothique », de Boëlman).
16 h. 45, Conférence de carême, par le R.-P. Sintas à Notre-Dame de Paris. Tous ces mortels qui veulent vivre (Rêverions-nous du paradis ?).
17 h. 35, Escales de l'esprit : la comtesse de Ségur (« les Mémoires d'un âne »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Radio-photo II.
23 h., Musique de chambre : J.-S. Bach, G. F. Fuchs, E. Chausson, M. Bagot (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « la Spinalba ou le Vieux Fou », d'Almeida, dir. G. Rivoli.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach. « Non che sia dolore » par l'Orchestre Bach du Gewandhaus de Leipzig, avec A. Stolte, soprano.
10 h. 30, Les petites oreilles, disques présentés par les enfants (Satie, Cage, Nono).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie n° 2 en ré majeur », opus 73 (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes. A. Galperine, violon ; G. Magnan, piano (Beethoven, Janacek, Brahms).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande », de Debussy.
19 h., Jazz vivant : Le Trio Humair-Jeanneau-Texier, le Sextette de Jacques Tolot et la Hamsa Music de Richard Raux.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir (présentation).
20 h. 30, Concert donné au Victoria-Hall de Genève (Journée des Nations unies) : « Concerto pour violon et orchestre n° 4 en ré majeur », K. 218 (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en fa mineur », opus 36 (Tchaïkovski), par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Wolfgang Sawallisch, avec Ulf Hoelscher, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Sonate en ut mineur », opus 6 (Locatelli) ; « Sonate en si mineur » (J.-M. Leclair), par le duo J.-M. Leclair ; 0 h. 15, Rites et traditions populaires : œuvres de Milhaud, Villa-Lobos, Berlioz et Schumann.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 2 MARS

— *M. Laurent Fabius*, membre du secrétariat national du P.S., député de la Seine-Maritime, participe à « L'interview-événement » de R.T.L. à 13 h. 15.

— *Le roi Hussein de Jordanie* est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

ÉDUCATION

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR LE MONDE DU TRAVAIL

Le baccalauréat de 1981 comportera une épreuve facultative de travail manuel

« Revaloriser le travail manuel, ouvrir l'école sur l'entreprise, adapter notre système scolaire à la vie économique du pays, toutes ces actions confluent. Elles visent à mobiliser, à valoriser, à libérer toutes les énergies d'une jeunesse avide, légitimement avide, de prendre pleinement place dans la société française », a déclaré M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, au cours d'une conférence de presse, le vendredi 29 février, à l'occasion de la quatrième semaine du travail manuel, à laquelle participait aussi M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

Rappelant que l'école « *est encore trop isolée du monde du travail* », et qu'elle souffre « *des pesanteurs d'une tradition culturelle dédaignant le travail manuel* », le ministre de l'éducation a fait le point sur les actions menées pour « *combattre ce diagnostic* ». Il a notamment insisté sur l'éducation manuelle et technique qui est enseignée dans les collèges à raison de deux heures hebdomadaires en classes de 6e et de 5e et d'une heure trente en classes de 4e et de 3e. Il a aussi rappelé la possibilité pour les élèves titulaires des baccalauréats *de technicien* (séries F, G et H) d'accéder après un concours spécial aux grandes écoles d'ingénieurs.

M. Beullac a choisi l'occasion de cette semaine du travail manuel pour annoncer quelques mesures nouvelles qui entreront en application dès la prochaine année scolaire.

C'est ainsi que, dès la session de 1981 du baccalauréat, une épreuve facultative de travail manuel sera créée. Elle permettra aux élèves des séries A, B, C et D, grâce à la réalisation d'une pièce simple (en bois ou en métal) d'obtenir éventuellement quelques points supplémentaires. D'autre part, une épreuve de technologie pratique figurera au concours général pour les élèves des classes de terminale préparant le bac de technicien.

Le ministre a enfin annoncé la publication prochaine d'un décret précisant les conditions dans lesquelles les jeunes travailleurs titulaires du C.A.P. ou du BEP et justifiant de deux années de pratique professionnelle pourront bénéficier d'une formation [illegible] un diplôme supérieur (baccalauréat, brevet de technicien, brevet professionnel). Dès l'an prochain, mille jeunes devraient suivre une première année de [illegible] à niveau *dans le cadre des cours de promotion sociale*, et cinq cents participer à une année de formation à temps plein [illegible] dans les conditions des congés-formation. Dans un premier temps, trente-cinq sections de ce type seront ouvertes dans des lycées.

Le ministre a conclu en évoquant l'éducation concertée, ou séquences éducatives en entreprise, pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP). Cette expérience, qui concerne cette année vingt-cinq mille élèves, « *se passe bien dans l'ensemble* », selon M. Beullac. Avant de donner le nombre d'élèves qui participeront à ces séquences l'an prochain, le ministre a souligné [illegible] *le bilan* [illegible] *avant la fin* [illegible], car il n'est pas [illegible] nécessaire « *d'aller trop vite dans ce domaine* ».

(La création d'une épreuve facultative de travail manuel au baccalauréat ne sera pas accompagnée, selon les textes ministériels, par la création d'un enseignement spécifique. Les élèves sont incités à « une pratique personnelle », mais il n'est pas mentionné dans quels ateliers ils pourront se livrer au travail du bois ou des métaux. Peu de précisions enfin sont fournies sur l'année préparatoire de mise à niveau pour les titulaires d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. désirant reprendre leurs études. Ces jeunes devront-ils suivre des cours en plus de leurs heures de travail ou bénéficieront-ils de facilités ?

Ces nouvelles mesures, qui ne concerneront que des effectifs limités d'élèves ou de jeunes et n'entraîneront que peu de changement dans le système éducatif, semblent surtout avoir été annoncées à titre de contribution à la promotion du travail manuel. — S. B.)

SPORTS

UN RAPPORT SUR L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

M. Bernard Marie préconise la reprise des relations avec les fédérations « intégrées »

M. Bernard Marie, député R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques, a présenté vendredi 29 février les conclusions du voyage d'étude « *sur l'apartheid dans le sport en Afrique du Sud* » effectué par une délégation du 10 au 18 janvier dernier (1). Le rapport, qui a été approuvé par sept des huit membres de la délégation, estime : « *Compte tenu de la place que tient le sport dans les milieux urbanisés d'Afrique du Sud, il constitue indiscutablement un moyen de pression sur le gouvernement et une arme efficace dans la lutte contre l'apartheid. Mais une telle arme peut être, suivant la stratégie que l'on veut employer, soit défensive, et en fait négative, soit, au contraire, positive, c'est-à-dire offensive.* »

Dans cette seconde optique, ce rapport pense qu'« *on peut souhaiter la reprise des relations normales avec les fédérations suffisamment intégrées (football, athlétisme, boxe, escrime)... Cela inciterait les fédérations non intégrées à hâter le processus d'intégration qui comporte la disparition de l'apartheid (notamment en ce qui concerne le rugby) sous peine de voir leur discipline sportive disparaître au profit des autres sports qui seront favorisés par l'impact que donnent les rencontres internationales* ».

« *C'est cette solution*, poursuit le rapport, *qui nous paraît la meilleure si l'on considère que la pratique du sport — creuset où fusionnent non seulement les catégories sociales mais les races — constitue un élément déterminant pour la lutte contre l'apartheid dans la mesure où il amène les pratiquants à mieux se connaître et à mieux s'apprécier. L'intégration qu'elle présuppose doit conduire le gouvernement à édulcorer ou même à supprimer les lois ségrégatives. Il lui sera dans ces conditions de plus en plus difficile de maintenir ces lois dans les autres domaines de la vie quotidienne dès l'instant où un secteur important leur échappera.* »

Dans un communiqué publié vendredi soir, le Mouvement anti-apartheid a estimé que « *les conclusions du rapport de la commission d'enquête (...) ont apporté la preuve définitive de l'inutilité et de la nocivité de ces prétendues enquêtes menées à l'aveuglette* ». Relevant « *les contrevérités, les ignorances les plus flagrantes et les formules bien-pensantes* », le Mouvement anti-apartheid invite « *ceux qui veulent s'informer sur la situation en Afrique du Sud et la lutte des sportifs noirs contre l'apartheid à s'adresser directement aux représentants non raciaux du South African Council of Sports (SACOS)* ».

(1) Aucun député communiste et socialiste n'avait accepté de participer à cette mission financée par le mouvement sportif. La délégation comprenait huit députés : MM. Jean-Michel Baylet (M.R.G., Tarn-et-Garonne), Jean-Guy Branger (N.I., Charente-Maritime), Jacques Féron (app. R.P.R., Paris), Pierre Lataillade (R.P.R., Gironde), Bernard Marie (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), José Moustache (R.P.R., Guadeloupe), Hubert Voilquin (U.D.F., Vosges), Gilbert Barbier (U.D.F., Jura).

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *En match avancé comptant pour la vingt-septième journée du championnat de France de première division, Valenciennes a battu Nantes 1-0 (but de Lemoine à la 10e minute) vendredi 29 février à domicile. En seconde division les matches avancés de la vingt-sixième journée ont donné les résultats suivants : groupe A, Rouen et Besançon 1-1 ; groupe B, Cannes bat Thionville 2-1 et Toulouse bat Toulon 2-0.*

SKI. — *La Française Perrine Pelen a gagné pour la troisième fois de la saison un slalom spécial de la Coupe du monde en réalisant, le 29 février à Waterville-Valley (New-Hampshire) le meilleur temps total des deux manches de la course. La Grenobloise qui a dominé la double championne olympique Hanni Wenzel a ainsi conforté sa position en tête du classement général de cette spécialité en Coupe du monde. La surprise de la course a été provoquée par la Soviétique Nadezhda Patrakeva qui a pris la seconde place devant Hanni Wenzel. La Soviétique, âgée de vingt-deux ans, qui s'était fait remarquer à Lake-Placid pour une sixième place prometteuse, a confirmé les progrès des skieuses de l'Est.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	328 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
238 F	355 F	500 F	680 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

FAITS DIVERS

UN SÉISME PROVOQUE DE LÉGERS DÉGATS DANS LE SUD-OUEST

Un tremblement de terre a été ressenti dans tout le sud-ouest de la France, vendredi 29 février, vers 21 h. 40. Le séisme, dont la magnitude aurait été de 5 sur l'échelle de Richter, a causé quelques légers dégâts dans certaines agglomérations situées au pied des Pyrénées : l'électricité a été coupée pendant une demi-heure à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), et dans le même département, on signale la chute d'un mur et d'une cheminée. Quelques murs se sont fissurés dans la région d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

La secousse n'a fait aucune victime, mais elle a été ressentie dans une très vaste zone, englobant Bordeaux, Toulouse, Perpignan, et en Espagne, Barcelone et Tarragone.

[Le 13 août 1967, le petit village d'Arette (Pyrénées - Atlantiques) avait été entièrement détruit par un séisme auquel celui de vendredi était, au dire de plusieurs témoins, apparemment très comparable.]

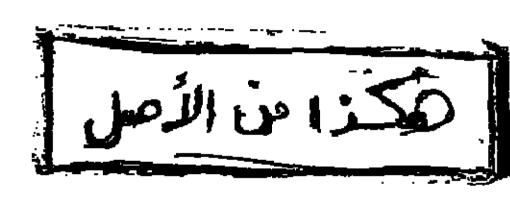
MÉDECINE

LES APPELÉS DU CONTINGENT RECEVRONT UNE INFORMATION SUR LE CANCER

L'exposition sur le cancer réalisée par la Ligue nationale française contre le cancer en collaboration avec les services pédagogiques du ministère de l'éducation va être présentée dans les unités des armées.

Douze panneaux diffusés à trois mille exemplaires expliquent comment naît un cancer et quelles en sont les causes. Ils indiquent la fréquence des différents types de cancers, les possibilités de prévention, les signes à prendre en compte pour le dépistage précoce, les différentes possibilités thérapeutiques.

Cette initiative au sein des armées vise à supprimer les idées fausses sur le cancer et à favoriser une meilleure prévention, qui est liée à une action collective mais aussi individuelle. Cette information concerne toutes les unités de France métropolitaine, des départements et territoires d'outre-mer et devrait toucher plus de cinq cent mille hommes des trois armes.



CARNET

Naissances

— M. Yves DELAFOND et Mme, née Margareth Nielsen, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie,

le 28 février 1980.
90, rue d'Assas, 75006 Paris.

— **Félicien JONCOUX**

est venu au monde le 24 février 1980.
De la part de ses parents, G. Joncoux et A.-M. Fauché, 4, rue de Candolle, 75005 Paris.

Décès

— M. Maurice Hendrik Bood,
Christopher Anthony Bood,
Jacqueline Singer,
Nicole Singer,
Maria Vieyra,
Hubert Patten,
Jane Patten,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme M.H. BOOD,
née Micheline Singer,
écrivain,

survenu le 27 février 1980, munie des sacrements de l'Église.
La cérémonie religieuse aura lieu le 4 mars, à 9 heures, à Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

[Entrée avec les premiers soldats français à Berlin à l'issue de la seconde guerre mondiale, ayant exercé les fonctions de secrétaire privée auprès d'un ambassadeur américain, Micheline Singer a donné avec son journal de jeune fille, « les Années doubles 1940-1946 » un document vivant sur cette période. Elle écrivit également des articles lucides sur l'Amérique.]

— Mme Albert Dayan, son épouse,
Josée Dayan, sa fille,
Mme le docteur Clement et M. Robert Clement,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 25 février 1980, de
M. Albert DAYAN-DAGNANT.

— Mic Fabre, née Glénat, et Jean Fabre,
Isabel Tcherukine,
Véronique Benatouil,
Félicie Fabre,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Emile GLÉNAT,

leur père, beau-père et grand-père, survenu à Nice-Cimiez le 19 février 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Feigelson et Ekdhal font part du décès de
M. Karl JOHANSSON,
survenu le 12 février 1980, à Stockholm.
Aspstigen 6 Bromma (Suède).
66, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— La direction et le personnel de la Société Entrepose ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Gérard LEGRAND,
ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures,
directeur du département matériel,
survenu subitement le 23 février 1980.
Les obsèques ont eu lieu le 28 février 1980, à Paris.
75, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

— Toulon.

Mme André Rioult,
M. André Rioult et ses fils,
Marc et Pierre (Winterthur, Suisse),
M. et Mme Jean-Luc Rioult-Leserf (Winterthur),
M. et Mme Rolf Siegenthaler-Rioult et leur fils Rolf-André (Zurich),
M. et Mme André Garnier (Clamart),
Le docteur Gottfried Stiefel (Winterthur),
ont la douleur de faire part du décès du

vice-amiral cadre de réserve
André Georges RIOULT,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 24 février 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année, leur époux, père, grand-père, oncle, beau-frère et allié.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les Chênes,
Boulevard Louis-Sorel,
83100 Toulon.

Anniversaires

— Un souvenir est demandé pour les victimes de la catastrophe aérienne d'Ermenonville, qui eut lieu le 3 mars 1974.

— La famille de
Léonard SAINVILLE,
homme de lettres,
décédé en 1977, demande à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui en son soixante-dixième anniversaire.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, mercredi 5 mars, à 14 h. 30, Centre Mahler, M. Robert Specklin : « La géographie de la France dans la littérature allemande de 1870 à 1940 ».

— Université de Paris-I, samedi 8 mars, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Philippe Loupes : « Chapitres et chanoines de Guyenne aux dix-septième et dix-huitième siècles, étude de compagnies ecclésiastiques sous l'Ancien Régime ».

— Université de Paris-IV, lundi 10 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Marcel Bazin : « Le Talech, une région ethnique au nord de l'Iran ».

— Université de Paris-IV, samedi 15 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Launay : « Recherches sur l'auxiliarité (le verbe, l'auxiliaire et la phrase en espagnol actuel) ».

— Université de Paris-II, jeudi 20 mars, à 10 heures, salle des Commissions, Mlle Madeleine Pelletier : « Les filiales ».

— Université de Paris-III, vendredi 21 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jacques Dugast : « La représentation de l'aristocratie dans les romans français et autrichiens (1914-1940) ».

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 464-52-53 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11); ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55); U.T.A. (775-75-75); Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33. Lyon (78) 54-33-33; Marseille (91) 78-78-78; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31.

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 2 MARS

« Le Sénat », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Hulot.
« La Galerie Dorée de la Banque de France », 10 h. 30, place des Victoires, Mme Oswald.
« Saint-Philippe-du-Roule », 14 h. 30, entrée de l'église, Mme Vermeersch.
« Ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Bouquet des Chaux.
« Faubourg Saint-Germain », 15 h., 127, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle (Caisse nationale des monuments historiques).
« Le Palais-Royal et le Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal (Approche de l'art).
« Le Marais », 15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).
« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Faubourg Saint-Honoré », 15 h., 1, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Mme Fleuriot).
« Napoléon et l'Empire aux Invalides », 15 h., hall des Invalides (Mme Hauller).
« Le tragique destin du prince impérial », 15 h., 2, rue de Bellechasse (Histoire et Archéologie).
« L'Académie française sous la Coupole », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).
« La basilique de Saint-Denis », 15 h., portail central (Lutèce-Visites).
« Un Marais inconnu », 15 h., place du Marché-Sainte-Catherine (Paris inconnu).
« Le Sénat », 15 h. 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).
« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).
« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

LUNDI 3 MARS

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux royaux » 14 h. 45, façade de l'église, Mme Allaz.
« Le Théâtre national de Chaillot », 15 h, entrée, Mme Pennec.
« Les Pays-Bas espagnols », 15 h et 17 h, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).
« Exposition Monet », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).
« Chez un tourneur d'étain », 15 h, métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« L'Ecole des Beaux-Arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Histoire et Archéologie).
« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 2 MARS

17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Vélasquez à la cour d'Espagne ».

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La théosophie et les pouvoirs parapsychologiques » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

LUNDI 3 MARS

14 h. 45 : 23, quai Conti, Mgr Elchinger : « Où va le catholicisme ? » (Académie des sciences morales et politiques).
15 h : 107, rue de Rivoli, Mme A. Prache : « L'architecture civile gothique ».
18 h. 30 : Lycée J.-Decour, 12, avenue Trudaine, M. H. Blanquart : « Symbolisme des jeux : le jeu d'échecs » (Université populaire de Paris).
19 h. : Université de Paris-VIII, Vincennes, route de la Tourelle, salle C 201, 19 h, M. M. Moreau : « Autorité, édite et pouvoir ».
19 h : 62, rue Madame : « L'Egypte, un don du Nil » (Arcus).

CIRCULATION

LE TRAFIC ROUTIER EN 1979 : + 2,1 %

Le trafic routier enregistré au cours de l'année 1979 sur le réseau national (routes et autoroutes) a augmenté de 2,1 % par rapport à celui de 1978, indique le ministère des transports.

Les ventes d'essence et de super ne se sont que faiblement accrues : + 0,7 %. Au cours de la même année, le prix du carburant à la pompe a augmenté de 15 %. Les ventes du gazole ont crû plus rapidement : + 6,6 %. Cela s'explique en partie par la forte activité des transports routiers ; le trafic des camions de plus de 6,6 tonnes a progressé de 10,5 %.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er mars 1980 :

UN DÉCRET

● Portant modifications relatives aux élections aux conseils des établissements publics à caractère scientifique et culturel ;

UN ARRÊTÉ

● Relatif au relèvement du salaire minimum de croissance en métropole et dans les D.O.M.

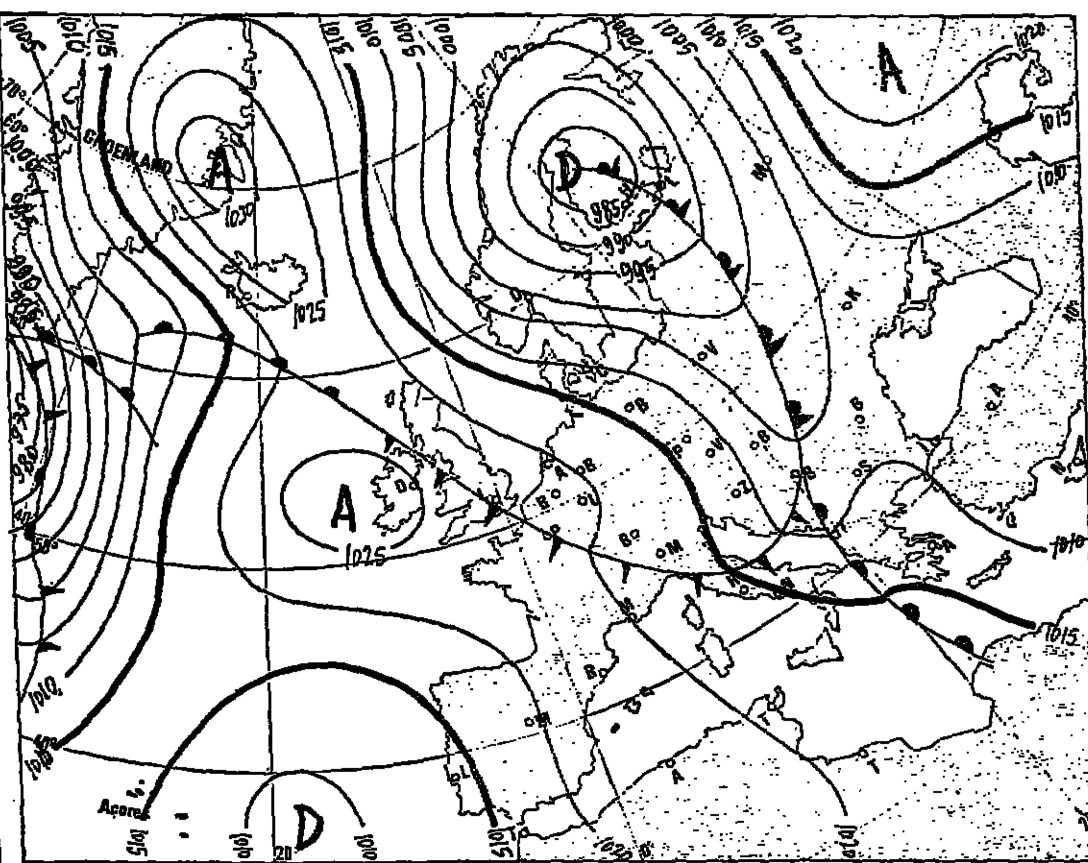
P.T.T.

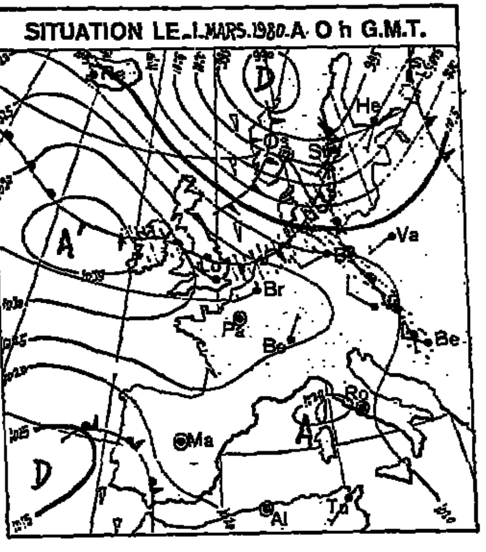
TÉLÉPHONE EN CAMPAGNE. — Les conseils régionaux consacrent des sommes importantes aux avances remboursables accordées aux télécommunications. Ces avances sont destinées aux raccordements en milieu rural. L'Association nationale des abonnés des télécommunications (ANATEL) note que, malgré cet apport financier, il reste encore trop de secteurs où les délais de raccordements excèdent deux ans. Elle recommande aux personnes qui sont soumises à une attente trop longue de la lui signaler afin d'intervenir auprès des P.T.T.

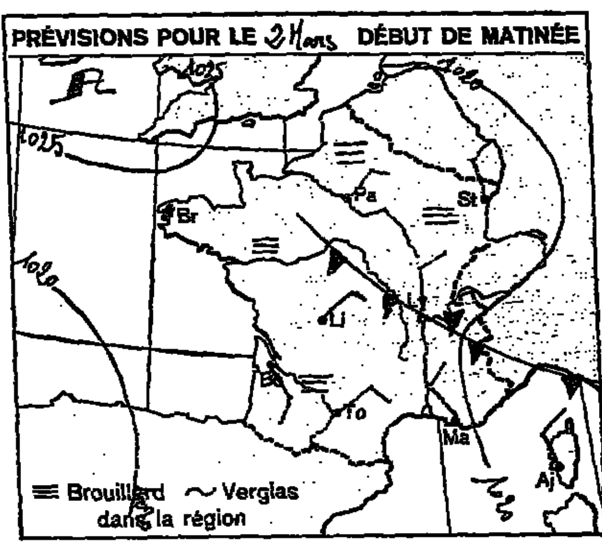
★ ANATEL, 3, rue Croix-de-Bois, 45000 Orléans, tél. (38) 53-56-45.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er mars à 0 heure et le dimanche 2 mars à 24 heures.

Les hautes pressions s'affaibliront progressivement sur le proche océan, mais une crête anticyclonique persistera sur la France, tandis que des masses d'air froid venant du nord de l'Atlantique envahiront une grande partie de l'Europe.

Dimanche, en montagne, ainsi que sur le Midi méditerranéen, le temps demeurera le plus souvent ensoleillé, malgré des nuages passagers qui pourront donner quelques averses sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord.. Près de la Manche et de la mer du Nord, des nuages bas resteront abondants. Ailleurs, le temps sera brumeux et frais le matin, nuageux avec éclaircies l'après-midi. Des brouillards locaux disparaîtront généralement au cours de la matinée ; ils seront toutefois plus nombreux, plus denses et plus tenaces dans les vallées du sud-ouest. De faibles gelées sont à craindre au lever du jour dans la plupart des régions.

Le samedi 1er mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,8 millibars, soit 770,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 février ; le second, le minimum de la nuit du 29 février au 1er mars) : Ajaccio, 14 3 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 10 et —1 ; Bourges, 4 et 1 ; Brest, 11 et 0 ; Caen, 7 et 2 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 6 et —5 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 4 et —2 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 2 et —2 ; Marseille-Marignane, 10 et 0 ; Nancy, 4 et 4 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 18 et 1 ; Rennes, 7 et —1 ; Strasbourg, 4 et —1 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 4 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 6 et 0 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 7 et 5 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Iles Canaries, 19 et 10 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 3 et —2 ; Lisbonne, 12 et 9 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 14 et 4 ; Moscou, —4 et —11 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, —8 et —12 ; Palma de Majorque, 15 et —2 ; Rome, 14 et 0 ; Stockholm, 4 et —1 ; Téhéran, 10 et 5.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 619

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent peser dans la balance ; Quand elle est bleue, il y a souvent beaucoup de papillons. — II. Pique en été ; Dans le nom d'un fleuve de Suède ; Epouse d'infant. — III. A sa clé ; Doit, dans certains cas, être abandonnée à l'entrée. — IV. Coule en Espagne ; Très bon ; Au monde. — V. Qui ont donc des motifs de se plaindre ; Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien ; Extrait de Ravel. — VI. Peut être marquée par celui qui est en train de peser ; Peut être demandé par celui qui s'est déculotté. — VII. Sont un peu dures de la feuille ; Permet de glisser. — VIII. Port fluvial ; Circulent en Roumanie; Meurtrie comme une duchesse. — IX. Ancienne place forte en Espagne ; S'étendent en Amérique du Sud. — X. Possessif ; Il en faut beaucoup pour faire un paquet. — XI. Partie d'un lustre ; L'aube par exemple ; Ce que peut devenir un vaurien livré à lui-même. — XII. Faire une inscription ; Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups ; Temps. — XIII. Nom qu'on peut donner à une grande boucherie ; Peut se déplacer en courant. — XIV. Un étranger ; Nom de maison ; Crochet. — XV. Qui peuvent donc se considérer comme fixés ; Circulaient à Rome.

VERTICALEMENT

1. Descendent quand c'est l'heure de la retraite ; Qui ont donc du mal à réaliser leurs aspirations. — 2. Comme du velours ; En première audition. — 3. N'intéresse pas le plongeur ; Sorte de filet ; Présente. — 4. Apporter du soutien. — 5. Est juste à la taille ; Ancienne mesure ; Petite chose. — 6. Ordre de départ ; C'est parfois une pochette ; Peut s'installer sur un grand pied ; Direction. — 7. Abréviation pour un prince ; Facilita des déplacements ; Possessif. — 8. Est particulièrement redouté quand il est chinois ; Mettre dans une situation difficile. — 9. Fait circuler ; C'est parfois une mignardise. — 10. Pas près de bouillir ; Largeur de crêpe ; Comme des états. — 11. Un arrêt qui peut être dangereux. — 12. S'achète souvent en pot ; Peut annoncer une privation ; Peuvent être qualifiées de fausses quand elles sont de gauche. — 13. Petit quantité ; Aiment le grand air, et aussi les bons morceaux. — 14. Pas vilaine ; A recommencer ; Puissance. — 15. Préposition ; Adjectif qui compte pour du beurre ; Tiennent très bien sur un seul pied.

Solution du problème n° 2 618

Horizontalement

I. Desservir. — II. Puiser. — III. Eh ; Colis. — IV. Léo ; Pulci. — V. Ombre ; Lô. — VI. Gé ; Mets. — VII. Ira ; Reste. — VIII. Eisden. — IX. Udaipur. — X. Se ; Vasari. — XI. Esses ; Son.

Verticalement

1. Elogieuse. — 2. Ephémérides. — 3. Su ; Ob ; Asa. — 4. Sic ; Ré ; Dive. — 5. Esope ; Repas. — 6. Relu ; Menus. — 7. Vrilles ; Ras. — 8. Scott ; Ro. — 9. Ru ; Seguin.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LES DIRIGEANTS AGRICOLES ONT DÉJEUNÉ A L'ÉLYSÉE

Les dirigeants des organisations agricoles officiellement reconnues, ont été reçus à déjeuner, vendredi 29 février, à l'Elysée, par M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de MM. Méhaignerie, Fouchier et Debatisse.

Le chef de l'Etat a déclaré à cette occasion que *« le gouvernement ferait preuve d'une particulière fermeté dans les négociations communautaires en cours, notamment en ce qui concerne les prix de la prochaine campagne et la production ovine »*.

M. Michel Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, a indiqué que le président de la République lui avait annoncé le projet du gouvernement de prendre prochainement des mesures en faveur de l'installation des jeunes.

Leur centre d'insémination étant menacé de fermeture

DES ÉLEVEURS ENFONCENT LES GRILLES DE LA PRÉFECTURE DE LONS-LE-SAUNIER

(De notre correspondant.)

Lons-le-Saunier. — Une centaine d'éleveurs de bovins, massés devant la préfecture du Jura, ont arraché la grille monumentale donnant accès au parc, le 27 février vers 18 heures. Débordant un service d'ordre, composé d'un commissaire et de six gardiens de la paix, sans armes apparentes, les manifestants ont enfoncé une seconde grille donnant accès au bureau du préfet. Un conseiller général P.S., M. Jean-Pierre Deroubaix, joua les médiateurs entre le préfet, M. Petit-Uzac, et une délégation des manifestants. Ceux-ci se retirèrent sans autre incident après avoir obtenu un compromis.

Pourquoi cette manifestation ? Il y a quelques mois, un groupe, devenu minoritaire au sein de la Coopérative d'insémination artificielle de Jura-Bétail, créait la Société Montbéliarde-Sélection, dont le P.D.-G. était M. Emile Richème, technicien agricole et ancien directeur technique de la coopérative. Mais, le 20 février, le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier, condamnait le P.D.-G. à 5 000 francs d'amende pour exploitation sans autorisation d'un centre d'insémination et lui enjoignait de cesser son activité. Les éleveurs passèrent outre ce qui conduisit le préfet à ordonner la saisie du matériel d'insémination. Une entrevue entre le préfet et les amis de M. Richème, dans la journée de mercredi, donnait un résultat négatif, ce qui entraînait la réaction des éleveurs.

Par une curieuse ironie du sort, il se trouve que la disposition de la loi sur l'élevage, interdisant l'existence de deux centres d'insémination dans une même zone agricole, a été prise à l'instigation de M. Richème, qui était conseiller technique de M. Edgar Faure, alors ministre de l'agriculture et élu du Jura.

ÉNERGIE

ELF-AQUITAINE A DÉCOUVERT DES TRACES DE PÉTROLE DANS LE SECTEUR NÉERLANDAIS DE LA MER DU NORD.

Les sociétés françaises Elf-Aquitaine et Total ont découvert des traces de pétrole dans le secteur néerlandais de la mer du Nord à l'occasion d'un forage effectué par le groupe Petroland, précise un communiqué publié le 29 février par Elf.

Un puits foré par 32 mètres de profondeur au nord-ouest de Den-Helder a mis en évidence la présence d'une huile d'une densité de 32 degrés API. Des tests de courte durée effectués sur différents niveaux ont débité à des rythmes de 350 à 2 650 barils par jour. Toutefois, des travaux complémentaires devront être poursuivis afin de déterminer l'importance de cette découverte.

Le groupe Elf-Aquitaine détient une participation de 60 % dans Petroland, celle de Total s'élevant à 30 %.

Les forages effectués par Petroland dans ce secteur de la mer du Nord le sont en association avec d'autres compagnies, et la part de Petroland s'élève à 12,5 %.

● *Le secrétaire américain à l'énergie se rend en Arabie Saoudite.* — Le secrétaire américain à l'énergie, M. Charles Duncan, a quitté Washington le 29 février pour une visite de quatre jours en Arabie Saoudite. Au département de l'énergie, on se borne à déclarer que M. Duncan discutera avec les autorités saoudiennes *« des questions énergétiques d'intérêt commun »* et qu'il évoquera l'intention du gouvernement américain de reprendre les achats de pétrole pour la réserve stratégique des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

MARCHÉ COMMUN

La fixation des prix agricoles européens

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne les produits laitiers, les livraisons aux laiteries s'accroissent de plus de 2 % chaque année, alors que le beurre et la poudre de lait ne peuvent conquérir de débouchés supplémentaires à des coûts raisonnables. Les exportations de poudre de lait ont augmenté en 1979 de plus de 50 % en étant subventionnées à 80 % de la valeur du produit payé au fermier européen, et pourtant, si les stocks ont pu être réduits de 1 500 000 tonnes à moins de 200 000 tonnes, c'est surtout grâce à des mesures d'écoulement interne (incorporation aux aliments du bétail avicole et porcin) qui ont porté sur plus de 500 000 tonnes, mais à un prix exorbitant, dénoncé par ces mêmes dirigeants. Mais à qui fera-t-on croire que l'on aurait pu se passer de ces mesures internes en doublant nos exportations ?

En ce qui concerne le beurre, le volume des exportations a aussi connu une extension remarquable, s'établissant en 1979 à plus de 420 000 tonnes pour l'ensemble de la Communauté, soit presque le doublement de nos ventes. Malgré cet effort, extraordinairement coûteux, de dégagement, nos stocks à la fin de l'année 1979 étaient presque au même niveau qu'à la fin de 1978. Chacun sait que le marché mondial du beurre est très étroit, les acheteurs venant au marché ou s'en retirant suivant le prix des matières grasses végétales, suivant leurs disponibilités en devises, selon des impératifs de politique interne. Il faut se rendre à l'évidence : tout nouvel accroissement de production de lait qui se traduit massivement en beurre et en poudre de lait est invendable si ce n'est à des prix de braderie.

Quant à l'aide en produits laitiers, elle est limitée par des difficultés d'acheminement et par les habitudes alimentaires des pays en voie de développement qui ont à leur disposition des graisses végétales. Sait-on que les autorités responsables pour les réfugiés du Sud-Est asiatique viennent de signaler à la Commission que les produits laitiers, à la différence des céréales, n'étaient pas acceptés par les populations rurales et qu'ils arrêtaient la distribution de butter-oil ?

Par ailleurs, aucune personne avertie des problèmes laitiers ne croira que toutes ces quantités de lait, au lieu d'être transformées en beurre ou en poudre, pourraient servir à la fabrication de fromages sans en compromettre le marché. La consommation de fromage de la Communauté s'accroît au rythme remarquable de 4 à 5 % par an alors que les exportations ont augmenté en 1979 d'environ 40 000 tonnes, soit de 30 %. Maintenir ces taux de progression dans les années à venir serait déjà une performance éclatante. Les multiplier par 2 ou par 3, en transformant le lait excédentaire en fromage, relève de l'utopie.

Enfin, dira-t-on, il suffit d'arrêter les importations de beurre de Nouvelle-Zélande ? Indépendamment de toute considération politique, le seul résultat tangible serait de donner une bouffée d'oxygène pendant un an en ramenant les stocks publics et privés de 370 000 tones à 250 000 tonnes. Aux taux actuels de croissance des livraisons aux laiteries et de la production de beurre, l'ancien volume de stock serait de nouveau atteint au bout d'un an.

Une faute majeure

Pour les autres produits agricoles que j'ai cités, la situation est moins grave, car si l'on constate des accroissements de production sur longue période, il y a des alternances de bonnes et de mauvaises récoltes, ou des variations du marché mondial, qui rendent les déséquilibres de marché moins inéluctables et moins périlleux. C'est le cas du vin, par exemple, où la Communauté connaît cette année une récolte record, mais après deux années de faible vendange. En préparant l'avenir, comme nous l'avons fait en décembre 1979 en adoptant un ensemble de mesures structurelles, la situation peut encore être contrôlée et c'est pourquoi nous avons proposé une hausse de 3,5 % des prix.

Pour les céréales, les débouchés extérieurs existent, tant sous forme commerciale que sous forme de dons ; mais n'oublions pas que nous ne devons pas creuser l'écart entre nos prix et les prix mondiaux, et surtout qu'il faut respecter à l'intérieur de la Communauté une certaine hiérarchie de prix entre produits végétaux et produits animaux. Il y a quinze ans, la Communauté a fait une faute majeure en fixant à un niveau trop élevé le prix commun des céréales : notre devoir est de ne pas aggraver les conséquences de ce « péché originel ». Si l'on prend en considération la nécessité de freiner le coût de l'alimentation animale, et si l'on a la volonté de ne pas accroître l'écart entre revenus des producteurs de céréales, en général mieux pourvus, et revenus des producteurs de denrées animales, la rigueur sur le prix du lait conduit à la sagesse sur le prix des céréales.

S'agissant du sucre, un brusque et récent revirement du marché mondial pourrait amener à douter de l'opportunité de notre proposition. La réalité est que, comme en 1974, une rupture temporaire entre l'offre et la demande mondiale, jointe à une certaine spéculation, ne doit pas faire oublier que sur longue période le sucre est en quantité surabondante sur le marché. Il y a six mois encore, le prix mondial était si bas que l'aide à l'exportation représentait près de 70 % du prix payé au producteur européen, alors que les exportations communautaires représentent déjà plus de 20 % de notre consommation interne (réexportation des sucres ACP exclus).

Enfin, pour la viande bovine, toute hausse importante des prix d'intervention aurait pour effet de décourager une consommation rendue très sensible par la concurrence des viandes de porc ou de volaille. En outre, dans notre Communauté, plus de 70 % de la viande proviennent de l'abattage des vaches à vocation laitière: toute hausse des prix institutionnels de la viande constitue donc d'abord un supplément de revenu pour le producteur laitier, l'encourageant ainsi à développer sa production de lait. C'est pourquoi, malgré les difficultés financières, la Commission a préféré encourager directement les troupeaux spécialisés de viande bovine par l'institution d'une aide directe qui coûtera à la Communauté 200 millions d'ECUS (soit 1 200 millions de F.F.).

Avant de quitter le domaine des marchés, je voudrais souligner que l'avenir de l'agriculture, qu'il s'agisse des fermiers eux-mêmes ou de la vocation productrice et exportatrice de la Communauté, n'est pas uniquement lié aux hausses des prix institutionnels décidées pour tel ou tel grand produit de base.

Marquer des points

En effet, en dehors de ces produits dont les perspectives de développement sont très contrastées, il existe un domaine où la Communauté peut encore marquer des points : il s'agit des denrées alimentaires plus élaborées. En effet, nos états membres ont développé au cours des dernières années une industrie agro-alimentaire efficace. Employant un travailleur sur dix dans la Communauté, l'industrie agro-alimentaire valorise mieux la production agricole, se prête mieux à l'innovation, à la recherche de nouveaux produits, donc à la découverte de nouveaux marchés.

Ainsi donc, l'état des marchés, la nécessité de maintenir certaines relations de prix entre produits, incitaient à la conclusion qu'un gel des prix intervienne encore cette année pour les grandes productions excédentaires. La volonté de marquer une étape, même légère, sur la voie du désarmement des montants compensatoires monétaires positifs, et surtout la prise en considération de l'évolution du revenu agricole ont détourné la Commission de ce chemin, et l'ont amenée à proposer des hausses, certes limitées, mais des hausses sur tous les produits.

Le revenu agricole relève de nombreux facteurs qui ne dépendent pas tous de la politique agricole commune. L'évolution des coûts de production, la hausse du niveau général des prix, les variations monétaires sont autant d'éléments qui fluctuent plus en fonction des politiques suivies par chaque Etat membre qu'en raison de décisions prises au niveau communautaire.

Il en résulte que chaque année, la Commission des Communautés européennes a devant elle un large éventail d'évolution des revenus. Pour la première fois depuis plusieurs années, les résultats de 1979 ont fait apparaître une évolution négative du revenu réel agricole pour tous les Etats membres, sauf la France et l'Italie. Pour ces deux derniers pays, les dévaluations des monnaies vertes et l'important volume de production expliquent ces résultats positifs qui, je voudrais le souligner, ne sont pas le fruit d'une « alchimie » des eurocrates bruxellois, mais seulement la conclusion des données communiquées par chaque Etat membre. C'est pour tenir compte de la détérioration de la plupart des revenus agricoles que nous avons proposé une hausse moyenne pondérée des prix de 2,4 %, qui en fait approche les 3 % si l'on intègre en termes de prix les flux financiers qui résulteront de la nouvelle prime à la production de viande bovine spécialisée.

Enfin, lorsqu'on évoque la notion de revenus agricoles, il n'est pas inutile de rappeler que les problèmes des revenus, et notamment celui de la réduction des inégalités de revenus, ne seront pas résolus dans la Communauté par la simple politique des marchés. Il faut aussi influer sur les structures. J'ai personnellement attaché une importance extrême à l'adoption des mesures prises l'année dernière pour encourager l'agriculture méditerranéenne. J'attache maintenant la même importance à l'adoption par le conseil des ministres des propositions faites depuis un an déjà par la Commission pour donner une nouvelle impulsion à cette politique structurelle. Qu'il s'agisse des mesures pour les jeunes agriculteurs, de l'accroissement des aides en régions de montagne, de la directive sur la modernisation des exploitations, l'orientation de la Commission est de canaliser les fonds publics communautaires, ou nationaux, vers les régions qui en ont le plus besoin, au profit des exploitants qui en ont le plus besoin.

Concilier l'inconciliable

Notre dernière contrainte est d'ordre budgétaire. Actuellement, la Communauté consacre près de 70 % de ses recettes à la couverture des dépenses agricoles. Le secteur laitier, à lui seul, accapare près de 30 % de l'ensemble du budget communautaire. Or, indépendamment de la volonté politique de garder une marge de manœuvre pour développer d'autres politiques communes, rendues indispensables par la crise économique et le chômage, la Commission devrait prendre en compte le fait que les ressources budgétaires de la Communauté sont plafonnées. Contrairement aux Etats membres, qui ont la possibilité de « lever l'impôt », la Communauté vit pour sa part dans le cadre de ressources propres définies par le traité de 1970. Pour l'instant, les Etats membres ne sont pas prêts à relever le plafond de ces ressources. C'est ce qu'ils ont réaffirmé à l'unanimité lors du conseil du 11 février dernier en précisant : *« Une meilleure organisation de la politique agricole commune en vue d'une réduction sensible du taux d'augmentation des dépenses agricoles est absolument indispensable également pour éviter, compte tenu des ressources qu'il faudra affecter aux autres politiques, que la limite de 1 % du montant des ressources propres ne soit pas dépassé. »* Un élément nouveau a donc été introduit par rapport aux pratiques anciennes : les propositions de prix, les propositions d'aménagement des règlements, la gestion quotidienne des marchés, doivent se plier à une certaine limitation des moyens de financement.

Pour réconcilier ces contraintes inconciliables, la Commission, comme toute institution politique, devait faire un choix. Ce choix a été, d'une part, d'affronter de face la « maladie » qui frappe la politique agricole commune, à savoir les excédents laitiers, d'autre part, de proposer des hausses de prix très modérées. A long terme, le seul remède au problème laitier est une stabilisation de la production. La super-taxe proposée par la Commission a un double but : dissuader les producteurs de *continuer à accroître la production*, fournir dans l'intervalle certains moyens financiers pour assurer l'écoulement des excédents. Que l'opinion comprenne que l'approche de la Commission est celle d'une politique de stabilisation, alors que si l'on avait méconnu l'importance des problèmes sociaux dans ce secteur, la sagesse économique aurait conduit à imposer une baisse de production. Exprimé en pourcentage, le taux de la super-taxe est égal à 84 % du prix indicatif du lait généralement payé aux producteurs laitiers.

Ce chiffre, qui a *soulevé* l'émoi, a effectivement une signification terrible. Il signifie que, après avoir admis comme une donnée l'actuel volume de production, après avoir accepté le niveau actuel des dépenses laitières, soit près de 4 500 millions d'ECUS (ou encore 27 milliards de francs français), l'écoulement de chaque litre produit en plus coûte encore à la collectivité européenne 84 % du prix payé au producteur.

Je suis de ceux qui pensent que la politique agricole commune représente un acquis irremplaçable pour l'Europe, par la sécurité alimentaire qu'elle apporte à la Communauté, mais aussi à un monde menacé de famine, par sa contribution à la balance commerciale de certains Etats membres, par l'équilibre politique, social et régional qu'elle représente pour le Vieux Continent. Parce que je crois à la nécessité vitale de cette politique, je crois qu'il faut la sauver et la guérir de sa seule « maladie » importante. Que le conseil des ministres traite résolument ce problème laitier pendant les semaines décisives du mois de mars, et les critiques contre la politique agricole commune, ou les justes émotions que j'évoquais au début de cet article, seront reléguées pour de longues années au rang des mauvais souvenirs.

FINN OLAV GUNDELACH.

L'entrée du Portugal dans le Marché commun

L'Angleterre réclame le maintien de clauses restrictives durant la période de transition

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Natali, le vice-président de la commission chargée de l'élargissement de al C.E.E., séjourne du 29 février au 3 mars au Portugal. La commission doit soumettre, avant la fin mars, aux Neuf, un rapport sur les aides financières susceptibles d'être accordées au Portugal afin de renforcer son économie avant l'adhésion. M. Natali va s'efforcer d'identifier de manière aussi précise que possible les actions susceptibles de bénéficier du concours communautaire.

Les négociations d'adhésion C.E.E.-Portugal, en sommeil pendant plus d'un an en raison de l'incertitude politique qui régnait à Lisbonne, ont repris au niveau ministériel le 5 février à Bruxelles. Le ministre des affaires étrangères portugais a indiqué alors que l'adhésion à la Communauté constituait pour son gouvernement la priorité des priorités. Les difficultés nées de la crise économique internationale vont rendre inévitablement les négociations plus ardues. On vient de s'en rendre compte à propos du régime à appliquer aux importations de produits textiles portugais.

Parmi les pays exportateurs à « *bas coût de revient* », le Portugal est le deuxième fournisseur du Royaume-Uni. S'inclinant devant la volonté de la Communauté de stabiliser ses importations de produits textiles, il a conclu avec elle un accord d'autolimitation qui couvre les années 1980 et 1981. L'accord fixe pour chacun des produits sensibles des « plafonds » d'exportation. Que se passera-t-il après l'adhésion, lorsque le Portugal ne sera plus astreint à de telles disciplines ?

Les Anglais, qui redoutent d'être submergés de vêtements et de linge de maison fabriqués au Portugal demandent avec insistance que des restrictions quantitatives soient maintenues durant la période de transition qui suivra l'adhésion. Ils entendent, soulignent-ils, que l'ouverture de leur marché ne s'opère que progressivement. La Commission européenne refuse jusqu'à présent de faire des propositions dans ce sens. Elle fait valoir que la menace portugaise n'est pas aussi grave que les Anglais en accréditent l'idée ; ce n'est qu'en 1979 que leurs exportations de textile vers le Royaume-Uni ont retrouvé leur niveau de 1973. En outre, les producteurs portugais ont diversifié leurs débouchés (le rythme annuel de croissance de leurs ventes en France et en Allemagne est très élevé), ce qui atténue le risque de déferlement sur le Royaume-Uni.

Les Portugais, pour qui les textiles représentent un poste d'exportation essentiel, accueilleraient très mal, indique-t-on à Bruxelles, de se voir ainsi limiter, après l'adhésion, l'accès aux marchés des autres Etats membres. Par ailleurs, souligne encore la Commission, une telle mesure, contraire à l'esprit du traité de Rome, constituerait un précédent dangereux qui risquerait d'être invoqué à tout propos dans les négociations d'élargissement. En raison de ce litige entre la Commission et le Royaume-Uni, l'offre de la C.E.E. concernant les modalités de l'intégration du Portugal à l'union douanière communautaire n'a pu être transmise à Lisbonne à la date prévue.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *« Aucun* « désaccord » *n'existe sur le budget européen entre le chancelier Helmut Schmidt et Mme Margaret Thatcher »*, selon le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Klaus Boelling. Celui-ci a cependant reconnu, vendredi 29 février, devant la presse, que *« aujourd'hui comme hier, un obstacle relativement élevé doit être surmonté si l'on veut atteindre un compromis »*, ajoutant que du côté allemand *« la bonne volonté persiste »* pour *« trouver une solution équitable qui réponde aux vœux britanniques »* d'une réduction de la contribution au budget européen.

ÉTRANGER

LES BANQUES AMÉRICAINES PORTENT LEUR TAUX DE BASE A 16,75 %

Pour la troisième fois en moins de deux semaines, les banques américaines ont procédé à une augmentation de leur taux de base. A la veille du week-end, ce taux (prime rate), applicable aux meilleurs clients des établissements de crédit, était porté de 16,50 à 16,75 %, niveau sans précédent outre-Atlantique.

Cette mesure, prise pour lutter contre l'inflation, en limitant la demande d'emprunt n'a pas manqué de se répercuter sur les marchés des changes, annulant les effets des mesures similaires prises récemment par l'Allemagne fédérale, le Japon, la Belgique et la Suisse (*le Monde* du 1er mars).

Comme le yen, le deutschemark et le franc suisse, le franc français a cédé du terrain le 29 février vis-à-vis du dollar (voir page 22). Tous les cambistes estiment qu'une nouvelle étape dans l'escalade internationale des taux d'intérêts est sur le point d'être franchie.

LES IMPORTATIONS D'ACIER EN PROVENANCE DE LA C.E.E. :

M. Davignon met les Etats-Unis en garde contre toute nouvelle restriction

Le vicomte Etienne Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, a adressé une sévère mise en garde aux Etats-Unis contre toute nouvelle restriction portant sur les importations d'acier en provenance du Marché commun. Au cours du symposium organisé par l'O.C.D.E. à Paris, et dont il présidait la séance de clôture, M. Davignon a déclaré :

« Avec toute la gravité et l'autorité que je pouvais employer, j'ai averti les Américains que si une grande puissance commerciale comme les Etats-Unis cherchait à opérer sa restructuration industrielle aux dépens d'autres pays, nous allions vers une dure confrontation. Ce serait entrer dans un système de guerre commerciale, qui pourrait s'étendre ensuite à l'automobile, aux chantiers navals et aux techniques de pointe. Ce serait très grave. »

Le gouvernement des Etats-Unis doit annoncer, la semaine prochaine, une augmentation du prix minimum de l'acier à l'entrée aux Etats-Unis, calculé par référence aux coûts de production japonais : c'est le système du « prix gâchette » *(trigger price)*. L'an dernier, ce système a déjà entraîné une réduction sensible des exportations d'acier européen vers les Etats-Unis (près de 2 millions de tonnes sur les 7,5 millions de tonnes exportées en 1978). Par ailleurs, les sidérurgistes américains, qui réclament une diminution de 40 % des importations d'acier aux Etats-Unis, s'apprêtent à déposer une plainte en dumping contre les producteurs européens.

En Autriche

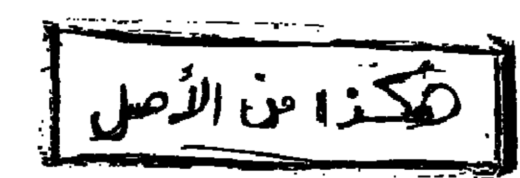
7,9 SECONDES DE GRÈVE PAR SALARIÉ EN 1979

Vienne *(A.F.P.)* — *L'Autriche a pulvérisé, en 1979, ses propres performances en matière de paix sociale : six mille cent onze heures de grève seulement ont été enregistrées, soit en moyenne, 7,9 secondes par salarié ou fonctionnaire.*

En fait, ces mouvements sociaux, qui, dans la moitié des cas, ont porté sur des revendications salariales, ont concerné sept cent quatre-vingt-six salariés. L'arrêt de travail moyen a été pour chacun de sept heures quarante-six minutes.

En 1978, on avait enregistré quatre-vingt-un mille sept cent soixante-dix-huit heures de grève au cours de cinq conflits sociaux où étaient impliqués six cent quatre-vingt-dix-neuf salariés.

● *Le Parlement suédois a rejeté*, le 28 février à Stockholm, par deux voix de majorité, la proposition de retrait de la Banque internationale pour le développement (BID) déposée par l'opposition socialo-communiste. Il a, en revanche, donné son accord à une attribution de 11,4 millions de couronnes à cette Banque pour le prochain exercice budgétaire. Selon les sociaux-démocrates et les communistes, la BID favorise les pays les plus riches et ne peut être considérée comme un organe d'aide au développement du tiers-monde. La Suède a adhéré à la BID en 1977, après l'accession au pouvoir de la coalition tripartite « bourgeoise » des conservateurs, des centristes et des libéraux. — *(A.F.P.)*



TÉLÉCOMMUNICATIONS

A.T.T. et I.T.T. vont coopérer aux États-Unis

American Telephone and Telegraph (A.T.T.) et International Telephone and Telegraph Corporation (I.T.T.) viennent de conclure un important accord de « coopération ». Cet accord comporte plusieurs volets :

1) I.T.T. avait intenté en 1977 un procès anti-trust contre A.T.T., l'accusant de « discrimination » dans ses achats de matériels téléphoniques. Elle lui réclamait 125 millions de dollars de dommages-intérêts. Aux termes de l'accord, I.T.T. abandonne ses poursuites.

2) A.T.T. envisage d'acheter à I.T.T. pour 2 milliards de dollars de matériels et de services au cours des dix prochaines années. Une avance sur commande de 100 millions de dollars sera versée le 1er avril 1980.

3) Les deux groupes vont coopérer pour adapter aux normes américaines le Système 12, un central électronique temporel mis au point par les chercheurs d'I.T.T.

Avec un chiffre d'affaires de 45.4 milliards de dollars pour un bénéfice net de 5.7 milliards, A.T.T. est l'une des plus grandes sociétés du monde. Elle contrôle 80 % du marché américain du téléphone (140 millions d'abonnés). Outre la gestion des réseaux de la majorité des villes, A.T.T. a un quasi-monopole pour les communications longue distance (inter-Etats). Le groupe est intégré verticalement, sa filiale Western Electric, fabriquant les matériels mis au point par les célèbres Bell Laboratories.

En septembre 1925, I.T.T. et A.T.T. avaient signé un accord aux termes duquel A.T.T. cédait à I.T.T. toutes ses activités internationales. Pendant cinquante ans, les deux firmes ont respecté un *gentleman agreement*. A.T.T. régnait sans partage sur le réseau américain, sans sortir des Etats-Unis. De son côté, I.T.T. n'exerçait ses activités télécommunications qu'à l'étranger (Amérique latine, Europe notamment). Or, depuis 1976, soit cinquante ans après leur accord — simple coïncidence ? — I.T.T. tente un retour en force sur le marché américain. Une offensive d'autant plus agressive que ses positions dans de nombreux pays se sont affaiblies au fil des ans. De son côté, A.T.T. et sa filiale industrielle Western Electric, cherchent à exporter.

Après trois ans d'escarmouches, il semble donc que les deux groupes soient parvenus à un nouvel accord. I.T.T. va revenir aux Etats-Unis... mais à travers l'A.T.T., qui conserve ainsi ses positions commerciales.

J.-M. Q.

AFFAIRES

CIT - Alcatel et Thomson - CSF rachètent Locatel

Locatel, cette société qui, avec 230 millions de francs de chiffre d'affaires et 180 000 clients, détient 85 % du marché français de la location de téléviseurs va rester française.

Le groupe britannique Thorn Electrical a en effet annoncé qu'il renonçait au rachat du capital de Locatel, « *l'autorisation nécessaire n'ayant toujours pas pu être obtenue des autorités françaises après une attente de huit mois* ». Le groupe Thorn, qui avait conclu en juin 1979 un accord avec les principaux actionnaires de Locatel pour racheter leur participation au cours de 450 francs l'action (alors que le cours en Bourse n'était que de 266 francs), souligne dans un communiqué : « *En dépit de nombreuses démarches, les autorités françaises ne semblent pas disposées à donner leur approbation. Toutes les parties ont par conséquent décidé de ne pas poursuivre la transaction.* »

Le gouvernement français craignait en effet que Thorn ne trouve en Locatel un débouché pour vendre ses appareils de télévision en France.

Locatel va donc être racheté comme prévu (*le Monde* du 23 février) conjointement par CIT-Alcatel (filiale de la C.G.E.) et Thomson-C.S.F., qui ont proposé de racheter le capital de Locatel au prix de 450 F l'action. Les deux sociétés françaises affirment vouloir « *faire bénéficier Locatel d'activités nouvelles dont le développement est prévu dans le domaine des télécommunications et en particulier dans les applications télématiques* ».

« *Cette opération*, indique, en outre, le communiqué commun CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F., *s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la France sous l'impulsion des P.T.T., pour prendre une place de premier plan sur ce marché appelé à connaître une forte expansion au cours des prochaines années.* »

Eurafrance, le principal actionnaire de Locatel, conservera cependant une participation dans le capital de la société.

UN LÉGER MIEUX POUR LA SOCIÉTÉ BERNARD - MOTEURS

La société Bernard Moteurs, filiale de la régie Renault, se porte mieux. La firme, qui exerce ses activités dans les moteurs de petite cylindrée (deux tiers environ de son chiffre d'affaires) et la motoculture de plaisance, a connu en 1977 et 1978 deux exercices déficitaires. Les comptes de l'exercice 1979 devraient être équilibrés, avec un chiffre d'affaires en progression de 11 % à 12 %, à 311 millions de francs.

En ce qui concerne l'activité « moteurs », l'année 1979 a été marquée par l'obtention d'un important contrat — trente mille groupes motopompes — avec l'Arabie Saoudite pour un montant de 32 millions de francs. La société entend poursuivre dans cette voie et se spécialiser dans les produits de haute gamme.

Si le marché de l'irrigation offre des perspectives internationales prometteuses, il n'en va pas de même de celui de la motoculture de plaisance, qui, lui, tend à stagner. Avec soixante mille tondeuses à gazon vendues en 1979, Bernard Moteurs figure parmi les deux premiers constructeurs français bien qu'il ne contrôle que 12 % d'un marché national couvert par des centaines de petits fabricants. « Nous sommes prêts à participer à toute discussion visant à restructurer ce secteur », *a déclaré M. Robert Delannoy, son P.-D.G., au cours d'une réunion de presse. Dans l'immédiat, Bernard Moteurs entend renforcer et développer son réseau de distribution en multipliant les accords de coopération avec des concurrents qui pourraient devenir à cette occasion des partenaires.*

● *Leroy-Somer prend le contrôle des moteurs Patay.* — Leroy-Somer a annoncé le 29 février la prise d'une participation majoritaire dans la société des moteurs Patay, une firme de la région lyonnaise. La société Patay, qui emploie trois cent cinquante personnes, est l'un des premiers spécialistes français du moteur électrique sur mesure, notamment pour la manutention. La complémentarité entre les deux sociétés, selon Leroy-Somer, une des sociétés leaders pour le moteur électrique en France, doit permettre d'améliorer la compétitivité du groupe.

LA COB OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES ÉCARTS DE COURS CONSTATÉS SUR L'ACTION VINIPRIX

Un nouvel actionnaire « allié » aux familles Berthault et Lathuillère, qui détiennent, avec la banque Lazard, le contrôle de la société Viniprix, a pris une participation dans le capital de l'entreprise. C'est ce qui ressort d'une déclaration que nous a faite M. Christian Berthault, directeur général de Viniprix, sans préciser l'identité de l'acheteur.

Cette opération, qui devrait « *couper court à toutes les rumeurs d'offre publique d'achat (OPA) concernant la société* », a été réalisée à la veille du week-end dernier par le biais d'une cession, à 685 francs, de cinquante mille actions Viniprix (4,7 % du capital). Des fluctuations inhabituelles de cours ayant précédé et suivi cette opération, la commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert une enquête.

SOCIAL

« Sous-représentée » dans les caisses de Sécurité sociale

La C.G.T. réclame le retour aux élections

Dans une lettre adressée à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, la C.G.T. demande une « *réexamen* » de la représentation des syndicats dans les conseils d'administration des caisses de la Sécurité sociale. La C.G.T. réclame de nouveau le retour à l'élection des administrateurs — supprimée en 1967 — et elle estime que, sur la base des élections prud'homales et de celles qui ont eu lieu, en 1962, dans les caisses d'assurance, une réforme est possible dès maintenant.

Le paritarisme — c'est-à-dire la représentation à égalité des syndicats et du patronat dans les conseil d'administration — « *est un système au service du C.N.P.F., qui impose sa loi et règne en maître dans ces conseils* ». Ce système se traduit par « *une sous-représentation de la C.G.T. et un ostracisme à l'égard de ses délégués* ». Dans les caisses primaires d'assurance-maladie, la C.G.T. avait, avant 1967, neuf cent soixante-dix-sept élus (33 % des administrateurs) ; elle n'en a plus que trois cent soixante-six (16 %). Et, à la Caisse nationale d'assurance-maladie, les cégétistes, déjà en petit nombre, se déclarent exclus des négociations en cours sur la nouvelle convention avec les médecins.

Au sujet des problèmes financiers de l'assurance-maladie, la C.G.T. dénonce les projets qui consistent à « *enfermer les dépenses de santé dans une enveloppe globale liée à la P.I.B.* (production intérieure brute), *ce qui accroîtra les inégalités et développera un marché parallèle au profit de ceux qui en ont les moyens* ».

Dénonçant aussi les débats sur les chiffres, la C.G.T. estime que, selon les mois, on parle « *de déficit ou d'excédent pour affoler ou démontrer que la politique du gouvernement est constructive* ». De 1968 à 1979, les charges supportées par le régime général au titre des compensations bénéficiant aux autres régimes ont représenté 71 milliards de francs : « *Depuis 1968, le régime général, en tant que tel, a toujours couvert ses dépenses, sauf en 1978. En douze ans, il a même dégagé des excédents de l'ordre de 60 milliards. Le système du régime général n'est pas pervers, c'est le système économique qui le viole* ».

A propos des retraites, la C.G.T. constate qu'« *il y a des problèmes financiers* » qui « *sont perceptibles depuis longtemps déjà* », et qu'« *il faut donner les moyens financiers indispensables aux régimes de retraite* » sans pour autant accroître les cotisations des salariés.

● *La C.F.D.T. réclame aussi des élections à la Sécurité sociale.* — « *La responsabilité passe par la gestion. C'est bien pourquoi la C.F.D.T. revendique avec force l'élection au suffrage universel des administrateurs de la Sécurité sociale* », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général, jeudi 28 février, près de Nantes.

Grève à la Caisse d'épargne de Paris

Les deux tiers des agences sont affectées par le mouvement

La Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.) est affectée, depuis le vendredi 29 février, par un conflit qui risque d'être, selon les syndicats, « *le plus dur mouvement* » enregistré depuis la grande grève de l'hiver 1976. Par 396 voix contre 60 et 19 abstentions, les agents réunis vendredi en assemblée générale ont, en effet, décidé une grève de vingt-quatre heures reconductible, avec l'occupation immédiate du siège social de la C.E.P., 19, rue du Louvre, à Paris-1er. Ils envisagent d'occuper également le centre informatique, situé à Bagnolet. Ce samedi 1er mars, un tiers seulement des 147 agences de la capitale et de l'ancien département de la Seine étaient ouvertes, et les syndicats font état d'un millier de grévistes sur les quelque 1 700 salariés de « l'écureuil » parisien.

Du 6 octobre 1976 au 6 janvier 1979, les employés de la C.E.P. avaient cessé le travail pour exiger le paiement intégral de la prime de fin d'année. Ils avaient obtenu satisfaction après la fin du conflit et seulement parce que le non-paiement des jours de grève avait permis de libérer des crédits. Cette grève a laissé de profondes traces dans l'établissement, et depuis trois ans la C.E.P. a été touchée par des mouvements sporadiques de faible ampleur.

Aujourd'hui, il semble que l'affaire soit sérieuse. Les trois organisations syndicales (la C.G.T., la C.F.D.T. et le Syndicat unifié) ont déclenché cette action pour protester contre le projet de la direction de prolonger d'une heure un quart, un jour par semaine, l'ouverture des bureaux de la C.E.P. Au total, les employés n'effectueraient pas plus de quarante heures par semaine, mais les syndicats estiment que cette mesure est incompatible avec le mouvement actuel en faveur de la réduction de la durée du travail. Ils ont également inclu dans leurs revendications le respect des droits syndicaux, l'augmentation des effectifs, la titularisation des auxiliaires et le maintien de l'avancement à l'ancienneté.

L'action entreprise par les agents de la C.E.P. intervient un mois après la constitution d'une section syndicale C.G.T. Jusqu'au 1er février dernier, il n'existait, en effet, dans l'établissement parisien, que la C.F.D.T. et le Syndica unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (SUACCE), qui était, il est vrai, proche de la C.G.T.

LA QUINZAINE D'ACTION DE LA C.G.T. : « UNE MONTÉE DU CLIMAT REVENDICATIF »

Au terme de la « quinzaine d'action » menée par la seule C.G.T., la centrale de la rue Lafayette, se fondant sur les renseignements communiqués par ses unions départementales, estime que cette initiative s'est soldée, d'une manière caractéristique, par « *une montée du climat revendicatif* ».

Des actions ont été engagées dans vingt et un syndicats nationaux et fédérations, et dans quatorze départements, essentiellement au niveau des entreprises, avec des arrêts de travail, meetings, délégations et manifestations diverses, surtout dans les départements suivants : Aisne, Ardennes, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Loiret, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Seine-Maritime et Val-de-Marne.

Le point fort de cette quinzaine a été le 21 février, où des actions pour défendre les libertés syndicales ont été menées dans trente et un départements.

En janvier, la C.G.T. avait, par ailleurs, participé à « *278 des 482 actions recensées dans les entreprises et impliquant près de 100 000 travailleurs pour la défense du pouvoir d'achat, de l'emploi, des conditions de travail et des libertés syndicales* ». L'importance des résultats, souligne la C.G.T., « *témoigne de la profondeur du mécontentement et du niveau de combativité qui existent chez les travailleurs* » et démontre que « *rien n'est plus urgent que l'action* ».

● *Désespéré après trente mois de chômage*, un ouvrier lorrain, M. Roger Bourdonnay, cinquante ans, licencié lors de la fermeture de l'usine de papier-carton de la Rochette-Cenpa à Laneuveville près de Nancy, s'est pendu jeudi soir 28 février à son domicile de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle). La C.G.T., qui avait vainement proposé au ministre du travail un plan de relance pour mai 1980, a dénoncé « *la politique de liquidation des entreprises, qui porte atteinte à l'intégrité physique et à la dignité humaine des travailleurs* ». Aucune solution n'est en vue pour la cartonnerie, où M. Bourdonnay avait travaillé près de quarante ans. — (*Corresp.*)

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE EST ÉTENDUE AUX DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Le *Journal officiel* a publié, le jeudi 28 février, le décret étendant aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi du 16 janvier 1979 sur l'indemnisation du chômage. L'arrêté créant, à compter du 1er mars 1980, une allocation spéciale provisoire en faveur des licenciés pour cause économique devrait paraître incessamment. Désormais, les allocations, dont bénéficient en métropole les travailleurs privés d'emploi, peuvent toutes s'appliquer dans les DOM et leur financement est assuré dans les mêmes conditions que dans l'Hexagone, indique le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Un accord conclu au plan national fixera, dans un délai de six mois, les modalités de la mise en place du régime d'assurance-chômage, qui pourront varier d'un département à l'autre, en fonction des options prises par les partenaires sociaux.

Dans l'immédiat, pour permettre l'indemnisation des licenciés pour cause économique en attendant que soit fixé le régime définitif d'assurance, une allocation spéciale est instituée en faveur de ces travailleurs « *selon des modalités dérivées de celles de la métropole* ».

[Même assez vague dans cette dernière formulation, une telle mesure ne peut qu'apparaître équitable, encore que le taux de l'indemnisation soit basé sur l'indice des salaires, extrêmement faibles, en usage dans les DOM. La France met ainsi fin, au moins dans les textes, à l'une des plus pesantes injustices héritées du système colonial.]

PLUS DE DEUX MILLIONS DE CONTRATS DE TRAVAIL TEMPORAIRE ONT ÉTÉ CONCLUS EN 1978

L'activité des entreprises de travail temporaire (E.T.T.) a augmenté de quelque 35 % de 1976 à 1978. C'est ce qui ressort d'une note du ministère du travail et de la participation, qui vient en effet d'indiquer : « *En moyenne, on peut considérer que les intérimaires ont effectué en 1976 un travail équivalent à celui de 140 000 travailleurs permanents et, en 1977, de 158 000. L'estimation pour 1978 est proche de 190 000.* »

Le nombre de contrats conclus en 1978 (2 240 097) a pratiquement doublé depuis 1975, tandis que celui des E.T.T. n'a jamais été aussi grand : 1 509, au 31 décembre 1978, gérant 3 322 établissements. Au cours de l'année 1978, il y a eu 783 créations contre 461 disparitions.

Le texte du ministère souligne : « *Le processus de développement du travail temporaire paraît ainsi se caractériser par l'accroissement du nombre des petites entreprises, souvent à durée d'existence relativement courte, gérant un ou deux établissements,* [et] *une concentration autour d'un nombre restreint de grosses entreprises possédant un rayonnement important.* »

● *Le licenciement d'un responsable C.G.T. de Renault* a été refusé par l'inspection du travail. La direction de la Régie avait pris cette sanction contre M. Certano, secrétaire du syndicat cégétiste pour le collège ouvrier, et contre deux autres ouvriers qui avaient retenu plusieurs heures M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de l'entreprise, dans le département 38, lors d'une grève, en novembre 1977.

L'ÉCONOMIE DE DUNKERQUE EST PERTURBÉE PAR DE MULTIPLES GRÈVES

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Une vague de grèves touche actuellement tous les secteurs économiques de Dunkerque. Le 28 février, le port avait été touché par la grève nationale des dockers. Vendredi 29 février, le personnel des chantiers navals France-Dunkerque a débrayé pour une demi-journée, à la suite de l'échec d'une première réunion paritaire sur les salaires.

Au nouvel ensemble pétrochimique Copenor, créé par C.D.F.-Chimie et l'émirat du Qatar, le personnel a cessé de travailler en installant des piquets de grève aux portes de l'usine. Tous les fours du vapocraqueur ont été arrêtés. Les grévistes estiment que le niveau des salaires est loin de répondre à celui qui était promis au démarrage de l'usine.

A Usinor-Mardyck (l'usine transformant en tôle fine et fer-blanc une partie des tôles moyennes de l'usine de Dunkerque), le personnel de transport, en grève illimitée, bloque toujours la desserte ferroviaire de l'usine, interdisant l'acheminement des produits vers le port, qui est distant de 4 kilomètres. La direction de l'usine s'efforce d'acheminer ces produits, pour l'exportation, par le port d'Anvers avec des péniches et des camions. Au port, enfin, c'est l'équipage pakistanais d'un cargo grec qui est en grève depuis quatre jours. L'armateur hellénique est arrivé à Dunkerque dans l'intention de faire débarquer les grévistes et de les remplacer par d'autres marins. — M. B.

● *Réparation navale : accord entre les syndicats et deux entreprises marseillaises.* — La Compagnie marseillaise de réparation et la société Paoli indiquent qu'un accord a été conclu dans le secteur de la réparation navale à Marseille avec les syndicats C.G.C., C.F.D.T. et C.G.T. de ces entreprises. Cet accord met fin à un conflit larvé depuis le début de 1979.

Faits et chiffres

Automobile

● *Ford a réalisé en 1979 un bénéfice de 1,17 milliard de dollars*, en diminution de 26 % sur l'année record 1978, mais qui constitue cependant le troisième meilleur résultat financier de son histoire. Le deuxième constructeur américain d'automobiles n'a pu maintenir ces résultats que grâce aux bénéfices réalisés par les filiales du groupe à l'étranger, Ford ayant en effet perdu 199 millions de dollars aux Etats-Unis mêmes. Le groupe a réalisé dans le monde un chiffre d'affaires de 43,5 milliards de dollars, en progression de 2 % sur l'année précédente.

Conjoncture

● *Forte hausse en janvier des produits énergétiques pour l'industrie.* — Les industriels français sont, eux aussi, frappés par la hausse des tarifs de l'énergie : au mois de janvier, l'indice des prix de gros des produits énergétiques à usage industriel a progressé de 8,9 %, contre 3,3 % pour l'indice des mêmes produits au détail. Dans cet indice de l'INSEE, c'est le gaz qui a le plus augmenté (+ 17 %), avant l'électricité (+ 13,3 %) et les produits pétroliers raffinés (+ 9,3 %). L'indice des produits énergétiques, parti de la base 100 en 1962 passe en un mois de 407,6 à 443,9. L'INSEE indique d'autre part que l'indice des prix de gros des produits industriels a progressé de 0,4 %, passant de l'indice 266,2 à la fin décembre à 267,2 à la fin janvier (base 100 en 1962).

Emploi

● *L'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne* a organisé, le jeudi 28 février, une journée d'action contre le chômage et pour les libertés dans les entreprises.

Salaires

● *Accord sur les salaires dans l'imprimerie de labeur.* — Un accord salarial pour 1980 a été signé dans l'imprimerie de labeur par les syndicats F.O., C.F.D.T. et C.F.T.C., annonce la Fédération française de l'imprimerie et des arts graphiques. La C.G.T. — majoritaire dans ce secteur — a réservé sa réponse. L'accord prévoit une augmentation de 3 % au 1er mars 1980 et une augmentation automatique chaque fois que l'augmentation de l'indice INSEE dépassera 2,50 %. Chacun des trois paliers suivant l'augmentation du 1er mars 1980 donnera lieu à une revalorisation non indexée de 0,25 %, au moins égale à 100 F.

TRANSPORTS

NICE S'ESTIME CAPABLE DE RECEVOIR LES GRANDS CAR-FERRIES DES LIGNES DE CORSE

Le port de Nice est en passe d'être délaissé par le trafic de passagers et de fret vers la Corse. Marseille et Toulon, prêts à recevoir les grands cars-ferries desservant l'île, représentent pour lui de sévères concurrents, surtout depuis l'effondrement, en octobre dernier, d'une partie de la digue en construction à l'embouchure du Var, derrière laquelle devait s'édifier le futur port. On ne connaîtra pas avant la fin de 1980 les résultats de l'enquête technique qui conditionne un éventuel feu vert pour reprendre les travaux, mais ceux-ci ne pourraient, en tout état de cause, s'achever avant 1984.

Les Niçois, toutefois, ne restent pas inactifs et la chambre de commerce vient d'adopter, à l'unanimité, l'avant-projet d'une opération destinée à permettre l'accueil dans le port actuel d'un très grand car-ferry de la Société nationale Corse Méditerranée (S.N.C.M.), *l'Esterel*, long de 145 mètres.

Cet avant-projet consisterait en un remodelage du port (actuellement utilisé pour le commerce et la plaisance), dont les travaux ne demanderaient que six mois et entraîneraient selon le président de la chambre de commerce, une dépense « *relativement faible* ». Le coût de l'opération est évalué à 41 millions de francs.

CONSTRUCTION NAVALE

La société Chargeurs Delmas-Vieljeux confirme la commande de quatre navires aux chantiers de Saint-Nazaire

La société Alsthom-Atlantique et la société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux ont confirmé, le 29 février, la commande de quatre navires porte-conteneurs, pour les lignes d'Afrique occidentale, aux Chantiers de Saint-Nazaire (« le Monde » du 26 février). Pendant plusieurs jours, des incertitudes avaient plané sur la confirmation de ce contrat, qui est d'une importance capitale pour les quelque cinq mille cinq cents salariés de l'entreprise de Saint-Nazaire, puisqu'elle représente trois millions d'heures de travail.

M. Tristan Vieljeux, P.-D. G. de la société de navigation, a obtenu une « légère amélioration du prix proposé par les Chantiers », mais, en revanche, s'est heurté auprès des pouvoirs publics à une position très ferme, puisque les représentants du ministère des transports lui ont fait savoir que, s'il voulait obtenir une prime, il devrait augmenter le niveau des fonds propres de son entreprise.

De nombreuses questions ont été posées à cette occasion, notamment l'importance de l'aide de l'Etat, dons de la participation des contribuables aux Chantiers (280 millions de francs).

Plusieurs lecteurs nous ont écrit à ce propos, les uns estimant justifié l'effort de la collectivité lorsque toute une région et toute une industrie sont menacées, les autres s'interrogeant — avec sévérité — sur l'efficacité économique des subventions publiques.

Bataille de requins

Après l'article intitulé « Des bateaux hors de prix » (le Monde *du 26 février), M. René Magre, l'un des responsables du Syndicat C.G.T. des Chantiers de l'Atlantique, nous écrit :*

Sur le fond, ce long article confirme, s'il en était encore besoin, que le problème de la navale met en présence des forces qui s'affrontent pour deux politiques différentes :

1) Celles qui sont pour l'abaissement massif des capacités de production et des effectifs à travers toutes les propositions de reconversions ou diversifications. C'est ce que préconise dans le « plan Davignon » les multinationales qui contrôlent la Navale européenne et c'est ce que veut appliquer en France le pouvoir et le patronat ;

2) Celles qui, avec la C.G.T., luttent résolument contre cette politique, c'est-à-dire pour le maintien du potentiel industriel et humain de ce secteur économique vital pour l'indépendance nationale et l'emploi (...).

La C.G.T. se bat résolument contre le chômage, et il est surprenant que l'auteur de l'article ne se demande pas combien coûte le chômage nazairien à la collectivité, sans compter le drame pour ceux qui le vivent (...).

Nous n'entrerons pas dans cette bataille de requins sur les prix et les aides. Les chiffres déjà publiés aussi bien sur les uns que sur les autres dans différents journaux sont d'ailleurs complètement contradictoires. Là encore, tout est organisé pour accréditer l'idée de la non-compétitivité des travailleurs français : salaires trop élevés, etc.

Comment expliquer alors l'ultra-compétitivité des Chantiers nazairiens, au point de réaliser d'énormes profits (multipliés par plus de 4 de 1970 à 1975). Nous affirmons que la Navale française est compétitive, et c'est son abandon et l'abandon du pavillon français qui coûte cher, très cher. Aujourd'hui, et encore plus demain, si nous laissons faire. Entre les forces en présence, il s'agit d'un grand combat de classe. La C.G.T. le livrera avec toutes les forces dont elle dispose.

De l'argent pour régresser

M. Jean-Pierre Tacchi, de Nogent-sur-Marne, se demande si « les aides de l'Etat parviennent à rendre compétitifs les chantiers français » *et nous communique le tableau suivant qui indique la part prise par les pays constructeurs traditionnels dans la livraison mondiale de navires de commerce.*

	1971 %	1977 %	1978 %
Japon	43	42,5	34,7
Suède	8,5	8,4	7,7
Grande-Bretagne ..	5,2	3,6	6,2
Etats-Unis	3,3	3,6	5,6
R.F.A.	5,1	5,8	4,6
Espagne	5,9	6,5	4,6
France	5,3	4	2,4
FRANCE	5,3	4	2,4

Si, à l'évidence, les pays qui ont une longue tradition dans la construction des navires, voient, à l'exception des Etats-Unis, leur part diminuer, notre pays, non seulement ne parvient pas à améliorer sa position, pourtant bien modeste, mais encore régresse à un point tel que son importance, en ce domaine, tend à devenir négligeable. Tant d'argent dépensé pour une si piètre performance !

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les « contrats de pays » permettent aux petites villes d'être solidaires avec les communes rurales voisines

De notre correspondant

Poitiers. — Sous le triple patronage de MM. René Monory, ministre de l'économie, Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, et André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, la première journée nationale des « contrats de pays » a réuni le 29 février à Poitiers près de cinq cents participants. Le but de cette rencontre, à laquelle participaient des élus politiques de toutes tendances et des fonctionnaires, était de faire le point sur la politique des « contrats de pays » (1), entamée il y a cinq ans à Loudun (Vienne) par M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur. Depuis cette époque, deux cent quatre-vingt-deux contrats ont été signés qui intéressent sept mille cinq cents communes et cinq millions d'habitants. Les sommes engagées par l'Etat sont de l'ordre de 570 millions de francs et les crédits des régions et des départements de 490 millions.

M. André Chadeau a noté que les « contrats de pays » avaient permis d'améliorer les équipements et les infrastructures, mais que les actions à caractère économique ne représentaient que 30 % de l'ensemble des crédits, et, « *bien que ce pourcentage ait triplé en trois ans, il reste insuffisant* ». Pour le « patron » de la DATAR, les « contrats de pays » doivent être « exemplaires » de la politique générale d'aménagement du territoire. Il a déclaré : « *Cet aménagement sera de moins en moins dans les campagnes une action d'équipement ou de décentralisation d'emplois industriels et de plus en plus une action de valorisation des capacités de production existantes. (...)* »

M. René Monory, qui est président du conseil régional de la Vienne et maire de Loudun, a indiqué pour sa part : « *Le contrat signé il y a cinq ans dans mon « pays », englobant le sort de cinquante-deux communes, a réconcilié les citadins et les ruraux, Loudun s'étant engagée à ne bénéficier d'aucun des investissements. Ce contrat a permis aux communes rurales de retrouver l'espoir. Il a permis aussi d'affirmer la solidarité entre les Loudunais et les ruraux. (...)* »

Si la plupart des participants ont exprimé une certaine satisfaction à propos de la formule des contrats, certains, toutefois, ont regretté que cette politique ait eu de médiocres résultats quant à la création d'emplois : cinq mille seulement en cinq ans.

BERNARD HILBERT.

(1) Il s'agit d'une « formule » de coopération communale, en zone rurale, qui permet en général aux villes chefs-lieux de cantons ou d'arrondissement de nouer des liens de solidarité avec les petites communes voisines. *(N.D.L.R.)*

UN « DISNEY WORLD » DANS LE VAUCLUSE ?

(De notre correspondant.)

Avignon. — Devant le succès toujours grandissant du Disney World de Californie et surtout de celui de Floride, les responsables de la firme Walt Disney ont créé un ensemble de loisirs comparable au Japon. Ils envisagent d'en installer un en Europe.

Interrogé par la firme, l'ordinateur a répondu que la France, et plus particulièrement le plateau de Roissy, près de Paris, pouvait l'accueillir. Pourtant, consultés par les Américains, les Français ont, eux, donné la préférence à la région méridionale, estimant que la Provence-Côte d'Azur ou le Languedoc-Roussillon seraient préférables. On dit même que la région comprise entre le sud de la Drôme et Orange, dans le Vaucluse, serait actuellement à l'étude pour l'installation d'un ensemble d'attractions et de reconstitutions sur un terrain de 2 000 hectares de superficie.

Les investissements prévus sont considérables : 3 milliards de francs, et les retombées non négligeables puisque dix mille emplois environ seraient créés.

Une délégation du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs doit se rendre prochainement en Floride pour y présenter un dossier auquel la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) pourrait en facilitant notamment les apporter quelque contribution acquisitions foncières.

JEAN LECLERC.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

La course à la hausse des taux s'accélère

Une véritable course-poursuite à la hausse des taux d'intérêt s'est engagée sur les marchés financiers mondiaux, où, jour après jour, les autorités monétaires nationales annoncent de nouveaux relèvements, que ce soit pour combattre l'inflation, défendre leur monnaie, ou les deux en même temps. A la hausse du taux de base bancaire américain (prime rate), déclenchée par le relèvement à 13 % du taux d'escompte officiel et prévoyant une flambée à 16,50 %, a répondu jeudi 28 février un relèvement de 1 % du taux d'escompte ouest-allemand, porté de 6 % à 7 %, taux record, et du taux d'escompte suisse de 2 % à 3 %. Entre-temps, la Belgique avait porté son taux d'escompte de 10,5 % à 12 %, tandis que la Banque de France, négligeant un taux d'escompte qui ne sert pratiquement plus à rien, relevait à nouveau de 3,8 % son taux d'intervention sur bon du Trésor à un mois. Cette cascade de hausses est assortie de justifications multiples. Outre - Atlantique, la FED s'efforce de freiner la course à l'inflation galopante avec *la seule arme disponible*, celle du taux : en fin de semaine la Citibank a élevé son taux de base au niveau *historique de 16,75 %* et celui de 17 % devrait bientôt être atteint. En Allemagne fédérale, M. Karl Otto Poehl, *président* de la Bundesbank, a tenu à signaler qu'il défendait le deutschemark, menacé par l'inflation et par l'écart des taux avec l'étranger, qui entraîne des sorties de capitaux et oblige la Banque centrale à vendre des dollars.

Pour ces deux motifs, il convenait de réduire cet écart des taux avec l'étranger : outre l'escompte (+ 1 %) le taux des avances sur titres (Lombard) a été augmenté (+ 1 1/2 % à 8 1/2 %). Même discours à Berne, où la Banque nationale suisse veut défendre le franc suisse, affligé de faiblesse persistante, ce qui risque d'accroître l'inflation (actuellement de 5 % l'an), en renchérissant les importations. D'où un relèvement du taux, jugé insuffisant par les milieux financiers internationaux : à 3 %, le taux officiel helvétique demeure le plus bas du monde.

En Belgique, il s'agit de freiner la sortie de capitaux et de défendre le franc belge. En France, même son de cloche : priorité à la défense du franc, ce qui permet aussi d'afficher des taux d'intérêt supérieurs ou égaux à celui de l'inflation.

Tous ces événements ont eu leurs répercussions sur la place de Paris, où les échéances du marché monétaire se sont encore tendues : 13 1/4 % à un mois ; 13 7/8 % à six mois et presque 14 % à un an le jour le jour montant à 13 %. Comme il fallait s'y attendre, les banques ont relevé *pour la deuxième fois* en huit jours leur taux de base, le portant au niveau record de 12,50 % (le record précédent avait été établi en 1974 à 12,40 %).

Autre conséquence logique, et connue aux Etats-Unis, les taux à long terme ont continué d'augmenter. En huit jours, selon les indices établis par la Banque de Paris et des Pays-Bas, les rendements actuariels bruts sur le marché secondaire des obligations en Bourse sont passés de 13,04 % à 13,34 % pour les emprunts d'Etat, de 13,63 % à 14,03 % pour les emprunts de première catégorie (secteur public), et de 13,95 % à 14,03 % pour ceux de deuxième catégorie (secteur privé). Du coup, les cours des obligations, qui avaient chuté de 5 % la semaine dernière, dont 3 % en fin de séance d'un « vendredi noir », ont encore perdu 1,75 % à 2 %.

L'emprunt d'Etat tout récemment émis à 12 % avec un immense succès a dû être soutenu pour coter 97,90 F (pour un nominal de 100 F) alors que son cours actuariel réel est de 94 F environ. La Caisse des dépôts, régulatrice en chef du marché des obligations, n'est guère intervenue. Après tout a réaffirmé M. Barre à l'Assemblée nationale « *le gouvernement s'attache à ce que le taux de rémunération de l'épargne investie en obligations soit supérieur au taux de la hausse des prix* ».

Pour l'instant, nous y sommes, au point que certains opérateurs, tout en admettant que les taux de la première catégorie puissent atteindre 14,50 % ou *même 15 %*, commencent à acheter du papier. A noter enfin que, toujours suivant le premier ministre, « *il y a un problème, c'est celui du taux d'intérêt des livrets A de la Caisse d'épargne (fixé à 6,50 % depuis quatre ans) ; selon l'évolution du taux d'intérêt dans les mois à venir, nous en tirerons, bien entendu, les conséquences* »...

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La hausse du dollar et de la livre s'accélère
Bonne tenue du franc français et baisse du franc suisse

Sur des marchés des changes fonctionnant désormais sous le signe unique du taux d'intérêt, des mouvements de balancier tout à fait significatifs ont été enregistrés au profit d'un DOLLAR et d'une LIVRE STERLING en pleine ascension, tandis que le FRANC SUISSE fléchissait sensiblement et que le FRANC FRANÇAIS se redressait très vivement après une légère baisse de régime. Quant à l'or, c'est actuellement la stabilité.

La hausse du dollar sensible tout au long de la semaine, s'est accélérée à la veille du week-end. Son cours, à Francfort, a débordé largement 1,7760 DM, à Zurich, a franchi 1,70 FS pour la première fois depuis 1979, à Paris, a retrouvé ses niveaux de novembre 1979, à 4,16 F, tandis qu'il débordait 250 yens à Tokyo. Des achats nourris, destinés à des usages commerciaux, ont été relevés. L'inflation a beau gronder aux Etats-Unis, rien ne résiste à des taux d'intérêt de 17 % lorsque les autres monnaies ne présentent, pour l'instant, que peu d'attraits.

C'est le cas du FRANC SUISSE : l'inflation sévit aussi en Helvétie (5,5 %), et, surtout, les taux y restent très bas malgré le récent relèvement (voir ci-dessus). Donc, le FRANC SUISSE baisse partout, à Paris comme ailleurs, et il est probable qu'un nouveau relèvement du taux sera indispensable pour renverser la tendance.

C'est également le cas du DEUTSCHEMARK : la hausse des prix a été très forte en janvier en République fédérale d'Allemagne et les taux sont jugés, de ce fait, moins intéressants qu'aux Etats-Unis, du moins pour l'instant.

Ce n'est pas le cas, en revanche, pour la Grande-Bretagne, où des taux à 18 % et le pétrole de la mer du Nord font monter vigoureusement la livre en dépit d'une inflation à 20 %. Même raisonnement pour l'Italie, où la lire est très forte avec des taux de 20 % (et un taux d'inflation de 25 % !)

Quant au FRANC FRANÇAIS, il a subi un léger accès de faiblesse en cours de semaine au lendemain de l'annonce d'une hausse des prix de 1,9 % en janvier, mais s'est franchement repris en fin de semaine après le relèvement des taux à Paris (encore eux !). Le cours du DM, qui s'est toujours maintenu en dessous du cours pivot de 2,3556 F fixé le 24 septembre dernier, est même descendu à 2,34 F. Vigueur du franc ou glissement de DM ? Les deux, sans doute. Mais, il faut bien le dire, le « Barre » continue à faire recette à l'étranger, ce qui permet au franc d'occuper toujours le deuxième rang dans le système monétaire européen, après la LIRE.

Au dernier rang du système, le FRANC BELGE, qui frôle le seuil de divergence (0,73 % pour 0,75 %) à partir duquel des mesures sévères doivent être prises, a été soutenu par la Banque de Belgique qui a dû y consacrer 7 milliards de FB (1 milliard de francs français) et relever de 1,5 % son taux d'escompte.

Calme relatif, enfin, sur le front de l'or ou le cours de l'once évolue autour de 630-640 dollars l'once. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	suisse Franc	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,2725	9,4490	3,8655	4,0370	65,4934	4,4347	1866,29
	—	2,2800	9,4164	3,7882	4,0128	65,2080	4,4129	1852,04
New-York.	2,2725	—	24,0500	58,7869	56,2904	2,4698	51,2426	0,1217
	2,2800	—	24,2130	60,1865	56,8181	2,4965	51,6662	0,1231
Paris.....	9,44.90	4,1580	—	241,44	234,05	14,4274	213,06	5,0630
	9,4164	4,1300	—	248,57	234,65	14,1407	213,38	5,0843
Zurich....	3,8655	170,10	40,9090	—	95,7300	5,9021	87,1637	2,0712
	3,7882	166,15	40,2300	—	94,4034	5,9094	85,8434	2,0454
Francfort..	4,0370	177,65	42,7248	104,4385	—	6,1641	91,0325	2,1631
	4,0128	176,00	42,6150	105,9283	—	6,1538	90,9325	2,1666
Bruxelles.	65,4934	18,8200	6,9312	16,9429	16,2229	—	14,7681	3,5092
	65,2080	28,6000	6,9249	17,2132	16,2500	—	14,7763	3,5208
Amsterdam	4,4347	195,15	46,9336	114,7266	109,8505	6,7713	—	2,3762
	4,4129	193,55	46,8644	116,4911	109,9715	6,7674	—	2,3827
Milan.....	1866,29	821,25	197,5108	482,8042	462,2252	28,4959	420,83	—
	1852,04	812,30	196,6823	488,8955	461,5310	28,1020	419,63	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

SENSIBLE HAUSSE DE L'ÉTAIN ET DU PLOMB

METAUX. — Légère reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, en corrélation avec des regains de tension politique ou sociale dans les pays producteurs (Rhodésie, Chili, Pérou). Pour la première fois, depuis quatorze mois, les stocks britanniques de métal se sont accrus de 1 250 tonnes pour atteindre 115 625 tonnes. Plusieurs producteurs américains ont réduit de 5 à 8 cents par livre le prix de leur métal raffiné.

Flambée soudaine des cours de l'étain sur les places commerciales qui ont dépassé pour la première fois 8 000 livres la tonne à Londres en cours de semaine. Le conseil international de l'étain, lors de sa réunion à Londres, n'a pris aucune décision relative à la libération de 35 000 tonnes de métal provenant des stocks stratégiques américains. La « General Services Administration » devait mettre à la disposition du marché 10 000 tonnes de métal excédentaire par an. Le congrès américain avait donné son autorisation en décembre 1979. Producteurs et consommateurs aux intérêts divergents se sont opposés au sein du conseil. Les ventes sont donc repoussées jusqu'à la prochaine réunion du conseil qui doit avoir lieu du 11 au 14 mars, à Londres. L'absence de décision du conseil a provoqué des achats précipités de couverture de la part d'utilisateurs qui pensaient se procurer du métal à des prix plus bas.

Hausse de 10 % des cours du plomb à Londres. La poursuite de la grève chez le plus important producteur britannique, la chute des stocks à leur niveau le plus bas depuis juin 1970 et des achats pour le compte de l'Europe occidentale expliquent le renouveau d'intérêt porté à ce métal.

Sensible reprise des cours de l'argent à Londres. Les disponibilités, production minière et récupération des pièces d'argent paraissent suffisantes pour faire face aux besoins des utilisateurs. En janvier, les stocks mondiaux se sont accrus de 1,6 million d'onces après une diminution de 4,1 millions d'onces à fin décembre.

La majoration de 25 cents par livre du prix du nickel porté par les principaux producteurs à 3,45 dollars la livre n'a pas exercé d'influence sur le marché. Il en a été de même pour la fin de la grève — dix-neuf semaines — dans une raffinerie en Pays de Galles. La demande mondiale de métal devrait diminuer de 10 % en 1980 prévoit le président d'Inco. Quant aux stocks mondiaux, ils sont appelés à s'accroître de 30 % à la fin de l'année pour atteindre 390 millions de livres.

DENREES. — Les cours du sucre ont été soutenus sur les différents marchés à terme. A fin août 1980, les stocks mondiaux sont évalués, par une firme privée, à 25,83 millions de tonnes contre 26,85 millions de tonnes à fin décembre. Ils atteignaient 30,41 millions de tonnes un an auparavant. Quant à la consommation mondiale, elle est estimée à 91,12 millions de tonnes contre 90,46 millions de tonnes.

Les « cours des principaux marchés » seront publiés dans la première édition du « Monde » daté 4 mars.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexé

Les cours des obligations classiques ont encore baissé, ajoutant 1,75 % à 2 % de perte à celle de 5 % subie la semaine dernière (voir en rubrique Marché de l'argent).

	29 fév.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 972	+ 47
7 % 1973	5 703	— 100
10,30 % 1975	85,30	— 1,30
10 % 1976	87,60	— 0,70
P.M.E. 10,6 % 1976	86,30	— 1,50
P.M.E. 11 % 1977	87,30	— 1,80
8,80 % 1977	94,30	— 3,95
10 % 1978	83,90	— 2,30
9,80 % 1978	82,90	— 2,10
9,45 % 1978	81,50	— 1,60
8,80 % 1978	81,50	+ 0,50
9 % 1979	78,50	— 1,90
10 % 1979	82,70	— 1,10
10,80 % 1979	87,30	inch.
12 % 1980	97,80	— 1,60
C.N.E. 3 %	3 850	— 59

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Banque *Scalbert Dupont* annonce pour 1979 un bénéfice net de 18,44 millions de F, contre 16,28 millions. Le dividende global est porté de 9 F à 10,13 F.

Immobail va majorer de 10 % son dividende pour 1979 dont le montant atteindra ainsi 19,25 F par action. Cette augmentation a été rendue possible par la progression de 12 % du bénéfice net (24,77 millions de F).

Le bénéfice du *C.C.F.* pour 1979 a progressé de 9,3 % pour atteindre 86,37 millions de F. La croissance des profits a en fait été plus forte, s'élevant à près de 20 % hors plus-values. Le bénéfice consolidé s'élève à 128,42 millions de F (+ 27 %). Le dividende global est fixé à 14,10 F contre 12,75 F.

Compte tenu d'une perte à long terme de 19,9 millions de F, le bénéfice net du *Crédit du Nord* pour 1979 s'élève à 35,3 millions de F contre 25,5 millions. Ce dernier résultat comprenant 10,2 millions de F de plus-value à long terme. Le dividende global est de 5,25 F contre 3,75 F.

	29 fév.	Diff.
Bail Equipement	215	— 3
B.C.T.	113	— 5
Banque Rothschild	166	— 3
Cetelem	185,60	— 4,40
Chargeurs Réunis	221	+ 19
Cie Bancaire	321	— 31
C.C.F.	161	+ 1
C.F.F.	459	— 11
C.F.I.	248	inch.
Crédit du Nord	63	inch.
Eurafrance	353	— 8
Financ. Paris	226,50	— 1,50
La Hénin	391	— 34
Locafrance	220	— 1,10
Locindus	377,50	— 6,50
Midi	901	— 17
Prétabail	425	— 23
Pricel	223	— 7,40
Schneider	158,70	— 1,30
Suez	272	— 4
U.C.B.	179,50	— 6,50

La *Compagnie Financière de Suez* envisage de céder à des investisseurs institutionnels 10 % des actions *Compagnie Parisienne de Réescompte*, établissement dont elle détient actuellement 29,14 % du capital.

La société *Sofical* a réalisé en 1979 un bénéfice net de 7,79 millions de francs (dont 2,55 millions de plus-values de cession), contre 4,92 millions en 1978. Dividende global : 30 F pour un nombre d'actions augmenté de 50 % (par attribution gratuite), contre 40,50 F.

Le bénéfice net de *Finextel* en 1979 a atteint 167,42 millions de francs contre 156,6 millions en 1978. Le dividende a été fixé à 17,80 F contre 16,70 F.

Filatures, textiles, magasins

La *Société foncière et financière Agache-Willot* vient de porter de 70 % à plus de 95 % sa participation dans le capital de *Conforama Expansion*, groupe exploitant soixante-deux magasins dont le chiffre d'affaires T.T.C. en 1979 s'est élevé à 2,15 milliards de francs et le bénéfice à plus de 50 millions.

Pour la première fois, le chiffre d'affaires consolidé de la « FNAC » a dépassé le milliard de francs pour l'exercice 1978-1979, atteignant 1 140,2 millions de francs contre 946,10 millions. Son bénéfice net s'est élevé pour cette période à 18,33 millions de francs contre 13,85 millions. Pour 1980, le président Essel table sur une augmentation de 23 % du chiffre d'affaires, mais seulement sur une légère amélioration du bénéfice net. L'objectif de la société est de distribuer environ 30 % de ses bénéfices.

	29 fév.	Diff.
Agache-Willot	530	+ 10
B.H.V.	107	— 4
C.F.A.O.	397,80	— 9,20
Darty	466	— 29
Dollfus-Mieg	68,80	+ 0,80
Galeries Lafayette	152	+ 8,10
La Redoute	433	+ 5
Lainière Roubaix	51	+ 3
Prénatal	32	— 1,50
Printemps	118	+ 2
Roudière	254	— 11,50
Saint Frères	62,50	— 4,5
S.C.O.A.	41,05	— 1,85

Rappelons que les actions « FNAC » seront introduites le 10 mars prochain à la Bourse de Paris. 142 000 titres (25 % du capital) devant être mis à la disposition du public au prix d'offre minimum de 285 francs.

Alimentation

Carrefour a réalisé en 1979 un bénéfice net après impôts, mais avant déduction de la participation des salariés, de 277,3 millions de F, en progression de 25,47 % par rapport au précédent. La rémunération du capital sera substantiellement augmentée, le dividende global passant de 78 F à 97,50 F.

	29 fév.	Diff.
Beghin-Say	165	— 8
B.S.N.-G. Danone	951	— 51
Carrefour	1755	— 71
Casino	1285	+ 11
Gén. Occidentale	386	— 10,50
Guyenne et Gasc.	340	— 11,50
Martell	501	+ 7
Moët-Hennessy	516	— 24
Mumm	471	— 5
Olida Caby	300	— 8,50
Pernod-Ricard	282,90	— 9,10
Perrier	277	— 2,80
Radar	514	— 2
St Louis-Bouchon	155	— 4,80
Saupiquet	241	+ 1
Vve Cliquot	848	+ 8
Viniprix	552	— 133
Nestlé	8530	— 280

Matériel électrique, services publics

Déjà propriétaire de 92,3 % du capital de *D.B.A.*, le groupe américain *Bendix* a décidé de racheter les actions de cette société restant en circulation. Une offre sera faite aux porteurs de ces actions dès que le ministère des finances aura donné son accord à cette opération.

Dans cette attente, la cotation des actions *D.B.A.* a été suspendue à la Bourse de Paris jusqu'à nouvel avis.

	29 fév.	Diff.
Alsthom-Atlant.	64	— 1,80
C.E.M.	52,10	+ 1,10
CIT-Alcatel	1 050	— 38
C.G.E.	345	— 11
Crouzet	313	— 2
C.S.F.	495,20	— 39,80
Gén. des Eaux	415	— 15
Legrand	1 530	— 65
Lyonn. des Eaux	423	— 21
Mach. Bull	67,70	— 1,30
Matra	9 070	— 60
Mot. Leroy-Somer	735	— 5
Moulinex	78	— 4
P.M. Labinal	263	+ 3
Radiotechnique	304	— 3
S.E.B.	215	inch.
Signaux	675	inch.
Télémec. Electr.	790	— 25
Thomson-Brandt	219	— 10,50
I.B.M.	263,10	— 9,90
I.T.T.	109	— 5,30
Schlumberger	474,50	— 15,40
Siemens	623	— 20

Désormais axée sur le freinage automobile et l'aéronautique, *D.B.A.* s'est dernièrement débarrassé de ses activités annexes en revendant au groupe allemand Freudenberg ses actifs dans la fabrication du caoutchouc et des matières plastiques, à SOPARIF son usine de filtration et à Cifra son unité de décolletage.

Bâtiment et travaux publics

Les Grands Travaux de Marseille ont enregistré en 1979 une nouvelle progression de leurs résultats. Le bénéfice net consolidé du groupe devrait, pour la première fois, atteindre 100 millions de F (+ 20,6 %), pour un chiffre d'affaires accru de 14,5 % à environ 4 150 millions de francs. Une nouvelle augmentation de l'activité est attendue pour 1980.

	29 fév.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	466	— 11
Bouygues	690	+ 27
Chim. et Routière	140,50	— 5,50
Ciments Franç.	150	— 0,50
Dumez	868	— 2,7
Ent. J. Lefebvre	285	— 15
Gén. d'Entrep.	201	— 2
Gds Trav. Marseille	451	— 1
Lafarge	245	— 5,10
Maisons Phénix	624	— 1
Poliet et Chausson	236	+ 1

Métallurgie, constructions mécaniques

Le développement favorable des affaires de *SATAM* en 1979 permet d'escompter une amélio ration sensible des résultats. Une nouvelle augmentation du dividende global est dans ces conditions prévisible.

Pour 1978, le bénéfice s'était élevé à 2,44 millions de francs et les actionnaires avaient encaissé une somme globale de 6 francs par titre.

	29 fév.	Diff.
Alspi	98,60	— 2,60
Av. Dassault-Brégu.	810	inch.
Babcock-Fives	138,50	— 2
Chiers-Chatillon	17,05	— 0,25
Creusot-Loire	66,80	— 0,20
De Dietrich	725	— 15
FACOM	447	— 3
Ferodo	337	— 3
Gén. de Fonderie	210	— 5
Marine-Wendel	43,90	— 1,20
Mét.-Normandie	53,20	— 1,60
Penhoët	270	+ 2
Peugeot-Citroën	242,40	— 9,60
Poclain	253	+ 3
Pompey	94,90	+ 0,10
Sacilor	28,50	— 1,75
Sagem	795	— 35
Saulnes	59,60	— 1,30
Saunier Duval	179,50	— 6,30
Usinor	14,90	— 0,10
Vallourec	80	— 15,90

Le groupe « Ferodo » va changer de raison sociale pour adopter la nouvelle dénomination de « Valeo » (« le Monde » daté 24-25 juin 1979) sous réserve de l'approbation de l'assemblée des actionnaires convoquée le 28 mai prochain. Le nom de « Ferodo », en effet resté la propriété de la firme britannique « Ferodo limited » et son usage comme marque, était limité aux garnitures de friction.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 25 AU 29 FEVRIER

REPLI DANS LA SÉRÉNITÉ

LE mouvement de baisse des actions françaises amorcé à la veille du week-end dernier s'est poursuivi et même accéléré cette semaine à la Bourse de Paris. Les différents indices mesurant l'évolution des cours ont en effet reculé de 2 % en moyenne.

La période sous revue s'annonçait pourtant assez bien puisqu'à la chute de plus de 1 % observée vendredi succédait lundi un repli limité à 0,50 % seulement. Mais le répit fut de courte durée. Mardi, à l'issue d'une séance un peu plus active que la précédente, l'indicateur instantané de la Chambre syndicale perdit 1,4 %, aucun compartiment ne parvenant à tirer son épingle du jeu. Il fallut attendre la séance suivante pour enregistrer un premier redressement, les secteurs du pétrole et de la distribution prenant la tête d'un mouvement qui laissa néanmoins dans l'ombre tout le compartiment des banques et établissements financiers. Les actions des sociétés de crédit furent les plus touchées par une série de ventes liées au durcissement de l'encadrement annoncé la veille par les autorités françaises. Pour la première fois, l'escalade internationale des taux d'intérêts, et de l'inflation, eut ainsi une conséquence directe à la Bourse...

Jeudi, une fausse alerte à la bombe, provoquant l'évacuation temporaire du personnel boursier, écourta la séance d'une demi-heure. Mais quatre-vingt-dix minutes suffirent aux commis d'agents de change pour exécuter des ordres dont le nombre s'avéra finalement assez modéré. Les cours reculèrent pourtant d'environ 0,7 %, mais l'origine de ce repli se trouva beaucoup plus dans l'affaiblissement de la demande que dans une multiplication des ventes. De fait, à la veille de ce week-end, l'offre se réduisant encore un peu, l'indicateur termina la séance en progrès marginal.

Le bilan de la semaine est négatif. Depuis le début du nouveau mois boursier (le 22 février) les cours ont cédé 3,25 %. Certes, il reste près de trois semaines pour permettre un rétablissement avant la prochaine liquidation. Mais ceci n'explique pas l'incroyable sérénité qui règne autour de la corbeille. Les professionnels de la Bourse sont réputés gens de sang-froid. Il faut effectivement en posséder une importante dose pour ne pas s'affoler à l'annonce des noires prévisions publiées cette semaine par l'INSEE. Citons les trois principales : « Cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires au cours du premier semestre ; un déficit commercial de 15 milliards de francs fin juin ; un rythme annuel de hausse des prix de 12 % ».

La publication de cette sombre perspective ayant été simultanée avec l'annonce d'une hausse des prix (sans précédent depuis vingt ans) de 1,9 % pour le seul mois de janvier, il est permis de s'interroger sur l'inébranlable optimisme de la corbeille. Poser la question à des professionnels attire invariablement la même réponse : « Tout ne va pas pour le mieux, c'est vrai. Mais les profits des entreprises ne sont pas touchés, les obligations s'écroulent et, surtout, il est clair que les autorités empêcheront toute chute importante des actions. » C'est ici précisément où le bât blesse. Cette idée étant largement répandue au palais Brongniart, il est probable qu'elle gagnera, si ce n'est déjà fait, d'autres couches d'épargnants. Le danger existe de voir des ménages apporter leurs économies à la Bourse, certains de les accroître, alors que rien, absolument rien, ne le garantit. Justifier le refus d'une indexation des taux de rémunération des « Livrets d'épargne A » par un rappel de la priorité gouvernementale donnée à l'épargne longue peut être dangereux. Le premier ministre, qui l'a fait à l'Assemblée nationale jeudi dernier, s'est-il rendu compte qu'il orientait ainsi des personnes peu averties des arcanes boursières, vers des placements qui ne sont pas toujours réservés aux « pères de famille » ? Dès le lendemain de son discours, des gérants de portefeuilles recevaient, en tout cas, la visite d'épargnants déçus.

Il est vrai, et les professionnels ont raison d'y insister, que depuis le vote de la fameuse loi Monory la Bourse monte, alors que les raisons de baisse ne manquent pas. Mais que se passera-t-il si, sur incitation de l'Etat, des épargnants novices se retrouvent un jour « piégés » dans une longue et profonde chute des cours et assistent à l'effondrement de leur patrimoine ? Trop de vendeurs de produits financiers ont déjà la fâcheuse tendance de présenter tel ministre comme un super-gestionnaire de portefeuille boursier. La Bourse, on ne le répétera jamais assez, c'est le risque.

PATRICE CLAUDE.

Mines d'or, diamants

Les comptes provisoires du groupe *Union Corporation* pour 1979 font ressortir un bénéfice consolidé de 136 cents sud-africains par action contre 102 cents. Le dividende intérimaire est porté de 15 à 19 cents.

	29 fév.	Diff.
Amgold	382	+ 12
Anglo-American	62	+ 1,50
Buffelsfontein	169,50	+ 1,50
De Beers	49,50	— 0,30
Free State	271	+ 22,40
Goldfields	50,40	+ 3,10
Harmony	101,20	10,70
Président Brand	182	+ 5
Randfontein	329	+ 13
Saint-Helena	178	+ 16
Union Corporation	67	+ 4,50
West Driefontein	351	+ 12,40
Western Deep	194	+ 6
Western Holding	290	+ 16

Pétroles

Le groupe *Elf-Aquitaine* a revendu à une firme américaine sa raffinerie de *Vern-sur-Seiche* (Ille-et-Vilaine) d'une capacité de 1,2 million de tonnes devenue inadaptée.

L'unité sera démontée et réinstallée aux Etats-Unis dans l'Alabama.

	29 fév.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 480	— 15
Esso	366	— 6
Fr. des pétroles	270,20	— 12,80
Pétroles B.P.	113	+ 3
Primagaz	255	— 16
Raffinage	207	— 12
Sogerap	198	— 7
Exxon	274	+ 3
Petrofina	815	— 9
Royal Dutch	355	inch.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 févr.	26 févr.	27 févr.	28 févr.	29 févr.
Terme	141 128 722	178 318 039	166 778 014	159 184 171	138 808 826
Compt. R. et obl.	240 778 891	178 640 027	134 829 534	167 095 384	285 985 653
Actions	121 836 233	85 961 275	82 994 829	137 875 437	83 653 322
Total	503 743 846	442 919 331	344 602 377	454 154 992	508 447 801

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

Franç.	109,5	107,9	108,6	107,7	— (1)
Étrang.	109,9	109	109,7	109,1	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance	107,5	106,0	106,4	105,6	105,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	113,1	111,1	111,7	111	111,3

(1) Indices non communiqués.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle baisse modérée

Troisième semaine consécutive de baisse à Wall Street : en cinq séances l'indice Dow Jones a cédé 5,63 points à 863,13. L'activité a été plus importante que la semaine précédente, 204,71 millions d'actions ayant changé de mains, contre 183,55 millions.

La hausse des taux d'intérêt (voir page précédente) est bien entendu restée la principale préoccupation autour du Big Board. Tout au long de la semaine, les investisseurs ont attendu l'annonce de nouvelles mesures pour combattre l'inflation. Les rumeurs les plus folles (gel des salaires et des prix, etc.) ont circulé, chaque fois démenties par la Maison Blanche.

Une série de statistiques économiques décevantes, portant sur le mois de janvier, est venue conforter les pessimistes : baisse de 0,7 % de la productivité, déficit commercial de 4,8 milliards de dollars (contre 4,1 milliards en décembre), recul de 0,7 % de l'indice des principaux indicateurs, ce qui laisse prévoir à nouveau un début de récession dans le pays.

	Cours 22 févr.	Cours 29 févr.
Alcoa	64 3/4	66 3/4
A.T.T.	49	49 1/4
Boeing	62 1/4	59 7/8
Chase Man. Bank	35 5/8	35 5/8
Du P. de Nemours	39 5/8	38
Eastman Kodak	47 1/4	45 3/8
Exxon	65 1/4	65 5/8
Ford	30 5/8	30 1/2
General Electric	50 5/8	50 3/8
General Foods	26 7/8	26 7/8
General Motors	49 3/4	50 5/8
Goodyear	12 1/8	12 3/8
I.B.M.	66	63 3/8
I.T.T.	27 1/8	26 1/2
Kennecott	39 7/8	39 7/8
Mobil Oil	77	79 5/8
Pfizer	36 1/8	36 7/8
Schlumberger	128 3/4	112
Texaco	40	40 5/8
U.A.L. Inc.	19 1/2	18 7/8
Union Carbide	43 3/8	40 7/8
U.S. Steel	20 1/8	19 1/8
Westinghouse	23	23 1/4
Xerox Corp	62	60 7/8

LONDRES

Bien orienté

Initialement hésitant en raison des incertitudes économiques et de la hausse des taux d'intérêts, le Stock Exchange s'est, par la suite, redressé. Les pétroles ont pris la tête du mouvement de hausse, bientôt suivis par la majorité des valeurs industrielles.

La publication de bons résultats financiers par le groupe I.C.I. a valu à l'action une hausse continue. En revanche, les banques et les compagnies d'assurances ont été très irrégulières. En liaison avec les cours du métal, les mines d'or ont été à peine résistantes.

Indices « Financial Times » du 29 février : industrielles, 467,1 contre 454,3 ; fonds d'Etat, 64,95 contre 65,37 ; mines d'or 377,9 contre 384,4.

	Cours 22 févr.	Cours 29 févr.
Bowater	175	182
Brit. Petroleum	392	398
Charter	173	178
Courtaulds	72	73
De Beers *	11 7/8	11 3/4
Free State Geduld.	61 1/2	64 1/2
Gt Univ. Stores	388	398
Imp. Chemical	388	400
Shell	382	396
Vickers	126	141
War Loan	32 1/8	31 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Léger repli

Le relèvement du taux de l'escompte et, d'une façon plus générale, la hausse internationale des taux d'intérêt ont fini par peser sur la Bourse de Francfort.

Les actions ont été touchées, mais ce sont une fois de plus les obligations, et surtout les emprunts publics, qui ont subi les plus lourds dégâts !

Les reculs les plus sensibles ont été enregistrés par les automobiles et les grandes banques.

Indice de la Commerzbank du 29 février : 730,2, contre 748,9 le 22 février.

	Cours 22 févr.	Cours 29 févr.
A.E.G.	38	37,90
B.A.S.F.	147	149,20
Bayer	126,50	123,80
Commerzbank	186	178
Hoechst	123,50	120,60
Mannesman	136,50	130
Siemens	277	270
Volkswagen	189,30	186

TOKYO

Intense activité

La tendance des cours est restée très irrégulière cette semaine au Kabuto-cho, mais une intense activité a régné. En cinq séances, 3 308 millions de titres ont en effet été échangés, contre 3 853 millions la semaine précédente.

Les taux d'intérêt et leur course folle sont bien entendu à l'origine de l'irrésolution des opérateurs. Le marché est si nerveux qu'une rumeur annonçant un coup d'Etat en Arabie Saoudite a provoqué, jeudi, une forte baisse, avant qu'un démenti ne permette de corriger ces excès.

Indice Nikkeï Dow Jones du 29 février : 6 764,89 (contre 6 783,22). Indice général : 467,[illegible] (contre 469,08).

	Cours 22 févr.	Cours 29 févr.
Canon	655	629
Fuji Bank	411	415
Honda Motors	607	582
Matsushita Electric.	699	689
Mitsubishi Heavy	192	192
Sony Corp	1 670	1 620
Toyota Motors	818	802

Mines, caoutchouc, outre-mer

Fortement déficitaire en 1978, le groupe « Imétal », favorisé par la hausse des prix des métaux non ferreux, est rentré l'an dernier dans l'ère des bénéfices. Son résultat consolidé devrait atteindre 230 millions de francs environ contre une perte de 242 millions. Ses actionnaires encaisseront un dividende majoré, dont le montant global est porté de 5,70 francs à 6,45 francs.

Toutes les filiales ont enregistré des résultats très améliorés.

« Penarroya » dégagerait ainsi un bénéfice consolidé de 165 millions de francs contre une perte de 59 millions. Son dividende global sera doublé (6 francs contre 3 francs).

« Mokta » s'apprêterait de son côté à annoncer un résultat consolidé de 110 millions de francs contre 54 millions avec un dividende global porté de 22,50 francs à 25,50 francs.

« Copperweld » a enregistré une progression de 20,2 % de son bénéfice, qui atteint 23 millions de dollars.

Seul, « Le Nickel-SLN » est resté déficitaire, mais avec une perte quand même très diminuée (131,7 millions de francs) par rapport à celle de 1978 (593,3 millions), qui avait lourdement pesé sur les résultats du groupe.

« Imétal » envisage d'absorber sa filiale « Mokta ». L'échange des titres se ferait sur la base de neuf actions nouvelles « Imétal » créées jouissance du 1er janvier contre deux « Mokta ».

	29 fév.	Diff.
Imétal	119,50	+ 5,40
Kléber	57,10	— 3,40
Michelin	798	— 12
Penarroya	119,50	+ 4,10
Charter	16,90	+ 0,40
INCO	129	+ 3,90
R.T.Z.	41,45	— 0,55
Union minière	127	— 11
Z.C.I.	4,85	+ 0,25

Produits chimiques

Le groupe *Imperial Chemical Industries (I.C.I.)*, première firme industrielle du Royaume uni, a réalisé en 1979 un bénéfice net attribuable de 456 millions de livres contre 321 millions en 1978 (74,7 pence par action contre 53,6 pence). Le dividende final ayant été fixé à 11 pence, les actionnaires auront reçu 28,26 pence pour l'exercice 1979, contre 27,56 pence pour 1978.

	29 fév.	Diff.
C.M.-Industries	340	— 12
Institut Mérieux	737	— 2
Laboratoires Bellon	415	+ 26
Nobel-Bozel	51,10	— 1,70
Pierrefitte-Auby	142,50	— 1,50
Rhône-Poulenc	131,80	— 2,80
Roussel-Uclaf	264	— 6
B.A.S.F.	345	+ 5
Bayer	288,50	— 3,50
Hoechst	282	— 4
I.C.I.	37	+ 0,20
Norsk-Hydro	527	— 36

Valeurs diverses

	29 fév.	Diff.
A.D.G.	203	— 7
L'Air Liquide	500	— 10
Arjomari	168,50	— 5,50
Bic	519	— 16
Club Méditerranée	340	— 11,50
Essilor	810	— 5
Europe 1	1 010	+ 4
Gle Ind. Part.	155	— 5
Hachette	252,50	+ 3,50
J. Borel Int.	124	— 4
L'Oréal	684	— 27
Navigation Mixte	203	— 2
Nord Est	38,30	— 1,40
Presses de la Cité	283	— 12
P.U.K.	107	— 4,50
St-Gobain P.-à-M.	128,10	+ 16,60
Skis Rossignol	950	— 50
U.T.A.	145,20	— 3,30

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	23 000	44 961 200
C.S.F.	77 500	39 550 825
Matra	3 665	32 729 550
Elf Aquitaine	15 875	23 194 875

(*) Quatre premières séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22 2	Cours 29 2
Or fin (kilo en barre)	84500	86000
— (kilo en lingot)	84995	86008
Pièce française (20 fr.)	68[illegible]	696 20
Pièce française (10 fr.)	39[illegible]	399
Pièce suisse (20 fr.)	569 90	584 30
Union latine (20 fr.)	530 10	544
● Pièce tunis. (20 fr.)	495	500
Souverain	709	73[illegible]
● Souverain Elizabeth II	738 90	753
● Demi-souverain	650	639
Pièce de 20 dollars	29[illegible]	3000 40
— 10 dollars	1393	1425
— 5 dollars	1000	1055
— 50 pesos	3489 50	3515
● — 20 marks	643	680
— 10 florins	549	556
● — 5 roubles	330	350

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. ASIE
— CHINE : les décisions du comité central du P.C. renforcent la position de M. Deng Xiaoping.
— LA CRISE AFGHANE.

3. AMÉRIQUES
— COLOMBIE : le gouvernement accepte de négocier avec les guérilleros qui occupent l'ambassade dominicaine.

3. EUROPE

4. AFRIQUE

4 à 12. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

13. POINT DE VUE : « Des chiffres qui dessinent l'avenir », par Jean Le Garrec.

SOCIÉTÉ

14. Le trafic de drogue à l'université de Paris-VIII.
15. « Annecy et le jeu des rumeurs. (II) : Le tapis vert du bord du lac », de nos envoyés spéciaux Philippe Boggio et Claude Francillon.
15. RELIGION : un point de vue par Jacques Jullien, « Les *mass media* et Hans Küng ».
18. ÉDUCATION

CULTURE

16. MUSIQUES.
— CINÉMA : Le Petit Juge.

INFORMATIONS « SERVICES »

19. Les urgences du dimanche.

ÉCONOMIE

20. MARCHÉ COMMUN : la Grande-Bretagne et l'entrée du Portugal.
— AGRICULTURE : les dirigeants syndicaux reçus à l'Elysée.
21. SOCIAL : grève à la caisse d'épargne de Paris.
21. AFFAIRES
22. ÉQUIPEMENT : Construction navale : la société des Chargeurs Delmas-Vieljeux confirme la commande de quatre navires aux chantiers de Saint-Nazaire.
23. LA REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (18)

Carnet (19) ; *Journal officiel* (19) ; Météorologie (19) ; Mots croisés (19) ; Programme spectacles (17).

LE NOUVEAU SMIC

Un décret publié au « Journal officiel » du 1er mars 1980 fixe les différents montants du salaire minimum de croissance (SMIC). En métropole, son montant horaire sera porté à 13,37 francs. Il était auparavant de 12,93 francs.

Le montant du minimum garanti passe de 7,92 francs (29 novembre 1979) à 8,19 francs.

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1980 a été tiré à 588 119 exemplaires.

A B C D E F G

L'affrontement entre MM. Mitterrand et Rocard pèse sur les débats du comité directeur du P.S.

Le session du comité directeur du P.S., réunie samedi 1er mars à Paris, a été précédée le matin par une réunion du secrétariat national, destinée à mettre au point une déclaration réaffirmant la ligne définie au congrès de Metz et la stratégie unitaire du P.S. Cette déclaration pourrait permettre de montrer que M. Michel Rocard, minoritaire, ne saurait être le candidat du parti. De leur côté, les amis de M. Pierre Mauroy envisageaient de déposer un texte reprochant à la direction de tenir deux langages, l'un dans le parti, l'autre en direction de l'opinion.

Précédée par des négociations entre MM. Laurent Fabius et Michel Charzat, représentant du CERES, tous deux proches de M. Mitterrand, membres du secrétariat national, la réunion de cette instance précédant celle du comité directeur devait permettre aux deux composantes de la majorité de s'accorder sur une déclaration définissant la doctrine du parti sur les principaux points du débat en cours au sein de la formation socialiste (*le Monde* du 1er mars). Mais l'un de ces thèmes en discussion, l'hypothèse d'un « *gouvernement homogène* » en cas de victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981, constitue un point de friction entre le CERES et les amis de M. Mitterrand. Toutefois l'intervention de M. Michel Rocard, lundi 25 février à Antenne 2, devrait avoir pour effet de conduire les responsables de la majorité à atténuer leurs divergences, afin de faire face de façon efficace au danger que représente, à leurs yeux, l'hypothèse de la désignation de M. Rocard comme candidat du parti. De plus, le CERES ne souhaite pas mettre en péril sa participation à la direction. En ce qui concerne l'éventualité d'un gouvernement homogène, les deux courants de la majorité devraient donc s'accorder sur un texte affirmant que le P.S. ne doit pas tirer dès maintenant les conclusions de « *l'attitude négative* » du P.C., tout en s'efforçant de placer les communistes « *devant leurs responsabilités.* »

Le débat devrait également être nourri par une contribution de M. Jean Poperen. Le député du Rhône souhaitait en effet demander au secrétariat national de fixer au P.S. des « *objectifs nouveaux* ». « *Faute de quoi*, écrit-il dans *Synthèse Flash*, bulletin publié vendredi 29 février, *la politique unitaire tourne à vide et s'épuise dans la polémique que nous imposent les dirigeants communistes ; faute de quoi, ceux qui songent à une autre orientation stratégique occupent le terrain et avancent leurs propres propositions.* »

De son côté, M. Pierre Mauroy avait l'intention de déposer un document affirmant que les divergences sur la ligne du parti sont désormais plus nettes au sein de la majorité entre M. Mitterrand et le CERES qu'elles ne le sont entre la majorité et les courants minoritaires. Les amis du maire de Lille, réunis vendredi soir 29 février à Paris, ont en effet souhaité que soit dénoncée la volonté de la direction de préserver son pouvoir dans le parti sur une autre ligne politique que celle qui l'avait emporté à Metz. Ils estiment en effet que tous les courants, hormis le CERES, s'accordent sur la nécessité de mettre en œuvre une « *ligne autonome* ». M. Mauroy devait également constater l'échec de ses démarches engagées auprès du premier secrétaire afin de tenter de reconstituer l'unité du parti.

Quant aux amis de M. Michel Rocard, ils paraissaient décidés à éviter toute polémique avec la direction, en se limitant à récuser « *la stratégie du soupçon* » qui est mise en œuvre contre leur chef de file. Nul doute qu'il leur sera reproché d'entretenir au sein du parti « *une campagne électorale permanente* », alors que M. Rocard a jugé qu'une telle situation n'est pas bonne pour le pays. Prenant la parole vendredi soir à Epinay, M. François Mitterrand a d'ailleurs souligné que la perspective du scrutin présidentiel peut provoquer « *des turbulences* » au sein du parti qu'il dirige. « *Si cette effervescence devait comporter un danger pour l'unité du parti*, a-t-il poursuivi, *alors je m'adresserais à lui pour que toutes les choses soient remises au net.* »

D'aucuns verront sans doute dans ces propos une allusion à de possibles mesures disciplinaires à l'encontre du député des Yvelines, qu'ils sont tentés de préconiser.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La « tribune libre C.G.T. » interdite sur FR 3 est diffusée par deux radios municipales

Alors que la C.G.T. relance sa campagne contre les « atteintes aux libertés » (« le Monde » du 1er mars), l'interdiction de la diffusion par FR 3 de la « Tribune libre » présentée par cette centrale syndicale continue de susciter des réactions. Le Syndicat national des journalistes C.G.T. a protesté contre cette mesure et contre l'audition, par la police judiciaire de Lille, de quatre militants cégétistes, dans le cadre d'une enquête sur Radio-Quinquin, qui émet dans le Nord depuis novembre 1979. Mercredi prochain 5 mars, une centaine de dirigeants de la C.G.T. au niveau confédéral se rendront à l'Elysée pour protester contre « ces atteintes à la liberté d'expression ». Vendredi soir 29 février, deux radios libres, Radio C.G.T.-94 (88,5 MGHz) et Radio-Gennevilliers-92 (92 MGHz), ont diffusé la bande de l'émission interdite, qui mettait en cause la direction de Peugeot après le suicide du délégué C.G.T. Philippe Marcheau. Selon M. Jean-Pierre Page, secrétaire départemental de l'union C.G.T. du Val-de-Marne, les services de brouillage ont été gênés en raison de la proximité des fréquences de Radio-C.G.T.-94 avec celles de France-Inter et de la B.B.C. La police n'est pas intervenue, pas plus qu'à Gennevilliers où, depuis quatre jours, la radio libre locale avait engagé un débat en direct avec la population.

« Démocratie directe » à Gennevilliers

« *Vous avez la parole, prenez-là !* » Depuis l'aube, Mlle Claude Gavoille, vingt-cinq ans, exhorte joyeusement ses concitoyens. Car, de 6 heures à 21 heures, les appels se succèdent — plus de deux mille en quatre jours — sur le poste téléphonique branché « en direct » sur Radio G-92 : une nouvelle « radio libre » à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine.

Comme à Longwy pour « Lorraine-Cœur d'acier », le studio est aménagé dans les locaux de la mairie, en l'occurrence dans la salle du conseil municipal, au premier étage du centre administratif. Au sommet de cet immeuble de 116 mètres, l'antenne de l'émetteur plus ou moins pirate envoie sur les ondes — 92 MHz en modulation de fréquence — les premières notes du *Temps des cerises*.

Les gens téléphonent, bafouillent un peu et, très vite, se mettent à raconter leur vie, leur travail, leurs difficultés quotidiennes :

Le maire repond, ou le député Jacques Bruhnes (P.C.), ou des syndicalistes cégétistes. Les quatre conseillers socialistes ne se sont pas associés à cette opération, mais ils ont accepté que leurs interventions au conseil municipal soient diffusées sur l'antenne.

Insensiblement, un vaste débat public s'est instauré, canalisé — mais sans filtrage — par quelques journalistes enthousiastes qui mettent leur expérience personnelle au service du militantisme politique ou syndical. Il y a là, autour de Claude Gavoille — la jeune et jolie redactrice en chef du bulletin municipal — de vieux routiers des radios libres tels que Marcel Trillat et Jacques Dupont, de Lorraine-Cœur d'acier, ainsi que des collaborateurs de Radio-Strasbourg et de Radio-Quinquin.

Ce n'est pas un hasard, même si l'objectif est différent. A Longwy, c'était la lutte d'une région pour sa survie. A Gennevilliers, c'est la recherche d'un nouveau style de « démocratie directe ».

Jeudi soir 28 février, les auditeurs de Radio G-92 ont même pu entendre intégralement la discussion du budget municipal en soixante chapitres ! « *Au début*, explique Claude Gavoille, *on craignait que cela n'ennuie la population. On a passé des disques. Mais nous avons subi une avalanche de réclamations : les habitants voulaient prendre des notes, tout savoir, tout écouter.* »

Une expérience, en somme, assez modeste encore : elle n'a duré que quatre jours, du 26 au 29 février. Mais une aubaine pour l'un des grands magasins du coin, qui a connu un « boom » sans précédent sur les ventes de transistors à modulation de fréquence. Et durant ces quatre journées, Radio G-92 est devenue un forum extraordinaire, comme à Longwy, Fessenheim ou ailleurs, un lieu de rassemblement ouvert à tous.

Les enfants eux-mêmes ont pris la parole. Les uns appelaient de leur classe de neige en Haute-Savoie. D'autres envahissaient le studio. Le petit Luc Arab, onze ans, père marocain, mère française, est venu dire : « *Moi, j'ai un drôle de nom. Et, ici même, dans cette salle, il y a des camarades qui ne n'aiment pas.* » Pendant dix minutes, plus personne n'a appelé Radio-G-92, comme si tout Gennevilliers avait honte.

Vendredi soir, l'antenne était occupée par la C.G.T., qui relançait sa campagne contre les « *atteintes aux libertés* ». Dans cette banlieue à forte population ouvrière, le taux d'écoute s'est accrue d'autant : on parlait des cadences de travail chez Chausson, des 2 500 chômeurs de la localité, du coût de la vie, de l'interdiction de la « Tribune libre » de la C.G.T. sur FR3.

Radio G-12 a produit l'enregistrement de l'émission censurée : l'intervention de M. René Lomet, secrétaire confédéral, déclarant que, « *sur près de 2 millions de chômeurs 1 million ne touchent aucune indemnité* », les témoignages de travailleurs sur l'usine Peugeot, « *où l'on accule les militants syndicaux au suicide* ».

Seule note discordante dans ce catalogue de doléances : un militant de la C.F.D.T. chez Thomson parle de l'unité d'action à la base et souhaite « *que le P.S. cesse ses attaques contre le P.C. et que le P.C. cesse ses attaques contre le P.S., pour en finir une fois pour toutes avec le gouvernement Barre : c'est ce qu'attendent tous les travailleurs de ce pays* ». Un ange, alors, est passé...

En fin d'émisison, M. Henri Rollin, secrétaire de l'union régionale C.G.T., auteur du livre *Militant chez Simca-Chrysler* (1), a demandé que l'on brise le mur du silence autour des agressions contre les représentants syndicaux et les travailleurs étrangers. Il a décrit les conditions de vie de ces derniers, la misère des nouveaux ghettos. Mais bien peu de voix étrangères ont appelé Radio G-92 au cours de ces quatre journées : les immigrés n'ont pas le téléphone...

JEAN BENOIT.

(1) *Le Monde* du 26 novembre 1977.

LA MALADIE DU PRÉSIDENT TITO : PAS DE SIGNES D'AMÉLIORATION

Le bulletin de santé du président Tito publié le 29 février est extrêmement bref : « Malgré l'application des mesures nécessaires de traitement intensif, l'état général du président Tito ne présente pas de signes d'amélioration. »

Dans sa sécheresse, ce texte confirme que les médecins n'ont pratiquement aucun espoir de sauver le malade. Ils peuvent tout au plus retarder l'échéance. Ils sont même impuissants à calmer les vives douleurs que ressent le président dans ses moments de lucidité.

Hospitalisé à Paris

M. HEDI NOUIRA SOUFFRE D'UN INFARCTUS CÉRÉBRAL

M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, hospitalisé le 26 février à l'hôpital de la Pitié à Paris, dans le service de neurochirurgie du professeur Bernard Pertuiset, à la suite d'un malaise survenu à Tunis dans la nuit du 25 au 26 février, souffre d'un infarctus cérébral du côté droit du cerveau, indique-t-on de source bien informée à Paris. Cet accident — confirmé par un examen tomodensitométrique (scanner), qui a localisé un caillot dans l'hémisphère droit — a entraîné une atteinte paralytique du côté gauche du corps. Mais, précise-t-on, l'homme d'Etat tunisien n'a jamais été dans le coma et son état de santé était considéré, samedi matin 1er mars, comme satisfaisant. Sa conscience reste intacte, il s'exprime et s'alimente normalement.

Sauf accident imprévu, le pronostic vital ne semble pas être en jeu et M. Nouira devra vraisemblablement se reposer pendant environ deux mois, durant lesquels une rééducation sera entreprise afin d'éviter la constitution de séquelles invalidantes des fonctions motrices du bras et de la jambe gauches. Chez un droitier, ce qui est le cas du premier ministre, la partie la plus importante des fonctions intellectuelles est commandée par l'hémisphère gauche du cerveau, qui n'a pas été atteint.

L'agitation en Corse

La municipalité d'Ajaccio dénonce l'opération « arrondissement mort » organisée par les nationalistes de l'île

La municipalité d'Ajaccio, dont le maire est M. Charles Ornano (bonapartiste), et le comité central bonapartiste ont vivement dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulée, vendredi 29 février, la quatrième journée « arrondissement mort » organisée par les collectifs nationalistes. Selon les bonapartistes, « *les nationalistes usent de « menaces » pour contraindre les commerçants de la ville à baisser leurs rideaux et faire quitter leurs lieux de travail aux travailleurs et fonctionnaires* ». Les bonapartistes estiment que « *ces méthodes de type fasciste (...) placent la ville sous la coupe de quelques agitateurs* ».

D'autre part, selon le syndicat SNALC et la section du lycée Fesch de la Société des agrégés, l'établissement a été fermé pour la journée de vendredi après que le proviseur et se secrétaires eurent été menacés de représailles en début de matinée par un individu armé d'un pistolet.

Il reste que cette journée « arrondissement mort » a profondément perturbé l'activité dans de nombreux secteurs. De source officielle, les commerces ont été fermés à 95 %, le personnel des centres de tri des P.T.T. a fait grève à 80 %, celui de l'enseignement primaire à 70 %. Par contre, dans l'enseignement secondaire, il n'y eut que 25 % de professeurs qui ont arrêté le travail, et les transports publics ont fonctionné normalement.

Dans le même temps, le mouvement d'occupation des mairies s'est poursuivi. Vendredi 29 février, dans la soirée, dix-huit étaient occupées dans l'île.

M. Claude Vieillescazes, préfet de région, a refusé de recevoir une délégation du collectif constitué après les graves événements de janvier, en raison de la présence d'un représentant de l'Union du peuple corse, le mouvement de M. Edmond Simeoni.

Pour sa part, le conseil municipal de Bastia, dont le maire est M. Jean Zuccarelli (M.R.G.), a adopté une motion condamnant « la violence d'où qu'elle vienne », mais estimant que « *la répression n'est pas un moyen de retour à la paix civile en Corse* ». Il souhaite que soit traité « *avec le maximum de bienveillance et de célérité le sort des emprisonnés (...) d'autant que leur libération ne peut nuire à la manifestation de la vérité* ».

Nouveaux incidents près du site de la future centrale nucléaire

Onze manifestants interpellés à Plogoff

De notre correspondant

Quimper. — De violents affrontements ont eu lieu vendredi soir à Plogoff, au moment du départ des « mairies-annexes », ces camionnettes que, chaque jour, les gendarmes mobiles viennent installer puis retirer, à l'occasion de l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire (*le Monde* du 19 février.) Onze manifestants, pour la plupart des jeunes, ont été interpellés par les forces de police. On recensait cinq à six blessés parmi les manifestants et quatre dans les rangs des gendarmes mobiles.

C'est le jet d'un cocktail Molotov qui, vers 16 h. 55, a tout déclenché : immédiatement, des grenades lacrymogènes ont été lancées de toutes parts tandis qu'un hélicoptère tournoyait à basse altitude, que des camions prenant la foule à revers arrivaient du bourg toutes sirènes hurlantes. Les manifestants se sont alors enfuis à travers champs. Mais des gendarmes mobiles les ont obligés à rebrousser chemin avant de les encercler. Plusieurs dizaines de personnes ont été fouillées et onze conduites à Pont-Croix pour y être interrogées.

L'atmosphère était extrêmement tendue lorsque plusieurs centaines d'habitants se sont rassemblés, à l'issue de ces échauffourées, devant la mairie de Plogoff. Mme Amélie Kerloc'h, adjointe au maire a, dans une brève intervention, demandé à la population de barrer toutes les voies d'accès à Plogoff pour faire de la localité « *une île inaccessible aux forces de police* ». Elle a ensuite protesté auprès du colonel Charlot, commandant la gendarmerie du Finistère contre « *la brutalité de l'intervention des forces de l'ordre* ».

Ce samedi matin 1er mars, six personnes étaient encore gardées à vue, alors que les heurts avaient repris aux premières heures de la matinée entre les forces de l'ordre et les manifestants. Ceux-ci avaient dressé pendant la nuit des barricades, dont une haute de 2 mètres à l'entrée principale du village. Aux jets de pierres et de cocktails Molotov des manifestants a répondu un tir massif de grenades lacrymogènes. Il a fallu plus de deux heures aux gendarmes pour accéder au site de Trozor où sont quotidiennement installées les mairies annexes pour l'enquête d'utilité publique.

M. JEAN SPAUTZ DEVIENT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU LUXEMBOURG

(De notre correspondant.)

Luxembourg. — Sur proposition du premier ministre, M. Pierre Werner, le conseil national du parti chrétien-social luxembourgeois a désigné, vendredi soir 29 février, M. Jean Spautz comme nouveau ministre de l'intérieur et de la famille. M. Spautz succède à Jean Wolter, récemment décédé. Contrairement à ce que l'on attendait généralement, il n'a pas été procédé à un véritable remaniement ministériel.

Agé de quarante-neuf ans, le nouveau ministre est un ancien ouvrier métallurgiste de l'Arbed. Il s'est engagé très rapidement dans la vie syndicale. En 1967, il a été élu secrétaire général du L.C.G.B., syndicat proche du parti chrétien-social. Député depuis 1959, M. Spautz siégeait également à l'Assemblée européenne depuis le 10 juin 1979 ; il y sera remplacé par Mme Lentz-Cornette. — D. F.

هكذا من الأصل

Espagne : machos pas morts ! PAGE VI

L'école de Francfort ou la philosophie de l'exil PAGE XVI

Émile Lesueur, quatre-vingt-seize ans, la joie par le rugby PAGE XVIII

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 10915 : NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 2 MARS 1980



L'État-Giscard

Les hommes du président sont partout. Le libéralisme avancé devient le népotisme éclairé.

YVES AGNÈS

« *MONSIEUR Leval, quand on dit des choses de ce genre, on ne se contente pas de propos vagues, on doit dire des choses précises. J'ai suivi ce matin la délibération du conseil des ministres ; on a nommé un grand nombre de personnes civiles et militaires, préfets, membres du Conseil d'Etat, etc. Je n'ai aperçu aucune préoccupation partisane. Donc, si vous avez, vous, d'autres informations, je serais heureux que vous en fassiez état, et je vous répondrais volontiers.* » Ivan Leval, journaliste d'Europe 1, reprend la parole et précise, prudent : « *L'un de vos alliés* (de la majorité), *le plus important, a le sentiment qu'il y a effectivement des mutations dans l'administration qui correspondent peut-être au désir d'un « Etat U.D.F. »*. M. Valéry Giscard d'Estaing devient cinglant : « *Ecoutez, il eût été intéressant que vous disiez des choses précises ! Dès lors que vous ne le faites pas, je ne peux pas le faire à votre place !* ».

Nous sommes le 14 juin 1978, au cours d'une conférence de presse du président de la République. M. Jacques Chirac a quitté l'hôtel Matignon depuis bientôt deux ans (août 1976) et les gaullistes commencent à ressentir durement les effets de la brouille. Les élections législatives ont renforcé les partis « giscardiens » qui composent l'Union pour la démocratie française (U.D.F.) et consacré la défaite de la gauche. Le président a les coudées de plus en plus franches. Il peut poursuivre une opération commencée depuis quatre ans, dès son élection à la magistrature suprême : la mainmise sur l'ensemble, non seulement de l'Etat, mais de la société.

Oh ! Tout n'est pas achevé en ce début d'année 1980, à un peu plus d'un an de l'élection présidentielle. Mais le bilan est déjà impressionnant. De la belle ouvrage. Faite en douceur, puisque aussi bien M. Valéry Giscard d'Estaing peut, avec aplomb, affirmer devant la France entière qu'il n'y a aucune préoccupation partisane dans les nominations, sans être aussitôt contredit. Alors que dans les partis politiques, la haute administration, les salles de rédaction, beaucoup savent qu'il en va tout autrement.

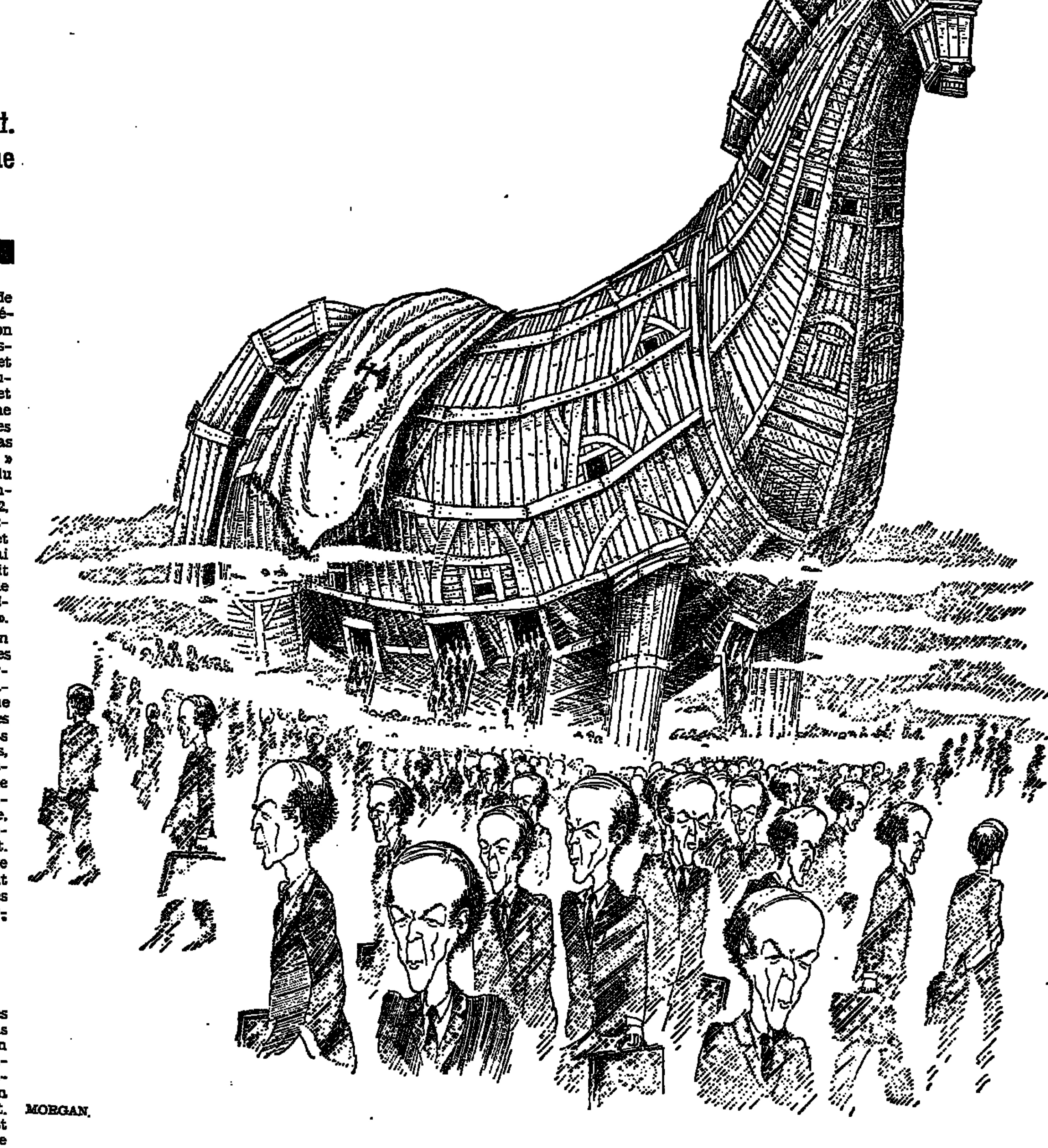
Confusion

Certes, le phénomène d'appropriation des principaux rouages de fonctionnement d'une société n'est ni propre à la France ni nouveau. La troisième République a eu ses préfets radicaux et la quatrième ses hauts fonctionnaires socialistes... Et le cadre légal de cette entreprise existe depuis plus de vingt ans. Un décret du général de Gaulle du 21 mars 1959 précisait en effet la liste des « emplois supérieurs laissés à la décision du gouvernement en ce qui concerne tant la nomination que la cessation de fonctions » : commissaire généraux, directeurs d'administration centrale, chefs titulaires de missions diplomatiques, préfets et recteurs notamment. La confusion entre service de l'Etat et service du pouvoir en place ne date pas d'hier et les gaullistes en ont usé et abusé, pour ne pas remonter aux « distributions » du temps de la S.F.I.O. et du M.R.P. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, en septembre 1972, dénonçait « *le scandale permanent de l'Etat-U.D.R.* », et M. Michel Poniatowski, en mai de la même année, conseillait après quelques scandales de « *purger certaines allées politiques des copains et des coquins* ».

Les formules étaient belles. On pouvait espérer en 1974, après les multiples déclarations d'ouverture et les appels à la décrispation du président, qu'on ne retomberait pas dans les mêmes errements. Mais n'est-ce pas pire ? Pire parce que, désormais, dans ce quadrillage, aucun secteur n'échappe à la vigilance de M. Valéry Giscard d'Estaing lui-même, alors que sous de Gaulle, seules les grandes affaires « remontaient » jusqu'au président. M. Giscard d'Estaing s'occupe de tout, intervient personnellement dans les nominations, place ses amis et ses fidèles un peu partout.

Systématique

Le président demandait des précisions ? Nous en apportons aujourd'hui. Une liste qui est loin d'être exhaustive, mais qui montre que la toile d'araignée giscardienne dépasse et de très loin les quelques postes-clés de l'Etat. La nomination de giscardiens est une entreprise systématique. Elle ne concerne pas seulement les ministères les plus « politiques » (affaires étrangères, défense, intérieur), mais l'ensemble de l'administration centrale (directeurs, sous-directeurs...), les préfets et les recteurs d'académie : les organismes publics et para-publics comme la DATAR, la Caisse des dépôts et consignations, les délégations... ; le secteur bancaire, les assurances et certaines grandes sociétés : le secteur de l'information, en particulier les chaînes de télévision et les stations de radio, publiques et « privées ».



MORGAN.

Les critères retenus sont suffisamment stricts pour qu'apparaissent avec évidence les liens ou la filiation. Ce sont l'activité politique elle-même, l'appartenance à un cabinet typiquement « giscardien », ou les liens personnels ou de travail avec le président ou un de ses proches. C'est dire que ces dizaines de noms ne représentent que la pointe d'un iceberg profondément immergé. Les opportunistes, les « caméléons », les « ralliés » sont légion. Leur nombre ne peut qu'augmenter avec un régime de plus en plus présidentiel, voire monarchique, qui impose le « fait du prince » jusque dans les rouages inférieurs de la machine administrative. Comme, en outre, M. Giscard d'Estaing pardonne difficilement un manquement à son égard, il se crée dans la fonction publique une atmosphère de crainte dont la contrepartie est le conformisme grandissant des fonctionnaires.

C'est pire aussi, parce que, d'une manière désormais systématique, on nomme aux postes de responsabilité administrative ou dans le secteur para-public des hommes directement issus des cabinets ministériels. Il y a un incessant va-et-vient entre les cabinets et l'appareil d'Etat. Personne ne s'en formalise, hormis les hauts fonctionnaires évincés qui grincent des dents en regagnant qui le Conseil d'Etat, qui la Cour des comptes, ou sont affectés, quand ils le sont, dans des postes de moindre importance. Mais la généralisation de cette pratique conduit immanquablement à une politisation accrue. Même si l'on peut admettre qu'un gouvernement préfère travailler avec les hauts fonctionnaires qui lui sont proches plutôt qu'avec des opposants... On comprend aussi que le président et le gouvernement veillent à s'entourer d'hommes de qualité et qu'ils n'aient évidemment aucune raison de gêner par la suite leur carrière, mais de là à trop la favoriser ! C'est une question d'ampleur et de mesure dont la limite est à coup sûr dépassée.

Les recteurs

C'est pire enfin, parce que l'on a assisté à une politisation tout à fait contraire à la pratique antérieure dans certaines administrations. L'exemple de l'éducation est le plus frappant. Les recteurs d'académie, sous la IVe République et même sous de Gaulle, n'étaient pas des « politiques ». Sous la présidence de Georges Pompidou, un gaulliste, M. Raymond Prieur (aujourd'hui encore membre du comité central du R.P.R.), avait été nommé recteur d'Amiens après avoir été directeur des enseignements élémentaires et secondaires de Paris.

Depuis l'accession de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence, une dizaine de recteurs engagés de son côté ont été nommés. Parmi eux, des candidats à des élections comme MM. **Jean-Pierre Chaudet** (Antilles-Guyane), **Loïc Sparfel** (Amiens), **Jean-Claude Dischamps** (Clermont - Ferrand), **Pierre Magnin** (Strasbourg), **Daniel Laurent** (Paris, secrétaire général de l'Institut de prospective politique créé par M. Poniatowski), **Claude Roche** (Rouen)... Mais on retrouve aussi dans les « promus » des signataires de l'appel du Comité universitaire de soutien à la candidature de Valéry Giscard d'Estaing : MM. **Yves Durand** (Aix-Marseille), **Henri Le Gohérel** (Besançon).

(Lire la suite page IV.)

Les musulmans chinois (suite)

J'ai lu avec intérêt dans le *Monde Dimanche* la rectification apportée par un de vos lecteurs à l'article sur les « Musulmans de Chine ». *J'ai été un peu sur*pris de voir citée la province du Henan comme étant, avec le Gansu et le Ningxia, un centre important du peuplement Hui. Le Henan abrite des Hui, mais ni plus ni moins que d'autres provinces de Chine. Par contre des communautés importantes Hui se trouvent dans la Région autonome du Xinjiang où elles forment deux unités autonomes, la préfecture de Changji et le xian de Yanqi, et, dans une moindre mesure, au Qinghai (il y a ici le xian autonome Hualong). Ces derniers, avec les Hui du Gansu et du Ningxia appartiennent à ce qu'on appelait avant 1949 la « ceinture musulmane ». Quant aux Hui du Xinjiang, ils sont les descendants de colonies envoyées par les empereurs mandchous lorsqu'ils ont repris la Dzoungarie au dix-huitième siècle.

J. GOLFIN *(Lavalette).*

Immigré en Arabie Saoudite

*Une lettre de M. B. Comat, immigré « heureux » en Arabie Saoudite (*le Monde Dimanche *du 30 décembre), avait provoqué des réponses assez acerbes. Un de ses interlocuteurs demandait à M. Comat ce qui l'avait poussé à s'expatrier et quelles étaient ses conditions de travail et de salaire. Un autre parlait « d'immigré de luxe ».*

M. Comat, du fait « de l'éloignement et des caprices de la censure », n'a eu connaissance que tout récemment de ces réponses. Exceptionnellement, nous publions de larges extraits de sa réplique, récit d'une vie peu banale. Comme le point de vue qu'il défend.

Tout d'abord, les raisons qui m'ont poussé à m'expatrier (on ne pose plus ces questions à l'heure actuelle aux immigrés... enfin...). J'étais un J3 à l'époque. Je crevais la faim (oui, j'ai pleuré de faim...) et l'Angleterre à la fin de la guerre nous apparaissait alors comme un pays de cocagne : manger était mon but principal. Mais il y avait aussi, après toutes ces années de guerre, une soif de liberté, de sortir de là et de voir le monde. Voilà pour mon départ.

L'adjectif qu'on m'attribue : « immigré de luxe » a fait bien rire mes amis ici et, ma foi, je prends cela avec un grain de sel... ou de charbon... pour la bonne raison que j'ai été mineur de fond, oui une « gueule noire » (un « Bevin boy ») pendant plus de quatre ans, au Yorkshire, au Pays de Galles et en Ecosse. J'ai vécu des années dans les « *Nissen Huts* », des camps de D.P.'s (personnes déplacées) avec les Yougoslaves, les Polonais, les Ukrainiens, etc. J'ai ensuite été mitron, portier, garçon, barman dans l'industrie hôtelière en Angleterre et en Espagne après une première expulsion *(fuera el Gabacho !)*. On m'objecte... mais éboueur, O.S. ?... Mais oui, justement, je l'ai été pendant quatorze ans au Canada, où j'ai fait partie de l'équipe de nettoyage d'usines et subi durant ces années le rythme du travail à la chaîne, de la machine au rendement (compteur de pièces), y perdant même trois bouts de doigts.

Mais ma situation actuelle en Arabie Saoudite suscite bien de la curiosité. Voici la réalité : je travaille avec une grosse majorité d'immigrés : Turc, Bangalis, Indiens, Thaïlandais, etc., servant leurs besoins administratifs : paie, avance, allocations diverses, permis... Le soir, je partage un appartement avec deux Pakistanais, chacun sa chambre mais salle de bains et cuisine en commun. Ils aiment recevoir leurs amis tous les soirs. Nos salaires à tous les trois ne diffèrent que par notre qualification individuelle, mais ils sont basés sur le même barème. Oui, je vis leur vie d'immigrés, absolument, jusque dans les plus petits détails, de par mes fonctions et mon environnement.

Cette pratique vivante de tous les instants me donne le droit de parler d'immigration sans complexe. Maintenant que je suis passés sous la barre, je reviens au *problème qui nous intéresse.*

Ce serait avec plaisir que je verrais l'un de mes correspondants venir passer ici quelques jours. Il y verra un système extrêmement rigoureux et efficace de l'immigration, un contrôle direct et exclusif par le gouvernement, sans aucune possibilité d'association de défense... Aucune pétition (et cela commence avec deux signatures) n'est tolérée. Il n'y a que des cas individuels, chaque immigré ayant un *sponsor* officiel. Les contacts, aussi amicaux qu'ils soient, restent pratiquement sur le plan du travail. En effet, on ne peut vivre chez l'habitant : pas de « *bed and breakfast* », de gîte chez l'habitant, d'échange au pair, encore moins de fraternisation féminine. La liste serait longue de ce que l'on considère encore en France comme du racisme.

Bien à tort d'ailleurs, car il s'agit de la protection du pays, de ses us et coutumes. C'est une réaction saine, humaine et légitime de tout peuple qui se respecte à garder sa différence et son indépendance. C'est justement ce que je veux voir appliquer en France.

Bien sûr il y a à l'origine les droits de l'homme, en l'occurrence ceux de l'immigré. Bon. Mais l'abus d'imposer ses droits chez les autres... Ça alors, non !

Une victime du tabagisme

Le docteur Ioannou (L'Haÿ-les-Roses) nous communique, avec l'accord de l'auteur, une lettre reçue à la suite de sa correspondance sur le tabagisme (le Monde Dimanche, *10 janvier)*.

Combien de pères, comme moi, apprennent avec joie, amour profond, à faire les premiers pas à leurs enfants, en veillant naturellement à ce que ces premiers pas ne les conduisent vers un précipice. Mais, une fois ces enfants devenus grands, ces mêmes pères, dont je suis, ne savent pas leur apprendre à ne pas fumer.

En novembre dernier, atteint d'un cancer pulmonaire gauche, on m'enlevait ce poumon. Partant de là, je pense qu'il me sera possible d'avoir la joie de contempler encore un, deux ou peut-être trois printemps. Grâce à cet acte chirurgical, la science des hommes me permettra de mourir à cinquante ans au lieu de quarante-sept...

Je ne fumais plus, pourtant, depuis trois ans, j'étais bien dans ma peau et me considérais en parfaite santé ; je pensais raisonnablement, et sauf accident imprévu, pouvoir « espérer » vivre peut-être quarante ans de plus... Le cancer chez les fumeurs, « cela n'arrive qu'aux autres »... Sur des millions de fumeurs, cent et quelques mille sont justement ces autres...

Cependant, si je me mettais au milieu de l'immense prairie qui se trouve sous la fenêtre de l'établissement où je me trouve en convalescence, et si j'appelais à s'y rassembler tous mes frères victimes de leur bêtise, et qui mourront la même année que moi, cela ferait un sacré rassemblement... d'une grande tristesse à contempler, et dont le genre humain n'aurait pas à être fier. Si chacun de ces futurs morts amenait avec lui ses proches, et moi-même mon père et mes trois enfants, donc tous ceux qui seront traumatisés pendant des années par la perte de l'être aimé, peut-être qu'alors *le Monde* mettrait votre lettre en première page !

Quand je pense que j'aurais pu faire un brave bon vieux, aimant les autres, et heureux tout simplement d' « être »...

CLAUDE TALAMO.

PARTI PRIS

Octogénaires

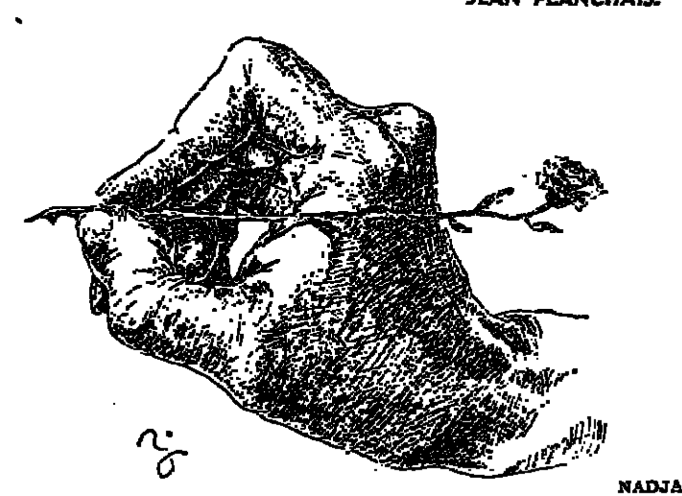
IL est des gens de quatre-vingts ans qui sont « frais, candides et primesautiers ». Ces qualificatifs, publiés dans « le Monde Dimanche » du 10 février, nous ont valu une lettre sévère. Un amical octogénaire y voit une « égratignure » à l'égard de ses contemporains. Les octogénaires sont, grâce au ciel, fort nombreux aujourd'hui, et il serait dommage qu'ils aient cru à quelque méchanceté ou — ce qui serait pis, — à une douce ironie. La gaieté, la candeur et le primesaut sont des qualités que l'on attribue généralement à la jeunesse. Il se trouve qu'une partie de la jeunesse — elle a des raisons pour ça — ne trouve guère de motifs de gaieté, a perdu, ou croit avoir perdu, sa candeur et, par voie de conséquence, n'est souvent spontanée que dans le refus.

Alors que, notre courrier nous le montre, si l'âge apporte à certains bien des détresses économiques, physiques et psychologiques, beaucoup de dames âgées et de messieurs chenus ne répondent nullement aux stéréotypes. Elles — et ils — n'accusent pas les générations suivantes de laxisme moral, ne pleurent pas sur le malheur des temps et n'exaltent pas systématiquement les vertus du passé.

Ils et elles, d'après leurs lettres, sont curieux du présent comme de l'histoire récente. Leur soif d'informations est parfois difficile à satisfaire. Il est parmi eux des écologistes passionnés et des poètes pleins de fraîcheur. Certains s'acharnent à la recherche du meilleur des mondes pour leurs descendants. D'autre s'émerveillent d'un geste de courtoisie à leur égard, et le signalent. Il en est qui proposent leurs services pour une œuvre d'entraide ou leur argent pour une détresse qu'ils découvrent.

La plupart s'estiment privilégiés. Encore faut-il ne pas trop le dire. Ils auraient l'impression qu'on les classe dans le quatrième âge. Et ils tiennent à avoir l'âge qu'ils veulent.

JEAN PLANCHAIS.



NADJA

Eh bien ! mangeons...

« La gastronomie, art de droite, jusqu'à présent, est devenue une passion de gauche. » écrit J.-P. Enard *(le Monde Dimanche* du 17 février). Quel dangereux amalgame ! J.-P. Enard a-t-il lu Marx et Engels ? Connaît-il la Chine où la gastronomie reste, et en particulier dans les réceptions officielles, un art et la meilleure manière d'honorer son hôte ? La gastronomie n'appartient ni à la droite ni à la gauche, c'est un trésor hérité de la culture populaire, qui n'est pas figé, mais qui suppose la *mobilisation* des ressources ; la droite n'est pas seule capable de mobiliser les ressources. Dieu merci ! Et si, effectivement, la gastronomie s'est effacée dans de nombreux pays dits de « gauche » c'est tout simplement parce que les régimes qui les oppriment (sans jeu de mot) y ont créé la pénurie.

Et si l'art culinaire est un *privilège* de la bourgeoisie, quoi d'étonnant de voir les ex « gauchistes » et ex « maoïstes ») s'y reconvertir avec délices (et profits pour certains) comme veut nous le montrer J.-P. Enard. Ces jeunes gens étaient pratiquement tous issus de la petite et grande bourgeoisie, c'est un retour aux *sources et voilà* tout.

PIERRE TROLLIET *(Paris.)*

∴

Je veux bien croire que tous les « nouveaux gourmands » sont d'anciens gauchistes. Nous *étions, en effet*, un certain nombre, dès 1968, à reconnaître, parmi les gauchistes que nous étions, ceux pour qui l'activité politique n'était qu'une mode. Nous nous doutions bien que, tôt ou tard, on les retrouverait là d'où ils étaient partis.

Quant à suggérer que tous les gauchistes sont devenus de « *nouveaux gourmands* », permettez-moi de vous conseiller d'aller faire un tour à l'Atelier populaire de mécanique, rue Watt, au collectif d'animation de la rue Dunoy, au collectif vidéo Mon œil, aux boutiques de droit, de santé, au MLAC, du côté des journaux de quartier comme *Banlieue de banlieue-93* ou *le Canard du 13e, ou la Feuille à l'envers*, de Vincennes, etc., u tout simplement de vivre quelque temps dans l'entourage de journalistes de *Libération* ou de *la Gueule ouverte*, pour ne citer qu'un très petit nombre de lieux de production « gauchistes ». Vous y rencontrerez d'anciens militants qui n'ont pas cessé de *militer, qui ont mis* leurs idées de jeunesse en pratique dix ans après et qui n'ont ni le temps, ni les moyens, ni l'envie de fréquenter les lieux de gourmandise que vous décrivez.

Tous les Français ne sont pas les « mal-aimés du monde ». Cela *dépend* de quel monde on parle, *évidemment.*

SYLVIE MARION, *auteur de* la Cuisine naïve *(Paris.)*

∴

A l'heure où 1 million 300 000 chômeurs — et combien d'autres en instance de divorce d'avec la société de consommation ? — ont peur chaque jour, et non plus de demain, les restaurants ne désemplissent pas... des autres. Reflexe narcissique, repli sur son ventre... La boulimie ne provient nullement du manque d'amour mais de l'idée que nous avons de ce manque, ce qui n'est pas la même chose, et de l'avidité irrépressible de ceux qui parmi les plus favorisés peuvent se permettre de vivre au-delà... de la mesure de ceux qui n'ont qu'une portion congrue pour vivre, et qui ne font pas la queue chez Barthélémy, Bourdaloue, Poilâne... surtout depuis que chez le boucher tout est devenu si cher...

CLAUDINE CHEVALLIER *(Neuilly.)*

∴

Qu'il est débilitant cet article du *Monde Dimanche* sur le gauchisme et la gastronomie : Eh bien ! mangeons... Tout ça pour répéter le vieux cliché à la mode : l'idéologie, c'est cuit ! Pensez-vous être *cru* ?

Beaucoup plus tonifiant, l'article du même *numéro* sur cette immonde lavasse de nourriture à la chaîne façon américaine. Critique de la *société* de consommation dans toute son horreur.

Continuons le combat contre la barbarie qui vient de l'Ouest et si vous le voulez bien, mettons-nous à *table, nous pourrons* continuer à discuter et à aimer ce qui est bon. Rien à faire contre le rêve, l'idéologie si vous voulez, cette parole prise dans les années 60 et dont nous poursuivons la mandibulation.

Et puis ne parlez pas de manque d'amour et d'indifférence à la sous-alimentation, le repas ne peut-il être une fête et un cérémonial ?

Bon appétit !

PIERRE BARNOUD *(Fresnes.)*

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Economiser

« Point de banqueroute.

Point d'augmentation d'impôts.

Point d'emprunts.

» [...] *Pour remplir ces trois points, il n'y a qu'un moyen. C'est de réduire la dépense au-dessous de la recette, et assez au-dessous pour pouvoir économiser chaque année une* vingtaine de millions, *afin de rembourser les dettes anciennes. Sans cela le premier coup de canon forcerait l'Etat à la banqueroute.*

» On demande sur quoi retrancher, et chaque ordonnateur, dans sa partie, soutiendra que presque toutes les dépenses particulières sont indispensables. Ils peuvent dire de fort bonnes raisons ; mais comme il n'y en a pas pour faire ce qui est impossible, il faut que toutes ces raisons cèdent à la nécessité absolue de l'économie. [...]

» On peut espérer de parvenir, par l'amélioration de la culture, par la suppression des abus dans la perception, et par une répartition plus équitable des impositions, à soulager sensiblement le peuple, sans diminuer beaucoup les revenus publics ; mais si l'économie n'a précédé, aucune réforme n'est possible, parce qu'il n'en est aucune qui n'entraîne le risque de quelque interruption dans la marche des recouvrements, et parce qu'on doit s'attendre aux embarras multipliés que feront naître les manœuvres et les cris des hommes de toute espèce intéressés à soutenir les abus ; car il n'en est point dont quelqu'un ne vive. »

De la lettre-programme écrite par Turgot, le 24 août 1775, au roi Louis XVI, qui venait de l'appeler au ministère des finances. La lettre est bien connue. La suite aussi.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Gratuitement vôtre

En ces temps d'inflation, une certitude : ce qui est gratuit n'augmente pas. Parmi les grands classiques du gratuit, vous connaissez déjà: les musées le dimanche, les coupes de cheveux des écoles de coiffure, l'Opéra et la Comédie-Française le 14 juillet (n'oubliez pas votre pliant pour la queue), les concerts de Notre-Dame et de l'église américaine les dimanches après-midi, les journaux qu'on peut lire au drugstore et les vidéo-cassettes de Beaubourg. Vous savez aussi qu'on peut écrire pour obtenir des échantillons et des livres à consulter sans frais. A retourner évidemment dans le délai prescrit.

Le « jogging », vous l'avez compris, est sur la liste : gratuit, il vaut toutes les leçons de gymnastique. Mais avez-vous pensé à « jogger » pour aller au travail ? Un rapide changement de chemise et de chaussures à la porte du bureau, et le tour est joué. A l'économie du professeur de gymnastique, s'ajoute la gratuité du combustible. Sans parler de l'usure épargnée à votre *voiture. Quant au ski, la* solution la plus gratuite : à la première neige, vous sautez sur vos skis de fond, et vous faites trois *fois* le tour du parc le plus proche. Comme Paris n'est pas Oslo, cette expérience vous procurera des joies... rares.

Pour renouveler votre intérieur au moment de la rentrée, vous n'oublierez pas, c'est certain, la Foire au Troc, grande fête des dingues du gratuit. Et quand on vous proposera deux cents francs pour le vieux miroir qui vous embarrasse depuis des années, vous répondrez, superbe : « *Monsieur, ici, on troque, on ne vend pas.* »

Du côté des nourritures terrestres, vous connaissez sûrement le buffet campagnard gratuit d'un célèbre marchand de meubles et les dégustations gratuites des supermarchés. Mais vous avez probablement négligé les cocktails à l'Hôtel de Ville. A Paris, comme *ailleurs*, ils sont bien garnis. Et si un planton vous interpelle à l'entrée : vous direz : « *Je viens pour la médaille* » (ce dernier conseil est d'Yves-Jean Morin, dans *Paris pas cher*, Ed. Guy Authier. Le résultat n'est pas garanti).

Une autre stratégie, assez fine, ne vous est sans doute pas encore familière. Il s'agit de faire parvenir une lettre à votre mère. Gratuitement. Vous écrivez à la Sécurité sociale (c'est gratuit). Vous mettez au dos de la lettre votre nom suivi de l'adresse de votre mère. Vous oubliez de coller quelques vignettes sur votre feuille. Et vous écrivez : « *Madame, je vous adresse ci-joint les feuilles de Sécurité sociale pour mon petit garçon qui a été malade, parce qu'il était sorti dans le froid, alors que j'étais allé visiter ma cousine Julie qui vient d'avoir une fille de 3 kilos, etc.* » L'employée ajoutera alors en gras sur votre lettre : « *Manquent au dossier les vignettes pour les suppositoires* », et renverra le tout... chez votre mère.

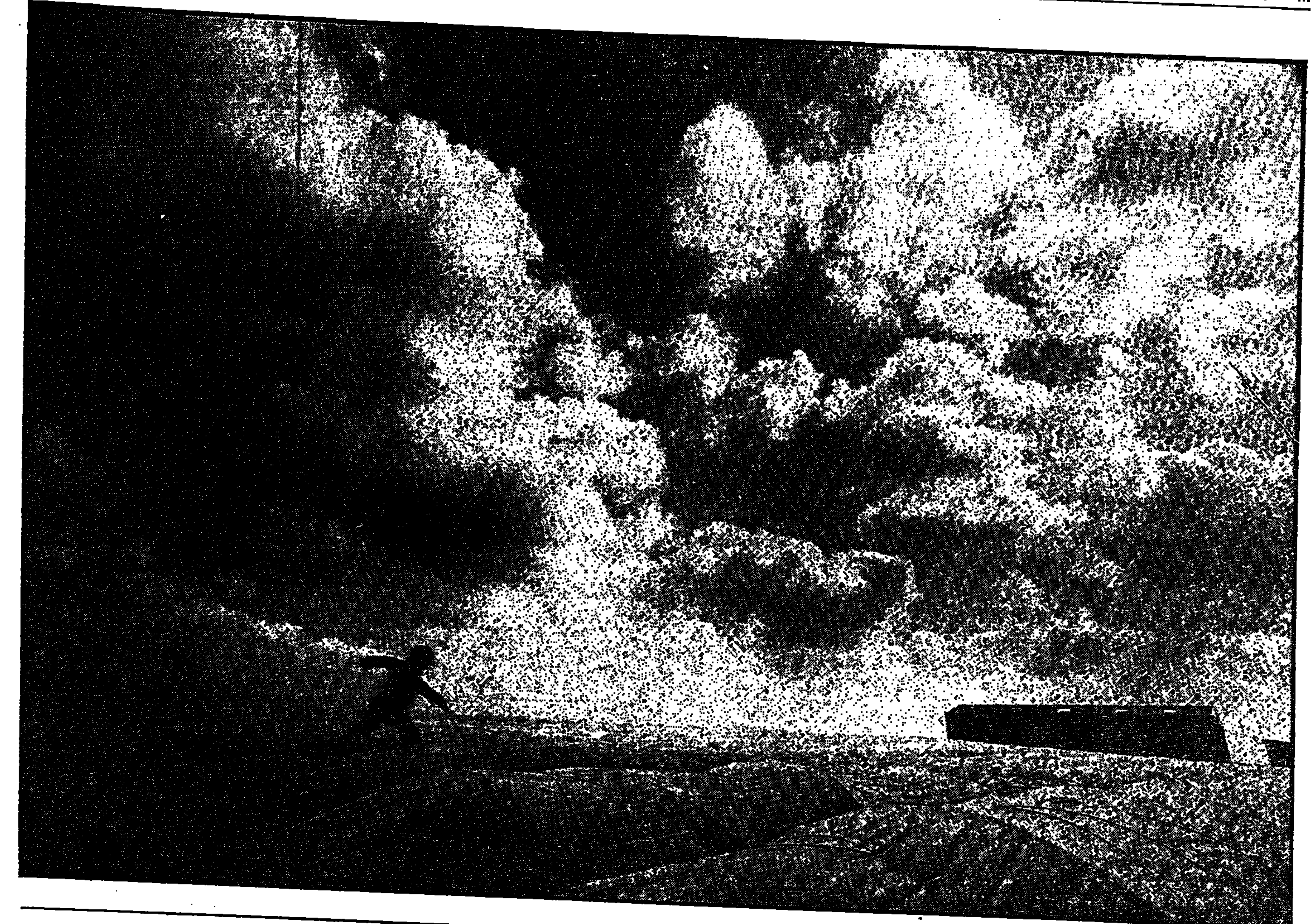
Il faut enfin aborder ici un sujet plus délicat : le gratuit légal, mais non avouable. Il y a des gens (je n'ose les nommer) qui, les soirs d'hiver, vêtus d'une large houppelande, font le tour des « grandes ordures » des beaux quartiers. Et meublent ainsi leur appartement. Il y en a d'autres encore qui, pour lutter contre la hausse des tarifs, communiquent avec leurs proches au moyen de codes téléphoniques. Un exemple : ils appellent, laissent sonner deux fois et raccrochent. Signification : « *Nous sommes bien rentrés.* » Plus perfectionné : deux coups, une minute de silence, trois coups : « *Nous sommes bien rentrés, malheureusement, nous avons eu un gros embouteillage sur l'autoroute.* » Mais glissons sur ces pratiques, nous risquerions d'indisposer les P.T.T....

Grisé par tous ces plaisirs gratuits, vous aurez peut-être une envie un peu perverse : voir des sous, des vrais. Vous vous rendrez alors au musée de la Monnaie (entrée gratuite). Vous y verrez fabriquer de bonnes vieilles espèces sonnantes et trébuchantes. Et vous vous souviendrez qu'on ne peut tout de même pas complètement s'en passer.

KATIE BREEN.



هكذا من الأصل



CARLOS SALDI

VIES

Un lycéen comme les autres

Alain est entré au lycée en seconde. Il y suit les cours, fait du sport et apprend les langues. Mais on lui refuse l'entrée du grand bain à la piscine. Il est aveugle de naissance.

PIERRE CHERRUAU

SAINT-AUBIN-DU-MEDOC. Ici se termine la grande banlieue de Bordeaux, commence la forêt landaise. Les maisons d'un petit lotissement s'allument une à une sous les arbres couverts de givre. Une mince silhouette se découpe dans l'embrasure d'une porte. Un peu raide, un peu gauche, comme si elle hésitait à s'enfoncer dans le froid très vif ce matin-là. Il y a seize ans qu'Alain Valmalette tâtonne ainsi — aveugle de naissance.

« *On ne s'imagine pas qu'il y a des enfants aveugles,* dit sa mère. *On ne pense qu'au petit vieux ou au semi-clochard qui joue de la musique au coin de la rue.* »

Alain a fréquenté la maternelle ici ou là quand on voulait bien le prendre. Puis il a commencé ses études secondaires en milieu spécialisé. « *Ce n'est pas possible de rester là-dedans quinze ou seize ans,* dit-il, *de ne vivre qu'avec des aveugles. On finit par y perdre le goût de vivre.* » Et, comme seul l'Institut des jeunes aveugles de Paris va jusqu'au baccalauréat, il a décidé de s'inscrire au lycée de tout le monde.

Ce ne fut pas si simple. Si légalement rien ne s'opposait à son inscription, on semblait multiplier les obstacles. Le lycée le plus proche, Camille-Julian à Bordeaux, avait pourtant été le premier en France à accueillir des handicapées, de jeunes sourdes. L'expérience avait été jugée bonne mais l'administration, déjà échaudée, craignait une surcharge de travail pour les enseignants.

Alain est finalement rentré en septembre dernier. Réservé au début, le proviseur, M. Guy Delaire, est aujourd'hui convaincu : « *Personnellement, j'ai toujours été pour ce genre d'expérience. Les professeurs étaient tous volontaires. Maintenant ils sont heureusement surpris par la qualité de la réussite. La présence des handicapées est parfaitement acceptée par les élèves. Mieux encore, ils la souhaitent maintenant comme s'ils prenaient conscience de la valeur d'une différence. Surtout, alors que les jeunes handicapées auditives étaient un peu accrochées à leur entourage, Alain veut être farouchement indépendant ; à peine s'il consent à se faire aider par les copains.* »

C'est qu'il a sa recette. D'abord, l'arrivée en seconde a été pour lui ce qu'il appelle l' « ouverture ». Il a vraiment découvert l'indépendance qu'il avait toujours souhaitée. « *Avoir des amis, c'est l'essentiel, mais cela suppose quelques règles. Surtout ne pas les astreindre trop. Ne jamais les obliger à vous aider.* »

« *Ici,* dit M. Delaire, *Alain est un lycéen parmi deux mille cent trente-huit. Il n'a aucune influence et ne veut surtout pas en avoir. Mais dans sa classe son engagement est total. Il a été accepté tout de suite, a même été élu délégué.* »

« *Au départ, je ne voulais pas,* explique Alain, *mais j'avais la « super-cote ». J'ai été élu facilement : je m'occupe des tâches administratives, des petits problèmes.* »

Ce matin-là, dans la voiture, Alain a peur d'arriver en retard. C'est qu'il met cinq bonnes minutes pour traverser le lycée et rejoindre sa classe. Non qu'il craigne une sanction : « *J'ai peut-être un statut différent mais je fais en sorte que ce soit en fait le même que pour les autres.* »

Pendant la classe de géographie, il est assis au premier rang. Léger crépitement du poinçon sur la tablette. Alain note tout en braille : « *J'aurais pu prendre une machine à transcrire. Mes copains m'ont dit que ça ne les dérangerait pas. Moi je suis certain que cela ferait trop de bruit.* »

Par défi

Il n'est pas le dernier à répondre aux questions ni à bavarder ni à s'amuser. Quand sonne la fin du cours il sort en tenant son voisin par le bras. On ne sait lequel guide l'autre. Alain refuse de porter des lunettes noires, elles le gênent, il « perçoit » moins bien. Un seul regret pour ce jour-là : le second cours est réservé à l'allemand. « *Dommage que la « prof de gym » ne vienne pas le mercredi. Elle est extra celle-là. Elle comprend tout.* » Il a même réussi à courir avec elle. Il a fait un des meilleurs temps de sa classe aux soixante mètres. Pour qu'il ne soit pas désemparé — en plein air, il a moins d'aisance que dans une salle où il « sent » les murs, — elle court à ses côtés.

Quand nous sortons du lycée, Alain déplie sa canne télescopique. Il ne peut éviter un feu tricolore. Le choc est violent. Il refuse qu'on s'apitoie sur son sort. « *Eh bien quoi, je me suis pris un feu et puis c'est tout. Je n'avais qu'à me servir correctement de ma canne.* »

Il veut profiter de son mercredi pour aller faire des courses en ville dans un quartier qu'il connaît. Puis seul, comme par défi, Alain remonte la rue Sainte-Catherine, une rue piétonne, la plus passante de Bordeaux. La foule s'ouvre devant son lent tâtonnement.

Il manque de s'engager en plein sur le carrefour, devant le grand théâtre, où passent des milliers de voitures. Une jeune fille l'attrape par le bras puis l'emmène au passage clouté. Une dame âgée prend le relais. La voilà qui commence à lui raconter sa vie, à parler de ses rhumatismes, à lui demander ce qu'il pense des bordures de trottoir.

« *Qu'ils me racontent leur vie, passe encore, mais qu'ils me fassent raconter la mienne, ça ne va plus du tout. Et les gens n'en reviennent pas quand ils constatent que je sais exactement où je suis.* » En fait, Alain a « appris » plusieurs itinéraires, de chez lui au bus, du bus au lycée, et deux quartiers du centre-ville. Tout seul, il rejoint l'arrêt de bus. Sa bête noire, c'est le chauffeur : « *C'est gênant d'être obligé de faire confiance à quelqu'un tout en sachant qu'on ne peut pas le faire totalement. Il arrive que le chauffeur m'oublie, ne me signale pas l'arrêt demandé. Alors je me dis que c'est un bon exercice de se trouver largué n'importe où dans Bordeaux. La seule chose : il ne faut jamais hésiter, dans ce cas-là, à demander aux gens, on peut aussi téléphoner d'un magasin. Les gens ont toujours la possibilité de refuser. En fait, ils ne l'ont jamais fait pour moi.* »

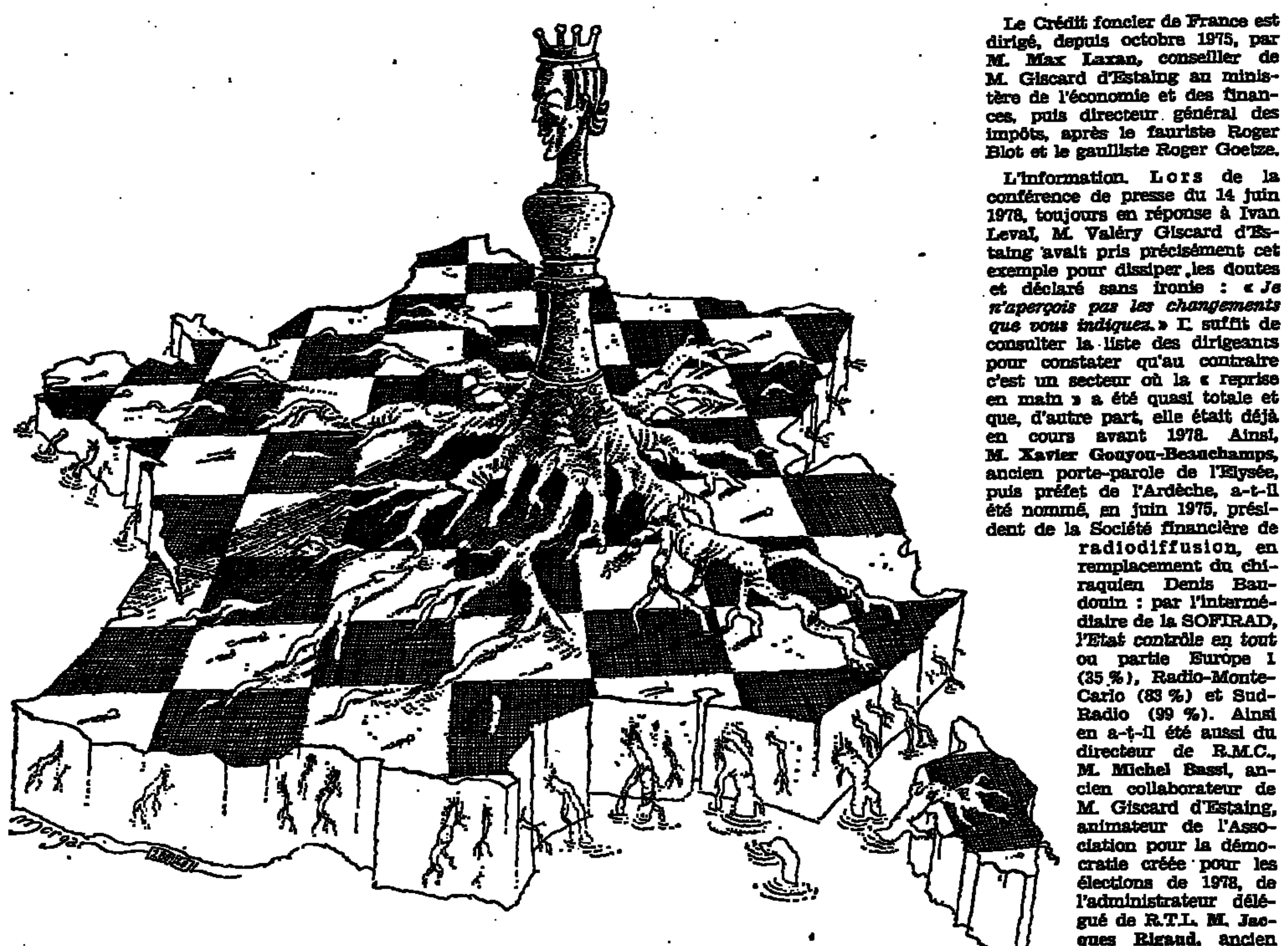
Autre sujet d'indignation : les piscines de Bordeaux sont fermées aux aveugles, « *ou alors on m'autorise à entrer mais à condition que je reste dans le petit bain. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse là-dedans ?* »

Alain passe au consulat des Etats-Unis pour prendre de la documentation. Il se fera lire les prospectus : « *C'est un peu ma façon de voyager. J'ai toujours rêver d'aller là-bas, surtout depuis qu'un de mes amis y a passé un an pour y apprendre à vivre seul.* »

Ce qu'il aime par-dessus tout, ce sont les langues : l'anglais, l'allemand, le russe. Il a aussi choisi le portugais en option facultative. « *Je voudrais faire de la traduction simultanée. Mais je ne sais pas s'ils voudront de moi, il paraît que c'est un milieu très fermé.* » Une chose est certaine : jamais il ne sera standardiste ou musicien. Sa colère est presque palpable, quand il évoque ces métiers qui, à ses yeux, sentent le ghetto.

Son après-midi est studieux. Un petit bureau, avec quatre étagères à portée de la main. Des classeurs, des cahiers à spirale recouverts de l'alignement impeccable de l'alphabet Braille. Du coin sombre où Alain travaille, l'obscurité gagne peu à peu toute la pièce au fur et à mesure que le temps passe. Et la machine à transcrire crépite toujours.

« *C'est plus fort que moi, je n'arrive pas à le laisser tout seul dans le noir* », dit sa mère, qui allume en passant. Tout l'après-midi, elle a transcrit les notes de son fils. Tous les jours, elle travaille ainsi pour lui. « *Je n'hésite pas à me coucher à 2 heures du matin. Moi, je peux le faire. C'est l'avantage du système familial. Dans aucun établissement spécialisé il n'y a la structure qui permette cela.* » ■



MORGAN

L'État-Giscard

YVES AGNÈS

(Suite de la page 1.)

Cette vague giscardienne est partie à l'assaut d'une forteresse *administrative où le pouvoir* avait dû, jusqu'à présent, mener un jeu serré avec les syndicats et compter avec la contestation des jeunes. Malheur à ceux qui sont jugés trop proches de la gauche : M. Jean Deygout, directeur des écoles au ministère de l'éducation, a été remplacé en novembre 1978 par un membre du cabinet du ministre. M. Claude Durand-Prinborgne, recteur de Nantes, considéré comme un « libéral de gauche », a été remercié en décembre 1978...

Limogeage des gaullistes

Même pilonnage du côté des préfets. Entre l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence et janvier 1980, il y a eu cent soixante-quatre changements d'affectation dans le corps préfectoral ; vingt-quatre pour la seule année 1979, preuve que le processus est continu et ne s'est pas limité à une « purge » en 1974, ou en 1976 après la rupture avec M. Jacques Chirac. Tous les préfets de région ont été changés depuis avril 1977, sauf celui d'Ile-de-France. Ces mutations « politiques » ont été soulignées dans les colonnes du « Monde » dès le mois de juin 1974 (le Monde du 14 juin 1974) et à plusieurs reprises depuis.

Les « limogeages » d'anciens gaullistes — il n'y aurait plus que onze préfets proches du R.P.R. — se sont accompagnés d'une promotion des proches du président et de ses ministres. Témoin MM. Philippe Sauzay, préfet de la Sarthe, ancien chef de cabinet à l'Elysée, Charles-Noël Hardy, préfet du Loir-et-Cher (ex-secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités), Raymond-François Le Bris, préfet de l'Ain (ex-directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, aux Universités), Gérard Prioux, préfet des Vosges (ancien député U.N.R. puis directeur du cabinet de M. René Haby), Louis de Faucigny-Lucinge, préfet de l'Orne (cousin de Mme Anne-Aymone Giscard-d'Estaing). En juin 1975, M. Lucien Lanier, préfet du Pas-de-Calais mais responsable financier de la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, était promu préfet de la région parisienne, poste confirmé en 1977 lors de la réorganisation de la région.

Dans l'administration centrale, comme dans la préfectorale, l'opération a été déclenchée au lendemain de l'élection présidentielle de 1974 et a été poursuivie depuis sans relâche. Les exemples abondent et l'on trouve plusieurs dizaines de noms — pour *les seuls directeurs généraux ou* directeurs — en appliquant les stricts critères définis plus haut.

En avril 1978, par exemple, M. Pierre Richard, conseiller technique à l'Elysée remplaçait à la direction générale des collectivités locales, du ministère de l'Intérieur, M. Marcel Blanc (considéré comme gaulliste), tandis que M. Robert Pandraud, ex-directeur adjoint du cabinet de M. Poniatowski, accédait aux fonctions de directeur général de l'administration. Deux postes-clés, à trois ans de l'élection présidentielle... Le directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères est, depuis août 1979, M. Gabriel Robin, ex-conseiller à l'Elysée, et le directeur des affaires économiques et financières, M. Jean-Claude Paye, venait du cabinet de M. Raymond Barre (mai 1979).

Le ministère de la défense bénéficie traditionnellement d'un droit régalien du président de la République sur les nominations. Le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, est un ami personnel du président dont il a été le chef d'état-major particulier. Le général Roger Rhenter, secrétaire général de la défense nationale, considéré comme giscardien, a succédé à un gaulliste, le général Jean Simon, grand chancelier de l'ordre de la Libération.

Quadrillage

A l'éducation, le nouveau directeur des écoles est M. René Couanau (novembre 1978), ancien membre du cabinet de M. Christian Beullac ; le directeur des personnels enseignants des lycées était jusqu'au 20 février M. Pierre Vandevoorde (juillet 1976), venu des cabinets de Joseph Fontanet et de M. René Haby ; il vient d'être nommé directeur du livre. A l'industrie, encore des hommes des cabinets — MM. François de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières, Jean-Pierre Capron, directeur des carburants — ainsi que M. Jean-Pierre Souviron, directeur général de l'industrie, choisi par M. Valéry Giscard d'Estaing.

L'agriculture ne fait pas exception à la règle, avec en particulier MM. Bernard Auberger, directeur de la production et des échanges, Claude Kornblum, directeur des industries agricoles et alimentaires. A la culture, M. Jacques Charpentier, nouveau directeur de la musique (janvier 1979), a remplacé M. Jean Maheu, ancien collaborateur du général de Gaulle à l'Elysée, sur intervention de Mme Isabelle de Lasteyrie du Saillant, sœur du président et « officieuse » au cabinet du ministre, M. Jean-Philippe Lecat. M. Jean-Louis Langlais, directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, vient du cabinet de M. Barre. M. Alain Serieyx, directeur du tourisme, est un ancien gaulliste « rallié », devenu en juillet 1976 secrétaire national des républicains indépendants.

Au ministère des universités, M. Jacques Béguin, directeur des enseignements supérieurs (janvier 1979), a été signataire de l'appel universitaire pour soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing, en 1974, et est alors entré au cabinet de M. Soisson. Aux transports, M. Jean Costet, directeur général des transports intérieurs, vient du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade et M. Philippe Brongniart, directeur de la flotte de commerce, vient de Matignon. Aux Postes et Télécommunications, M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications a été désigné par le président, dont il est proche.

Le « quadrillage » concerne d'autre part les nombreux organismes qui dépendent de l'Etat, dans les secteurs les plus variés. Nous n'en citerons que quelques-uns, mais la liste est longue. Au Centre français du commerce extérieur, M. Guy Carron de la Carrière était conseiller de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie et des finances. *L'Institut national de la* consommation a à sa tête M. Pierre Fauchon, ancien secrétaire général du Centre démocrate et conseiller général du Loir-et-Cher. Le délégué à la qualité de la vie est M. Jean-Claude Colli, ancien vice-président du parti radical et président du Carrefour social-démocrate (il a remplacé M. Jean-François Saglio, qui était au cabinet de Georges Pompidou à l'Elysée). Le musée du dix-neuvième siècle a été confié à M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, délégué de l'U.D.F. dans le Val-d'Oise. Et l'Office franco-québécois pour la jeunesse à M. Dominique Bussereau, ancien secrétaire général du mouvement des Jeunes giscardiens, à l'époque « Génération sociale et libérale ».

Deux secteurs parapublics, dont l'importance saute aux yeux, ont été l'objet d'une attention toute particulière : les banques et l'information. Deux grandes banques nationalisées sont aujourd'hui dirigées par d'anciens collaborateurs directs de Valéry Giscard d'Estaing : MM. Claude Pierre-Brossolette au Crédit lyonnais, Jacques Calvet à la B.N.P. On suivra avec attention la succession de M. Maurice Lauré, à la tête de la Société générale depuis 1973. Le directeur général de la Banque française du commerce extérieur est M. François Giscard d'Estaing, cousin germain du président.

Le Crédit foncier de France est dirigé, depuis octobre 1975, par M. Max Laxan, conseiller de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie et des finances, puis directeur général des impôts, après le fauriste Roger Blot et le gaulliste Roger Goetze.

L'information. Lors de la conférence de presse du 14 juin 1978, toujours en réponse à Ivan Levai, M. Valéry Giscard d'Estaing avait pris précisément cet exemple pour dissiper les doutes et déclaré sans ironie : *« Je n'aperçois pas les changements que vous indiquez. »* Il suffit de consulter la liste des dirigeants pour constater qu'au contraire c'est un secteur où la « reprise en main » a été quasi totale et que, d'autre part, elle était déjà en cours avant 1978. Ainsi, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien porte-parole de l'Elysée, puis préfet de l'Ardèche, a-t-il été nommé, en juin 1975, président de la Société financière de radiodiffusion, en remplacement du chiraquien Denis Baudouin : par l'intermédiaire de la SOFIRAD, *l'Etat contrôle en tout* ou partie Europe 1 (35 %), Radio-Monte-Carlo (83 %) et Sud-Radio (99 %). Ainsi en a-t-il été aussi du directeur de R.M.C., M. Michel Bassi, ancien collaborateur de M. Giscard d'Estaing, animateur de l'Association pour la démocratie créée pour les élections de 1978, de l'administrateur délégué de R.T.L. M. Jacques Rigaud, ancien collaborateur de M. François-Poncet, ainsi que de la plupart des patrons des stations de radio, des présidents des trois chaînes de télévision, de la S.F.P., de la Régie française de publicité. Le secrétaire général du Haut-Conseil de l'audiovisuel est M. Gérard Montassier, propre gendre du président et délégué départemental de l'U.D.F. en Charente.

Anti-R.P.R.

Mais, les changements récents de *l'Agence France-Presse* sont aussi exemplaires que les nominations dans l'audiovisuel. Le nouveau président-directeur général, M. Henri Pigeat, vient directement du Service d'information et de diffusion, organisme rattaché au premier ministre. Cet ancien élève de l'ENA a été désigné avec l'aval de l'Elysée et la complicité d'une partie des représentants de la presse au conseil d'administration de l'agence. Or l'A.F.P., qui a un statut autonome, est le principal « pourvoyeur » de nouvelles des organes de presse français, sans compter ses nombreux clients étrangers. Le risque est grand — et des « bavures » se sont déjà produites — d'une intervention politique sur le noyau central du système d'information.

La « giscardisation » de l'appareil d'Etat a été menée — compte tenu des rapports difficiles avec les gaullistes au sein de la majorité — avec subtilité, en s'appuyant sur l'entourage des ministres R.P.R. proches du président — en particulier MM. Alain Peyrefitte (justice) et Yvon Bourges (défense) — et grâce au « ralliement » de *M. Jacques Chaban-Delmas*, lors de son élection à la présidence de l'Assemblée nationale (3 avril 1978). M. Yves Cannac a pu être alors le pont entre les « chabanistes » et les purs giscardiens. Le cas de M. Cannac est lui-même exemplaire. Ancien membre du cabinet de M. Chaban-Delmas à Matignon, puis secrétaire général adjoint de l'Elysée, il a été désigné, en mai 1978, comme P.-D. G. de l'agence Havas par le conseil d'administration de celle-ci, qui venait de « débarquer », sur pression de l'Elysée, M. Jean Méo, ancien collaborateur du général de Gaulle.

La « chasse aux sorcières » gaulliste s'est atténuée à cette époque, mais l'opération a été menée, dès lors, au détriment de la fraction dure du R.P.R. qui a continué de soutenir M. Jacques Chirac après son départ de l'hôtel Matignon et son fameux « appel de Cochin ». Significative encore est la nomination, en avril 1978, à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) de M. André Chadeau, organisateur de la campagne présidentielle de M. Chaban-Delmas, poste occupé auparavant par M. Jérôme Monod, gaulliste, puis son adjoint M. François Essig.



Allégeance

On peut, dès lors, classer les phalanges du régime en six groupes :

● **Les giscardiens de la première heure.** Ce sont les anciens fidèles du président, de son parti (les républicains indépendants, devenu le parti républicain) et de ses lieutenants : MM. Michel Poniatowski, Jean-Pierre Soisson, Michel d'Ornano...

● **Les centristes et radicaux.** Après la victoire à l'élection présidentielle, la constitution et le développement de l'U.D.F., les centristes de M. Lecanuet et les radicaux valoisiens n'ont cessé de donner des preuves de fidélité et de faire la vie dure au R.P.R. Ils en sont récompensés.

● **Les « ralliés ».** Dans les allées du pouvoir, les places sont chères. L'amitié politique, à gauche comme à droite, fait souvent peu de cas de la fidélité. Bien des hauts fonctionnaires ou conseillers ont su au bon moment « virer leur cuti ». Des occasions leur ont été fournies : en 1974, d'abord, lorsque M. Jacques Chirac s'est allié au candidat Giscard d'Estaing ; en 1978 ensuite, quand la situation s'est inversée en faveur de M. Jacques Chaban-Delmas. Les giscardo-R.P.R., proches des ministres gaullistes encore au gouvernement, ou certains socialistes de cœur attirés par la société libérale font ainsi allégeance.

● **Les technocrates « distingués ».** L'actuel président a su faire émerger, dans le vivier des technocrates non marqués politiquement, un certain nombre de personnalités. Ce furent les « ministres-techniciens », parmi lesquels Mmes Simone Veil et Alice Saunier-Seïté, MM. René Haby, Jean-Pierre Fourcade, André Girand, etc. Techniciens, les ministres ne le restent pas longtemps. De la même manière, M. Valéry Giscard d'Estaing a *puisé dans le vivier des hauts* fonctionnaires, les « distinguant » par une nomination et s'en faisant souvent des vassaux. Ces néo-giscardiens, le moment venu, seront candidats à une élection municipale, cantonale ou législative.

● **Les anciens des finances.** On ne reste pas quinze ans à la tête d'un ministère sans laisser de profondes traces et s'attacher, de multiples façons, le dévouement de ses collaborateurs. De nombreux directeurs ou conseillers techniques de la rue de Rivoli ont connu, depuis six ans, des carrières brillantes à des postes importants.

● **La famille et les amis.** Les membres de la famille Giscard d'Estaing ont vu leurs positions renforcées. Les amis personnels du président et de sa famille — notamment dans les milieux de la banque et l'aristocratie — ont aussi été « distingués ».

Décalage

Tout cela est-il choquant ? La classe politique, en tout cas, n'a que très peu réagi à la mise en place méthodique de cet Etat-U.D.F. La gauche, et particulièrement le parti communiste — récemment encore dans les colonnes de *l'Humanité-Dimanche* — a critiqué la domestication des grands moyens d'information. Pour le reste, on fait contre mauvaise fortune bon cœur. Les chiraquiens enragent, mais se taisent, de peur sans doute qu'on ne leur rappelle leurs propres excès. Les socialistes, qui depuis belle lurette ont été écartés des fonctions de haute responsabilité, ont eu le temps de digérer leur éviction. On admet au P.S. que la nomination des plus hauts responsables soit à la discrétion du gouvernement. Tout au plus regrette-t-on le sectarisme dans l'application des textes et surtout « l'hypocrisie » giscardienne : les mesures se font sans bruit, en contradiction avec le discours officiel.

Mais l'on craint surtout la nouvelle étape de la prise en main : celle des échelons inférieurs de l'administration, et en particulier des services extérieurs (directions régionales et départementales) des différentes administrations. Ce qu'on appelle aujourd'hui la « *fonctionnalisation des emplois* ». Un rapport confidentiel déposé en avril 1973, élaboré par un groupe de travail réuni autour de M. Henry Krieg (inspecteur général de l'administration) a préparé la voie aux mesures en cours. Ce rapport analysait les causes de la sclérose administrative. « *Des facteurs d'ordre statutaire constituent encore des obstacles ou des freins aux mutations déjà observées,* écrivait le rapporteur, *notions de corps et de carrière, propriété du grade, confusion entre le grade et la fonction, mobilité géographique et sectorielle insuffisantes, difficulté des interpénétrations entre les corps issus des administrations centrales et des services extérieurs, les corps à vocation administrative et technique.* » Et de proposer notamment, pour rajeunir et dynamiser les cadres administratifs et donner plus de souplesse au système, une « fonctionnalisation de l'emploi ». Dans ce système on n'est plus nommé, par exemple, directeur départemental de l'agriculture parce qu'on est parvenu au « grade » nécessaire, mais « *à titre précaire* » en puisant dans un vivier de fonctionnaires beaucoup plus large.

Spoil system

Comment ne pas approuver l'intention de lutter contre la sclérose administrative après tout ce qui a été dit et écrit sur l'une des tares de notre système ? Mais comment ne pas reconnaître dans le même temps que la nomination par le pouvoir de cet ensemble de fonctionnaires peut aboutir en quelques années à un véritable quadrillage politique de la France ? Et c'est bien là le paradoxe permanent du giscardisme : le décalage entre le discours libéral et la pratique autoritaire.

L'affaire est déjà engagée, par exemple aux postes et télécommunications et dans l'éducation nationale pour les inspecteurs d'académie — devenus directeurs des services départementaux de l'éducation, — et à l'étude, dans plusieurs ministères. Elle remet en cause la conception, jusqu'ici dominante, de la fonction publique, et la notion même du service de l'Etat, qui ne devrait pas être confondue avec l'allégeance à un parti. Les syndicats ne s'y sont pas trompés qui ont accueilli avec inquiétude le rapport de M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, lors de la discussion, à l'Assemblée nationale, du budget de la fonction publique pour 1980. M. Longuet reprenait la philosophie du rapport Krieg et écrivait notamment : « *L'administration est à la disposition de la collectivité pour mettre en œuvre et appliquer une politique définie par l'exécutif dans le cadre des lois de la République. Le chef de l'administration doit pouvoir appeler à un poste de responsabilité le fonctionnaire dont la compétence et l'autorité lui paraissent convenir* ».

Ainsi est-on déjà entré dans un système analogue au « *spoil system* » (système des dépouilles) américain, selon lequel l'administration fédérale est remaniée à chaque changement de président. Mais l'organisation administrative des Etats-Unis — avec leurs cinquante Etats — n'est pas comparable à la centralisation à la française, où une telle conception est bien plus redoutable. Il ne fait aucun doute que tel est pourtant bien l'objectif du président. Même si, comme à l'accoutumée, il s'efforce de jeter de la poudre aux yeux. Dans sa réplique à Ivan Levai, à la conférence de presse, du 14 juin 1978, il affirmait : « *Je cherche pour chaque fonction « les meilleurs », et vous n'avez qu'à voir que, dans toutes les nominations qui ont eu lieu, au cours des dernières années, mon idée est que, partout, nous nommions les meilleurs. Je ne sais pas si les meilleurs ont en commun une préférence politique...* ».

Les faits sont là. Les « meilleurs » sont giscardiens ! En privé, le président ne s'en est pas caché. A François Bloch-Lainé, il déclarait un jour à ce propos : « *Nous allons forcément vers un présidentialisme accru, et il faut en tirer les conséquences. Les équipes dirigeantes sont appelées à changer avec l'élu du peuple au pouvoir exécutif.* » (*Profession : fonctionnaire*, par François Bloch-Lainé, Edit. du Seuil, 1976, p. 231). ■

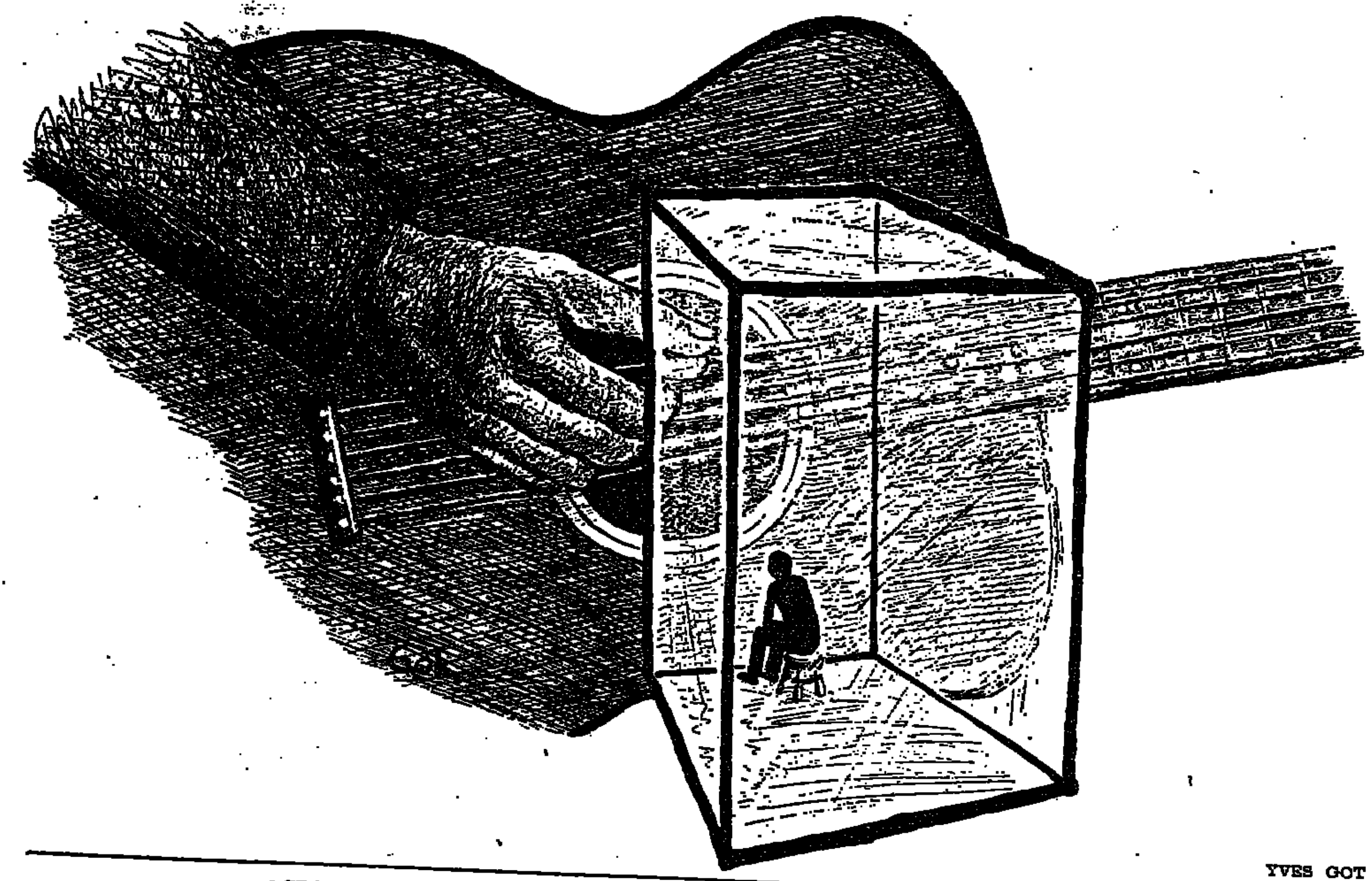
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.





YVES GOT

AGRICULTURE

Ces messieurs au Salon

Il n'y a pas que des Parisiens au Salon de la machine agricole. Pour les visiteurs « sérieux », le choix est difficile : faut-il automatiser à outrance ?

JACQUES GRALL

IL n'y a pas que des chevêches, des hulottes ou des chouettes à la campagne, mais aussi des monstres d'acier. François les connaît bien. Au dernier Salon de la machine agricole, pour le groupe d'études dont il fait partie, il s'est intéressé au matériel de récolte des pommes de terre. Pour son exploitation, il cherchait un pulvérisateur. Le premier déterreur avait des batteurs en caoutchouc et des bords en bois, ce qui est bien : on évite ainsi de blesser les pommes de terre. Un regain de faveur pour la qualité, qu'on avait un peu oubliée. Mais les batteurs en caoutchouc, s'il y a des pierres... Une trieuse retient son attention. Elle a seulement trois grilles superposées qui battent verticalement. La machine est deux fois plus courte que la sienne. Astucieux pour les petits bâtiments. Du matériel hollandais, évidemment... Une peseuse-ensacheuse ? François est tenté mais doute de produire assez de patates pour s'offrir cet outil. Combien ? Six cents pesées à l'heure, 24 000 francs. Modèle standard. Il repart ausculter d'autres monstres, et pense à part lui : « *Bof, c'est pas donné. C'est pas le vendeur idéal non plus...* » Ravi, il découvre une herse à pommes de terre. Pourquoi ravi ? Parce que cet appareil n'est plus de mode. Aujourd'hui, on nettoie au chimique. Il est content de le voir au Salon, car lui s'en sert encore. La machine automotrice enfin : c'est beau hein ! Mais pour des patates à 30 centimes...

Au passage, on s'arrête devant une éolienne. Une technique qui se développe, commente François. On voit aussi des salles de traite, belles comme des salles d'opération, avec des tubes en inox, des bocaux de verre, des indicateurs de fin de traite, des aiguilles de ceci, des boutons de cela. « *Il y en a au moins pour 40 millions. Le gars qui vient là et qui trait encore à la main, il est désespéré.* »

Après s'être penché sur une machine de 13 498 francs hors les taxes, qui ramasse 2 tonnes de pommes à l'heure, car la consommation de cidre redémarre et François songe à planter, on en trouve une autre : 4 tonnes en cinq minutes. On ne devrait pas appeler cela Salon de l'agriculture, mais Salon des entrepreneurs de travaux agricoles. Chacun expose ce qu'il a de plus gros. C'est un artifice, une image fausse pour l'extra-agricole. Un épandeur à fumier de 10 tonnes comme celui-là, il y en a un par canton, et encore... Et les bennes, c'est la même chose, elles sont de plus en plus grosses... Mais, reconnaît-il, elles marquent de moins en moins la terre, grâce au double pont qui donne un meilleur équilibre.

« *Je me demande si j'ai bien fait d'acheter ça, il y a deux ans. Je ne l'amortis pas.* » « Ça », c'est une tarière pour planter des arbres. François examine longuement le modèle exposé : non, il n'y a pas eu de perfectionnements techniques. Poussons plus loin.

Un casse-tête, ce problème d'engrais. La distribution par sacs est malcommode, pénible et coûteuse. L'engrais-vrac, comme disent les gens du métier, voilà la solution. Ou encore le demi-vrac : c'est-à-dire des sacs de 500 kilos. Dans tous les cas, il faut acheter des machines : un petit autochargeur pour les gros sacs, un silo pour le vrac livré par la coopérative, ou une benne pour l'aller chercher, et puis une vis de reprise pour monter l'engrais du silo dans le pulvérisateur. François compare, discute ; 8 900 francs, l'appareil à vis. Il regarde si la tendance est à l'automatique de plus plus automatique, donc de plus en plus cher, ou s'il n'y aurait pas, par hasard, des machines plus simples. Celles-ci ont d'agréables couleurs bleues et jaunes, qui sentent l'idylle, mais un tableau sévère, qui conjugue la vitesse du tracteur avec la densité du produit, vient rappeler à temps le sérieux de la démarche. Les rampes sont de plus en plus longues, 12 mètres : gain de temps et moins de passage. Certes. Si le terrain est plat. Avec ce modèle simple, 1 200 litres, il me faut une vis pour reprendre, songe François. Avec les 3 500 et 5 000 litres, je peux retourner au dépôt de la coopérative qui est tout proche.

La petite herse

Celui-ci est tout hydraulique, même pour enlever la bâche, un petit luxe bien cher. Celui-là dispose d'une largeur de travail réglable. Curieuses ses petites roues larges, quand tous les autres sont montés comme des échassiers.

Son siège n'est pas fait encore que nous sommes devant le matériel à travailler la terre : les spiro-machins, les roto-trucs et les vibro-choses abondent, ainsi que les combi en tout genre. Cela donne une « nouvelle » machine primée, pour la reprise d'un labour direct, agglomérant des éléments qui existaient déjà : une spirale qui casse les mottes et nivelle le terrain, une herse danoise et une roto-herse. Un regard pour la houe rotative jumelée au semoir — encore un combi-quelque-chose, — puis un arrêt-critique devant les herses : une herse toute bête dont les extrémités se rabattent avec des vérins : petite nouveauté séduisante et plus chère, commente François, qui apprécie la suppression du rabattage manuel, difficile et parfois dangereux. Un arrêt-question devant celle dont la première rangée de dents est recourbée dans le sens inverse des autres. Un œil admiratif pour celle qui présente une enflure de métal au point d'usure, quand la dent est en contact avec le sol, et un autre méprisant pour la planteuse-bineuse, qu'il juge trop polyvalente pour être honnête.

Et les déchaumeuses ? A disque ou à dents la déchaumeuse ? A cette question, grave, sans doute, puisqu'elle retient l'attention de nombreux experts, François répond : après dix ans de dents, dix ans de disque, maintenant qu'ils ont vendu leurs dents. Une herse à nouveau pour faire bonne mesure, mais débouseuse cette fois. A quoi sert-elle ? A étaler dans les herbages les bouses de vache qui, sans cet arasement, provoqueraient un apport d'engrais trop concentré et favoriseraient la pousse de touffes éparses trop riches, entraînant chez les animaux un péremptoire refus de brouter.

Au sortir de cette bien courte promenade, dans le champ de la porte de Versailles, François est tout chose. Il calcule. Il calcule que le prix de la main-d'œuvre a augmenté moins vite ces dernières années que celui du matériel. Il achètera peut-être un épandeur, mais rien de plus. Les hommes qui travaillent avec lui, songe-t-il encore, sont plus souples, plus adaptables que les machines. Un détail : François exploite 170 hectares sur un plateau fertile. Si l'on veut bien, c'est un « gros ». ■

TÉMOIGNAGE

Chansons derrière les murs

A l'issue du récital d'un chanteur à la centrale de Melun, les prisonniers ont demandé à l'animateur bénévole de dire « ce qu'il avait vu ».

LOUIS-JEAN CALVET

A la pointe de l'île qui, entre deux bras de la Seine, constitue le cœur de la ville, de grands murs au bord de l'eau : le centre de détention de Melun. Hors les murs, c'est un dimanche comme les autres : sortie de la messe et pâtisserie... *Intra muros*, on attend ce jour-là quelque chose d'un peu particulier : un récital du chanteur Leny Escudero suivi d'un débat. Georges Moustaki est le dernier chanteur à être entré dans cette prison. C'était il y a six ans.

« *Si tu veux vraiment savoir comment on vit, faut venir dans nos cellules, pas ici.*

— Mais tu vois bien qu'il s'en fout, de nos cellules ; il vient nous voir comme on va au zoo ! »

Dans le genre première prise de contact, on peut imaginer mieux. Une, deux, trois, quatre, les portes et les grilles se sont refermées, les unes après les autres, derrière la voiture comme les sas d'une écluse : on n'ouvre la suivante que lorsque la précédente est soigneusement bouclée. Serrures, verrous, clefs, papier d'identité, visite du coffre de la voiture, pour parvenir devant cette salle de spectacle dans laquelle, d'ici deux heures, Escudero doit chanter et moi animer un débat. Et les deux prisonniers qui aident à l'installation de la sono, peut-être aussi gênés que moi, ne mâchent pas leurs mots. Mais les choses changent vite. « *T'es le guitariste ?*

— Non, pourquoi ? »

Il joue de la guitare et voudrait discuter, en confrères, avec le musicien qui n'est pas encore là. Il me parle du petit groupe qu'ils ont formé dans la prison, puis du chômage. « *Ici, on est peut-être moins malheureux que dehors, on est assisté : pas de problèmes de SMIC, de chômage...* » Entre quelques phrases sur le blues, j'apprends incidemment que le guitariste de la centrale de Melun a encore vingt ans à tirer.

J'ai curieusement l'impression, pendant que chante Leny Escudero, d'assister à un gala de gauche, genre C.G.T. ou Ligue des droits de l'homme. Les chansons sont, bien sûr, applaudies chaleureusement, mais, surtout, on applaudit à tout rompre des passages sur Prague, la liberté, la torture, le Chili. Et cette impression se confirmera au cours de la discussion. Les questions pleuvent, sur la chanson, la politique, le cinéma (deux permissionnaires ont vu *la Femme flic*, film de Boisset dans lequel joue Escudero), sur les raisons aussi de notre présence ici. Plus tard, de façon informelle, les échanges s'approfondiront. A Escudero : « *Quand tu as construit une école au Dahomey, tu ne t'es pas occupé de savoir si on allait leur apprendre le français ou leur langue ?* » A moi : « *Dis à Guy Bedos qu'on est beaucoup à avoir lu son livre* Je craque »...

Et on me parle de Mesrine. « *Les condés qui l'ont buté rigolaient sur son cadavre, à la télé, ils n'ont pas le respect des morts... Moi aussi, j'ai tué, mais j'ai jamais craché sur un cadavre.* » Un autre : « *J'ai écrit des poèmes, tu veux les lire ?* » Bien sûr que je veux les lire. « *Non, je peux pas te les donner comme ça, en loucedé (en douce), il faut que je demande la permission pour la prochaine fois.* »

Pendant ce temps, Escudero signe des autographes, sur des photos de famille, communion solennelle, mariage ou portrait en couleur, le seul papier dont ils disposent. « Ils » : tout est là. Tout à l'heure, nous allons sortir, l'autoroute du Sud, Paris. « Ils » le savent et nous le savons, mais cette différence radicale ne pèse que peu. « *D'ailleurs, tu vas revenir avec Bedos.* » Quatre heures avant, je me sentais un peu voyeur, un peu malsain, essayant de deviner derrière ces hommes endimanchés qui était le voleur, qui le violeur, qui l'assassin... Maintenant, je parle avec un public, plus au courant des choses de ce monde que mes étudiants de la Sorbonne, plus avide surtout de contacts. Et puis l'on parle des femmes, *le* problème, des gonzesses, des nanas, bref, nous parlons de la tendresse...

« *Il paraît que t'es journaliste ?* » J'explique que je suis surtout professeur, mais que j'écris aussi des articles, sur la chanson. « *Faut raconter ce que t'as vu.* » Je n'ai pas vu grand-chose, je le leur dis, et puis Melun est une prison plutôt « libérale », pas de Q.H.S... « *Ça fait rien, raconte juste le spectacle, ce que t'as vu.* » On me fait promettre, je promets. Voilà qui est fait. ■

CROQUIS

Hiver-plage

« Allô ! Hôtel des Flots bleus, bonjour... » Le grésillement obstiné di téléphone ponctue les journées de Claudie, ses journées de vingt ans assoupies au comptoir de faux marbre, derrière une plante verte flapie. Elle répond, elle inscrit, ele sourit, ele s'ennuie.

« Avec salle de bains ? 85 francs, petit déjeuner obligatoire. » A peine deux ans qu'une adolescente tranquille décrochait un bac honorable, les bras encombrés de rêves : *« D'abord, je voulais aller en fac. »* Mais la vie parfois s'emballe *« comme si on avait perdu les commandes »*. Une année de droit avortée, empêtrée dès le troisième mois dans la misère familiale endémique. *« Et puis, la jeunesse dorée, je ne supportais pas. »* A deux doigts de s'excuser : *« Il fallait que je travaille tout de suite. »*

Deux ans avec vue sur l'ascenseur. Passée la porte vitrée, l'hiver a clos les devantures des beaux jours, la ville en est comme aveugle. Du vent, Claudie ne connaît que le balancement des porte-clés dans les casiers, derrière elle. L'été, un autre univers s'ébroue ici, rieur et indifférent. *« Congrès ou familles selon la saison, lavabos bouchés à perpétuité. Mon horizon. »* Un sourire, ni triste ni rancunier, laisse deviner ses journées recommencées, le studio en ville, les soirées télé, déjà.

Pas d'amis : les femmes de chambre se défient de son bachot, le patron l'appelle l'intellectuelle, les anciennes copines ont fait de beaux mariages. *« Je dépense de moins en moins d'énergie à chercher autre chose. On se laisse si vite aller à la facilité. »*

« Il y a deux ans, je voulais voyager, voir le Pérou. » Si elle a renoncé ? Un petit rire sec vient cogner sur le carrelage glacé du hall d'entrée. Elle avait même commencé d'annoter les guides. *« Le soir, je rentre chez moi par le sable. J'écoute les vagues, le vent m'emporte, c'est bon. »* La vie, pour jardin secret, ne lui a laissé qu'une plage morte.

DANIEL SCHNEIDER.

Idéal-Fiesta

Eros et Anteros ont passé la matinée à se pomponner. Dimanche après-midi, bras dessus bras dessous, ils s'en vont faire la fête. Sur le boulevard.

Tu parles d'une fiesta ! Eros a mis sa perruque blonde — cheveux longs, à peine, mais à peine, bouclés. Eros a un charme fou ! Et Anteros est joli à croquer dans sa combinaison de fluo rose et blanc. Ça moule et ça se lave.

Faut dire que les week-ends de décembre et de janvier, de Clichy à Barbès, c'est le super pied.

Les voici au cœur de Pigalle, et quand on sait que Pigalle a le cœur rouge pomme, enrobé de sucre d'orge, on se lèche coquinement les lèvres, à l'avance.

Idéal-Tir : pour 3 francs tu t'offres la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Tu descends, sans qu'il ait eu le temps de dégainer, Lucky Luke. Les Dalton, groupés derrière toi sur le trottoir à chiens (crottes et pissous : pouvez pas aller là où que c'est qu'y a les voitures, non mais !), les Dalton s'en paient une sacrée tranche.

On va plus loin. Idéal-Motor-Cross : auto-tamponneuses ultra-glissantes et maxi-tamponnables. Eros et Anteros, histoire de délasser leurs chevilles torturées par les talons hauts, s'en offrent une — cinq tours pour 3 F, on ne va pas se priver — toute bleue.

Du Vingt-Quatre-Heures du Mans électrifié. Ça glisse ! Eros en a des larmes d'émotion qui perlent aux paupières : le rimel trace une ligne, comme un baiser visible, indécis, du coin de l'œil au coin des lèvres.

Et, par-dessus le patinage artistique des roues, c'est le flux et le reflux de la disco-music. Ça rappelle la boîte où on va danser, sauf qu'on est assis.

Allez, on remet ça ! Encore 5 francs, encore trois tours. On change de couleur : la rouge et or comme à Las-Vegas, où on n'ira pas. Trop loin, trop cher. Trop rouge et or.

On va plus loin. Idéal-Banco : pour 5 francs, trois billets. A tous les coups tu gagnes : une bouteille de mousseux, une brosse à dents et, pour le veinard, le drôle de veinard, une poupée marquise, en robe à volants, perruque blanche, poudrée — Eros en pâlit d'envie — toutes fanfreluches relevées, le derrière solidement amarré au « présentoir ». Le grand siècle ? Anteros remporte un nez de carton pour ses farces et attrapes. Eros a droit à un savon adoucissant pour les durillons. Tu savais que ça existait ? On va plus loin. Idéal-Médium : Mme Zita en a vu tant et plus. Pour 5 francs, elle vous tire trois cartes et vous dit, approximativement, le temps qu'il vous reste à vivre : jusqu'à cinquante ans, après cinquante ou tellement plus qu'elle ne sait pas au juste. Pour encore 10 francs, vous pouvez faire un joli voyage le long des lignes de votre main, comme une balade sur les canaux. Pour 20 francs, elle vous dira le nom, le prénom et la qualité de l'élu de votre cœur. Non merci, là on sait ! Eros et Anteros s'adressent un clin d'œil.

On va plus loin. Eros retient son souffle ; Anteros rougit et pâlit à cette vue : cinq demoiselles se contorsionnent derrière un voile et se dépouillent de leurs vêtements au rythme de *la Cucaracha...* Dans la foule hésitante, haletante, palpitante, Eros et Anteros se faufilent. Dedans, c'est encore mieux : les artistes ont parfois la peau rose et, pour de vrai, elles enlèvent tout, jusqu'à leur soutien-gorge. Cinq strip-teaseuses pour 3 francs. Trois minutes d'Olympe. Allez hop !

Idéal-Intégral : c'est fini.

Idéal-Tir, Idéal-Motor-cross, Idéal-Banco, à l'envers. On rentre, la nuit tombe vite.

Ce soir, à la télé, on aura droit à trois minutes de l'Idéal-feuilleton.

On n'ira pas plus loin. Au lit de bonne heure : demain c'est lundi.

CLARISSE NICOIDSKI.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG

La politesse

Elle avait reçu une excellente éducation et le savoir-vivre lui était naturel.

Et quand elle se jeta dans le vide du haut du sixième étage, elle prit la peine de refermer la fenêtre derrière elle pour ne pas faire de courant d'air dans la pièce où son mari lisait le journal.

ESPAGNE

Machos pas morts !

Les mœurs se libéralisent en Espagne. Douloureusement, sous les ricanements des anciens et les foudres de l'Eglise. Les « machos » ne sont pas morts, mais les femmes relèvent – timidement – la tête.

CHARLES VANHECKE

ON interdisait, il n'y a pas si longtemps, le bikini sur les plages. Aujourd'hui, le « porno » fleurit dans tous les kiosques et le journal le plus sérieux d'Espagne, *El Pais*, présente chaque jour dans sa page de petites annonces, une rubrique de « massages et saunas » qui sert, en fait, à des publicités de prostitution.

La pilule est en vente libre. L'orgasme tient la vedette dans les magazines. Les « gay » ont leurs mouvements de libération *au même titre que les Basques et* les Catalans. Les lesbiennes manifestent dans la rue en formant avec les deux mains le triangle qui symbolise leur sexe. Les films « S » font recette. On annonce, pour bientôt, les films « Z ». Les premiers montrent des couples qui feignent de faire l'amour, *alors que dans les seconds, ils le* font vraiment.

Fini, donc, le temps des duègnes, de la virginité considérée comme une valeur morale et un placement, de la femme qui n'avait d'autres choix qu'entre le rôle de mère et celui de putain. L'Espagne catholique, « machiste », frustrée et repentante paraît vouée, désormais, comme n'importe quelle vieille démocratie occidentale, à la « jouissance sans entraves ». Il aura suffi, en quelque sorte, que Franco disparaisse pour que chaque Espagnol célèbre à sa façon, la « mort du père ».

Et pourtant...

Et pourtant, il arrive à cette Espagne défoulée, de se trahir. Voici une anecdote authentique. Elle s'est passée, il y a quelques mois, non pas dans un coin perdu d'Estrémadure, mais à Madrid même, à l'épicentre de tous les bouleversements — politiques et sociaux — qui se sont produits dans le pays. Un homme rentrant de voyage prend un taxi à l'aéroport de Barajas, en compagnie de sa femme, qui est venue l'accueillir. A peine sur l'autoroute qui mène à la capitale, une discussion éclate entre le couple et le chauffeur. Celui-ci fait *demi-tour et vient porter plainte* au commissariat de l'aéroport. Motif : le mari et la femme se sont embrassés, le plus conjugalement du monde, dans sa voiture. La discussion a surgi parce qu'il leur avait dit « de bien se tenir ».

Qu'en conclure ? Que l'hypocrisie sexuelle a la vie dure et qu'un pays ne se libère pas de ses fantasmes en quelques années de démocratie « consensuelle » et autolimitée. L'évolution des mœurs se fait ici, comme partout ailleurs, par cercles concentriques. Partie d'une élite et des capitales, elle gagne, peu à peu, l'ensemble de la jeunesse et tous ceux qui cèdent au bon sens, à la « force des choses » ou à la mode. Progression douloureuse, qui s'effectue sous les ricanements des anciens et les foudres de l'Eglise. Combat à l'intérieur des têtes et des corps. Car les germes du passé restent vivaces. Le Moyen Age, après tout, c'était hier.



JEAN-PIERRE CAGNAT



L'ère du soupçon

La République de 1931 avait instauré le divorce par consentement mutuel. La Généralité *de Catalogne — le premier gouvernement* autonome de la région — avait adopté en 1936 une loi sur l'avortement qui était révolutionnaire pour l'époque, car elle laissait à chaque femme le soin de décider de sa grossesse. Ce ne fut qu'une brève parenthèse. Après avoir *gagné la guerre contre* la moitié de l'Espagne, Franco s'est empressé de livrer ses compatriotes à leurs vieux démons : la bigoterie et l'intolérance. Avec lui, le divorce et l'avortement ont été jetés aux flammes de l'enfer. Pendant quarante ans, ce fut l'ère du soupçon : celui des mères à l'égard de leurs filles, des frères envers leurs sœurs, des maris envers leurs femmes, des bien-pensants envers les incroyants, de chacun envers chacun.

Les Espagnols furent condamnés aux fiançailles épuisantes, aux mariages obligatoires à l'église, et aux tribunaux ecclésiastiques. Ils ne pouvaient se séparer que si l'un des conjoints se couvrait d'infamie, seule condition acceptée par les docteurs en droit canon qui laissaient traîner les choses, et faisaient de leur spécialité un « business ». Aujourd'hui encore, pour rompre légalement devant l'Eternel, il faut patienter quatre ou cinq ans et dépenser l'équivalent de 30 000 à 60 000 francs lourds. C'était l'époque où un ministre interdisait une exposition de Picasso, non parce qu'il s'agissait d'un opposant — le franquisme a toujours revendiqué cet Espagnol célèbre — mais à cause de la nudité de ses modèles.

Depuis, bien des couvercles ont sauté, mais les sociologues continuent d'analyser le *macho* (le mâle) espagnol comme au bon vieux temps. « *Pour lui,* disent-ils, *il y a celles qui le « font » et qui aiment ça, et celles — les plus convenables — qui ne le « font » que dans le mariage et dont on ne peut pas savoir à l'avance si elles aiment ça.* »

Châtreur châtré, qui a peur du sexe de la femme, et pour qui l'amour consiste seulement à *« se coucher sur ». « Amant oublieux des caresses et des préliminaires, qui expédie son affaire en quelques minutes, dans la seule position « du missionnaire. »* A en croire les spécialistes, cette description du « machiste » triomphant n'a rien perdu de son actualité. Certes, il est moins voyant qu'avant. Il a modifié certaines de ses attitudes, car les femmes ne supporteraient plus la même arrogance. « *Les formes ont changé*, dit le sociologue Amando de Miguel, *mais les comportements de base restent identiques. Le machisme est propre à l'Ibérique comme la paella et la sieste. La seule chose dont nous sommes capables, c'est d'être un peu moins machistes.* »

Plus que les hommes, ce sont les femmes qui ont évolué. Elles souffrent de moins en moins ce que les livres sur l'Espagne — écrits par des hommes — appellent le *piropo*, le compliment dans la rue, et qui n'est le plus souvent qu'une interpellation grossière.

Elles ne passent plus directement, comme avant, de la mère au mari. Elles ne rêvent plus forcément d'être de bonnes ménagères. Elles s'essaient au bonheur du couple en acceptant — non sans arrière-pensée — les relations pré-conjugales, que l'Eglise continue de condamner. *Malheureusement*, l'époque n'est pas propice à l'émancipation par le travail. Le chômage touche près de dix pour cent de la population active et empêche les adolescentes de trouver, voire de solliciter, un emploi. En 1980, la grande majorité des femmes *espagnoles restent* de très classiques maîtresses de maison.

Encore aujourd'hui, il leur faut du courage, une fois mariées, pour se séparer. Car la femme séparée, sous les regards masculins, reste porteuse d'une certaine perversion. Au mieux, elle est considérée comme un gibier facile, qui ne saurait repousser les avances d'éventuels partenaires. Si elle rejoint la famille, pour des raisons matérielles, on la surveille comme une mineure.

Le déshonneur

De ces constatations, il faut sans doute exclure une minorité éclairée. Mais si une société se révèle par les lois qu'elle fait, que dire de la société espagnole ? En l'an IV de la démocratie, le gouvernement centriste n'a pas encore institué un divorce digne de ce nom. Il vient d'élaborer un projet de loi qui le rend possible seulement après une longue séparation préalable (de deux à quatre ans) et laisse de toute façon au juge la faculté de le refuser.

Quant à la dé-pénalisation de *l'avortement*, seuls les partis de gauche osent encore en parler. Ce seul mot arrache des hauts cris à l'Eglise, à l'*Opus Dei* et à l'« establishment », plus troublés par la perspective d'une interruption de grossesse « à la française » que par les dangers qu'encourent les quelque quatre cent mille Espagnoles qui pratiquent chaque année des « fausses couches » clandestines.

Profondément marquée par l'idéologie cléricale, la majorité de l'opinion reste d'ailleurs hostile à l'avortement. Un sondage réalisé en 1977 montrait que 60 % des personnes interrogées y étaient opposées, et que parmi les 29 % d'opinions favorables, 7 % seulement l'acceptaient « dans n'importe quelle circonstance ». Le pourcentage des « non » était encore plus élevé chez les femmes que chez les hommes (67 % contre 52 %). Paradoxe qui s'explique par l'influence de l'Eglise en milieu féminin, et par le sous-développement culturel qui a été longtemps le lot des femmes espagnoles.

Malgré les révisions promises, la législation sur l'avortement n'a pas changé. Elle semble dater du Moyen Age. La préservation du foetus prime sur tout, même sur la vie de la mère en danger. Ni la détresse matérielle ou psychologique ni le refus de mettre au monde le fruit d'un viol ou d'un inceste ne sont pris en compte. Le législateur admet pourtant une circonstance atténuante, une seule : quand la femme est célibataire, et qu'elle allègue avoir refusé le « déshonneur » de donner naissance à un enfant illégitime. Voilà une indulgence qui en dit plus long que tout le reste...

Récemment, un tribunal de Madrid a condamné une auxiliaire médicale à onze ans et sept mois de prison pour avoir pratiqué deux avortements. Deux des femmes qu'elle avait « soulagées » ont écopé de six mois. C'était le minimum. Car la peine, dans ces cas-là, peut aller jusqu'à six ans. L'affaire a provoqué un reveil des mouvements féministes. Quelques mois plus tôt, en octobre 1979, ceux-ci s'étaient si bien agités que les autorités avaient dû suspendre ce qu'on appelait déjà le procès de Bilbao, version post-franquiste du fameux procès de Burgos de 1970. Onze femmes devaient comparaître pour pratiques abortives. Deux d'entre elles *risquaient, ni plus ni moins*, soixante ans et cinquante-cinq ans de prison. La peur du scandale, sur place et hors des frontières, a certainement joué. La plupart des accusés étaient des paysannes ignorantes, transplantées dans la banlieue industrielle de Bilbao.

La confusion

« Le corps des femmes espagnoles continue d'appartenir à l'Eglise et à l'Etat », dit Montserrat Roig, féministe et écrivain de Catalogne. Conclusion mélancolique, qui éclaire bien les ambiguïtés de l'Espagne d'aujourd'hui. Les rues des grandes villes offrent le spectacle habituel des sociétés permissives mais les institutions gardent les *rigidités de l'ancien* régime. Porno d'un côté, et demi-divorce de l'autre. Il arrive que le libéralisme lui-même s'effraie de ses audaces.

Le gouverneur de Madrid a interdit les sex-shops après une expérience de quelques mois. Ils n'avaient pourtant pas *fait de* ravages spectaculaires. Mais même lorsqu'il s'agit de commerce, il y a un point que les post-franquistes ne parviennent pas à franchir.

Le parti au pouvoir et son ministre de la culture, M. Ricardo de la Cierva, biographe officiel de Franco, viennent de jeter les hauts cris à propos d'un petit livre distribué pour les fêtes de fin d'année dans les écoles madrilènes. L'ouvrage avait un ton libertaire. Comme la responsable de la diffusion était une conseillère municipale communiste, certains y ont vu le travail de sape entrepris par Moscou contre la civilisation chrétienne et occidentale. D'autres ont parlé de corruption de mineurs.

Certains jours, la confusion est donc complète. Tandis qu'une partie de l'Espagne se débride, l'autre retrouve les pires accents des régimes d'ordre moral. ■

هكذا من الأصل

INDE

Bombay, l'arche de Ganesh

Une immense salle de transit populeuse où l'on n'en finit pas d'attendre, une ville où la misère noire côtoie le luxe des « hommes en blanc », mais aussi une arche de communautés ferventes.

MARTIAL MONTFORT

LES mégalopoles récentes ont toutes en commun cette féerie du désordre produite par les odeurs, les cris, les brûlures de l'accouchement des masses du tiers-monde à la lumière du néon. Mais Bombay ne ressemble pas encore à ces vaisseaux de fortune emportés vers les mirages du monde moderne. C'est une nasse. Elle attire sur une presqu'île de marais battue par une mer sale des émigrés de toutes les parties de l'Inde qui cherchent d'autres racines sur cette arche de tôle et de ciment craqué, échouée dans une civilisation hors du temps.

On y trouve tous ceux pour qui Bombay n'est qu'une halte vers les chantiers du Golfe. Ils proviennent de ce déversoir intarissable des campagnes trop peuplées. Ces arrivants par centaines chaque jour ne repartiront jamais. La ville, c'est la rue, au mieux des parents entassés. Désespérés ou affairistes, parasites sociaux ou bourgeois appauvris, femmes esseulées ou paysans sans terre, ils quittent leur univers communautaire et rejoignent comme ils peuvent les cohortes au travail. Ils deviennent porteurs de gamelle, vendeurs d'eau ou liftiers. Ce sont les soutiers de cette immense embarcadère de l'Inde.

La moiteur de Bombay provient de cette transpiration humaine, de ce halètement communicatif de sept à huit millions d'hommes, de femmes et d'enfants, dont 3 % seulement vivent dans plus de trois pièces « en dur ». Ils campent au bord d'une vitrine, recréent leur village dans le caniveau. Ils animent le manège permanent de tous les prolétaires du port, des filatures ou des chantiers. Ils se vendent, s'épuisent et espèrent. Quand ils s'arrêtent, c'est pour observer le spectacle des minorités prospères qui entretiennent le Bombay mythique.

La ruche

Les Portugais n'avaient rien fait de cette jetée naturelle sur la mer d'Oman. Les Anglais l'assujettirent tout simplement à leur commerce. Quelques rares communautés y ont laissé une empreinte, au premier rang desquelles la minorité parsie, industrieuse mais déclinante. Ses morts sont offerts aux vautours dans une enceinte interdite que signale une végétation sauvage en plein cœur de la colline résidentielle de Malabar Hill. Seuls monuments, dont le mauvais état sied bien au caractère grotesque et désuet : les bâtisses néogothiques des gares et de l'université. Le reste tient plutôt d'un urbanisme de terrains vagues. La colonisation n'était pas séparable de l'amour du cricket. Nariman Point, le Fort, ces points extrêmes de la cité évoquent désormais des amas compacts de gratte-ciel, temples païens de la nouvelle invasion, celle des exportateurs, des négociants et des gros industriels, figures de proue de l'Inde en développement.

Ils cohabitent pour quelque temps avec les villages de pêcheurs, repérables à l'odeur, de belles villas centenaires, les chantiers qui pullulent et, partout, ces recoins minuscules où la vie d'un indien s'organise. La vie quotidienne s'épanouit à tout moment, dans l'exubérance des marchés aux légumes, dans la ferveur des rituels qui entoure les temples et les mosquées, dans les files de cinéma qui offrent à bon marché des implosions multicolores de violence et de frustration. La circulation se fait surtout dans des tranchées béantes entre les habitats empilés, dont la dégradation se lit au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre vers les banlieues sans fin.

Mais c'est par le labyrinthe des ruelles qu'on atteint Bombay, la ruche partagée entre les corporations laborieuses qui amassent fébrilement au point de pouvoir édifier, comme en plein Chor Bazar, un mausolée de marbre. On y accède par la rue des fleuristes, des tailleurs, des joailliers, des revendeurs. Cette concentration de castes besogneuses : Ismaéliens, Gujarati, entretient l'éclat étincelant de la mosaïque orientale traditionnelle. On peut jurer que ces arrière-boutiques n'ont cessé de prospérer depuis le temps où Kessel célébrait les marchés fascinants des gemmes et des perles à Bombay.

La débrouille

C'est le choc de Bénarès et de Piccadilly. Résultat, une réaction en chaîne des siècles, des époques, des contrastes, des contraires, qui communique la fièvre, l'insécurité et que personne ne peut plus arrêter. Les fameux taxis jaune et noir brassent la crasse de la cité et sont les seuls repérables dans ce ballet frénétique et bruyant. Transformée en bouilloire sous l'effet de la mousson, Bombay n'est pas compréhensible pour le touriste issu d'une planète où les lendemains sont assurés.

Il assiste sans comprendre aux disputes des cireurs de chaussures qui cherchent un client sous les arcades de l'hôtel Taj Mahal. Il fixe sur la pellicule le torse dégoulinant du portefaix chétif, rémunéré à l'épuisement. Il cède facilement aux gestes théâtraux des mendiants postés à leurs carrefours. Pauvre riche qui croit que Bombay n'est qu'une plainte alors que Bombay est une immense débrouille où règnent l'arrogance, l'indifférence, l'impudeur. C'est une immense salle de transit populeuse où l'on n'en finit jamais d'attendre.

Que pense l'impassible Dieu Civa, contemplant ce décor d'incendie de la petite île voisine d'Elephanta depuis douze siècles ? La majesté de ce colosse de pierre exclut le rêve, elle inspire le dédain du contingent, tandis que son regard défie l'horizon, barré du nord au sud par les lignes de la centrale nucléaire de Trombay, les flammes des raffineries de Panvels, les volutes des usines de Chambour, les canonnières et les grues du port interminable. C'est vers l'ouest que l'horizon s'épanouit. La baie offre son plus beau profil le long de Marines Lines, parfois grandiose au couchant. C'est le côté dévoué à Ganesh, le dieu rieur, chanceux, adulé à cause de son ironie salutaire, qui porte une tête de petit éléphant.

Un peuple actif, très différent de celui des cols blancs, a organisé de ce côté son cadre d'existence : ce sont les pêcheurs misérables qui résistent à l'envahissement du béton, les forçats de la blanchisserie qui recouvrent de linge les rochers, et puis les jongleurs, les charmeurs, les bateleurs du dimanche, les vendeurs de sucreries écœurantes qu'on retrouve tous les soirs sur la plage de Chowpatty. Atmosphère de fête, qui ne tranche pas avec les allées et venues sur l'eau des pèlerins qui se rendent à la prière, ou des sans-abris qui remontent vers les plages de Juhu, après la jolie pointe préservée de Bandra...

Clubs et temples

Cette vie populaire, écorchée mais digne, celle de l'Inde profonde, possède des sanctuaires dans la ville, comme Bubaneshwar, temple grandiose où la richesse afflue avec les dons, et Baganga, où se fige doucement l'eau du bassin sacré sous les fenêtres des résidences les plus convoitées de Bombay.

Le poison dans la ville, c'est l'ostentation hideuse des étrangers, les défilés chamarrés et prétentieux sous les porches des palaces, ghettos fabuleux où s'offre l'Inde du toc et de l'esbroufe. Ces excroissances de l'Arabie et de l'Occident ont suscité leurs zones de trafics et de vénalité. Des émirs, des hippies, des intermédiaires, laissent l'argent répandre son odeur infecte, comme à Colaba devenu le symbole de complicités extérieures à l'Inde.

Les riches parsis, les financiers passés à l'école de l'Amérique, les vedettes exhibitionnistes, les oisifs et les inévitables officels se sont organisé une vie à l'anglaise dans le Bombay des clubs et des lieux réservés, où une élite s'ennuie, se surveille, dispense une culture importée et n'attend rien que de succéder à elle-même. Peu d'effervescence politique, peu de confrontations, des journalistes devenus des échotiers : cité unique en Inde sans traditions ni vie intellectuelle, dont la fonction est d'expulser les tabous sociaux, qui offre au moins l'anonymat, le reniement des castes et le vent des passions en toute impunité.

Cette complaisance attire peut-être ce défilé nouveau des hommes en blanc ; venus de l'autre côté de leur mer, ils savourent la liberté de l'argent, l'arrière-goût de l'affairisme, suivis de leurs ombres féminines, qui s'approprient Bombay. C'est Ganesh qu'on veut remplacer par le veau d'or.

Un dimanche soir comme les autres, le long de la porte de l'Inde, l'air y est brûlant, la lune, avec un peu de chance, éclaire les dernières embarcations de retour d'Eléphanta. Une atmosphère heureuse, à cause des rires sans gêne des femmes, de ces braseros voltigeant des vendeurs de cacahouètes, de cette grâce dans les jeux qui n'en finissent pas. Et partout il y a les grands yeux noirs des petits Indiens qui vous cernent. On réalise que Bombay est par-dessus tout une arche organisée autour de communautés ferventes. Leurs rites, leurs traditions, leurs solidarités, suppléent toutes les frustrations et les avilissements quotidiens de la cité. Bombay exulte le jour de la fête de Ganesh lorsque toutes les communautés se succèdent dans la liesse pour porter un petit dieu éléphant dans la mer. Jamais, autant que ce jour-là, la ville n'est aussi sûre de son avenir. ■

REFLETS DU MONDE

Frankfurter Allgemeine

L'industrie du manège

Mais où sont les fêtes foraines d'antan ? D'après le quotidien de Francfort *FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG* elles ont bien changé, du moins en Allemagne fédérale. La *F.A.Z.* écrit :

« Au cours du siècle qui s'est écoulé depuis la fondation des premières usines fabriquant des manèges en Allemagne, les fêtes foraines organisées entre la mer du Nord et les Alpes sont devenues des festivals de la technique. Les mangeurs de feu et les femmes-troncs ont fait place à des manèges de plus en plus rapides et de plus en plus coûteux. Les investissements des forains ont grandi en conséquence. (...)

» Ces investissements occasionnent des difficultés croissantes aux quelque cinq mille vieilles familles de forains établies dans la République fédérale d'Allemagne. Lors du trente et unième congrès des forains allemands à Karlsruhe, les forains ont exprimé leurs inquiétudes devant l'intervention croissante d'investisseurs étrangers à la branche. Ils ont affirmé que ces gens achetaient toutes les séries des usines d'importance moyenne, et donnaient les manèges en location-vente, à leurs propres conditions, à des hommes de paille.

« Les familles de forains se voyaient obligées d'acheter également de nouveaux manèges pour rester compétitives et pour conserver leurs places attitrées sur les places abritant des fêtes populaires. Les forains expriment leur scepticisme quant au « manège des investissements » mis en branle de cette manière. Il s'agit aussi bien de l'évolution technique (« tout est de plus en plus rapide et de plus en plus cinglé ») que de l'influence sur les prix (qui doivent rester stables en 1980). On craint de voir ainsi disparaître le petit forain, qui, dans l'intérêt d'une diversité aussi grande que possible, est tout aussi indispensable aux fêtes populaires que le propriétaire d'une installation gigantesque. »

DAILY EXPRESS — THE VOICE OF BRITAIN

Le « bon » numéro

Il n'y a pas qu'en France que sévit le snobisme qui consiste à avoir pour sa voiture un « bon » numéro d'immatriculation, c'est-à-dire un chiffre le plus bas (ou à défaut le plus rond) possible. La Grande-Bretagne, à en croire le quotidien *DAILY EXPRESS*, est également touchée. Le journal populaire de Londres raconte : *« Si vous voyez le numéro « S T 1 » sur une grosse Mercedes (...) il y a toutes chances qu'il s'agisse de celle de Mme Siegrid Tosswill, qui exerce la profession d'avoué. Car elle a déboursé 15 000 livres pour devenir propriétaire de la plaque d'immatriculation la plus chère de Frande-Bretagne »*.

Le système britannique prévoit en effet qu'un numéro d'immatriculation est conservé par son titulaire quand celui-ci change de voiture. Or, ajoute le *DAILY EXPRESS*, *« ce numéro est bien connu de millions de téléspectateurs, car il figurait sur la Jaguar utilisée pour tourner un feuilleton télévisé consacré aux aventures du Saint »*, le héros des romans policiers du même nom. *« En réalité, la plaque appartenait à un taxi Austin hors d'usage, dont la propriétaire l'avait prêtée à la chaîne I.T.V. pour réaliser la série (...). Mme Tosswill a accepté de payer 15 000 livres pour l'avoir. »*

Selon l'Annuaire Guiness des records, ajoute le *DAILY EXPRESS*, un acheteur inconnu avait déjà accepté de payer 14 000 livres pour un numéro qu'il chérissait particulièrement.

THE GUARDIAN

Le pain et le vin

« Les paroissiens du village de Hatfield, près de Doncaster, dans le sud du Yorkshire, ont été invités à produire leur propre vin pour la sainte communion, écrit le chroniqueur religieux du quotidien britannique *THE GUARDIAN*. *Le révérend John Sweed, vicaire de la paroisse Saint-Lawrence, en a lancé l'idée dans la revue paroissiale, après avoir découvert que son bedeau payait une livre et demie pour une bouteille de vin quelconque destinée à la communion. »*

« M. Sweed estime que le fait de faire soi-même son vin présenterait un avantage financier non négligeable. » « Cela nous économisera certainement de l'argent », a-t-il dit. Mais cela donnera aussi un peu plus de réalité à l'office. Les saintes espèces fournies par les fidèles pour les fidèles. *« La paroisse utilise déjà, pour la communion, du pain fait à la maison. » THE GUARDIAN* ajoute qu'un porte-parole de l'Eglise d'Angleterre s'est félicité de l'extension de cette pratique, mais rappelle que le vin utilisé par le pasteur doit répondre à des critères de fabrication précis : il doit s'agir de pur *« jus fermenté du raisin »*, et le vin doit être *« bon et sain »*.

LE SOIR

L'argent a parfois une (forte) odeur

L'employé d'une société britannique de recouvrement de créances avait trouvé une méthode astucieuse pour accroître sensiblement le rendement de ses démarches, si l'on en croit *LE SOIR* de Bruxelles, qui raconte : *« Un magistrat londonien a estimé que les méthodes d'un recouvreur de dettes, M. Andrew Smullian étaient nauséabondes et inadmissibles. M. Smullian travaillait pour une société de contentieux.*

» Pour amener les sociétés débitrices de ses clients à s'acquitter, il arrivait dans les bureaux vêtu en clochard. Il avait soin, au préalable, de frotter le tissu de son manteau en haillons, attaché à l'aide d'une ficelle, avec de vieux fromages faits, des œufs pourris et du poisson... très avancé. Le recouvreur de dettes refusait alors de quitter les lieux tant que le débiteur n'avait pas payé.

» Le juge l'a condamné à une amende, estimant la méthode de l'homme, qui avait été arrêté, comme insultante pour ses victimes... »

La station orbitale soviétique Saliout-6

Saliout-6 tourne autour de la Terre depuis le 29 septembre 1977. Trois équipages soviétiques y ont séjourné, accueillant parfois pour quelques jours d'autres cosmonautes. Laboratoire à multiples usages, la station orbitale a subi plusieurs perfectionnements. C'est aussi un observatoire incomparable de ce qui se passe... sur Terre.

MAURICE ARVONNY

Le croquis, repris de la revue soviétique « Aviatzia I Kosmonautika », montre quelques équipements ménagers des cosmonautes : 1) appareil pour la régénération de l'air, encastré dans la paroi de Saliout-6 ; 2) vélo-ergomètre ; 3) appareil pour la régénération de l'eau ; 4) cabine de douche (repliée) ; 5) « balance » ; 6) couchette ; 7) réserves d'aliments ; 8) caméra installée dans un sas) ; 9) miroir ; 10) tiroir contenant le rasoir électrique et son système d'aspiration des poils ; 11) Soyouz ou Progress ; 12) canalisation d'arrivée d'air ; 13) réserves d'eau *potable ; 14) poubelles ;* 15) tapis roulant pour la course à pied ; 16) scaphandre.

L'espace, lieu de travail

DEPUIS le 19 août dernier, la station orbitale Saliout-6 n'est plus occupée. Vladimir Liakhov et Valéri Rioumine, qui y avaient séjourné presque six mois, sont revenus sur Terre et aucun équipage ne les a encore remplacés. Les interruptions de quelques mois ne sont pas rares, mais elles sont en général plus brèves. Trois mois ont séparé la première mission dans Saliout-6, celle de Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, de la suivante, assurée par Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov. Quand ces derniers revinrent au sol, le 2 novembre 1978, il fallut moins de quatre mois pour que Liakhov et Rioumine les remplacent. Les Soviétiques ont plusieurs fois affirmé que ces *interruptions correspondent* à la maintenance des équipements au sol et aux vacances des techniciens qui préparent la mission et contrôlent son déroulement.

Il y a eu des arrêts plus longs : la dernière mission à bord de la précédente station, Saliout-5, menée par l'équipage Victor Gorbatko et Youri Glazkov, s'était *achevée le 25 février 1977* : il avait fallu alors attendre le 9 octobre suivant pour qu'un autre équipage, composé de Kovalenok et de Rioumine, reparte dans le cosmos pour une mission qui fut finalement un échec, leur Soyouz-25 ayant manqué sa manœuvre d'amarrage sur Saliout-6. Mais, dans l'intervalle, il y avait eu un changement de station orbitale. De plus, la mission de Gorbatko et Glazkov, mission courte (trois semaines), orientée vers l'observation de la Terre, à des fins probablement plus militaires que civiles, relevait d'un programme différent de celui qui fut suivi avec Saliout-6 : les trois missions dans cette station ont été des vols de longue durée, ayant pour but majeur d'étudier le comportement de l'homme dans l'espace et de préparer une future utilisation industrielle des conditions spatiales.

Réparations

Or il ne semble pas que la longue interruption actuelle ait grand-chose à voir avec celle de 1977. A plusieurs reprises, les Soviétiques ont fait savoir que Saliout-6, qui tourne autour de la Terre depuis le 29 septembre 1977, pouvait encore rester plusieurs années en orbite et que d'autres missions utiliseraient cette station. Dans les dernières semaines de leur long vol, les cosmonautes Liakhov et Rioumine se sont livrés, sur la station Saliout-6, à divers travaux de maintenance et de réparation, comme le remplacement d'un tableau de bord, qui préparaient clairement l'envoi d'un nouvel équipage. Or celui-ci se fait toujours attendre.

Est-ce l'indication de difficultés mal résolues ? Y a-t-il un rapport avec l'échec du vol d'avril dernier, quand le Soyouz-33 qu'occupaient le Soviétique Nikolai Roukavichnikov et le Bulgare Gueorgui Ivanov ne put rejoindre Saliout-6, à la suite d'une panne du moteur principal, et dut revenir sur Terre dans des conditions acrobatiques ?

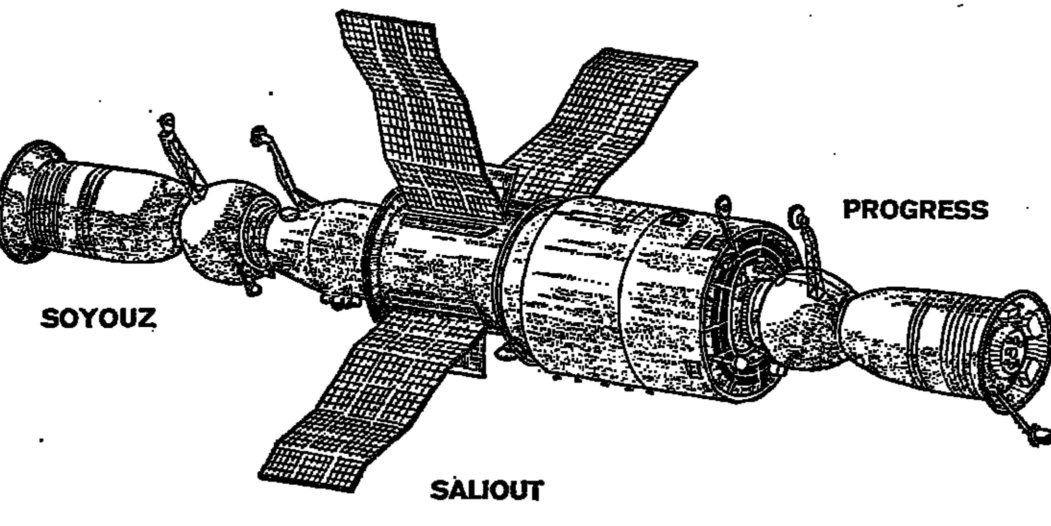
Il est certain que cet accident, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, a été pris très au sérieux par les responsables du programme spatial. Ils ont rapidement envoyé vers Saliout un Soyouz inhabité, équipé de « moteurs améliorés » ; ils ont annulé une autre mission internationale, à laquelle devait participer un cosmonaute hongrois — sans qu'on sache si ce changement de programme est lié à l'échec de la mission soviéto-bulgare.

Il y a peut-être une autre raison à cette longue interruption : le 16 décembre 1979, les Soviétiques ont lancé vers Saliout un nouveau modèle de Soyouz : le Soyouz-T. Celui-ci diffère des Soyouz classiques par plusieurs améliorations, en particulier un calculateur de bord qui facilite la délicate opération d'approche et d'amarrage sur Saliout, opération qui a été réalisée le 19 décembre. Auparavant, les informations sur la position et la vitesse relative de Soyouz et de Saliout étaient transmises au sol, traitées par ordinateur et transformées en ordres retransmis vers Soyouz. La présence d'un ordinateur à bord de Soyouz-T traduit les progrès soviétiques, lents mais certains, dans le domaine de la microélectronique.

Soyouz-T est aussi équipé de panneaux solaires permettant de recharger ses batteries. Les systèmes de traitement de l'air et de régulation de température ont été modernisés ; enfin, les divers moteurs sont alimentés à partir des mêmes réservoirs, ce qui permet une meilleure utilisation des propergols et accroît les possibilités de manœuvre. Enfin, l'aménagement intérieur de Soyouz-T lui permettrait de transporter trois cosmonautes au lieu de deux.

De même qu'ils ont construit un nouveau Soyouz, les Soviétiques ont en chantier un futur Saliout qui pourrait être encore plus proche de la station orbitale permanente vers laquelle s'oriente le programme soviétique. On sait que le cosmonaute français qui devrait être mis en orbite en 1982 travaillera dans une station différente de Saliout-6. *Mais la nature de l'activité* qu'il mènera en orbite ne sera pas tellement distincte de celle qu'ont menée jusqu'à présent les autres cosmonautes. Si, à l'ère de Khrouchtchev, on allait dans l'espace pour affirmer une supériorité sur les Américains, ce n'est plus le cas depuis la conquête de la Lune. Les Soviétiques vont dans l'espace pour travailler, c'est-à-dire pour expérimenter. Ils expérimentent sur eux-mêmes, pour étudier l'adaptation de l'homme à de longs séjours en orbite : ils expérimentent sur des plantes et des micro-organismes, pour compléter leurs expériences de biologie humaine, mais aussi parce que cette biologie spatiale pourrait avoir des conséquences rentables, comme la biosynthèse de médicaments ou l'amélioration de semences végétales. C'est aussi en raison des applications possibles qu'ils étudient la fabrication d'alliages ou la croissance de cristaux. Et, bien entendu, ils profitent de l'incomparable observatoire qu'est le satellite pour étudier les ressources civiles ou militaires de notre planète.

La station Saliout-6 est bien adaptée à ces *multiples* tâches. On peut l'améliorer, mais on ne voit guère l'intérêt qu'auraient les Soviétiques à remettre entièrement en cause sa conception et à partir dans une direction nouvelle. Tant que le matériel actuellement en orbite leur semblera assez sûr pour qu'ils lui confient des vies humaines, ils continueront à utiliser ce laboratoire de l'espace qui leur a déjà bien servi.



Un laboratoire à usages multiples

Saliout-6 est *formée de trois* cylindres mis bout à bout, dont le diamètre croît de l'avant vers l'arrière. Aux deux extrémités, il y a des parties coniques sur lesquelles viennent s'emboîter les colliers d'amarrage des vaisseaux Soyouz et Progress. L'ensemble a une longueur de 21 mètres. Le cylindre avant, d'un diamètre de 1,9 mètre, est essentiellement un sas de passage vers le collier d'amarrage avant, où sont rangés divers équipements, en particulier ceux qui permettent aux cosmonautes de sortir et de travailler dans le vide. Pour le cas où une telle sortie serait nécessaire, une porte étanche le sépare du reste de la station. On y trouve aussi deux postes de travail ; l'un commande les appareils de prise de vues pour l'observation de la Terre et l'astronomie. L'autre permet le contrôle d'attitude de la station — contrôle qui doit être très précisément réalisé pour les séances d'observation. Une des premières tâches des cosmonautes Gretchko et Romanenko, quand ils s'installèrent à bord de Saliout-6, en décembre 1977, avait été de tester un système d'orientation automatique, Cascade, qui n'existait pas sur les stations précédentes, et qui décharge en partie les cosmonautes d'une tâche astreignante et minutieuse.

Les deux autres cylindres, de diamètre de 2,9 mètres et de 4,15 mètres, constituent le module habitable. Enfin, la partie arrière du gros cylindre contient les moteurs et les réservoirs de propergols, ainsi qu'un sas de passage vers le collier arrière.

La partie où vivent les cosmonautes a ainsi un volume d'environ 80 mètres cubes, soit celui d'un studio de taille moyenne. C'est peu pour vivre six mois, d'autant que ce volume est fortement encombré d'appareils divers. On y trouve d'abord le « mobilier » des cosmonautes : *des couchettes rabattables sur* lesquelles les cosmonautes s'attachent pour dormir sans que l'apesanteur ne les fasse quitter subrepticement leur lit ; un coin repas avec réfrigérateur, table pliante et chauffe-plats ; une cabine de douche équipée de diverses pompes pour recycler *l'eau : enfin, les appareils* de gymnastique : un tapis roulant pour courir, un véloergomètre que l'on peut faire tourner avec les pieds ou les bras, le costume « Tchibis », qui maintient la partie inférieure du corps en dépression — ce qui attire le sang — et que les cosmonautes portent pendant de courtes périodes pendant les deux ou trois semaines qui précèdent leur retour sur Terre. Il y a aussi tout un équipement médical comportant divers appareils pour étudier la réponse musculaire ou le comportement du système cardio-vasculaire, et une « balance » qui, faute de pesanteur, n'a rien à voir avec ce que nous nommons ainsi, mais permet aux cosmonautes de surveiller leur régime ; l'armoire à pharmacie contient un jeu de médicaments, qui ont tous été essayés sur les cosmonautes avant leur départ, de manière à déceler des incompatibilités ou des phénomènes allergiques.

Mais la station est plus un laboratoire qu'un appartement, et les appareils scientifiques prennent une grande place. Les principaux sont la grande caméra MKF-6 pour l'observation de la Terre, qui donne six images simultanément dans différentes bandes du spectre lumineux, et les deux fours Splav et Kristall. Splav est un four à gradient thermique, qui peut chauffer des échantillons à des températures allant de 600 à 1 000 degrés. Il est installé à l'arrière de la station, et les échantillons sont dans le vide pendant leur traitement. Le four Kristall est au contraire dans la partie pressurisée de Saliout-6 et peut atteindre une température de 1 100 degrés. Ce four a d'ailleurs été changé au cours d'une des missions, un nouvel appareil ayant été amené par l'un des cargos *Progress*, qui ont permis aux cosmonautes de remplacer divers appareils usagés.

Hélium liquide

Ces fours ont été utilisés pour faire de nombreuses expériences de physique des matériaux ; les cosmonautes ont fondu du verre, fait croître des cristaux, réalisé divers alliages. L'une de ces expériences, ELMA, traitait des échan*tillons préparés dans* des laboratoires français (*le Monde* du 28 *mars* 1979). Il *s'agissait* d'échantillons de semi-conducteurs (germanium, arséniure de *gallium*...) et de divers alliages (aluminium-étain, néodyme-cobalt, cérium-manganèse) dont les chercheurs désiraient étudier la solidification en apesanteur. Ces *échantillons* ont été embarqués en mars dernier dans le cargo Progress-5, traités dans les fours de la station par Liakhov et Rioumine, puis ramenés sur Terre, et sont repartis pour étude dans leurs laboratoires d'origine.

Saliout-6 comporte aussi une installation de froid, qui a permis aux Soviétiques de faire la première liquéfaction d'hélium dans l'espace. *Cela a permis de* refroidir des détecteurs de rayonnement utilisés pour faire des observations astronomiques dans l'infrarouge.

Il y a aussi tout un volet d'expériences biologiques : là aussi, certaines expériences ont été réalisées dans le cadre de la coopération franco-soviétique, telle l'expérience Cytos réalisée une première fois en janvier 1978 par les cosmonautes Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov lors de la « visite » qu'ils rendirent à l'équipage Romanenko-Gretchko, puis reprise en 1979 au cours de la mission Liakhov-Rioumine. Il s'agissait d'étudier en parallèle, dans l'espace et sur Terre, la division cellulaire dans des cultures de paramécies et de bactéries (*le Monde* du 13 janvier 1978).

Les rêves

La station Saliout-6 se présente ainsi comme un laboratoire à multiples usages où des hommes peuvent vivre plusieurs mois dans des conditions de confort relatif. Les Soviétiques estiment que la durée des vols spatiaux peut être allongée jusqu'à un an sans problème, et leur objectif est d'atteindre progressivement cette durée. Les *études physiologiques* montrent que l'homme peut sûrement rester plus longtemps dans l'espace et retrouver rapidement une activité normale après son retour sur Terre ; les modifications de composition sanguine ou la décalcification des os n'ont rien d'irréversible. Il est plus difficile de résoudre les problèmes psychologiques qui naissent de ce long confinement. *L'équipage* Liakhov-Rioumine est resté pendant six mois physiquement isolé du reste de l'humanité puisque, contrairement à ses prédécesseurs, il n'a reçu aucune visite. Il disposait cependant d'un écran de télévision, et lorsqu'un cosmonaute avait le mal du pays, on lui organisait une émission spéciale, un entretien avec ses proches. Piotr Klimouk, qui est responsable avec Vitali Sevastianov de la préparation biologique et physiologique des cosmonautes affectés aux missions de longue durée, explique qu'on s'appuie beaucoup sur les rêves des cosmonautes ; on leur fait rencontrer, par l'intermédiaire de la télévision, les amis et proches qu'ils ont vus en rêve. Et on attache un soin tout particulier à la complémentarité des équipages, en tâchant de « marier » des hommes de tempérament opposé : un humoriste et un flegmatique, un plus calme et un plus nerveux. Il semble qu'actuellement la principale difficulté des vols de longue durée soit de faire cohabiter en bonne intelligence les deux membres de l'équipage. Des panneaux mobiles ont été installés dans Saliout-6 pour leur permettre de s'isoler parfois l'un de l'autre et leur éviter ainsi la sensation désagréable d'être constamment sous le regard de leur collègue. ■

Les vols soviétiques de longue durée

ORDRE de départ	VAISSEAUX utilisés	EQUIPAGE	DUREE
1er juin 1970	SOYOUZ-9	ANDRIAN NIKOLAIEV VITALI SEVASTIANOV	17 j. 16 h. 59
6 août 1971	SOYOUZ-11 SALIOUT-1	GUEOR. DOBROVOLSKI VICTOR PATSAIEV VLADISLAV VOLKOV	(1) 23 j. 18 h. 22
10 janv. 1975	SOYOUZ-17 SALIOUT-4	ALEXI GOUBARIEV GUEORGUI GRETCHKO	29 j. 13 h. 20
24 mai 1975	SOYOUZ-18 SALIOUT-4	PIOTR KLIMOUK VITALI SEVASTIANOV	62 j. 23 h. 20
10 déc. 1977	SOYOUZ-26 SALIOUT-6 SOYOUZ-28	YOURI ROMANENKO GUEORGUI GRETCHKO	96 j. 10 h.
15 juin 1978	SOYOUZ-29 SALIOUT-6 SOYOUZ-31	VLADIMIR KOVALENOK ALEX. IVANTCHENKOV	139 j. 14 h. 48
25 fév. 1979	SOYOUZ-32 SALIOUT-6 SOYOUZ-34	VLADIMIR LIAKHOV VALERI RIOUMINE	175 j. 0 h. 36

(1) Les trois cosmonautes sont morts un peu avant l'atterrissage, victimes d'une dépressurisation accidentelle de Soyouz-11.

Bilan d'un an d'information sur FR 3

La manière Cavada

MATHILDE LA BARDONNIE

FAIT divers : un père de famille nombreuse, depuis six mois au chômage, se suicide. L'histoire est vraie, elle a eu lieu récemment dans la région lilloise. Ce drame, qui n'est pas unique, a incité Patrick Pesnot et Gérard Follin à aller voir « à l'intérieur » du chômage, voir comment l'inactivité forcée, loin de se réduire à des statistiques, peut modifier la personnalité d'un être et aussi les relations qu'il entretient avec ses proches. L'attente vaine d'un emploi n'entraîne pas seulement l'inquiétude du lendemain mais révèle des fragilités ou des brèches que l'accaparant monde du travail réussit à colmater.

Ce sera le sujet du deuxième numéro consécutif du « Nouveau Vendredi » consacré aux chômeurs. Pesnot et Follin ont recueilli, filmé, des témoignages personnels. On sait leur talent pour écouter les gens parler d'eux-mêmes et de leur vie. On se souvient d'une émission où d'anciens loubards, interrogés par le même Patrick Pesnot dix ans auparavant, lui disaient ce qu'ils étaient devenus. Les voyous d'antan avaient changé. Et, surtout, le téléspectateur n'avait que rarement senti une telle vérité de ton à l'écran. Les visages étaient montrés et non exhibés. Les interviewés avaient été respectés, mieux, ils avaient été compris.

Il faut s'attendre, au sujet des chômeurs, à une authenticité de même nature. Si Patrick Pesnot connaît l'art de rendre une enquête émouvante, il n'est pas le seul parmi la petite équipe presque permanente des journalistes et des réalisateurs dont la signature revient au fil de ces magazines hebdomadaires auxquels Jean-Marie Cavada et Michel Thoulouze ont attaché leur nom. Philippe Alfonsi, Philippe Gildas comme Michel Honorin, travaillent de plus en plus pour « V 3 ». Le numéro qui, il y a trois semaines, sous le titre « French confection », dévoilait les dessous de l'industrie du prêt-à-porter, est un autre exemple des bons magazines de FR 3 (*le Monde* du 8 février).

Jean-Marie Cavada, directeur de l'information sur cette chaîne depuis septembre 1978, parle de « V 3 » comme d'un enfant dont il serait très fier. Il n'est pas mécontent non plus de « Soir 3 », le journal que FR 3 propose à 22 heures. Il n'est mécontent de rien d'ailleurs quand il regarde les résultats de l' « exercice » 1979, sa première année complète. La façon dont il précise qu'il vient tout juste de fêter ses quarante ans n'est pas sans coquetterie. Il considère, point par point, ses « réussites », ou ses paris gagnés.

« L'audience du magazine « V 3 » a doublé en un an, dit-il, *ceci sans que le budget ait du tout augmenté par rapport à 1976. Nous fabriquons une heure d'émission programmée à 20 h. 30 pour environ 220 000 F. Enlevez à cela les salaires versés. Restent 170 000 F, c'est mince. C'est la moitié de ce que dépensent les autres chaînes pour les magazines équivalents. C'est peu si l'on sait qu'une demi-heure de variétés coûte au moins 300 000 F.*

Les premiers

» Il nous manquait au départ une ligne. Les équipes changeaient beaucoup et surtout nous n'avions pas encore trouvé notre cible. C'est chose faite. Un grand nombre de téléspectateurs considèrent maintenant « V 3 » comme un rendez-vous. Nous leur en fixons quatre par mois, de nature différente : un consacré aux problèmes internationaux, un à la réflexion historique par le biais de « grands témoins », et les deux autres à des sujets de société. Dans tous les cas, nous cherchons à surprendre, à mêler l'information et le rêve, la règle étant de toujours prendre un sujet « à chaud ».

» Si nous ne sommes pas les premiers à parler d'un événement, nous renonçons au magazine, puisque les concurrents font alors mieux que nous. Nous étions les premiers au Cambodge. Et Christine Ockrent a été la première à partir pour la Yougoslavie. C'est à cette condition seulement que nous pouvons acquérir une réputation internationale, produire un magazine que d'autres chaînes ont envie d'acheter. Il y a eu par exemple vingt clients, dont deux chaînes américaines, pour « X-Toc ».

» Nous nous sommes progressivement attaché de bons reporters. Toute la question est de faire autrement que les chaînes voisines, et ce sera encore plus vrai quand la télévision privée existera en France. La télévision est à comparer à la construction automobile : les marques doivent s'associer entre elles dès lors qu'elles fabriquent un même produit. C'est pareil pour tout ce qui ne nuit pas à la recherche d'audience. Pour cette raison, nous nous associons avec des chaînes étrangères, comme la S.S.R. en Suisse par exemple, avec qui nous co-produisons.

» Un autre exemple : FR 3 diffusera bientôt une émission composée de trois séquences sur le même sujet, tournées, l'une en Angleterre par la chaîne Granada, l'autre en Italie par la première chaîne de la RAI et la troisième par nous ici. C'est une façon de trouver d'autres angles pour traiter des choses que tout le monde traite. Une façon aussi d'intéresser les acheteurs éventuels : l'indépendance financière est indispensable. Je fais une expérience de gestion. »

C'est également en gestionnaire, et comme quelqu'un qui invoque le style américain des « *news* », que Jean-Marie Cavada évoque « Soir 3 », le journal quotidien de 22 heures qui en vingt minutes donne par flashes les nouvelles complètes de la journée.

« Vingt minutes sont bien suffisantes, dit-il. *La brièveté contraint les journalistes comme les présentateurs à écrire davantage leur texte. Un présentateur ne doit pas s'interposer trop, ni être un filtre. Sans le déflorer, il doit introduire un reportage. C'est le succès d'un Walter Cronkite : il n'a jamais parlé plus de soixante secondes. Il faut être rigoureux : le fond de l'information tient aux images. Depuis le 1er janvier nous avons tenté de valoriser davantage celles-ci, en réduisant au minimum l'illustration fixe, qui n'est d'aucun intérêt.*

» Une fois par semaine les journaux sont fabriqués en direct d'une région et nous tentons de diffuser un maximum de séquences « vues de... », c'est-à-dire d'ailleurs que Paris. Il y a dans les stations de FR 3 des journalistes bien différents de ceux que montre Stéphane Kurc dans l'Œil du maître. *Ce film, dans son manichéisme, est une scandaleuse caricature. »*

Pesanteurs

Jean-Marie Cavada, qui dit n'avoir jamais subi aucune pression d'aucune sorte, venue de nulle part, précise en outre que la collaboration FR 3-National et FR 3-Ile-de-France est maintenant sans problème. FR 3-Ile-de-France est dans la situation des réseaux locaux américains : à la fois autonome et rattaché à un réseau national. *« Nous avons déparisiannisé FR3-Ile-de-France : il y avait une concurrence entre les diverses compétences, et les journalistes en souffraient. Nous avons institué la part égale entre Paris et le reste d'une région qui est très vaste : 50 % pour la capitale, 50 % pour les zones rurales, dont la vie locale est importante. Pourquoi les citadins ne seraient-ils pas informés de la vie des agriculteurs ? »*

Tout va donc très bien. Tout irait mieux encore si FR 3 disposait du matériel nécessaire à la réalisation en direct. Il y a bien un car de reportage en parfait état de fonctionnement, mais il est bloqué depuis des mois sur un parking pour des raisons inexplicables... A cause de « pesanteurs » comme il était convenu de dire du temps de l'O.R.T.F.

● Vendredi 7 mars, 20 h. 30.

Sur les écrans, le pouvoir de séduction des hommes croît avec le temps

Sexisme

CLAUDE SARRAUTE

IMAGINEZ ça, vous ressemblez à Georges Géret : poils gris grosse bedaine, bref, la bonne cinquantaine rendue plus appétissante aux yeux de la production par des cheveux mi-longs et la tenue savamment négligée de l'artiste artisan qui aménage et retape avec goût, avec soin, maisons et jardins. Vous habitez la province, vous y avez des copains : un instit' et une patronne de restaurant adorable, raffinée, encore très séduisante à son âge, presque le vôtre, mais étroitement surveillé, sévèrement brimé.

Et voilà que vous tombe sur la tête et dans les bras une vieille propriété en ruine et une jeune fille en fleur. L'une a cent ans, l'autre vingt. Vous achetez la première, vous épousez la seconde, et nous, les téléspectateurs, on ne perd rien ou presque du regain de vigueur amoureuse que suscite cette superbe enfant chavirée dans vos bras et frémissant sous vos gros doigts.

Il est possible, il est même probable, étant donnée la fréquence de ce genre de situation à la télé et au ciné, que nos réalisateurs soient ainsi l'objet de la convoitise de toutes les petites nanas qui se voient déjà là-haut, en tête de l'affiche, à la place de Bardot. Ils n'ont que l'embarras du choix et inscrivent volontiers en gros plan sur l'écran noir de vos nuits blanches les fantasmes de tous ceux d'entre vous qui n'ont pas le privilège du droit de cuissage. Encore très répandu, ce droit, et pas seulement en Afghanistan, croyez-moi. En France aussi, où il est habituellement réservé aux petits chefs, chefs de plateau, chefs d'atelier, chefs de bureau.

Et c'est ainsi que, de film en film, de Noiret en Montand et de Marielle en Géret, on assiste à la mise en images de ce refrain d'Aznavour, *Donne, donne tes seize ans,* hérité en droite ligne de Booz et de Ronsard.

Alors même que toute l'évolution des mœurs et des idées tente de rendre à la femme-objet sa dignité d'être humain, on trouve ça, n'est-ce pas curieux, parfaitement normal et parfaitement sain. Or il suffirait d'inverser les rôles pour comprendre que ça ne l'est pas. Et de cela, à de rarissimes exceptions près, on se garde bien. Pas question de montrer à l'antenne un couple dont la femme a le double de l'âge de l'homme, et, loin de s'en cacher, s'en vante. Il en existe pourtant à la ville, et de plus en plus. On en parle autour de soi, on cite des cas, mais ils n'ont pas droit aux honneurs du cinéma-vérité.

Quand Serge Reggiani chante la femme qu'il a dans son lit, une femme aux seins lourds, au ventre fripé, une femme longuement aimée, on l'accepte parce que ça reste abstrait : la voir étalée à l'écran, le petit ou le grand, risquerait de choquer. La nudité vieillissante n'est ragoûtante que si elle est virile.



(Dessin de G. MATHIEU.)

Que les hommes en soient convaincus, cela se conçoit, mais le coup de génie est d'avoir réussi à en persuader les femmes.

C'est quand même formidable si l'on y songe ! La fameuse libération sexuelle n'a entamé aucun des tabous sacro-saints que les hommes, soucieux de leur plaisir, ont su imposer à leur compagnes. A partir d'un certain âge, sauf cas exceptionnel, l'actrice est totalement écartée des jeux de l'amour et du hasard où se distinguent avec une étonnante impudeur ses camarades de promotion, des acteurs sur le retour, dont le pouvoir de séduction est censé croître avec le temps.

Je me rappelle l'indignation de Gloria Swanson — elle avoue quatre-vingts ans, — rencontrée l'an passé chez elle à New-York avec un mari aux petits soins. Elle regardait dans le miroir son visage entièrement lisse — il avait dû lui coûter une fortune — ses ravissantes épaules, et disait ne pas comprendre pourquoi on lui refusait dans les studios le rôle de femme heureuse, aimée, épanouie, qui est le sien dans la vie. Alors que ses anciens partenaires continuaient à rouler les mécaniques à pied, à cheval et en cinérama.

Pour en revenir à l'histoire racontée par Patrick Jamain, elle finira bien. Entre sa jeune épouse et sa vieille maîtresse, cette bâtisse croulante qu'il s'obstine à restaurer, Géret hésite un peu. Et puis, reprend le chemin du lit conjugal où les vieux maris « tellement plus intéressants que les jeunes » multiplient, vous l'aurez remarqué, les performances et ignorent les ratés. Histoire de décourager les blancs-becs qui souhaiteraient leur couper l'herbe sous le pied et d'encourager, pendant qu'on y est, les oies blanches à faire le même choix — le bon choix ! — que l'héroïne du film.

● Cinéma 16 : *C'est grand chez toi.* Mercredi 5 mars, FR 3, 20 h. 30.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Condamné au silence

D'OTTO PREMINGER
Lundi 3 mars
TF 1, 14 h. 26

★ *Si les autorités supérieures militaires avaient, en 1921, écouté le général d'aviation Billy Mitchell, les Etats-Unis auraient évité, vingt ans plus tard, le désastre de Pearl-Harbor. Le film de Preminger rend justice à cet homme qui eut raison, se heurta au scepticisme de la bureaucratie et fut traduit en cour martiale. Un cas bien intéressant, d'autant que Billy Mitchell est interprété par Gary Cooper. Preminger a mis en scène des allées et venues, des discussions, dans des bureaux et des couloirs et le fameux procès. C'est solide et juste un tout petit peu ennuyeux.*

Les Bons Vivants

DE GILLES GRANGIER ET GEORGES LAUTNER
Lundi 3 mars
FR 3, 20 h. 30

Regrets du bon vieux temps des maisons closes et métamorphoses de la prostitution à travers les aventures — en trois sketches — d'une lanterne de lupanar donnée, volée, vendue. Un recueil des plaisanteries les plus grasses et les plus basses.

Divorce à l'italienne

DE PIETRO GERMI
Lundi 3 mars
TF 1, 20 h. 35

★★ *Le fait que le divorce soit maintenant autorisé en Italie n'atténue pas la violence et l'humour noir de cette satire sociale (qui date de 1962). Car elle repose sur toutes les conséquences possibles de mœurs figées, de traditions archaïques, de préjugés moraux et d'une conception de l'honneur viril qui peuvent toujours, ici ou là, faire des ravages. Faute de divorcer, un nobliau sicilien s'arrange pour se débarrasser de sa femme par un « crime parfait ». Personne n'est sympathique. Les personnages sont les produits d'une civilisation, d'une éducation que Germi a tournées férocement en dérision, détruisant tout par le ridicule et l'absurde. Marcello Mastroianni, bellâtre gominé, hypocrite, obsédé et fourbe jusqu'au crime « autorisé », n'est pas le seul à provoquer un rire amer.*

Fort Bravo

DE JOHN STURGES
Mardi 4 mars
FR 3, 20 h. 30

★ *Un poste militaire nordiste pendant la guerre de Sécession, les comportements militaires, des prisonniers sudistes qui s'évadent et une sensationnelle attaque d'Indiens. Ç'aurait été beaucoup mieux traité par John Ford. Avec John Sturges ce n'est — pour les amateurs de westerns — pas mal réalisé.*

Le Samouraï

DE JEAN-PIERRE MELVILLE
Jeudi 6 mars
FR 3, 20 h. 35

★ « Le dernier bastion où s'affrontent encore les forces du bien et celles du mal, le refus de la tragédie moderne », *tel était, pour Melville, le monde des truands. Il a donc délaissé le « milieu » pour ne s'attacher qu'à un homme seul, un tueur retranché dans sa solitude, un fauve dont il a fait, effectivement, un personnage de tragédie. Monde abstrait et glacial exprimé par des couleurs glauques, une mise en scène dépouillée et une saisissante interprétation d'Alain Delon, qui n'a jamais eu, depuis, un rôle aussi original.*

Le Jardinier d'Argenteuil

DE JEAN-PAUL LE CHANOIS
Jeudi 6 mars
A 2, 20 h. 35

Gabin en vieillard ami des fleurs, peintre de toiles naïves et bricoleur de faux billets dans une comédie niaise et moralisatrice agrémentée d'une « philosophie » petite-bourgeoise. Triste, triste...

Le Solitaire

D'ALAIN BRUNET
Jeudi 6 mars
TF 1, 22 h. 40

★ *Truands, prison, gardien-chef corrompu, cambriolage mais aussi, surtout, le drame intérieur d'un homme rongé par la solitude et une idée fixe. On peut passer sur certaines maladresses de mise en scène. Il y a là une nouvelle approche de la « Série noire », un ton insolite et une émouvante composition d'Hardy Kruger.*

Le Roi

DE PIERRE COLOMBIER
Vendredi 7 mars
A 2, 22 h. 55

★ *Satire Belle Epoque des souverains étrangers mêlant à Paris l'amour et la diplomatie, et des parlementaires arrivistes cherchant à égaler la vieille aristocratie. Transposée (par Louis Verneuil) en 1936, la pièce de Robert de Flers, Gaston Arman de Caillavet et Emmanuel Arène dut un nouveau succès à des comédiens prodigieux et parfaitement à l'aise dans ce « théâtre filmé » : Victor Francen, Raimu, Gaby Morlay, Elvire Popesco, André Lefaur. Quel film de Boulevard peut offrir aujourd'hui une pareille distribution ?*

La Folie des grandeurs

DE GERARD OURY
Dimanche 9 mars
TF 1, 20 h. 35

★ *Une parodie de Ruy Blas de Victor Hugo, avec Louis de Funès dans le rôle de Don Salluste (un grand d'Espagne inattendu !) et Yves Montand (remplaçant Bourvil d'abord prévu) dans celui du valet Blaze. Le contraste entre les deux acteurs, un excellent scénario, des gags fignolés avec de gros moyens, ont assuré la réussite de ce divertissement qui tient du vaudeville et du film de cape et d'épée. Gérard Oury a prouvé une nouvelle fois qu'on peut faire du cinéma commercial sans sombrer dans le comique vulgaire.*

Le Cameraman

D'EDWARD SEDWIG
Dimanche 9 mars
FR 3, 22 h. 35

★★ *Engagé à la Metro Goldwyn Mayer, Buster Keaton ne put signer la réalisation du Cameraman mais, grâce au soutien d'Irving Thalberg, qui aplanit pour lui les contraintes de la production, il en fut, tout de même, l'auteur complet. La pure invention comique est bien coulée dans ce moule qui n'appartint qu'à lui. Les gags sont liés à l'espace et au temps, et, si le Cameraman n'est pas le plus grand de ses films, ce n'est pas moins une œuvre où l'on prend la juste mesure de son génie. Keaton, l'homme au visage impassible, s'attaque avec obstination à tous les obstacles (ici, il lui faut se faire aimer d'une fille en prouvant qu'il peut être un opérateur d'actualités de talent) et construit son univers comique sur des rythmes plastiques atteignant la perfection. On verra là aussi un véritable hommage au cinématographe de Louis Lumière et des précurseurs et une réflexion sur le métier de cinéaste. La bagarre dans le quartier chinois est l'un des plus beaux moments.*

A VOIR

Le monde rural

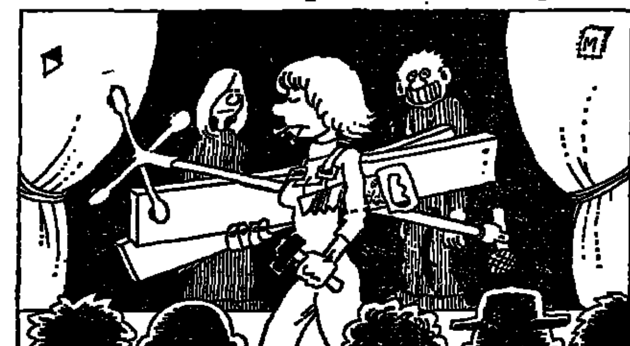
EMISSIONS SUR L'AGRICULTURE
Du 3 au 10 mars
A 2 et TF 1

A l'occasion du Salon de l'agriculture, tenu à Paris du 2 au 9 mars, TF 1 et Antenne 2 ont programmé une série d'émissions sur ce sujet.

Sur TF 1, le jeu d'Henri Kubnick à 12 h. 15, *Réponse à tout*, portera sur la nature (3, 4 et 5 mars) ; *le Regard des femmes* d'Eve Ruggieri sera réalisé en direct, et traitera des rapports de la femme et de la terre, avec la participation de Mme Monique Bloche et Nicole Bouthors, toutes deux responsables d'exploitations de plus de cinquante hectares (4 mars, 11 h. 15). Dans l'émission « TF 4 », Jean-François Robinet parlera (en direct également) des problèmes d'énergie et d'exportations. Les invités seront M. Jacques Poly, directeur général de l'INRA (Institut national de recherche agronomique), et Michel Debatisse, secrétaire général aux industries agro-alimentaires (4 mars, 18 heures). TF 1 actualités et *Info jeunes* (17 heures) seront réalisés en direct le 5 mars, et le 6 mars, ce sera le tour de *Midi première*.

Sur Antenne 2, il y aura cinq numéros de *C'est la vie*, développant le thème de l'énergie et de l'agriculture en direct du stand Antenne 2 au Salon (du 3 au 7 mars, à 18 h. 30) et un « journal » spécial, le 4, à midi. La semaine suivante, le 10 mars, le magazine *Question de temps* portera sur « Le pari vert ».

Une solution pour le chômage



FENETRE SUR... CAFE-THEATRE STORY
Lundi 3 mars
A 2, 17h. 20

Le café-théâtre est entré dans les mœurs, comme le moulin à café électrique et les sacs poubelles *en plastique* : ça aide. C'est une soupape pour le chômage des comédiens. Ils n'y gagnent pas leur vie, mais peuvent se dire qu'ils travaillent.

Ils *travaillent dans l'à-peu-près*, sur des petits plateaux sous-équipés, commercialisent au rabais les souvenirs mythiques des fêtes de lycée et de patronage. Un même inconfort crée *une complicité bon enfant entre* la scène et la salle.

En moyenne, trois spectacles différents se succèdent chaque soir. Le désordre engendré par la sortie et l'entrée des spectateurs (qui font foule en attendant devant la porte), la course des acteurs pour débarrasser et installer les accessoires, crée l'animation. On rappelle toujours que Coluche, Rufus, Zouc, Dewaere, Depardieu, sont venus du café-théâtre: ils s'en sont échappés. D'autres restent.

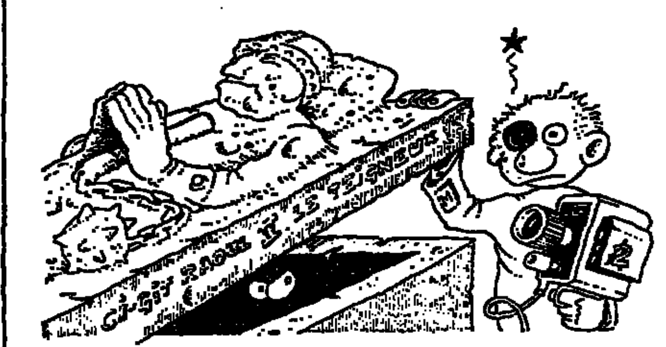
Catherine Barma entame une *Café-Théâtre Story* avec Philippe Bruneau, qui, s'il trouvait une production, préférerait un vrai théâtre. Alain Scott, qui mène l'enquête, a trop pratiqué ce « *nouveau moyen d'expression* » pour en être dupe. Mais Catherine Barma est éblouie. — C. G.

La quête de Dieu

SERIE : LE TEMPS DES CATHEDRALES
Lundi 3 mars
A 2, 21 h. 30

« L'Europe de l'an mil », premier épisode de cette impressionnante série nous a fait découvrir un monde sauvage, cerné par la faim. Au nord, en Allemagne, et de manière éblouissante à Aix-la-Chapelle, restaient les héritiers de Charlemagne, les maîtres des trésors qui s'attachaient à faire revivre la tradition antique, la tradition classique. Second épisode, « La quête de Dieu », conduit l'émission vers le Sud, où la royauté désagrégée a laissé la place à l'exubérance féodale. La foi, le savoir, l'art se sont ici réfugiés dans les monastères qui, en Espagne, au milieu d'affrontements militaires permanents, constituent une chaîne de « grands ateliers ». « *Leur tâche*, dit Georges Duby, historien et auteur de l'émission avec Roland Darbois : *donner à voir l'invisible. Les monastères doivent être splendides, dressés comme des assises de l'espérance.* » Ils sont le lien entre l'espace de la vie et cette mort qui est alors, pour une bonne part, l'essence du christianisme. Et l'on découvre alors la crypte, ce séjour des morts d'où sont parties nombre d'expériences architecturales. Art mystique, mathématique, l'art des monastères, est, dit encore Georges Duby, « *un appel lancé d'un bout à l'autre de l'Europe par ces congrégations qui, peu à peu, rassemblent les monastères autrefois isolés, qui les agglomèrent dans des familles* ». *Ainsi naît l'* « *empire* » *de l'ordre* de Cluny.

Au cours de cette émission, on verra notamment Aix-la-Chapelle, l'autel d'or de Bâle, les portes de bronze d'Hildesheim, Saint-Just-de-Valcabrère, *Saint-Martin-du-Canigou*, Saint-Vincent-de-Cardona, le baptistère de Tarassa, la tapisserie de Gérone, le musée de Barcelone, les fresques de Tahull, Tournus, l'Apocalypse de Saint-Sever. — F. E.



Les coulisses de Cinecitta

SPECIAL CINEMA ITALIEN
Lundi 3 mars
22 h. 15

Après la projection de *Divorce à l'italienne*, André Halimi propose un tour d'horizon du cinéma italien, ce cinéma dont on a gavé les spectateurs ces dernières années et qui fait l'objet de deux festivals en 1980 (à Poitiers et à Nice).

L'émission a été tournée à Rome. On y rencontre Luigi Comencini, Federico Fellini, Mario Monicelli, Ettore Scola, Marco Ferreri, Dino Risi, le fils de Roberto Rossellini, Enzo, Ugo Tognazzi, Marcello Mastroianni, Léa Massari, *mais* aussi Daniel Toscan du Plantier, puisque la société Gaumont a racheté un nombre de salles important et mise beaucoup d'argent sur les réalisateurs italiens.

Désormais essentiellement produit par les Américains et les Français, le cinéma italien est en perte de vitesse et l'émission se fait l'écho de nostalgies, d'une certaine tristesse. Réalisateurs et acteurs s'expriment sur leur métier, sur leurs inquiétudes.

Lundi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus : « Luis Mariano » (n° 4) ; 14 h. 5, Chasse photographique en forêt.
14 h 26 Cinéma : « Condamné au silence ».
Film américain d'O. Preminger (1955), avec G. Cooper, C. Bickford, R. Bellamy, R. Steiger, E. Montgomery, F. Clark, J. Daly, J. Lord. (Rediffusion.)
En 1921, un général de l'armée de l'air américaine commet un acte d'indiscipline pour défendre la cause de l'aviation devant l'incompréhension officielle. Il est traduit en cour martiale.
16 h. 8, Cet héritage qui est le nôtre ; *17 h. 42, A votre service (les femmes et la* retraite).
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Un grand honneur.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un chien ne s'achète pas à la va-vite.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Divorce à l'italienne ».
Film italien de P. Germi (1962), avec M. Mastroianni, D. Rocca, S. Sandrelli, L. Trieste, O. Spadaro, R. Girelli. (N. Rediffusion.)
Le divorce n'étant pas autorisé en Italie, un baron sicilien quadragénaire, amoureux de sa cousine, cherche à faire commettre l'adultère à sa femme afin de la tuer, sous prétexte, selon les traditions, de venger son honneur.
22 h 16 Spécial cinéma italien.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Série : « *Enquêtes à l'italienne* ».
L'orgueil de San Giacomo.
16 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Du sucre en plus ou en moins (le diabète).
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur... Café-théâtre story.
Elle voit des nains partout.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mia-mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'Arabie Saoudite.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
La quête de Dieu.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.
MARDI 4 MARS

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et société, avec F. Gros, directeur de l'Institut Pasteur.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : les poissons rouges.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Bons Vivants ».
Film français de G. Grangier et Georges Lautner (1965), avec L. de Funès, M. Darc, B. Blier, A. Parisy, J. Lefebvre, J. Richard (N.)
La lanterne d'une maison de tolérance (fermée selon la loi Marthe Richard) change plusieurs fois de propriétaire.
21 h 55 Journal.

Mardi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h. 5, Paysage forestier ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Série : Sandokan (n° 1), réal. S. Sollima, avec K. Bedi, P. Leroy, C. André ; 15 h. 20, Regard des femmes sur la société *(lire notre sélection)* ; 16 h. 20, Chant et contre-chant ; 16 h. 40, Séquence spéciale (Salon de l'agriculture) ; 16 h. 57, Livres service ; 17 h. 22, Variétés ; 17 h. 27, Cuisine : une recette par région ; 17 h. 47, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Echec et mat.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ce soir, je couche chez mon copain.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Des magiciens.
Emission de D. Webb et A. Isker.
Avec Alpha, Ballet de M. Molloy, Dave, Luxor Galli Galli, Morroe C. Renard, M. Robertson, J. Tamaris, F. Cabrel, Slydini, Le Bastringue, D. Webb.
21 h 30 Clés pour demain.
Emission de R. Clarke et N. Skrotzky.
« Enquête rougeole », avec M.-A. Langaney, sous-directeur du Musée de l'homme ; « Les vigiles de la radio-activité », « Le café », avec M. J. Pernes, du service génétique végétal du C.N.R.S.
22 h 30 Les musiciens *du soir*.
Emission de S. Kaufmann.
Le jazz de la Drôme.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Mode d'emploi d'un huissier.
15 h Emissions pédagogiques.
Libre cours.
16 h 50 Libre parcours.
Pèlerinage à La Mecque.
17 h 20 Fenêtre sur... l'Amérique.
Handicap.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Mia-Mia O ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des lettres*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : L'Europe du XX[e] siècle (en direct du Parlement européen).
De P. Nivollet.
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : l'Europe.
Avec MM. C. de La Malène, président du groupe des démocrates européens (France) ; J. Scott-Hopkins, président du groupe des démocrates européens (Grande-Bretagne) ; E. Glinne, président du groupe socialiste (Belgique) ; P. Bond, du groupe de coordination technique et de défense des groupes et des parlementaires indépendants (Danemark) ; M. Bangemann, président du groupe libéral et démocratique (Allemagne) ; H. Notenbaum, du groupe du parti populaire européen (Hollande).
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et médecine, avec J. Ruffié, professeur au Collège de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : la panthère.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Fort Bravo ».
Film américain de J. Sturges (1953), avec W. Holden, E. Parker, J. Forsythe, W. Demarest, W. Campbell, R. Anderson (rediffusion).
Pendant la guerre de Sécession, une jeune fille s'introduit dans un poste nordiste de l'Arizona, pour faire évader des prisonniers sudistes parmi lesquels se trouve son fiancé.
22 h Journal.

Mercredi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec Sibor et Bora ; 13 h. 45, Déclic : les animaux ; 14 h. 9, Dessin animé : la bataille des planètes ; 14 h. 32, Interdit aux plus de 10 ans ; 15 h., La pierre blanche (n° 10) ; 15 h. 30, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 32, L'odyssée de l'espace ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 16 h. 40, Les infos ; 17 h. 1, Le vol du pélican (Les passagers clandestins) ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Mission inutile.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une famille de rechange : le foyer sourire.
19 h 20 *Emissions régionales*.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Plume ».
De G. Coulonges, réal. R. Valey. Avec S. Bellec, M. Kahn, O. Laure, M. Tarbès, J. Marin.
Une plume d'oie et un enfant donnent du tracas à M. le maire, qui prépare la fête locale. Un divertissement.
21 h 40 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Histoire des pieds-noirs, de D. Leconte ; *Histoire de la France en Algérie*, de P. Laffont ; *le Macho*, de D. Saint-Hamont ; avec Enrico Macias. Kiosque : livres d'économie et littérature régionale.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Le bout de la route.
16 h 10 *Récré A 2*.
La panthère rose ; Zeltron ; Ski de fond ; Albator ; Wattoo-wattoo ; Les Bubblies.
18 h 5 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue mi-raison.
De P. Lafont.
Les jeux sont faits.
22 h 20 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le diabète : du sucre en plus ou en moins.
23 h 5 Sports : football.
Coupes d'Europe.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le confiseur chocolatier.
18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc : A la découverte de l'Unesco : sauver la mer.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et agronomie, avec J. Pernet, du C.N.R.S.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : pour des haricots.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « C'est grand chez toi ».
Scénario de P. Jamain et P. Triboit ; réal. : P. Jamain ; avec G. Geret, A. Soral, M. Bozzuffi, C. Samie, J. Chailleux, etc.
(Lire notre article page IX.)
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 3 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Série* : La malle de Hambourg ; 21 h., *Pain, amour et fantaisie*, film de L. Comencini.
- *TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les* années d'illusion ; 21 h. 5, *Entrée des artistes*, film de M. Allégret.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *la Maison de campagne*, film de J. Girault. — *R.T.B. bis* : 20 h. 50 : Folklore ; 22 h. 20, Lundi-sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A bon entendeur : la consommation en question ; 20 h. 40, Série : Le voyage de Charles Darwin ; 21 h. 40, Portraits de révolutionnaires : Staline (2[e] partie) ; 22 h. 05, Rock.

MARDI 4 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Voulez-vous danser avec moi ?*, film de M. Boisrond.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, *Série* : La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 05, *Scaramouche*, film d'A. Isasie Isasmendi.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Charter 2020*, téléfilm de P. Lary ; 21 h. 30, Parole d'homme. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Formule 2 (variétés) ; 21 h. 15, Le roc de du cinéma ; 22 h. 30, Série : That's Hollywood ; 22 h. 20, Vidéographie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Spécial cinéma, avec un film d'A. Jessua à 20 h. 25 : *Traitement de choc*, suivi à 21 h. 55 du Club du cinéma ; 23 h. 10, Hockey sur glace.

MERCREDI 5 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *la Justice de Simon* [illegible], film de G. McCowan.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Cirques du monde ; 21 h. 05, *les Cards*, film de R. Enrico.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Les visiteurs ; 20 h. 55, TV F Magazine ; 21 h. 50, Yehudi Menuhin. — *R.T.B. bis* : Sports : Football (Glasgow-Madrid, en Eurovision) ; 22 h. 30, Arts-hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Mosaïque : émission de variétés ; 21 h. 10, la vie : un mystère à décoder ; 22 h. 15, Football.

JEUDI 6 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *Rocco et ses frères*, film de L. Visconti.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Drôles de dames ; 21 h. 05, *Amours difficiles*, film de S. Sollima, I. Lucignani, A. Bonucci, N. Manfredi.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *la Femme à sa fenêtre*, film de P. Granier-Deferre ; 22 h., Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Récital de piano de B. Léonardo Gelber (Brahms, Liszt) ; 20 h. 30, Ballet.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent : les Russes en Afghanistan ; 21 h. 30, La taupe ; 22 h. 15, L'antenne est à vous ; 22 h. 45, Football.

VENDREDI 7 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *le Visiteur de la nuit*, film de S. Stern ; 22 h. 25, Martini-World.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : La chute des aigles ; 21 h. 05, *La femme qui faillit être lynchée*, film de A. Dwan.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : Magazine d'information ; 21 h. 20, *Northern Lights*, film de J. Hanson et R. Nilsson. — *R.T.B. bis* : 21 h. 05, Feuilleton : La légende irlandaise.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *les Parasites*, film de R. Joff ; 21 h. 55, Les sociétés devant l'épidémie.

SAMEDI 8 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Ho*, film de R. Enrico ; 21 h. 40, Ciné-sélection ; 22 h. 10, *Feu de paille*, film de V. Schlöndorff.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Starsky et Hutch ; 21 h. 05, *Il pleut dans ma maison*, film de P. Laroche.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *l'Intrépide*, film de J. Girault ; 21 h. 55, De bric et de broc.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : Les nouveaux du sixième étage ; 21 h. 10, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 35, Sport.

DIMANCHE 9 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Colinot, trousse chemise*, film de N. Companeez.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Je reviendrai à Kandara*, film de V. Vicas.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Claude François, notre ami ; 21 h. 55, Téléfilm.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Série : Transit hôtel ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre : Les singes sont musiciens ; 22 h. 20, Marathon de l'Engadine (en différé du Zuoz).

Jeudi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La diphtérie.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 3, Objets insolites ; 14 h. 25, En vacances ; 14 h. 33, Les marionnettistes ; 14 h. 55, Garçons et filles dans un monde de changement ; 15 h. 1, Les métiers para-médicaux ; 15 h. 36, Le mélange des sons ; 15 h. 50, Le spectacle des variétés ; 16 h., Lakanal - Condorcet : cent ans de vie lycéenne ; 17 h., La lecture fonctionnelle ; 17 h. 30, L'histoire d'un lycéen : il y a deux ans, la troisième.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Crime parfait.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La formation continue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon » (n° 2).
Réal. J.-A. Hubert, avec C. Barbier, P. Barges, C. Charras, C. Deschau...
Antoine Macquart, républicain, contre Pierre Rougon, conservateur.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
La double.
15 h Série : « Mission impossible ».
Le diamant.
16 h L'invité du jeudi.
Le biologiste Henri Laborit.
17 h 20 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Mlle Rose et Charlemagne ; Je veux être... acrobate.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Jardinier d'Argenteuil ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1966), avec J. Gabin, L. Pulver, P. Vernier, C. Jurgens, M. Marquet, J. Tissier, N. Roquevert. (Rediffusion.)
Un retraité, qui cultive des fleurs à Argenteuil, fabrique aussi de faux billets de 10 francs pour ses petits besoins. Son neveu le pousse à en produire de plus importants et lui fait connaître « la grande vie » sur la Côte d'Azur.
22 h Courte échelle pour grand écran.
Emission de Lionel Chouchan.
22 h 50 Journal.
22 h 40 Cinéma : « le Solitaire ».
Film français d'A. Brunet (1973), avec H. Kruger, E. Pellegrin, G. Géret, F. Blanche, J. Lefebvre, N. Nort.
En prison, où il purge une longue peine, un cambrioleur, solitaire et replié sur lui-même, rêve de retrouver sa petite fille. Un gardien-chef lui propose la liberté en échange d'un coup exécuté pour lui.

JEUDI 6

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Tunisie ; Les aventures de Peter : Peter et le camping.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et océanologie, avec M. Fontaine, président de l'Académie des sciences.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : nos petits gars.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Alain Delon) : « le Samouraï ».
Film français de J.-P. Melville (1967), avec A. Delon, N. Delon, C. Rosier, F. Périer, J. Leroy, C. Jourdan (rediffusion).
Un tueur à gages, payé pour le meurtre d'un patron de boîte de nuit, est soupçonné et surveillé par la police malgré son alibi. Son employeur, qu'il ne connaît pas, cherche à le faire abattre.
22 h 10 Journal.

Vendredi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
Emission du C.N.D.P.
15 h Tennis : Coupe Davis.
France - Finlande à Toulouse.
17 h 30 Découverte du passé au C.E. 1 (1re partie).
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Vieille demoiselle présentant bien.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le retour en force des fibres alimentaires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Miss Mabel ».
De R.-C. Sheriff, avec Jandeline, R. Le Beal, A. Alane, J.-P. Delage...
Miss Mabel a tué sa sœur jumelle et pris sa place !
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les premières chances.
15 h Série : « Mission impossible ».
Le boucher des Balkans.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Petit Déjeuner compris ».
De D. Thompson ; réal. M. Berny ; avec P. Mondy et M.-C. Barrault.
21 h 35 Apostrophes.
Histoire, amour et magie des objets et des vêtements. Avec MM. J. Fréal *(Témoins de la vie paysanne : la Lorraine)* ; J. Laurent *(le Nu vêtu et dévêtu)* ; M. Rheims *(l'Enfer de la curiosité)* ; J.-M. Varenne *(la Magie des objets)* ; P. Germa *(Depuis quand)*, et Mme Y. Verdier *(Façon de dire, façon de faire)*.
22 h 50 Journal.
22 h 55 Ciné-club (cycle Raimu) : « le Roi ».
Film français de P. Colombier (1936), avec V. Francen, G. Morlay, E. Popesco, Raimu, A. Lefaur, P. Duvallès, H. Robert, P. Hersent. (N. Rediffusion.)
Le roi de Cerdagne, venu en visite officielle à Paris pour la discussion d'un traité de commerce, noue des relations fort intimes avec la maîtresse, puis la femme, d'un député démocrate.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : la perle mystérieuse ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et écologie, avec F. Poumenge, directeur au Muséum.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Simbad junior.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La mort d'un chômeur.
Reportage de P. Pesnot et G. Follin.
(Lire notre entretien page IX.)
21 h 30 Dramatique : « les Menteurs ».
Scénario de M. Thevenin ; réalisation : M. Delbez ; avec : S. Valère et J.-M. Thibault.
La solitude, un jour d'été déserté, dans une ville, rapproche Jeanne et Paul, qui ne sont plus tout jeunes, et vont se raconter des histoires.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
La blanquette de veau à la crème d'herbes fines.
12 h 45 La vie commence demain.
Avenir (n° 4).
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 55, La croisière s'amuse (n° 10) ; 14 h. 43, Un nom en or ; 14 h. 48, Plume d'Elan ; 14 h. 53, Découverte TF 1 : M. de Rossi ; 15 h. 9, Maya l'abeille ; 15 h. 33, Télé-troc ; 15 h. 41, Un nom en or ; 15 h. 45, Quentin Durward (n° 6) ; 16 h. 44, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 27, Spiderman ; 17 h. 48, Avec des idées que savez-vous faire ?.
18 h 10 Trente millions d'amis.
Les chiens d'avalanches.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un.
21 h 35 Série : « Anna Karenine » (n° 5).
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde (finale).
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : « Petit Déjeuner compris ».
De D. Thompson. Réal. M. Berny (dernier épisode).
21 h 35 Jeu : Interneiges.
Finale, à Genève.
22 h 35 Fenêtre sur...
Bali.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre : la Brucellose.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme ; Le printemps des peuples ; Les Africains : la traite des esclaves.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : « la Morte amoureuse ».
D'après T. Gautier ; adapt. : C. Rémy et P. Badel ; réal. : P. Kassovitz ; avec : F. Marthouret, J. Martin, L. Condaminas, G. Desarthes, J. Cleve, etc.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.

Dimanche 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'église paroissiale de Ploërmel (Morbihan).
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h TF 1-TF 1.
12 h 26 25e concours Eurovision de la chanson française.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : « le Signe de justice » (n° 3).
16 h 20 Sports première.
Championnat du monde de cross-country à Longchamp. Cyclisme : Paris-Nice.
18 h Série : « Commissaire Moulin ».
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Folie des grandeurs ».
Film français de G. Oury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, G. Tinti, A. Sapritch, P. Préboist. (Rediffusion.)
Au dix-septième siècle, en Espagne, pour se venger de la reine qui lui a fait retirer son poste de ministre, l'intrigant Don Salluste veut la faire séduire par son valet (amoureux d'elle), et qu'il a présenté à la cour comme son noble cousin.
22 h 15 Ballet de Joseph Russillo.
« Phantasmes de Pierrot. »
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
Concerto pour violon et cordes en la mineur, de Bach ; *Concerto pour clavecin et cinq instruments*, de M. de Falla, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Colorado ».
14 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 25 Des animaux et des hommes.
16 h 15 Majax : passe-passe.
16 h 45 Série : « un Juge, un flic ».
(Lire notre sélection.)
17 h 45 Les Muppets.
18 h 10 Dessine-moi un mouton.
18 h 30 Dessin animé.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Pearl Harbor ».
Réalisation H. Averback et A. Singer.
Trois couples à Pearl Harbor.
22 h 5 Document : Par elles-mêmes.
Danièle Ulmo-Brun, psychanalyste.
22 h 35 La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : « Diagnostic », la vie d'un chirurgien camerounais exerçant en France ; Variétés : M. de Lourdes (Portugal), R. Journo (Tunisie), Lala (Togo), le Groupe Foliane (Yougoslavie).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Cahors, cité lyre.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Mélodies », d'Hugo Wolf, par C. Ludwig et H. Prey ; au piano : G. Parsons.
17 h 35 Théâtre de toujours : « les Trois sœurs ».
d'A. Tchekhov ; réal. : J. Prat ; avec : L. Amont, D. Girard, A. Deleuze, etc. (Rediffusion.)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Une vie d'aventures : Félix Nadar.
Réal. B. Miller.
Caricaturiste, Nadar devient photographe, expérimente les premiers essais en lumière artificielle, réalise les premières photos aériennes.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Venise.
Emission de J.-M. Royer. Réal. M. Frydland.
Sur les traces de Paul Morand.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « le Cameraman ».
Film américain d'Ed. Sedwig (1928), avec B. Keaton, M. Day, H. Goodwin, S. Bracy, H. Gribbon. (Muet. N. rediffusion).
Pour se rapprocher d'une jeune fille qu'il aime, un photographe de rues cherche à entrer comme opérateur au service des actualités de la M.G.M. à New-York. Ses essais pour prouver son talent se révèlent, d'abord, infructueux.

A VOIR

En direct de Strasbourg

DOSSIERS DE L'ECRAN : L'EUROPE DU XXe SIECLE
Mardi 4 mars
A 2, 20 h. 40

Il aura fallu attendre longtemps, très longtemps, pour que les élections au suffrage universel d'une Assemblée européenne aient enfin lieu et que l'idée d'une Europe politique ne paraisse plus relever de l'utopie. Mais qu'est, en 1980, la réalité européenne ? Les représentants des divers pays décidés à s'unir doivent parfois s'interroger sur l'étendue de ce qui reste à accomplir pour que, face aux grandes puissances comme à l'égard des immenses zones en voie de développement, le Vieux Monde retrouve une dimension. Les Etats unis d'Europe ne sont pas pour demain, loin s'en faut. Et la « communauté » dont rêvaient Jean Monnet ou Henri Spaak ne suscite pas l'enthousiasme de tous les « nationaux » engagés dans l'aventure.

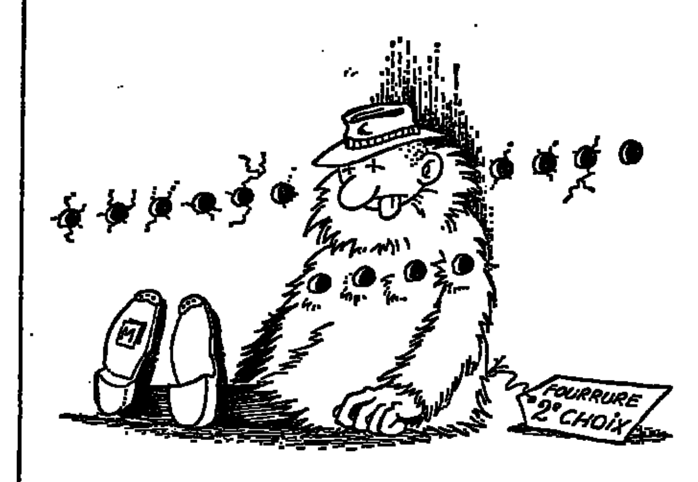
Des représentants de sept pays différents, de sept tendances politiques également différentes, participeront, en direct de Strasbourg, au débat qui prolongera le film présenté aux « Dossiers de l'écran ». Pierre Nivollet a réalisé à cette occasion un montage de documents d'actualités qui retrace l'évolution politique, économique et sociale d'un continent qui, après avoir, à la fin du XIXe siècle, affirmé son hégémonie, a été secoué par deux guerres, divisé en deux blocs idéologiques opposés, puis secoué par les péripéties de la décolonisation et qui, maintenant, doit affronter les difficultés d'un temps d'inflation monétaire et de déséquilibre international.

Il est évident que cette rétrospective de quatre-vingts années d'une histoire complexe et accélérée ne peut être exhaustive : elle constitue un rappel des grands événements et donne une vision de leur enchaînement sinon de leur logique.

Un feuilleton policier

SERIE : UN JUGE, UN FLIC
Dimanche 9 mars
A 2, 16 h. 45

Michel Duchaussoy s'est fait l'interprète du juge Walder de Neuville, qui saura découvrir, avec le commissaire Villequier (joué par Pierre Santini), l'origine d'une escroquerie d'envergure commise cinq ans plus tôt grâce aux appuis d'un marchand de fourrures et d'une femme d'affaires suspecte (ici Nadine Alari). Il s'agit de retrouver un tueur et, comme dans toute histoire policière bien ficelée, les alibis successifs des coupables fournissent autant de rebondissements au scénario (signé par Henri Viard). Le réalisateur Denys de La Patellière a fait appel à une brochette impressionnante de comédiens (ils sont une trentaine et plutôt bons, voire excellents). On connaît, d'autre part, son goût de l'image soignée. La série est d'appellation français contrôlée, et probablement de qualité supérieure à l'ordinaire.



Le jazz de Zoot Sims

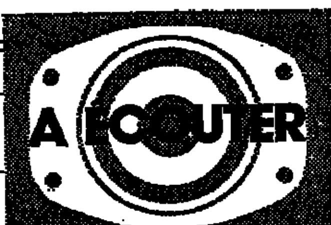
LA GRANDE PARADE DU JAZZ
Dimanche 9 mars
A 2, 22 h. 35

Si vous alliez danser chez Pontrelli, un jour ou l'autre, en 1947, vous pouviez entendre la coqueluche de Los Angeles : l'orchestre de mambo de Tony de Carlo. Au premier rang, là, quatre saxophonistes ténors, saisi du même rêve brumeux. En pleine révolution bop, ils sont tous quatre habités de la fluidité de Lester Young. On les appelle les frères (« The Brothers »). Ils ont vingt ans ou peu s'en faut. Ils jouent comme passent les nuages par vent du sud. Leur doigté est celui de la paresse et leur phrasé inimitable. De gauche à droite, Stan Getz, Herbie Steward, Jimmy Giuffre et Zoot Sims.

Plus tard, quand Woody Herman s'entiche d'eux, ils deviennent des vedettes toujours alignées au premier rang des big bands prestigieux. On leur colle alors sur le dos mille mythes et tout un rêve californien fait de douceur de vivre, d'automobiles interminables et de piscines mauves en forme de cœur. Et puis, à chaque engouement sa revanche, on finit par les détester.

Eh ! bien, ce n'est pas ça qui empêche Zoot Sims, ni les autres, de jouer. Depuis les années 40, Zoot Sims occupe cette scène du jazz où la mélodie, le phrasé, l'inventivité harmonique et la perfection professionnelle priment tout. Après une relative éclipse, Zoot Sims est revenu. Là, avec la sonorité chaleureuse et brillante, et surtout avec cette petite idée du jazz, modeste, inaltérable et persistante. Aussi lesterienne que leste. Au début des années 70, le public tout fou, tout *free*, de Châteauvallon lui fait fête. Et à la fin de la même décennie, au bout de quelque quarante albums, il est un pilier des fêtes de famille que Nice organise. Ainsi va la vie. On a voulu cataloguer son style : peine perdue : il est juste un musicien de jazz.

F. M.



Schumann et le poème de Goethe

CONCERT :
« SCÈNES DE FAUST »
Mercredi 5 mars
France-Culture, 20 heures

Lorsqu'il écrivit son *Faust*, Goethe ne faisait que reprendre, pour l'enrichir, un thème populaire que d'autres avant lui avaient déjà traité, mais c'est paradoxalement de la traduction faite par Gérard de Nerval de la première partie qu'allait naître *la Damnation de Faust* de Berlioz et le *Faust* de Gounod, les deux transpositions musicales les plus fameuses. On a presque complètement oublié aujourd'hui le *Faust* (1816) de Spohr, et l'on dit, sans en savoir beaucoup plus, que Beethoven était attiré par le même sujet à la fin de sa vie. Inspiré peut-être par le modèle de *la Symphonie fantastique*, Liszt a écrit une *Faust symphonie*, tandis que Wagner n'a laissé qu'une ouverture pour *Faust* ; quant à Schumann, qui a travaillé à plusieurs reprises sur le texte même de Goethe, sans avoir jamais pu parachever son œuvre, il laisse des *Scènes de Faust* nullement destinées, dans son esprit, à former un tout, mais qu'il est pourtant devenu possible, avec le recul du temps, de considérer comme tel.

C'est qu'il y a, dans cette façon non discursive de traiter le déroulement du drame, quelque chose qui nous satisfait mieux peut-être que la volonté de le réduire à une simple histoire d'amour malheureux, doublée d'un pacte avec le diable. Ainsi, Schumann, au lieu de se préoccuper d'être accessible au public plus ou moins ignorant qui fréquentait alors les théâtres lyriques, ne s'adresse-t-il qu'à ceux qui connaissent déjà assez le poème de Gœthe pour rétablir les transitions et saisir les allusions.

Si *les Scènes de Faust* sont donc, plus encore que *la Damnation de Faust*, le contraire d'un opéra, elles ne sont guère plus un oratorio de concert ; c'est une œuvre qui fait appel à l'imagination de l'auditeur et l'on peut dire — une fois n'est pas coutume — qu'elle n'est jamais mieux servie que par le disque ou la radio.

Après une ouverture développée et pleine de contrastes, à l'image de ce qui va suivre, la première partie comporte trois tableaux : un duo entre Faust et Marguerite dans le jardin, la prière de Marguerite à la Madone et la scène de l'église. La deuxième partie nous présente successivement le monologue de Faust au lever du soleil, les persécutions du Souci et la mort de Faust. La dernière partie est une apothéose de Faust au milieu des personnages célestes. Marguerite intercède pour lui et un chœur mystique clôt l'ouvrage dans une atmosphère de recueillement et de méditation.

G. C.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Bechir ben Yahmed (lundi) ; Jacques Doual (mardi) ; Michel Serres (mercredi) ; le prince Michel de Grèce (jeudi), Serge Moati (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama, de J.-C. Dejey ; 23 h. 40, Un livre, un succès de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Henri Salvador ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 13 h. 45, Méridienne ; 16 h., Cherchez le disque, avec P. Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Le vainqueur de Bonaparte : Phélippeaux (le 1er) ; Les Antilles au temps de l'abolition de l'esclavage (le 8) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit

● Europe 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h. Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 20 h. 30, But par but ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 . 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Françoise Mallet-Joris ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : le roi Hussein de Jordanie (le 2) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 3 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Les institutions de la France sous la monarchie absolue », avec R. Mousnié ; « Aix-en-Provence à travers la littérature française », de M. Chirac ; La collection « l'Esprit des formes ».
10 h. 45, Le texte et la marge : « L'entre-deux-guerres », avec le colonel Rémy.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora, avec F. Mallet-Joris.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons : Sports (gymnastique, Pékin).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Journal. Tome 2 (1941-1943) et tome 3 (1943-1945), d'E. Junger.
14 h. 47, Bureau de contact (et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : Politique du théâtre.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un ciseleur.
16 h. 50, Actualité : Les maladies de la communication entre les cellules.
17 h. 32, Les grands opéras du monde : Berlin.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : L'œuvre en noir de Chagall.
20 h., « Pour ceux qui rêvent », de J. Reis, avec A. Doat, P. Cartié, J. Gastaut, C. Piquet.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (première partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (jusqu'à vendredi) : Messiaen dans le groupe Jeune France, par J.-P. Derrien.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Donizetti, Drigo et Tchaïkovski ; 13 h. 35, Jazz classique : Johny Hodges ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Musique de chambre : œuvres de Rossini et Giuliani.
15 h., XXIIe Festival international du son (Yougoslavie, Belgique et Canada) ; 16 h. 30, Grand répertoire : ouverture des « Noces de Figaro » (Mozart), « Symphonie l'Horloge » (Haydn), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Symphonie n° 7 » (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Y. Mravinsky.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Trio pour piano, violon et violoncelle n° 4 en mi bémol majeur », opus 100 (Schubert), « Trio en la mineur », opus 50 (Tchaïkovski), par le Trio Vidom.
23 h., Ouvert la nuit.

Mardi 4 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Dernières recherches sur l'île de Pâques.
10 h. 45, Etranger mon ami : Un théâtre pour la vie, de G. Strehler.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora : L'acupuncture chinoise sur le terrain, avec R. Dallet.
12 h. 45, Panorama : La Belgique.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Sports (summo, à Tokyo).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Soupe aux choux », de R. Fallet.
14 . 47, Magazine international : Point fixe sur... Haïti.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Biologie, sociologie, un enseignement, une éducation.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Physique moderne et pensée traditionnelle.
20 h., Dialogue avec... J. Baudrillard et C. Rosset : « La séduction du réel ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Mefano : extraits de « Microméga ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Messiaen, (Modernités), « Amériques » (Varèse), dir. P. Boulez, « Jeux » (Debussy), dir. B. Maderna, « Incantations pour flûte » (Jolivet), « Danses rituelles » (Jolivet), « le Sacre du printemps » (Stravinski), dir. P. Monteux.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Johnny Hodges ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée.
15 h., Festival du son (Allemagne, Hongrie, Italie) ; 16 h. 30, Diabolus in musica : œuvres de Liszt, Dvorak, Hindemith, Ravel, Prokofiev et Alkan.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonate en fa mineur n° 1 » opus 2 et « Sonate » (Hummel), par Noël Lee ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Récital de clavecin (cycle Rameau) : « Suite en mineur » (Rameau), « Dix-septième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), « Dix-huitième Ordre, suite » (F. Couperin), « Pièces du deuxième livre » (Rameau), par Blandine Verlet.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Editions et manuscrits musicaux ; 23 h., Le Conservatoire à la fin de la guerre ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Berlioz, Chausson, Caplet et Debussy.

Mercredi 5 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli.
8 h. 50 Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « L'enfant et l'écriture poétique », avec R. Causse, J. Orizet et J. Charpentreau.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora, avec M. Casarès.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Sports (entraînement de boxe à Paris).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Métronome », de T. de Saint-Phalle.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Etre père aujourd'hui.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte : Ramsès II, L'époque Saïté et les Coptes).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours, de L. Pfeiffer.
16 h. 50, Actualité : Les semaines culturelles du Mexique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : En direct de Genève, transmission du huitième concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. : W. Sawallisch (« Scènes de Faust », de R. Schumann).
(*Lire notre sélection.*)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil de la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Messiaen, « Pianos », avec P.-L. Aimard.
12 h., Festival du son (en direct du Palais des congrès) ; Musique de table : musique de charme, « Cydalise » (Pierné) ; 12 h. 35, Jazz classique : La Velle chante Duke Ellington ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Microcosmos, par Olivier Bernager, Kaléidoscope, œuvres de Kagel, Berio, Couturier, Armstrong et J.-S. Bach.
15 h., Festival du son (Allemagne de l'Est, Suisse, Tchécoslovaquie).
16 h. 30, Microcosmos : Galerie de portraits ; « Alphonse Le Sage » ; Jeu des énigmes ; Haute Fidélité ; ...En contrepoint.
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Maîtrise de Radio-France, dir. Henri Farge, œuvres de Schubert, Oberthur, Zabell, Brahms, Schumann.
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour une fête académique » (Brahms), « Sérénade n° 2 » (Brahms), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. J.-B. Pommier, avec Eugen Istomin, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied schubertien (l'intégrale), par Denise Bahous, « 1815 : le Roi des Aulnes », avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, G. Janowitz, Ch. Ludwig. 23 h. 30, Hommage à Térésa Stich-Randall : œuvres de Haendel et Mozart ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 6 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « La vie en chantant », avec P. Delanoë.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Sports (ping-pong).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Charrette bleue », de R. Barjavel.
14 h. 47, Départementale : Des robots et des hommes.
16 h. 50, Actualité : La condition de l'artiste.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h., « La Beauté sur la terre », d'après C.-F. Ramuz, adapt. : Luc Decaunes, avec P. Darbon, P. Meyrand, G. Rouzier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Messiaen, œuvres de Jolivet, Lesur, Baudrier et Messiaen.
12 h., Festival du son ; Musique de table ; Palmarès de l'académie Charles-Cros.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de J. Strauss, Haendel, Grieg ; 14 h. 30, Regard sur Sibelius : « Symphonie n° 6 en ré mineur », opus 104, dir. L. Maazel.
15 h., Festival du son (Grande-Bretagne, Pologne, Allemagne) : 16 h. 30, Grands solistes : Walter Gieseking, pianiste, « Capriccio » (Bach), « Marche funèbre del signor Contrapunto » (Mozart), « Préludes, livre 2 » (Debussy), « Concerto italien » (Bach).
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano Claude Maillols : « Fantaisie », « Ballade n° 1 », « Scherzo n° 2 » (Chopin), « l'Isle joyeuse » (Debussy), « Oiseaux tristes », « Alborada del grocioso » (Ravel).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Concert : « Bagatelles n° 2, 3 et 4 » (Dvorak), « Pour onze archets » (J. Fontyn), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : « les Préludes, poème symphonique n° 3 » (Liszt), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur » (Liszt), « Pierre et le loup » (Prokofiev), « Suite Scythe » (Prokofiev), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Youri Ahronovitch, avec D. Varsano, piano, Th. Le Luron, récitant.
23 h., Ouvert la nuit : Rencontre avec le Quatuor Juilliard, « Quatuor », opus 7 (Bartok), « Quintette » (Schubert), « Dixième Quatuor (Beethoven), « Mouvement pour quatuor à cordes » (Webern), « Quintette avec piano » (Schumann), avec L. Bernstein, piano ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 7 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Les grands opéras du monde : Berlin.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Sports (tennis à Budapest).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Tieta d'Agreste », de J. Amado.
14 h. 47, Un homme, une ville : Vermeer à Delft.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un Prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'humanité après l'australopithèque.
20 h., L'art dans la rue, la fête dans la ville.
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Messiaen, (les Elèves, la Maîtrise) : « le Soleil des eaux » (Boulez), dir. R. Desormière, « Gruppen » (Stockhausen), dir. Maderna et Stockhausen, « Eonta » (Xenakis), « le Visage nuptial » (Boulez) ; 11 h., En avant-première : « Eclat » (Boulez), par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Boulez.
12 h., Festival du son ; Musique de table : musique de charme, « Cydalise » (Pierné), « Jeux d'enfants » (Bizet) ; 12 h. 35, Jazz classique : Martial Solal joue Duke Ellington ; 13 h., La Hi-Fi.
14 h., Musiques : Les chants de la Terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée.
15 h., Festival du son (Allemagne, Suède), Allemagne : « le Crépuscule des dieux », final (Wagner), dans l'exécution du Festival de Bayreuth 1979, avec G. Jones, soprano, dir. P. Boulez ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie romantique n° 4 » (Brückner), dir. W. Furtwangler, « la Mort de Cléopâtre » (Berlioz), avec J. Baker.
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Janos Komives : « Canzon en ut » et « Sonate en la » (Gabrieli), « Petite Symphonie pour instruments à vent » (Gounod), « Suite française » (Poulenc), « Octuor » (Stravinski), « le Beau Danube bleu » (J. Strauss).
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « Trois pièces pour chant et orchestre, d'après Wozzeck » (Berg), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Uri Segal, avec W. Pine, soprano, S. Bishop, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate n° 1 », opus 2 (Beethoven), « Sonate » (Hummel), avec N. Lee, piano ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « Symphonie fantastique » (Berlioz), enregistrement de 1930 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Rencontre avec Miklos Rozsa.

Samedi 8 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Sports (football à Amsterdam).
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Journée Jean Barraqué.
17 h. 30, La Radio Suisse Romande présente : « Promenade parallèle », par D. Gisling.
18 h. 30, Entretiens de carême, par les pasteurs P. de Robert et P. Soullier : Le temps de l'épreuve (La Foi à l'épreuve).
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman (deuxième partie).
20 h., Le Retour à Paris, de L.-C. Sirjacq et B. Bayen, avec J.-P. Léaud, J. Berto, A. Wiazemski, R. Bussières, etc.
21 h. 33, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et les étudiants immigrés (Afrique du Nord).
7 h. 40, Concert-promenade : œuvres d'Aubert, Liszt, J. Strauss, Ziehrer, Tchaïkovski, Stolz, Lube, Gibisch et Ponchielli.
8 h. 30, Musiques chorales : « Madrigaux et Motets » (P. Nenna), dir. D. Stevens.
9 h., Festival du son : Samedi, magazine de J.-M. Damian : Les classiques favoris ; Les rééditions ; Musique contemporaine ; Jazz ; Des idées... ; Haute Fidélité ; Enquêtes ; Actualité du disque lyrique.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Quatuor avec piano en sol majeur » (J.-Ch. Bach), « Quatuor avec piano en la majeur », opus 26 (Brahms), par le Nouveau Trio Pasquier, avec J.-Cl. Pennetier.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la semaine du Matin des musiciens, par Ph. Beaussant : J.-S. Bach.
19 h. 15, Le concert du Matin des musiciens : Autour du groupe Jeune France.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Béatrice de Tende », de Bellini, par les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Arèna, avec E. Maruyana et R. Andrade, solistes.
23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? Jean d'Ormesson, de l'Académie française (J. Haydn) ; 1 h., Le dernier concert : Festival de Saintes 1979, récital de clavecin Antoine Geoffroy Dechaume.

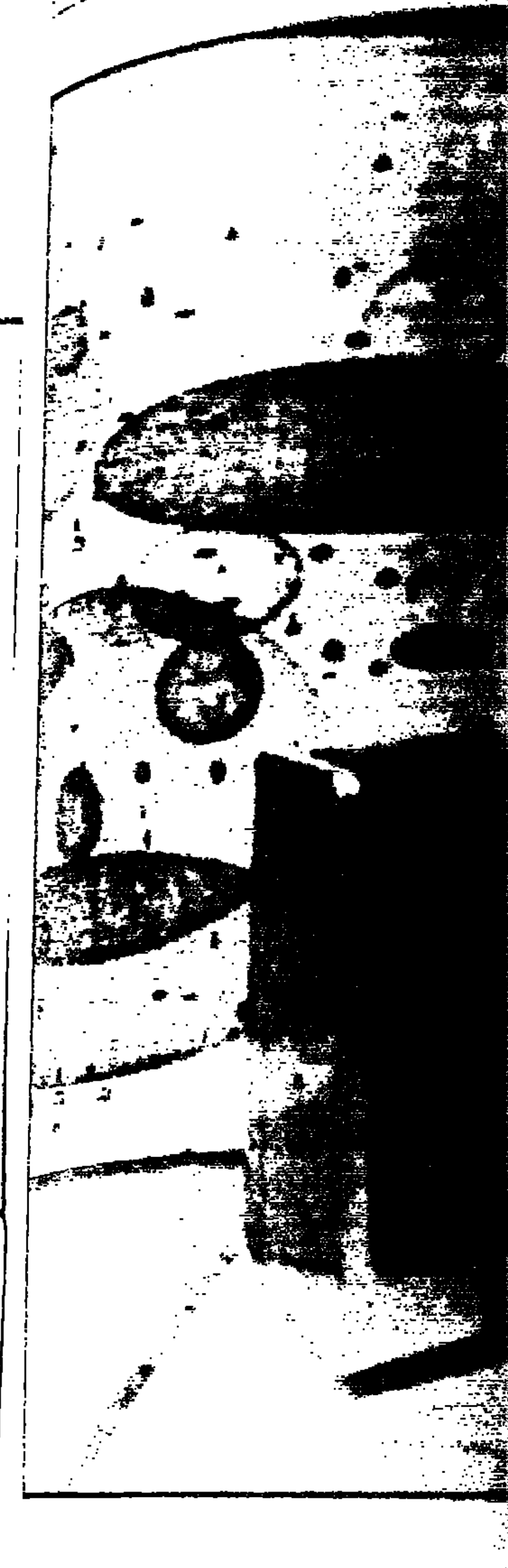
Dimanche 9 mars

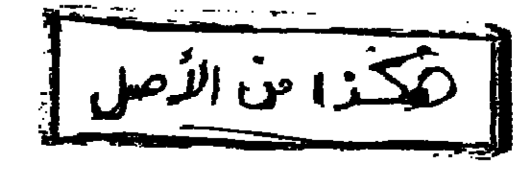
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre-pensée française.
10 h., Messe à Notre-Dame de Saint-Lô.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Quinzaine musicale : Le concept de modernité à Lyon depuis l'entre-deux-guerres ; Folklore français et musique populaire à Genève.
14 h., Sons : Sports (rugby à Narbonne).
14 h. 5, « La Gloire de ton règne ou le Fauteuil en merisier », de G. Haurey, avec B. Jousser, R. Mollien, C. Loche, M. Derville, etc.
16 h. 5, Le concept de modernité à Lyon depuis l'entre-deux-guerres (deuxième partie).
16 h. 45, Conférence de carême par le R. P. Sintias, à Notre-Dame de Paris : Tous ces mortels qui veulent vivre (Je t'ai appelé par Ton nom).
17 h. 30, Rencontre avec... G. Duby.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (deuxième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Do you hear H. Marcuse ? », par M. Cranaki et R. Farabet (rediffusion).
23 h., Musique de chambre : « Quatre Danses slaves », de Dvorak ; « Entre silences IV », d'Arma ; « Quatuor à cordes n° 4 » de Martinu.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « la Spinalba ou le Vieux Fou » (Almeira), dir. G. Rivoli (fin).
9 h. 2, Les chants de l'âme : Liturgie arménienne.
9 h. 30, Candate de Bach, BMV 97, pour le dimanche « Oculi mei ».
10 h. 30, Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Couperin, Mozart, Weber, Debussy).
12 h., Le concert de midi (simultané avec Antenne 2) : « Concerto pour violon et cordes en la mineur BWV 1041 » (Bach), « Concerto pour clavecin et instruments » (Falla), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Estournet, avec R. Puyana, J. Estournet, E. Picard, T. Prévost.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire ; 13 h. 30, Jeunes solistes (en direct du Festival du son) : K. Fujii, pianiste (Messiaen).
14 h., Festival du son : œuvres de Haydn, Beethoven, Stravinski et Schoenberg, par l'Ensemble Contrastes, avec R. Pasquier, violon, C. Lavoix, piano, J. Di Donato, clarinette, R. François, flûte, et Ph. Muller, violoncelle.
15 h. 30, Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, Festival du son : La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon » (Tchaïkovski) ; 19 h., Jazz vivant : Les orchestres de Joe Henderson et de Dave Liebman au Festival de Ljubljana.
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, Grands concerts d'archives : Erich Kleiber : « Symphonie n° 5 en si bémol » (Schubert), par l'Orchestre de la Norddeutscher Rundfunk ; « Symphonie n° 6 en fa majeur » et « Symphonie n° 5 en ut mineur » (Beethoven), par l'Orchestre de la Radio de Cologne.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante : 23 h. 30, Equivalence 0 h. 5, Rites et traditions populaires.





JEAN-PIERRE FAVREAU/FOTOGRAM

JOURNALISME

Le nouvel espace de l'information

Le développement des nouveaux moyens d'information va provoquer une spécialisation accrue et réduire paradoxalement l'accès aux nouvelles. Il faut renforcer le rôle des journalistes.

DOMINIQUE WOLTON (*)

L'INFORMATION va-t-elle doucement se fondre dans la technologie ? On peut le craindre quand on voit l'importance des débats qui entourent l'informatisation de la presse, l'arrivée des vidéotex, des satellites, du câble bidirectionnel et des vidéodisques. Quant au contenu, il y est rarement fait référence, comme s'il allait de soi que ces nouveaux outils n'auront pas d'impact sur le traitement et la conception de l'information.

Pourtant, s'il est un domaine où depuis toujours les systèmes de valeurs, les options politiques, ont eu un rôle au moins aussi important que la technique, c'est bien celui de l'information.

L'élargissement du champ de l'information auquel nous assistons ne trouve pas seulement son origine dans les changements techniques, mais également dans les transformations socioculturelles, l'élévation du niveau de vie et des connaissances qui, en trente ans, ont ouvert de nouveaux marchés. C'est parce que la demande d'information et de culture ne cesse de se développer et de se diversifier que certains de ces nouveaux services ont un avenir. Et non pour des raisons de performances techniques et de coûts.

On peut essayer de classer en cinq catégories le très grand nombre de services d'informations auxquels nous pourrons accéder chez nous, à condition, bien sûr, d'en avoir le temps et les moyens, par le truchement du papier ou de l'écran (télévision ou terminal).

● *L'information service* (petites annonces, renseignements, réservations...), domaine d'élection des systèmes type Télétel et Antiope.

● *L'information « nouvelle »*, qui sera plus importante en quantité et diversifiée, avec, notamment, des services possibles d'agences de presse à domicile.

● *L'information spécialisée* et professionnelle (droit, économie, médecine, sport, etc.), dont le marché en pleine expansion traduit la diversification des goûts et des besoins.

● *L'information éditoriale*, de type commentaire, faite par des spécialistes, et dont le rôle grandira, au moment où l'augmentation du nombre des informations développera le besoin de les hiérarchiser.

● *L'information connaissance* liée au développement des banques de données, et qui est une information plus construite, mélangeant la nouvelle, les données et les connaissances.

Ces différentes catégories ont toujours existé, mais on peut s'attendre à une distinction plus nette entre elles, et surtout une correspondance plus étroite entre type d'information et support technologique. La présence de tous les genres d'information sur le « journal-papier », par exemple, va tendre à disparaître, au profit d'une cohabitation hiérarchisée de ces différents types d'informations sur des supports spécifiques.

Quelles sont les conséquences de cet élargissement du champ de l'information ?

D'abord une concurrence accrue entre les quatre fournisseurs traditionnels d'informations (agences, journaux, radios, télévisions) pour la conquête des marchés du vidéotex, des banques de données et des vidéodisques.

Une industrie

En outre, le coût des investissements dans le domaine de l'information, qu'elle soit quotidienne, périodique, spécialisée, ou de type « nouveaux médias », renforcera probablement le caractère industriel de ce secteur. La « logique financière » (dépenses de fonctionnement, intérêts en jeu), pèsera de plus en plus lourd sur la « logique rédactionnelle ».

A ces données nouvelles s'ajoute le phénomène de l'internationalisation de l'information, avec l'interconnexion des banques de données, la transmission des journaux et de la télévision par les satellites. Les vitesses et les capacités de communication par l'électronique et les satellites brisent les frontières nationales. On parle d'un nouvel ordre international de l'information (commission McBride à l'UNESCO), et, au niveau national, de la redéfinition des prérogatives publiques et privées. Les exemples du monopole de diffusion battu en brèche par les satellites, de la responsabilité des professionnels de l'information, du *copyright* et des flux transfrontières de données sont parmi les plus connus. La coexistence de différents types et supports d'information obligera à une refonte du cadre institutionnel et administratif.

Autre changement, celui du statut de l'information, c'est-à-dire le passage d'une conception de l'information globale, universelle, offerte à tous, à une conception plus différenciée, spécialisée, selon les « besoins » des différents milieux socio-culturels. Ce glissement est indicible, mais lourd de conséquences.

Aujourd'hui la conception de l'information qui prévaut est liée au modèle politique de la démocratie, et à la place centrale dévolue à l'individu. D'où le lien évident depuis deux siècles entre la bataille pour une presse libre, pluraliste, et le combat pour la démocratie. Mais cette conception — indépendamment du fait qu'elle n'a pas beaucoup tenu compte des inégalités socio-culturelles — est de plus en plus difficile à maintenir. Il y a deux raisons à cela. D'abord parce que la réalité devenant très complexe oblige chacun à se spécialiser. L'information devient moins une valeur qu'un instrument. Ensuite, parce que l'élévation du niveau de vie et des connaissances favorise l'expression des différences, tant dans les goûts que les comportements culturels.

Cette double transformation éclaire la modification du statut de l'information et le succès probable des formules du type « information à la carte ». Mais à partir de quand la spécialisation de l'information en fonction des différents publics remettra-t-elle en cause une certaine conception de l'information universelle ? Si dans les deux cas on parle de l'« information au service de l'individu », cela ne signifie pas la même chose. Dans un cas, c'est par rapport à un système de valeurs et à un idéal ; dans l'autre, c'est par rapport à la « réalités des choses ».

Les différences

La spécialisation accrue pose la question du mode d'accès à l'information. Il faudra apprendre à trouver ce que l'on cherche au travers de la manipulation de différents médias, ce qui suppose une certaine maîtrise intellectuelle liée à un niveau socio-culturel. Du même coup, le risque est grand de réduire la part de la « lecture de hasard », qui est pourtant un des accès les plus importants à l'information. Que l'on songe à cette expérience quotidienne du nombre d'informations auxquelles nous accédons inopinément quand on feuillette un journal. La quantité et la diversité des informations contenues dans un journal-papier sont sans commune mesure avec ce que permettent des médias spécialisés.

On risque alors, sous couvert de respecter les différences, d'arriver à ce que chacun ait ce qu'il réclame, et seulement ce qu'il réclame, avec une information qui reproduira le « mille-feuilles » des inégalités sociales.

Le troisième changement concerne la fonction du journaliste dans ce nouvel espace de l'information. Le risque le plus sérieux n'est pas celui de la suppression de postes (contrairement aux travailleurs du Livre, par exemple, dont le nombre à décru avec l'informatisation des journaux, mettant ainsi presque fin à un des plus beaux métiers de la tradition ouvrière) mais la remise en cause de leur place dans la société. A l'affaiblissement du rôle des ouvriers va correspondre le rôle grandissant des organisateurs informaticiens dont la rationalité technico-financière est bien différente de celle des journalistes. Il y a plus. Si l'ouverture de nouveaux services d'information entraîne de nouveaux emplois, rien ne dit qu'il s'agira d'emplois de journalistes. Jusqu'alors, ceux-ci ont eu le quasi-monopole du travail sur l'information, mais demain, un grand nombre de personnes vont en fabriquer et en vendre. D'où l'obligation de préciser le statut des journalistes, notamment par rapport aux documentalistes et aux différents professionnels de l'information commerciale et spécialisée qui travailleront sur les vidéotex et les banques de données. Quelle sera la spécificité du journaliste par rapport à de nombreuses activités maniant de l'information ?

Simultanément son rapport avec l'usager va changer. En ayant accès à plus d'informations et en apprenant à la chercher lui-même par le maniement des différents médias, ce dernier aura une attitude plus active qui le rendra nécessairement plus exigeant à l'égard du journaliste. En outre la multiplication du nombre des analystes, spécialistes, visant à « donner le sens » des événements réduira également la place des journalistes. Enfin les progrès dans les capacités de transmission des dépêches des photos, des images, conduiront peut-être à réduire le nombre des journalistes couvrant les événements internationaux.

Il est donc essentiel de renforcer la fonction traditionnelle et la légitimité du journaliste qui est de décrire les faits et d'analyser la réalité. Le journaliste est un observateur de l'incohérence du monde. Il n'est pas le seul, mais sa vulnérabilité vient de ce que son travail est quotidien. D'où la nécessité, parallèlement à l'élargissement du champ de l'information, d'augmenter le nombre de « journalistes universels » comme garantie d'une presse pluraliste et contradictoire, et de leur assurer une protection juridique.

La presse ne doit pas être réduite au rôle de fournisseur du « SMIC de l'information ». Ce serait totalement contradictoire avec sa tradition et préjudiciable à chacun d'entre nous. D'autant plus que la qualité et la diversité des hommes de presse sont, en dépit des intérêts nécessairement contradictoires des uns et des autres, un des atouts essentiels de celle-ci, face à l'arrivée des nouveaux concurrents.

L'élargissement du champ de l'information, et son changement de statut, qui représentent les véritables enjeux de l'informatisation de cet univers ancien, secret et attachant, figurent probablement parmi les transformations les plus importantes des vingt prochaines années. Il n'y a pas lieu d'être inquiet à condition que les différents intéressés se mobilisent dès maintenant pour réfléchir aux solutions à apporter à cette grande mutation. Au travers l'information c'est finalement une certaine représentation de la société qui est en cause, et l'acquis fragile de deux siècles de bataille pour la démocratie.

(*) Sociologue, coauteur de *l'Information demain*, la Documentation française, 1979.

BIOMASSE

Le retour des gazogènes

Avec la pénurie de pétrole, on reparle du gazogène, utilisé pendant la dernière guerre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

APPRECIES pendant la guerre du fait de la rareté des produits pétroliers, délaissés ensuite en raison de leur abondance, les gazogènes sont sur le point de connaître une nouvelle gloire avec la crise de l'énergie. A la base de ce renouveau potentiel, une vieille recette : celle qui consiste à remplacer les combustibles traditionnels par des déchets végétaux en vertu du fait que, si l'on en croit les tenants de l'exploi*tation de la biomasse, cinq* kilogrammes de matières végétales représentent l'équivalent d'un kilogramme de fuel !

Fort de ce principe, on peut jouer avec les chiffres pour le *plus grand plaisir* des statistiques en pensant par exemple aux cultures de blé dont la paille contient une quantité non négligeable d'équivalent pétrole (une tonne à l'hectare). Pour récupérer ce pactole, il suffit de chauffer. La gazéification complète des matières sèches que l'on a récoltées permet en effet de produire un gaz pauvre — dégageant huit fois moins de calories que le méthane, composant essentiel du gaz naturel — qui brûlé dans une chaudière donne de la chaleur, injecté dans un moteur fournit du travail ou de l'électricité, et utilisé à des fins chimiques conduit à la synthèse du méthanol ou de l'ammoniac (1).

De là à songer à la mise en exploitation de cultures à des fins énergétiques, il n'y à qu'un pas que beaucoup aimeraient franchir, car les possibilités ne manquent pas, en France par exemple, avec la canne de Provence susceptible de fournir 8 tonnes de pétrole par an et par hectare, ou en Afrique où le « Pennisterum purpureum » laisse espérer un rendement double.

Tout est donc bon pour le gazogène moderne qui n'a rien à envier à son capricieux ancêtre de l'entre-deux-guerres. La technique s'est considérablement améliorée, et, si certains types de gazogènes, ceux à charbon de bois, marquent le pas faute de matière première disponible, certains en revanche se développent (gazogènes à « lits fixes »), tandis que d'autres, en cours de mise au point (gazogènes à suspension), s'apprêtent à faire leur entrée sur le marché. C'est ainsi que les industriels français connaissent une certaine réussite dans la vente des appareils à lits fixes particulièrement adaptés à la combustion des produits lourds à granulométrie élevée : bois, coques de coco, rafles de maïs, etc. En dépit de ces possibilités, tout un ensemble de matières végétales, pourtant fort répandues et que l'on devrait *par conséquent* pouvoir valoriser, ne leur conviennent pas : paille, sciure, balles de riz, coques d'arachide ou de café.

Cet obstacle a amené le Centre national d'étude et d'expérimentation du *machinisme* agricole (C.N.E.E.M.A.) à lancer en collaboration avec un industriel français le développement d'un nouveau matériel capable d'utiliser ces produits à la *fois* fins et légers. Les recherches ont abouti à la *construction* dans la région de Marseille d'une unité prototype, et les résultats obtenus ont été suffisamment encourageants pour que l'on envisage la réalisation dans l'Oise d'un ensemble plus important d'une puissance de 500 kilowatts. Coût de l'opération : 2,3 millions de francs.

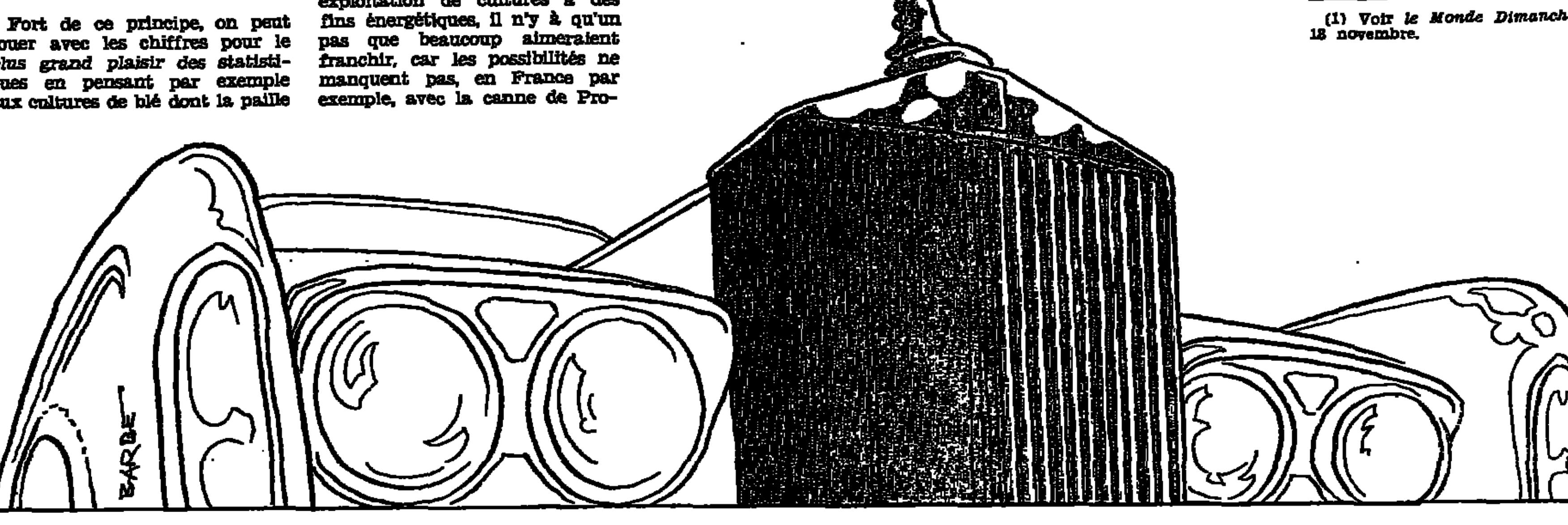
Rentabilité

Si techniquement les gazogènes ont fait de réels progrès qui rendent leur utilisation quotidienne aisée, il leur reste cependant à faire la preuve de leur rentabilité économique. Aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à penser qu'en France l'installation de tels ensembles pour la production d'électricité ne se justifie pas, mais qu'elle présente quelque intérêt pour le chauffage domestique ou la déshydratation du fourrage. Marché national encore limité donc — en raison des *prix* de revient des matières végétales récupérées — pour les gazogènes, promis, semble-t-il, à un avenir meilleur dans les pays du tiers-monde. Dans ces régions, l'abondance de certaines matières premières, le coût des produits pétroliers et l'éloignement des réseaux de distribution sont en leur faveur. Aussi songe-t-on, en raison du fort ensoleillement de certaines de ces régions, à valoriser des terres actuellement incultes pour y planter des cultures à vocation énergétique, forêts d'eucalyptus par exemple, dont les sous-produits fourniraient de l'énergie électrique.

Outre le développement de telles unités dans des gammes allant de 0,5 à 2 mégawatts, on envisage également le développement d'appareils plus petits à partir des gazogènes à charbon de bois. Le C.N.E.E.M.A. dispose d'un tel matériel qu'il a adapté à un tracteur d'un vingtaine de chevaux équipé d'un simple moteur de R 16. Il ne s'agit cependant que d'un exercice de style, car cette réalisation paraît plutôt vouée à la construction de petites unités de pompage de l'eau bon marché pour les pays sahéliens qu'à la construction de matériel agricole. Le Commissariat à l'énergie solaire (Comes) s'apprête d'ailleurs, pour essais, à en acheter une dizaine, dont le coût tournerait autour de 20 000 francs pièce.

Dans ces conditions, ce n'est pas encore demain que les gazogènes supplanteront l'essence sur les véhicules automobiles et retrouveront la place qui était la leur en période de disette. En revanche, verra-t-on le retour de glaneuses d'un nouveau genre pour récupérer la paille et d'autres produits du fait de leur retour en force dans les campagnes ? ■

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 18 novembre.



ANDRE BARBE

PARAPSYCHOLOGIE

Les sorciers en blouse blanche

Université, mathématiques, parapsychologie. A première vue, le rapport n'est pas évident. Un très sérieux laboratoire toulousain s'intéresse à la voyance.

RICHARD CLAVAUD

LA parapsychologie fait recette. Journaux, radio et télévision nous offrent des dossiers où la recherche du sensationnel l'emporte souvent sur le souci de l'information. On s'étranglerait en Afrique « par sorciers interposés », la Chine formerait des « spécialistes psi ». Quant à l'Union soviétique et aux Etats-Unis, ils étudieraient la possibilité pour un médium de détourner un missile de son but. Le monde serait rempli de laboratoires ultra-secrets préparant la guerre parapsychologique.

La France n'en reste pas non plus aux seules prédictions de Mme Soleil. Les scientifiques s'en mêlent. Ainsi, à l'université de *Toulouse-le-Mirail*, le Groupe d'études expérimentales des phénomènes dits paranormaux (G.2E.2P.), sous la direction d'Yves Lignon, maître-assistant de mathématiques. Université, mathématiques, parapsychologie ? *A première vue le rapport* n'est pas évident. Pourtant, les mathématiques — et en particulier les statistiques — sont un outil privilégié pour l'étude de ces phénomènes quand il s'agit de distinguer ce qui est le fait *du hasard de ce qui ne l'est pas.* Le « labo » du Mirail étudie deux aspects du problème : l'extrasensorialité, définie comme « *la possibilité pour l'être vivant d'acquérir des informations sans le secours des sens actuellement connus* », et la psychokinèse qui est celle de « *dérégler un système mécanique sans le secours d'une médiation instrumentale* ».

Garanties

La parapsychologie est entrée à l'Université en s'entourant de toutes les garanties scientifiques possibles. Le G.2E.2P. a pris le problème à son point de départ, celui des données. *Premier souci*, utiliser des outils simples permettant de faire des expériences renouvelables et facilement contrôlables. Pour l'étude expérimentale de la perception extra-sensorielle, les statisticiens du Mirail utilisent un *jeu de cartes dit « des couleurs* de l'arc-en-ciel » qui comprend quarante-deux cartes dont l'une des faces est peinte d'une des sept couleurs de l'arc-en-ciel. Le sujet et l'expérimentateur s'assoient à la même table, face à face. Au *milieu*, le jeu de cartes soigneusement enveloppé. L'expérience commence : « *Je vous demande de m'indiquer le nom de la couleur qui vous paraît être sur la première carte, de même pour la seconde et ainsi de suite jusqu'à la quarante-deuxième.* »

L'expérimentateur note alors les réponses. Une autre technique utilisée est celle des « dominos toulousains », amélioration des dominos de R. Warcollier, l'ancien président de l'Institut métapsychique international. *Le jeu* est constitué de trente cartes de couleur bleue, verte, jaune, rouge ou noire et portant des points de dominos allant de un à six. Le sujet a ici deux réponses à fournir, le nombre de points et *la couleur de la carte*. L'analyse statistique des résultats consiste à éprouver l'hypothèse selon laquelle le sujet a répondu au hasard ou bien celle où il y a eu perception extra-sensorielle.

Les expériences de psychokinésie font appel à un appareil de la taille d'une grosse boite d'allumettes, le « dé électronique », conçu sur le principe du générateur aléatoire. En appuyant sur un bouton, on fait apparaître sur un voyant un numéro allant de zéro à neuf. L'expérience consiste à demander au sujet de faire apparaître le plus souvent possible un numéro, c'est-à-dire de provoquer par simple désir un dérèglement de l'appareil. On cherche ensuite à savoir par la méthode statistique si les résultats observés s'écartent significativement du hasard ou non.

Actuellement, les quatre rap*ports d'activité publiés par* le G.2E.2P. entre 1976 et 1979 font apparaître des résultats positifs. Yves Lignon estime être sur la bonne voie : « *Dans un grand nombre de cas, il a plus de gagnants que de billets gagnants vendus, c'est-à-dire que nos résultats ne sont pas explicables par le seul fait du hasard.* »

Grâce à ces recherches, le G.2E.2P. jouit d'une réputation de sérieux et se voit parfois obligé de faire « *œuvre de salubrité publique* », face à certaines affaires qui défraient la chronique. En janvier 1977, par exemple, une nouvelle forme de « chirurgie » faisait son apparition, la « chirurgie à mains nues ». Devant les caméras de FR 3 Toulouse, un « professeur » en blouse blanche parvenait à extraire de *son patient, sans* incision, un appendice douloureux. La scène, émouvante et colorée, sema le doute dans les esprits, jusqu'à ce que quarante-huit heures plus tard l'équipe du G.2E.2P. fasse réaliser la même opération... par deux *illusionnistes* professionnels. En 1979, on fit de nouveau appel aux chercheurs du Mirail pour l'affaire de Séron, dans les Hautes-Pyrénées. Des feux « instantanés » éclataient dans une ferme, sans que ni les gendarmes ni la science puissent en expliquer l'origine. Les membres du G.2E.2P. conclurent rapidement que l'affaire « *était davantage du ressort de la justice que de celui de la parapsychologie* », malgré l'opposition bien compréhensible de certains, qui leur déclaraient : « *On attend des parapsychologues américains, vous aurez l'air d'imbéciles !* ».

Charlatans

La découverte d'une sombre histoire d'héritage et l'éloigne*ment de certains* membres de la famille mirent fin à l'affaire. Pour Yves Lignon, le développement de ce genre de faits divers donne au public une image entièrement fausse de la parapsychologie : « *Nous devons supporter le parasitisme toujours croissant de charlatans contre lesquels les possibilités d'action restent dérisoires.* » L'existence d'un laboratoire expérimental attire ces charlatans. Ici un « professeur » de parapsychologie apprend à aiguiser des lames de rasoir grâce aux vertus de la grande pyramide d'Egypte, en se réclamant de l'université du Mirail ; là, c'est une voyante qui a participé à certaines expériences du G.2E.2P. qui ne manque pas d'en faire état et de se prétendre « *diplômée en parapsychologie* »...

Mais le mal ne vient pas que de ce côté. Le fait que l'université abrite un « sorcier en blouse blanche » n'est pas du goût de tout le monde. Et Yves Lignon semble très isolé dans la communauté scientifique. L'Union ratio*naliste, entre autres, critique* les travaux d'Yves Lignon, tout en reconnaissant « *ne pas savoir exactement ce qu'il fait* ». L'opposition aux recherches dans ce domaine semble venir beaucoup plus d'arguments subjectifs que de la connaissance des dossiers, chose plutôt étonnante quand il s'agit de pourfendre l'irrationalité. Au niveau théorique pourtant, l'état actuel des recherches en mathématiques, en particulier les travaux d'Olivier Costa de Beauregard (1), englobent la parapsychologie. « *Nous sommes dans la situation de celui qui présente une thèse de mathématiques et qui est obligé de prouver que deux plus deux égale quatre* », déclare Yves Lignon.

Si la parapsychologie devenait opérationnelle, elle pourrait, estime-t-il, être utilisée pour certaines recherches : celle de l'eau par les sourciers, celles des personnes disparues notamment. Pour Yves Lignon, il n'y a pas de barrière théorique : « *les perspectives les plus folles sont envisageables à condition que les expériences soient menées avec la plus grande rigueur scientifique* ». Le G.2E.2P. n'est pas pressé. Une expérience de voyance commencée le 5 novembre dernier en utilisant le principe du jeu de cartes doit se poursuivre... pendant cinq ans. D'ici là, certains irréductibles auront peut-être accepté de participer au débat au vu des expériences déjà menées. Le défi est lancé. ■

(1) Voir « le Monde des sciences » du 24 octobre 1979.

REPÈRES

Le Japon voit grand

Le Japon pourrait participer à un projet géant de liquéfaction de gaz naturel à Qatar. L'usine envisagée, avec une capacité de 40 millions de tonnes par an, serait la plus importante au monde. Le journal japonais Yomiuri Shimbun *révèle que les compagnies d'électricité et de gaz japonaises espèrent, en apportant leur soutien financier, pouvoir importer 8,5 millions de tonnes de G.N.L. par an à partir de 1990.* (« Energies », 26, rue Cadet, 75009 Paris.)

Téléprojections

Entre les triples projecteurs d'un prix relativement élevé et les systèmes peu coûteux grossissant l'image d'un téléviseur normal à l'aide d'une loupe, il y avait la place pour un tube spécialement étudié pour une projection directe des images de télévision. C'est ce qu'a mis au point la firme américaine Kloss Video Corporation qui propose enfin un équipement de faible prix destiné à un marché de large consommation.

Actuellement, le prix d'un télé projecteur est de 3 000 dollars. Le nouveau procédé, qui intègre une loupe à un tube de télévision, amélioré grâce à un miroir et un écran concave au phosphore, pourra être vendu 1 000 dollars d'ici à cinq ans et ce à 500 000 exemplaires.

En plus, ce tube ne se dérègle pas en chauffant, ce qui est le cas des systèmes adaptables aux postes normaux actuellement en vente. (The Economist.)

Respirez fort !

Selon une firme hollandaise, un simple examen de l'haleine peut remplacer les traditionnelles analyses du sang nécessaires pour diagnostiquer certaines lésions intestinales ou les anomalies dans l'absorption des hydrates de carbone. Il existe en effet une corrélation entre la teneur en hydrogène de l'haleine du patient et ces affections. La firme a donc mis au point un appareil d'analyse directe de l'haleine qui procède automatiquement à la prise d'échantillon et à l'analyse.

Le dispositif est compact (30 × 25 cm) et comporte sa propre imprimante. Sa sensibilité à l'hydrogène est de l'ordre du millionième. (« Produits Nouveaux », 5, rue du Coq-Héron, 75001 Paris.)

Réponse télécommandée

Une nouvelle génération de répondeurs téléphoniques a vu le jour avec le dernier appareil développé par une entreprise suisse. Le répondeur type 530 est commandé par un micro-ordinateur. Non seulement il enregistre une communication téléphonique destinée à une personne absente, mais encore il la diffuse au moment où l'intéressé, à l'aide d'un code spécial, qui évite l'écoute par une tierce personne, le lui demande, où qu'il se trouve sur la terre. Après quoi, le destinataire peut même effacer l'enregistrement et remettre la cassette à zéro. Ainsi, en cas de longue absence, l'utilisateur reste relié à son bureau et peut traiter les informations fournies par ce moyen dans de brefs délais (Source : Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris).

La percée informatique de Canon

La firme Canon vient de décider d'exporter ses mini-ordinateurs BC 71 dans le monde, en commençant d'abord par Hongkong. Si l'objectif de vente de cent unités est atteint dans la première année, le constructeur japonais s'attaquera aux Etats-Unis et plus généralement à « tout pays anglophone ».

En effet, alors que le matériel du BC 71 a été mis au point par Canon, le logiciel a été développé en association avec la célèbre firme américaine Price Waterhouse. Aussi le package *des programmes est-il d'abord utilisable dans des pays de langue anglaise.*

Canon rejoint ainsi le club des exportateurs d'ordinateurs japonais, avec Mitsubishi Electric, Nippon Electric et Fujitsu. (Japan Economic Journal.)

HISTOIRE

Les Francs à l'assaut de l'Islam

L'équilibre politique de la Méditerranée bascule brusquement au onzième siècle : les féodaux chrétiens du Nord se lancent à la conquête de l'Islam.

HENRI BRESC

UNE Méditerranée frontière entre deux mondes culturellement différents : mer vide, rarement sillonnée par les rapides navires de guerre et de course de deux ensembles hostiles : telle est l'image qui s'est mise en place au cours du haut Moyen Age (VI[e] siècle - X[e] siècle). Au sud et à l'est, les héritiers de l'Empire romain, Byzance et l'islam, ennemis mortels et pourtant frères et complices. Deux civilisations de la ville, à la base agricole fragile, deux empires théologiques où l'idéologie changeante et exaltée forge les armes de la politique. Au nord, derrière les façades de romanité survivante, le profond « hinterland » germanique, où s'élabore la « révolution féodale ». De ces deux mondes, le premier a cumulé les héritages et les réussites, tandis que le second souffrait des formidables coups de boutoirs des Normands et des Hongrois. Et, soudain, en moins de trente ans, entre 1061 et 1099, c'est le grand basculement, l'invasion et la soumission d'une bonne part de la Méditerranée musulmane par la féodalité franque.

En 1061, Messine, gardienne islamique du détroit, tombe entre les mains d'un groupe de chevaliers de Normandie, menés par les Hauteville, Roger et Robert Guiscard. Onze ans après, avec la prise de Palerme, l'essentiel de la Sicile est soumis à ces conquérants, alors que Byzance avait toujours échoué à reprendre cette île grecque. En 1063, Eble de Roucy et ses Champenois enlèvent Barbastro, donnant espace et ambitions au petit Etat aragonais. En 1085, alors que Robert Guiscard vient à peine d'échouer dans une expédition de conquête de l'Empire byzantin, c'est Tolède qui tombe entre les mains d'Alphonse VI de Castille, appuyé par ses parents bourguignons. En 1094, c'est la prise de Huesca. En 1099, après la longue expédition de conquête qui a vu Baudouin de Boulogne installer sa principauté à Edesse Bohémond de Hauteville, Normand de Sicile, fonder la sienne à Antioche, un royaume latin, français, se constitue à Jérusalem, au cœur du monde musulman, brisé en deux.

L'ennemi absolu

La guerre sainte et sa pulsion eschatologique se greffaient sur la vitalité rurale et féodale de la chrétienté latine ; étroitement associée aux ambitions dynastiques et aux orgueils nationaux, la Croisade allait encore alimenter pendant plus d'un siècle la soif de conquête, la pression de la dépossession violente, culminant dans le sac de la chrétienne Constantinople et dans le partage de l'Empire byzantin (1204). Revanche sanglante d'un Nord jusque-là méprisé et inculte, amené presque par hasard à assumer la direction et la représentation d'une Eglise universelle longtemps orientale, la Croisade est encore l'occasion décisive de soumettre l'ensemble des pays de la Méditerranée à un ordre économique nouveau : un Sud appauvri, dépeuplé, désindustrialisé prend sa place et ses fonctions de complément colonial du monde du Nord.

L'islam était coupable, en effet, d'avoir rejeté le monde chrétien bien loin de son centre de gravité, de ses origines spirituelles : le triangle des grands patriarcats de la théologie — Antioche, Alexandrie, Constantinople — entourant le lieu saint de Jérusalem, a été disloqué par la conquête arabe. Les institutions chrétiennes ont survécu, protégées par la tolérance que l'islam est tenu d'accorder aux religions du Livre. Mais les populations se sont raréfiées, aspirées par la force de conversion de l'islam, puis refoulées en pays byzantin par l'épisode de la persécution violente et humiliante de Hakim, le « calife de l'an mil », fatimide gagné aux spéculations apocalyptiques et père spirituel de la communauté druze. Son initiative et la destruction du Saint-Sépulcre ouvrent la voie à une revanche latine. En ce début du onzième siècle, l'Europe lointaine ignore presque tout de l'islam, qu'une représentation sommaire affuble des oripeaux du paganisme saxon et du fantastique des folklores anciens. Puis, graduellement, comme les Byzantins dès le onzième siècle, les clercs latins vont se trouver confrontés à ce scandale : alors que la Résurrection du Christ annonce le Salut et clôt la Révélation, le Prophète de l'islam — dans la droite ligne de cet universalisme nouveau — adressant à tous les hommes un ultime « rappel » au monothéisme, met en cause la légitimité et l'universalité du christianisme. L'islam n'a pas l'excuse, comme le judaïsme, d'être le témoin des étapes révolues de la Révélation. Religion destinée aux fils de Noé, à toute l'humanité, il est, sur le terrain du christianisme, l'ennemi absolu.

De là découle la lutte idéologique d'un Pierre le Vénérable, la haine et le mépris. Ils compensent sans doute mal le sentiment d'infériorité culturelle, mais ils implantent très fortement les stéréotypes qui vont rester en toile de fond, du douzième siècle — et même plus tôt en terre grecque — jusqu'au vingtième siècle : l'islam « reconnaît » la tradition biblique, mais il la déforme ; c'est une religion de la violence (reproche paradoxal, en pleine Croisade) ; elle accorde une large part à la vie sexuelle, le Prophète est l'Antéchrist. Dès le douzième siècle, la même charge émotive, qui s'attache encore aujourd'hui au dialogue, pervertit la polémique. Fanatisme irrationnel, violence cruelle, libertinage (ceci compensant quelque peu cela et attirant des hommages aristocratiques) constituent l'image de l'adversaire idéal, parfait négatif des vertus cléricales et royales que la chrétienté latine aime à s'attribuer : raison, justice et paix, ascétisme charnel.

Les clercs fournissent aux chevaliers des raisons de lutter contre la *« secte des Sarrasins »*, contre l' *« hérésie »*. Ils renforcent en eux-mêmes leur propre défense contre les tentations d'un monothéisme radical : quelques-uns des intellectuels du onzième siècle, fascinés par l'unité divine, passent en effet au judaïsme, comme ce Normand de Sicile, le prosélyte Obadiah, qui est allé vivre sa nouvelle foi en terre d'islam, et dont les papiers ont été ensevelis dans la Geniza du Vieux-Caire. Plus tard, c'est le prestige des disciplines scientifiques, accueillies et cultivées par l'islam, auquel elles étaient d'abord étrangères, mais qui les a développées avec une grande confiance dans leur conformité ultime avec la foi, qui attire en Espagne les premiers universitaires, qu'il faut immuniser contre d'autres tentations. Plus tard encore l'islam est le refuge des intellectuels persécutés et offre un choix de conversion en période de crise religieuse et morale.

La reconquête chrétienne s'exerce sur des terres arabisées et islamisées : les chrétiens en ont été repoussés vers les terres montagneuses du Nord, en Espagne comme en Sicile, où les Grecs résistent sur les crêtes, de Cefalu à Taormina. Les minorités mozarabes parlent la langue des conquérants et ont adopté certaines de leurs caractéristiques culturelles, comme le système de parenté « oriental », exclusivement patrilinéaire, qui privilégie les solidarités entre frères et entre cousins. Ce système avait largement contribué à dissocier la vieille société romano-wisigothique : les conquérants arabo-berbères, solidement organisés en lignages masculins, qui ignoraient la parenté par les femmes, renforcés par l'endogamie (mariage avec la « fille de l'oncle paternel ») ont pratiqué une polygamie expansionniste. Ils ont attiré les filles de l'aristocratie hispanique sans contrepartie et déterminé une rupture culturelle totale : le métissage biologique n'a pas débouché sur une civilisation mixte, mais sur une arabisation complète, avec, cependant, des étapes plus longues, attestées par Ibn Hawqal en Sicile, où les femmes ont conservé d'abord leur spécificité chrétienne — même les filles des musulmans. Partout, les fils reproduisent la culture, les valeurs, les vertus, de leurs pères. La profondeur de cette acculturation explique la durée, la dureté et le désespoir de la résistance culturelle de l'islam vaincu.

Immigration massive

La Reconquête — ou la conquête — latine détermine en effet une pression très forte au service d'un triple mouvement de conversion religieuse, de latinisation linguistique et d'acculturation, sur le plan des mœurs et de la vie quotidienne. Nombreux, fortement soutenus par l'arrière-pays, les musulmans de l'ensemble syro-palestinien échappent seuls à ce mouvement. Eux aussi, nombreux et capables de résistance, les Mudéjars espagnols retardent jusqu'au seizième siècle l'issue de la conversion forcée et de la déportation. Ici le cantonnement politique des vaincus en quartiers fermés, en communautés rurales de vilains soumises aux féodaux latins ou, quelquefois, à des chefs musulmans collaborateurs provisoires, s'impose comme solution d'attente : la péninsule Ibérique est peu peuplée, des siècles de luttes frontalières ont créé de vastes « no man's lands » et les immigrants latins restent longtemps minoritaires dans les derniers royaumes conquis, à Majorque, à Valence. La fiscalité repose donc sur les Mudéjars, qu'on évite de pousser au désespoir.

En Sicile, les choses vont plus vite et l'étape du cantonnement est bientôt dépassée : Roger II (environ 1095-1156), après avoir assuré son pouvoir, *« travaille par tous les moyens à convertir juifs et Sarrasins à la foi du Christ ; il accordait aux convertis de très nombreux dons et le nécessaire »* (Romuald de Salerne). Ses successeurs poursuivent cette œuvre de christianisation par la contrainte : l'aristocratie mudéjare et les intellectuels musulmans seront vite touchés car ils vivent dans l'ombre de la cour normande. Dès la conquête, une branche des Banu Hammud, grande famille de l'île, aux origines idrisides et par là rattachée à Ali, s'était convertie. Puis la bourgeoise palermitaine et le monde rural des vilains sont pénétrés par l'action d'une Eglise, d'ailleurs plus proche, plus « orientale » : l'Eglise grecque, décentralisée, des monastères « basiliens ». C'est vers elle que se tourne cette chrétienté nouvelle, à Palerme, à Marsala, à Sciacca, à Pantelleria, comme l'attestent les prénoms grecs des convertis, les fondations de monastères, les donations de terre de l'aristocratie mudéjare.

L'étape de la conversion religieuse sera cependant à son tour vite dépassée : le pouvoir des Normands dispose en effet d'un atout majeur, une immigration massive d'Italiens originaires de la péninsule (les « Lombards » de la tradition sicilienne), ce qui permet de bousculer les musulmans de l'île, de hâter la latinisation de la langue et de l'Eglise. La collaboration de l'aristocratie des *qa'ids* musulmans et de techniciens de l'administration et de la marine avec la dynastie normande retarde l'issue inéluctable et protège les Mudéjars de l'île. Accusés à leur tour d'intrigues avec les Almohades, les secrétaires musulmans devront émigrer vers le Maghreb et l'Orient, où leur poésie rappellera la nostalgie de la Sicile perdue.

La latinité militante des « Lombards » du centre de l'île refoule, par des pogroms successifs, les musulmans dans les hautes plaines de la Sicile occidentale où, de 1190 à 1220, quelques grands seigneurs patriotes essaient de regrouper, autour d'un prince qui prend le titre califal et bat monnaie, une résistance rurale jusque-là ignorée et peut-être crainte des musulmans des villes. Cette résistance sera broyée par Frédéric II, qui ordonnera la déportation en masse des survivants, plusieurs dizaines de milliers de musulmans, en Pouille, à Lucera. Vers 1250, il ne reste plus en Sicile que quelques Sarrasins libres et quelques milliers d'esclaves. Bientôt, l'arabe s'éteindra, ne subsistant que comme langue de culture, écrite en caractères hébraïques, au sein de la communauté juive, jusqu'à son expulsion de l'île vers les pays d'islam par Ferdinand le Catholique (1492).

Cette mesure achève la latinisation et la christianisation de la Sicile. Elle couronne une lutte longue et énergique pour la mutation culturelle.

On voit combien il est faux de parler de tolérance des princes de la chrétienté méridionale ou d'âge d'or des trois cultures pour l'Espagne de la reconquête ou de la Sicile de Frédéric II. Seuls les cercles de la cour ont joui de cette liberté du culte et de la raison, tandis que les masses populaires étaient condamnées par un pouvoir cynique, réaliste, en accord avec sa philosophie de l'Etat, à une transition culturelle à l'ombre des épées.

La violence de la conquête mettait en contact un Nord aux structures rurales et féodales puissantes avec un monde méditerranéen brillant mais fragile. La tentation du pillage devait être à la source de bien des vocations aventurières : les villes bien peuplées, enrichies par une fiscalité pesant sur des campagnes où circule la monnaie d'or et d'argent (dirham omeyyade, tari fatimide de Sicile), bien approvisionnées en produits agricoles des jardins de leurs banlieues (légumes et fruits nouveaux d'origine persane ou syrienne : aubergine, canne à sucre, abricot) et en épices, soies drogues et parfums, représentaient des proies tentantes.

Colonialisme

L'Occident musulman et la façade méditerranéenne de l'Egypte, de la Palestine et de la Syrie, longtemps ravagés par les guerres navales qui opposent, du VII[e] au X[e] siècle, Byzance à l'islam, s'éveillent autour de l'an mil au grand commerce international avec l'Orient lointain de l'Iran musulman, de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Afrique. Ce développement tardif s'accompagne de l'essor d'un artisanat et d'une agriculture hautement spécialisés, sur le modèle de Bagdad : au XI[e] siècle, la soie, dans tout le monde musulman, vient d'Espagne et de Sicile, ainsi que toute une gamme de produits du textile, de la métallurgie et de la céramique. Il s'agit, partout, d'offrir des produits de haute qualité à l'élite des administrateurs, des chefs de guerre et des juristes, qui vit dans l'ombre des cours, califiennes et princières, de Cordoue, de Palerme, de Mahdia ou à la Qalca des Beni-Hammad.

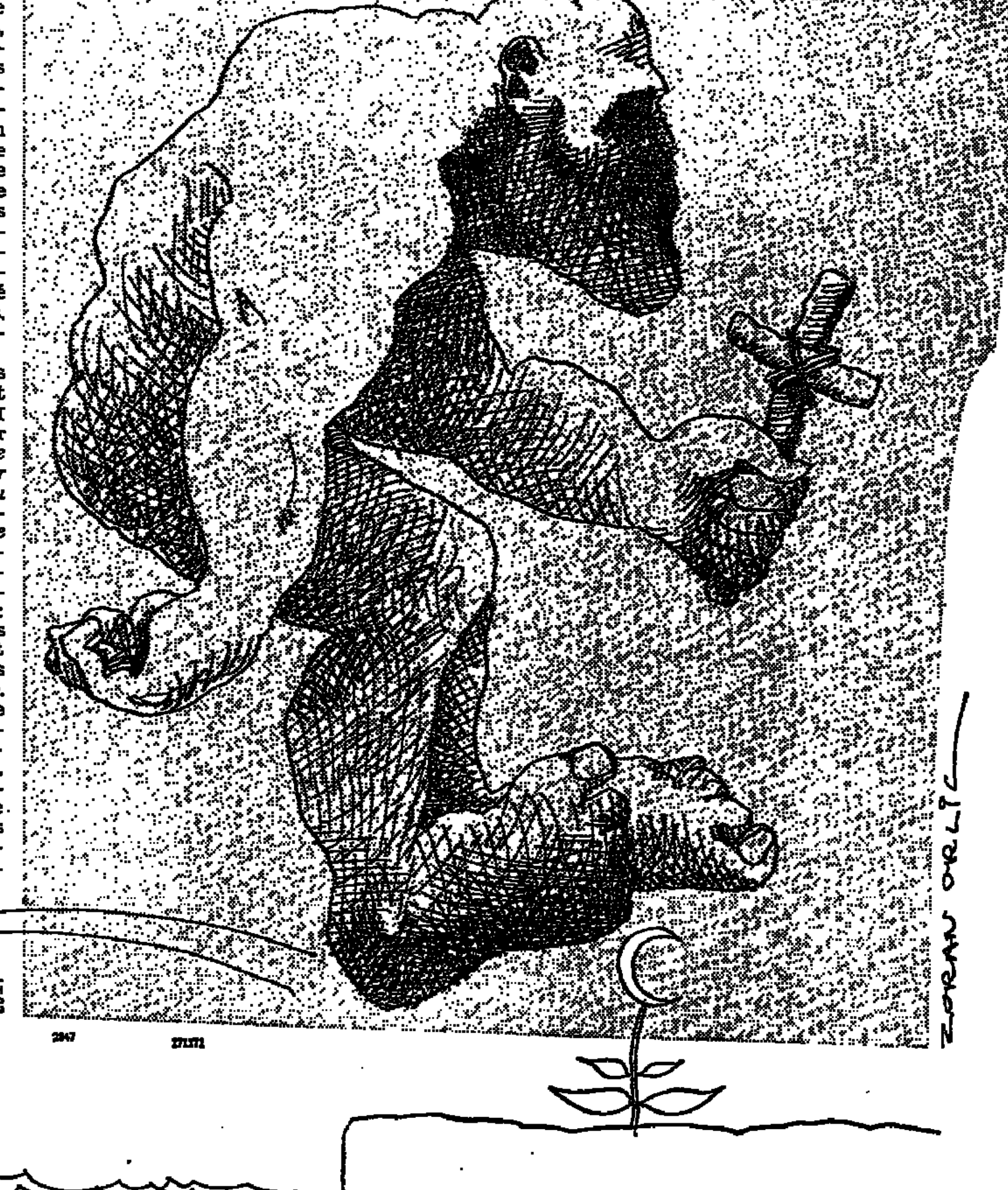
L'Europe était restée à l'écart de cet essor et de ces commerces, comme l'atteste l'absence de trouvailles de monnaies arabes dans le monde franc (les commerçants musulmans n'étaient intéressés que par les fourrures du pays russe), et seuls les marins d'Amalfi s'étaient intégrés au développement commercial de l'islam, assurant, dès 970, la fortune du Caire, puis d'Alexandrie, et vendant en Sicile et au Maghreb les vins et les fruits d'une agriculture d'avant-garde.

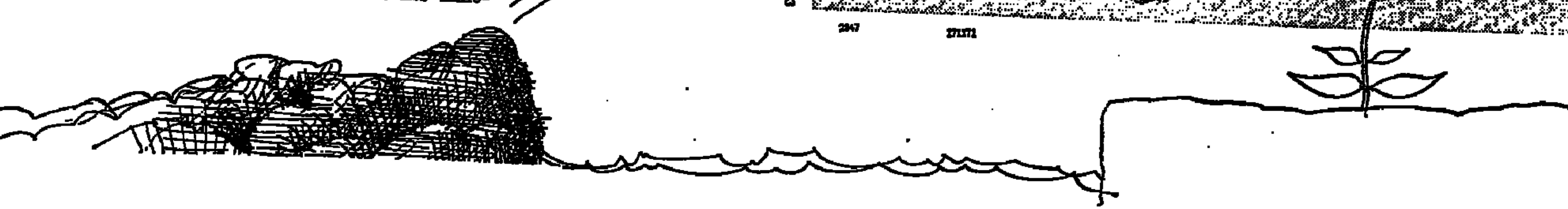
La conquête latine représente donc d'abord la revanche économique du pauvre. Longtemps, l'exploitation des mondes conquis se fera sur le modèle de l'économie des vaincus : de grandes distributions de terres aux féodalités d'importation ne changent rien au mode de prélèvement, et la réduction en servage, en « vilainage », des musulmans n'est qu'un biais juridique pour renforcer une fiscalité inspirée de l'Etat musulman et changée en rente féodale. Ce n'est que graduellement que s'affirme l'emprise du marchand italien sur la production rurale, d'abord par le ramassage des produits textiles, au profit d'une économie de la quantité, de la production de masse des cités du Nord : le coton sicilien exporté en Lombardie revient dans l'île, valorisé, sous forme de futaines.

Comme l'Andalousie du treizième siècle, la Sicile du douzième demeure un pays d'artisanat raffiné, selon le modèle ancien des ateliers princiers. Puis, vers 1190, tout bascule : l'invasion des draps nordiques, transportés par les navires génois, porte un coup fatal aux productions siciliennes. En même temps, l'île perd une suprématie maritime qu'elle devait à ses équipages et à ses amiraux orientaux, Georges d'Antioche, le renégat Margarit. Les techniques anciennes même échappent à ce Sud dépossédé ; celles des soieries sont ainsi captées par Lucques.

La révolte nationale, politique et religieuse, des musulmans conduit à l'échec la tentative des barons normands de créer sur leurs domaines, en combinant corvée et parcelle familiale, un centre de production capable de jeter sur le marché des villes du Nord vin, huile, froment et coton. Tandis que, en Andalousie, les conquérants castillans mettent sur pied un *latifundio* habité, exportateur d'huile et de fruits secs, la Sicile retourne, au treizième siècle, à sa sinistre « vocation » de grenier à blé. Faute de population, le *latifundio* abandonné passe à une exploitation purement céréalière, gérée, depuis la ville, par des entrepreneurs de culture qui emploient des dizaines de *braccianti*. Tout lien est rompu entre le paysan et la terre entièrement possédée par l'aristocratie féodale et écclésiastique, et louée pour un cycle de culture.

Un Sud sous-peuplé, privé de sa flotte, désindustrialisé, a perdu les moyens financiers et humains, et même juridiques, de valoriser son agriculture. Il est désormais soumis à l'initiative politique et économique du Nord, et il doit accepter un « pacte colonial », un échange inégal, imposé par les pays marchands, génois et catalans. L'échec du Sud, c'est dans l'échec précoce de la fragile Méditerranée musulmane, et c'est aussi celui des empires de colonisation, ses héritiers, à cheval sur le Nord et le Sud, Normands, Latins de Terre sainte et de Grèce, qui était en germe dans le choc culturel qui justifiait et accompagnait la conquête. ■





ZORAN ORLIC

CRITIQUE

Les penseurs de l'exil

Les penseurs de l'école de Francfort – Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas... – ont profondément marqué la philosophie contemporaine. Miguel Abensour nous la présente.

EDMOND EL MALEH

HORKHEIMER, Adorno, Marcuse, Habermas... Peu à peu — bien après les autres pays d'Europe — la France découvre les penseurs de l'école de Francfort. Qu'est-ce que l'école de Francfort ? C'est à cette question que répond Miguel Abensour, qui enseigne la philosophie politique à l'université de Reims. Membre du comité de rédaction de la revue *Libre*, il a publié des travaux sur Saint-Just, le mouvement socialiste anglais (W. Morris) et français (P. Leroux, Blanqui), les penseurs de l'utopie. C'est à son initiative qu'on doit aujourd'hui la traduction, chez Payot, des grandes œuvres de Horkheimer, d'Adorno, de Habermas.

∴

« Qu'est-ce que l'école de Francfort ?

— Plutôt qu'une école, il s'agit d'un cercle. Ce terme d'école me paraît à la fois trop universitaire et trop dogmatique pour rendre compte de l'activité de l'Institut pour la recherche sociale, fondé en 1923, avec, pour premier directeur, Carl Grünberg, Horkheimer ne prenant la direction qu'en 1931 (l'organe du groupe étant la prestigieuse *Revue de recherche sociale)*. Comment penser ensemble *théorie critique* et *école* ? La pensée critique, pensée de la crise de la société moderne au sens objectif du terme, est aussi pensée contre le dogmatisme, au sens kantien du terme. Pour faire droit à cette dualité de traditions (Kant-Marx), il convient de privilégier la *pluralité* plutôt que l'*unité*.

» Il n'existe pas une, mais plusieurs théories critiques. Deux, selon Horkheimer : celle des années 30, marxiste-révolutionnaire ; celle des années 70, qui, en même temps qu'elle effectue une critique du « monde administré », abandonne le projet révolutionnaire et tend à opérer un repli sur des positions strictement défensives. De même pour Marcuse, qui reconnaît la dualité de la théorie critique, mais pour en tirer des conséquences inverses, à savoir, l'exigence de repenser la révolution.

» Encore faudrait-il s'interroger sur l'existence d'une troisième théorie critique, qui correspondrait à la trajectoire d'Adorno, trajectoire originale, en ce qu'elle reste étrangère aussi bien à un retrait défensif qu'à l'élaboration d'une nouvelle utopie.

— Peut-on cependant, au-delà de cette pluralité, désigner un « noyau théorique » qui correspondrait *précisément* à la théorie critique ?

— L'idée d'un « noyau théorique » me paraît inacceptable, en ce qu'elle fait violence à l'antidogmatisme du groupe de Francfort et ouvre la voie à des jugements globalisants. Cela dit, définir la théorie critique implique de mettre en valeur une *perspective unitaire*, à concevoir plutôt comme un champ de forces.

» Les grands axes en sont : 1) une théorie réflexive, en ce sens que, contrairement à la théorie traditionnelle (Descartes), elle porte en elle la volonté d'une auto-éducation continuée de son rapport au social-historique ; 2) une théorie critique de la société, qui, à partir d'une critique *dialectique* de l'économie politique et d'une critique des idéologies, vise à participer en tant que telle à une « rationalisation » du réel, au travail de l'émancipation.

— Quel est le rapport de la théorie critique au marxisme ?

— Faire de la théorie critique une invitation à une *reconstruction* du marxisme me paraît une voie sans issue. Une telle interprétation aurait, en outre, pour effet d'occulter la mise à distance du marxisme par la théorie critique.

» On peut distinguer deux phases :

» 1) Au moment de la constitution de la théorie critique, à la fin des années 20, l'enracinement dans le marxisme est incontestable. Encore faut-il préciser que ce rapport au marxisme se noue principalement par la médiation essentielle de deux œuvres de marxistes condamnés alors comme hérétiques : *Histoire et Conscience de classe*, de Lukacs, *Marxisme et Philosophie*, de Korsch. Ce rapport premier au marxisme prend la forme d'une intervention active, offensive dans la crise du marxisme, telle qu'elle *fut définie* précisément par Korsch en 1931. Intervention qui refusait aussi bien le léninisme que le réformisme social-démocrate, sans pour autant nourrir le fantasme de la restauration d'une doctrine pure et originelle. Ajoutons à cela que le groupe de Francfort n'a jamais cédé aux illusions d'une Russie socialiste, qu'il a été parmi les premiers à percevoir en U.R.S.S. non un Etat ouvrier dégénéré, mais la naissance d'une forme sociale originale obéissant à sa propre logique bureaucratique et dont le marxisme échouait à rendre compte ;

» 2) Dans les années 40, s'effectue de la part de la théorie critique une véritable mise en question du marxisme, de la pensée de Marx paraissant alors trop prisonnière des limites du rationalisme.

» Une démarche commune apparaît dans ces deux phases : il s'agit de confronter Marx à d'autres penseurs de l'émancipation : on peut dire que Horkheimer et Adorno sont comme les pionniers d'un rapport libre à Marx, traitant Marx comme un penseur de *l'émancipation humaine* parmi d'autres.

Une œuvre du soupçon

— Quel rôle joue la philosophie dans cette tâche d'émancipation ?

— C'est une décision en faveur du maintien de l'actualité, de la philosophie, contre la fameuse onzième thèse de Marx sur Feuerbach, qui constitue en tant que telle la théorie critique. L'émancipation exige d'émanciper la philosophie de l'accusation de désuétude portée par Marx. Le groupe de Francfort s'inscrit dans l'achèvement de la philosophie à la mort de Hegel. C'est de « l'échec » de la philosophie hégélienne, qui n'est pas n'importe quel échec, que *l'activité* philosophique, selon Adorno, tire sa légitimité.

» Hegel est l'incontournable adversaire. La théorie critique peut se définir comme une *œuvre du soupçon* contre deux *formes de systématicité*, qui atteignent leur apogée chez Hegel : la systématicité philosophique (identité du concept et de l'objet) ; la *systématicité* ou l'intégration étatique (identité de la société et de l'Etat). La théorie critique dévoile la fausseté des processus identifiants qui existent, soit comme rapport logique, soit comme rapport social : elle est mise en question de l'identification qui s'effectue au niveau de la pensée, par la domination du *sujet* sur l'objet ; *mise en question de* l'identification qui s'effectue au niveau de la réalité socio-politique par la domination des sujets entre eux. Seule en un sens, l'expérience de la souffrance, au sens matérialiste, en tant qu'expérience de la fausseté de ces deux identifications, peut ouvrir la voie à la vérité, comme expérience de la possibilité utopique de la non-souffrance. C'est dans la mesure où la théorie critique vise le non-identique qu'elle se constitue comme « *dialectique* négative ».

» Enfin est affirmée la volonté de tenir la philosophie à l'écart de l'Etat, d'une pratique universitaire qui fait de la philosophie la servante de l'Etat et de ses buts. A l'origine de cette volonté, la thèse que l'acceptation de toute forme politique autoritaire ne peut engendrer qu'une forme de pensée autoritaire.

— Mais qu'en est-il de la question politique dans ce travail de critique et d'émancipation ?

— La question politique est fondamentalement présente dans la texture même de la théorie critique ; elle en est une dimension constitutive. Disons, pour commencer, que nous sommes en présence d'un groupe de philosophes qui, au vingtième siècle, n'ont pas cru déchoir en écrivant sur la société moderne et les formes contemporaines de la domination, ou mieux qui ont conçu leur critique de la société moderne, dans ses manifestations les plus diverses, du point de vue de l'émancipation. Citons, simplement, l'ouvrage collectif sous la direction de Horkheimer *Etudes sur l'autorité et la famille* (Paris, 1936), de Horkheimer, *Egoïsme et émancipation* (1936), *Raison et conservation de soi* (1941), la direction des *Studies in Prejudice*, notamment le grand livre où la collaboration d'Adorno a été déterminante, *la Personnalité autoritaire* (1950). Un ensemble impressionnant qui constitue ce qu'on pourrait appeler une « critique de la politique », dont les principaux chapitres sont : une critique de l'autorité et de la famille, une critique de l'émancipation bourgeoise, une critique du fascisme, du « totalitarisme bourgeois », de la culture comme domination, une critique d'une figure anthropologique propre aux démocraties modernes : l'homme autoritaire.

Froid universel

» C'est en s'opposant à la thèse de Marx, énoncée en 1843, selon laquelle « *domination et exploitation sont un seul concept, ici comme ailleurs* », c'est en refusant de rabattre le politique sur l'économique, de l'en faire dériver, que le groupe de Francfort fonde la possibilité d'une critique de la politique. Pour Horkheimer, et ce dès 1933, l'histoire est constituée dans et par la division en groupes dominants et groupes dominés, la domination permettant l'appropriation du travail aliéné. En 1936, dans la présentation des *Etudes sur l'autorité et la famille*, il pose l'autorité comme une catégorie essentielle de l'histoire. Ce qui, référé à l'histoire en général, a valeur d'hypothèse devient thèse, certitude pour le vingtième siècle : le surgissement de l'Etat autoritaire, sous la forme du capitalisme d'Etat, selon les analyses de F. Pollock, transforme le caractère de la période historique ; il y a passage d'une ère principalement économique à une ère fondamentalement politique.

» Décrochant la domination de l'économie, Adorno, de son côté, va jusqu'à envisager la possibilité d'une catastrophe contingente à l'origine de la société humaine, visant par cette hypothèse à ruiner la « Raison dans l'histoire », l'idée même de nécessité historique, présente aussi bien chez Hegel que chez Marx.

— Quelle vision Adorno a-t-il de la domination dans le monde contemporain ?

— Comme Horkheimer dans l'essai sur *l'Etat autoritaire* (1942), Adorno pose l'existence d'un nouvel ordre. Une nouvelle période est née dans l'histoire, avec sa structure sociale propre. Par contraste avec la domination bourgeoise, domination médiatisée, le nouvel ordre se caractérise par une domination ouverte, immédiate, soit effectivement, soit tendanciellement. Sous l'emprise des grands monopoles et des grandes puissances, surgit une totalité sans faille, un monde uniformisé, qui tend à se rapprocher d'un processus global. D'où la nécessité de penser, derrière l'unification totalitaire au niveau du social, l'entreprise métaphysique comme identité du système qui ne laisse rien échapper.

» De là un état de dépendance sans précédent : la transformation du statut de l'idéologie, qui, d'illusion socialement nécessaire, devient un simple ciment matériel ; la suprématie, dans quelque société que ce soit, d'un élément objectif sur les individus, suprématie qui s'alimente dans nos sociétés de l'illusion individualiste. Aux yeux d'Adorno règne un froid universel — sorte d'apogée de la froideur bourgeoise s'enracinant dans la conservation de soi — qui se traduit par une décomposition inouïe de l'individu, la disparition de la spontanéité humaine individuelle, à la limite, la disparition de toute expérience possible.

» Mais à cela, Adorno ajoute la mise en valeur de contre-tendances — c'est en ce sens que l'analyse adornienne est ouverte. Cette unification totalitaire révèle du même coup son propre échec : « *Ce qui ne tolère aucun élément parcellaire se trahit par là même comme ne dominant que de façon parcellaire* » *(Dialectique négative)*. L'universel (l'Etat, le parti...) qui torture le particulier en le comprimant jusqu'à le dissoudre travaille contre lui-même puisqu'il a sa substance dans la vie du particulier, dans la « satisfaction » du particulier. Reprenant les analyses remarquables de Neumann, dans *Behemoth*, selon lequel derrière la façade monolithique de l'Etat fasciste s'effectue une lutte sans merci entre bureaucraties rivales, un véritable éclatement en appareils de pouvoirs indépendants et antagonistes, Adorno les transpose pour montrer que ce même mouvement *antagoniste (unification-dislocation)* se reproduit au niveau du social même.

» Plus la société met le cap sur la totalité, sur la socialisation totalitaire, plus se fait jour en elle une tendance profonde à la dissociation, à l'éclatement. Derrière la structure sociale totalitaire se met en place une logique de la dislocation, la désintégration s'annonce sans qu'on puisse dire s'il s'agit de la *catastrophe* — l'autodestruction de l'espèce humaine — (par exemple la multiplication des groupes d'autodéfense) ou de la *libération* (par exemple, contre la fausse universalité, les revendications et les mouvements en faveur d'un vrai pluralisme).

ALAIN MILLERAND

Résistance

— Quelles perspectives politiques ouvre une telle pensée ?

— Peut-on parler de perspectives directement, immédiatement politiques ? Certainement pour Marcuse, sous forme de l'utopie d'un nouveau principe de réalité non répressif, au-delà du principe de rendement.

» Certainement pour Horkheimer, sous forme d'un défaitisme de la raison. Certainement pas dans le cas d'Adorno chez qui l'on voit s'effectuer un déplace*ment de la question politique*. *Le* blocage historique de la pratique — à savoir l'échec du projet révolutionnaire — libère paradoxalement un temps pour la pensée, qu'il serait criminel de ne pas utiliser. Ainsi, pour Adorno, l'accès au politique passe-t-il nécessairement par un travail de la théorie sur et contre elle-même. Comme si le discours politique se transformait en un discours sur les conditions d'une politique de la liberté, comme si le discours émancipatoire devait nécessairement se doubler d'un discours sur les conditions de l'émancipation. En commençant modestement par déconstruire les mythologies politiques, les positivités illusoires qu'elles visent à répandre, en pratiquant sans relâche le rejet des *idoles* et des *fétiches*.

» De ce point de vue, la position d'Adorno — et c'est sa force — est *irrésumable*, d'autant plus irrésumable, incernable, que son choix est de ne se rattacher à *rien*, en prenant *rien* au sens fort du terme. Il s'agit avant tout de se dégager d'une société fausse. Si l'on peut dire de la philosophie moderne qu'elle est traversée par une problématique de la patrie et de l'exil, les penseurs de Francfort sont des *penseurs de l'exil*, et Adorno plus que les autres, semble-t-il — et là leur rapport complexe au judaïsme serait à interroger. Pensée de l'exil d'autant plus radicale qu'à aucun moment elle n'entretient l'illusion d'un retour à une quelconque patrie, ou à une demeure natale, à la différence de Heidegger, par exemple.

» Seule l'affirmation jusqu'au bout de cet exil — il n'y a ni absolu, ni fondement premier, ni invocation à l'être — peut préserver la possibilité sans garan*tie de l'autre*, d'une vie transformée, d'une société juste. Aussi n'est-on admis à parler tout au plus que de directions, de tendances.

» Contre la phrase de Brecht, grosse de toutes les servilités et de tous les meurtres possibles : « *Le parti a mille yeux, l'individu n'en a que deux* », Adorno appelle les *individus* à *se fier* à leurs deux yeux, c'est-à-dire à lutter contre tous les universels qui veulent nous faire voir le réel à travers leurs « lunettes roses », qui prétendent agir, penser, en notre nom et pour notre bien. Comme Stirner dans *l'Unique et sa propriété* invite à lutter contre les formes sécularisées du sacré : Etat, humanité, classe, qui sont autant d'instances d'autodestruction du moi, ce à quoi la lecture d'Adorno invite, me semble-t-il, c'est à ce que chacun d'entre nous, au lieu où il est, dans la fonction qu'il occupe, tente de déchiffrer le mensonge de la totalité, de l'objectivité, dans les moments, dans les manifestations qu'il en connaît et dont il est partie prenante.

» Chaque détail, chaque fragment de la société présente contient en microcosme, sous une forme condensée, une image dialectique de la fausse totalité. Que chacun engage donc, ici et maintenant, le combat — et c'est ce qu'a fait Adorno lui-même dans sa lutte contre l'establishment sociologique en Allemagne, au cours de la querelle sur le positivisme. Que se multiplient les actes de résistance contre la fause totalité, les actes de dissidence contre les universels mensongers. Pour une individuation de la connaissance, pour une individuation de la résistance, pourrait-on dire, contre le primat de l'objectif.

» Ajoutons à cela une dimension que l'on a souvent tendance à négliger et qui me paraît néanmoins constitutive : je veux dire la haine de la souffrance, de la souffrance physique et de toute transfiguration, soit religieuse, soit ontologique, de la souffrance. Une société émancipée renoncerait au principe du renoncement. Sensualistes, matérialistes, par des voies diverses, les théoriciens de Francfort appellent à une « réhabilitation de la chair », ou, plutôt, à une réhabilitation de ce que Merleau-Ponty nommait la « *chair du monde* ». Rapport à la chair du monde qu'il faut concevoir à l'écart de toute perspective d'appropriation ou de possession. Non-violence constitutive, comme s'il s'agissait d'épurer l'utopie — utopie *négative qu'Adorno se* garde bien de définir — de tout ce que l'exigence, la représentation de la plénitude contiennent encore d'équivoque : pas d'espérance sans bannissement de l'avidité, de l'assujettissement.

» L'écart d'Adorno à l'égard de tous les projets politiques connus, sa non-appartenance, se mesure à ce qu'il vise tendanciellement (et c'est là que la critique de la métaphysique est une médiation nécessaire) à opérer une conversion des rapports sujet-objet. Le terme de conversion ne doit pas égarer : il ne s'agit en aucune manière d'une réforme morale, intellectuelle ou esthétique. Cette conversion, en effet, est à la fois condition et conséquence d'une organisation sociale radicalement autre, où disparaîtrait la contingence des vies individuelles et se constituerait un ordre sans violence. De par la rupture avec tout modèle de l'identité naîtrait la possibilité d'une attitude qui fasse accueil à l'objet sans lui faire violence, qui soit susceptible de faire accueil à l'autre, de libérer le non-identique.

» Pour Adorno, la société juste, loin de s'inspirer de la forme de l'Etat unitaire, de revendiquer une égalité abstraite, serait celle dont les membres pourraient affirmer leur différence sans crainte, pourraient faire l'expérience de la non-identité.

» Quant à notre présent pris dans le monde administré : « *Ce qui pourrait être différent n'a pas encore commencé (Dialectique négative* »). ■

SPECTACLE

Les images noires du terrorisme

Avec le terrorisme, la vie politique a pris l'allure d'un film noir. La société, malade, regorge d'images de violence, dont peintres, cinéastes et publicitaires s'emparent.

YVES MICHAUD

DANS *les Nouveaux Monstres*, un sketch de Dino Risi raconte la brève rencontre d'une hôtesse de l'air, belle comme Ornella Mutti et d'un homme séduisant. Ils s'aiment dans le décor international et luxueux d'un Hilton d'aéroport, sans échanger un mot — puisqu'ils ne parlent pas la même langue — sur l'air langoureux de *Ti Amo*, une chanson d'Umberto Tozzi qui fut un des tubes de l'été 1977. Lors de la séparation, l'homme arrive hors d'haleine à l'embarquement et offre à l'hôtesse un appareil à cassettes avec «leur» chanson. On le retrouve peu après dans un bar, jetant un regard distrait à la télévision où l'on annonce que l'avion a explosé peu après le décollage. Irréalité, cynisme, spectacle... le tout sur fond cocasse de sentimentalité ! C'est une version du terrorisme selon Risi.

Toujours dans le cinéma italien, un autre regard : celui de Rosi, s'inspirant d'un complot de Sciascia pour *Cadavres exquis*, titre français à l'allusion surréaliste bienvenue pour une expression italienne qui signifie aussi «Cadavres d'excellences». Lino Ventura, en inspecteur tenace et désabusé, remonte péniblement le fil qui relie des assassinats successifs de magistrats. Jusqu'au point où il ne peut aller plus loin, parce qu'il est parvenu trop près de ceux qui tirent les ficelles du drame. Autre version du terrorisme, vu cette fois comme mélange d'absurdité et de logique, de clarté et de grisaille, de causes supérieures et de basses œuvres.

Deux manières de ressentir et d'exprimer le malaise, l'impression cauchemardesque suscités par le terrorisme, qu'il soit de droite ou de gauche. On a généralement parlé à son propos de drame, de tragédie, alors qu'il s'agit plutôt d'un malaise : celui d'un roman policier qui soudain devient vrai, celui du cinéma qui d'un coup n'est plus «pour se faire peur», mais scandaleusement réel ; ou inversement celui d'une réalité insupportable et sordide, qui prétend que «c'est pour rire». Qu'on songe seulement à l'humour noir des communiqués des Brigades rouges durant l'enlèvement d'Aldo Moro à celui en particulier qui envoyait chercher son corps dans le lac de la Duchesse, où était aussi embourbée sa politique. Etait-ce si éloigné de l'énormité de certains sketches de Risi ? Mais ce n'était pas pour autant du cinéma.

Obscurité

C'est dans une semi-réalité — la pénombre des films noirs, leur atmosphère entre chien et loup — que se sont déroulées des affaires comme l'enlèvement de Schleyer, celui de Moro, la liquidation de la bande à Baader. Dans des conditions aussi d'intense spectacularisation, aveuglante comme une série de flashes. Episodes étranges, à peine réels, semblables à des cauchemars, dont on est pressé de sortir. Durant la séquestration d'Aldo Moro, chaque rumeur en Italie faisait espérer un dénouement, quitte à anticiper la mort de l'otage. Episodes où la réalité se transforme en spectacle (mais sans *happy end*) sous la pression de tous les acteurs : terroristes coincés entre la clandestinité et la publicité, médias cédant aux délires de la surinformation et de la désinformation, autorités voulant à tout prix montrer qu'elles font quelque chose — même en vain — par leur agitation répressive hystérique · contrôles, fouilles, chasse à l'homme, appel aux experts, à l'informatique-miracle...

Cauchemars naturellement suivis d'amnésie, que saurons-nous jamais de ce qui s'est vraiment passé à la prison de Stammheim, lors du « suicide » de Baader et de ses compagnons, de ce qui se passa vraiment entre Moro et ses ravisseurs ? Avec l'angoisse de toucher du doigt des zones d'obscurité presque absolue, dans des sociétés qui à tout bout de champ mettent en avant leur transparence. L'angoisse de saisir brusquement qu'on peut tout savoir et ne rien savoir.

Si les débats d'idée sur le terrorisme ont été très décevants, c'est probablement parce que celui-ci met en cause, au-delà de ses propres manifestations, tout le fonctionnement social. Et là, images et représentations collectives, effets culturels et esthétiques sont peut-être plus parlants.

Des personnages en cagoule braquant sur le lecteur des perceuses X ou Y, des garagistes menaçants interceptant un automobiliste pour monter sur sa voiture des pneus Y ou Z, des montres antichoc qui ressemblent à des coups de poing américains. Autant de publicités qu'on a pu voir dans les revues allemandes ou italiennes. L'artiste et graphiste allemand Klaus Staeck en a regroupé quelques-unes dans un ouvrage de *pig-art*, intitulé *Pornografie*. Récupération publicitaire énonçant bêtement la nécessité de vivre avec le terrorisme considéré comme une menace potentielle normale, représentant la société comme champ de danger et d'insécurité, y compris dans ses appareillages de protection.

Le terrorisme a aussi laissé dans la mythologie du temps quelques images marquantes et glaçantes : acteurs en cagoule d'une prise d'otage, véhicules criblés de balles et désemparés après l'enlèvement de Schleyer ou celui de Moro, cadavre de Moro recroquevillé dans une couverture dans le coffre d'une R4 rouge, celui décharné, recousu après autopsie, de Holger Meins, compagnon de Baader mort de sa grève de la faim. Images fortes, qui n'ont pas été balayées par la surinformation, emblèmes d'événements trop connus et quand même obscurs, documents bouleversants et irrécupérables.

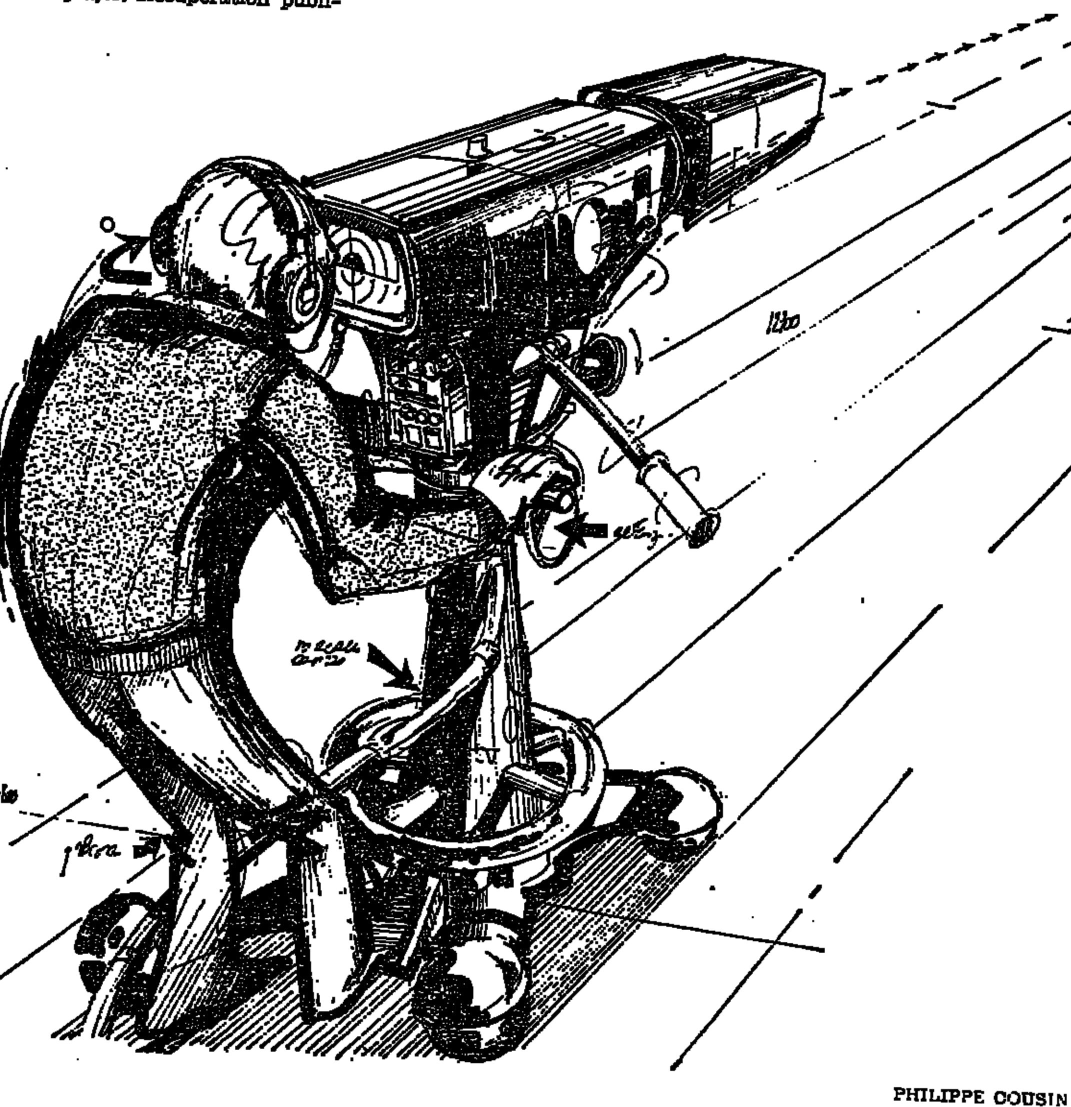
Peut-être un jour, un peu comme les bandits du Far-West sont devenus des héros des westerns, verra-t-on idéaliser des personnages comme Baader. Mais en attendant, prévaut le malaise d'une mythologie quotidienne paradoxalement glaçante et normale, étrangère et toute proche, pratiquement donc « montrable ». D'où plutôt le recours à l'allégorie. Dans une série de toiles récentes intitulée *Hommage à Ulricke Meinhoff*, Rancillac s'en tient de façon symptomatique à l'allégorie la plus vague, en juxtaposant des représentations d'automobiles de course en pleine vitesse et des vues de couloirs de quartiers de haute sécurité ; mais d'images de l'héroïne, point. Les peintures de Jacques Monory, froides, fragmentées et compartimentées, avec leurs scènes bleu télévision (le bleu des télévisions vues la nuit depuis la rue, ou au cinéma), marquées d'impacts de balles, seraient à cet égard les allégories les plus justes de cette réalité irréelle, de ces morts pour rire qui arrivent quand même, de ces spectacles où nous sommes pris, qui nous fascinent et pourtant ne nous concernent pas : décors hollywoodiens de rêve, scènes crépusculaires, épisodes théâtraux et froids, où, au détour d'une scène, un faux miroir renvoie, comme par inadvertence, l'image du peintre qui fuit.

Terrorisme, spectacle d'une réalité devenant incroyable : impressions de délire et d'irréalité de terroristes au jeu hystérique, schizophréniquement coupés du monde, affrontant les marionnettes du capital et du pouvoir sur le fond sonore assourdissant des déluges d'images et de communiqués diffusés au moment de l'affaire Schleyer, au point que les répliques, les échanges, l'intrigue, deviennent quasiment inintelligibles. Telle est *la Troisième Génération* des terroristes d'après Fassbinder.

Carnaval

Déconnexion du terrorisme d'avec une réalité dont il continue à faire partie et sur laquelle il voudrait encore agir : tout se transpose alors en spectacle, comme dans une série noire dont on ne saisit pas clairement l'intrigue, mais qui avance à toute vitesse vers la catastrophe, comme dans un opéra où la force du destin suit les fils d'un livret délirant. La vogue présente de la série noire et de l'opéra a certainement à voir avec l'expérience d'un monde politique spectaculaire, dont le terrorisme présente sous une forme paroxystique l'irréalité quotidienne et finalement normale.

Avec, au bout du compte, toujours un peu plus replié sur ses systèmes de protection et d'autodéfense, le citoyen devenu spectateur, lecteur, voyeur. Position de repli sur soi, de couardise et de débrouillardise des personnages incarnés dans la comédie italienne par Ugo Tognazzi ou Alberto Sordi, petits bourgeois qui se tiennent — et sont tenus — à l'écart. « *Né con le B.R. né con lo Stato* » (« *Ni avec les Brigades rouges ni avec l'Etat* »), disait, au moment de l'affaire Moro, un mot d'ordre gauchiste qui ne croyait pourtant pas parler pour les majorités silencieuses. Une publicité, citée par Klaus Staeck : dans l'entrebâillement d'une porte, une famille armée jusqu'aux dents, bardée de cartouchières, avec cette légende : « *Les Bollmann sont de braves gens, mais leur machine à laver la vaisselle Constructa, ils la défendraient bec et ongles.* »



PHILIPPE COUSIN

Un monde vide et trop plein, réel et irréel, dans l'obscurité et à la lumière artificielle, où les images font carnaval et les nouvelles crépitent sans l'impression qu'on puisse y comprendre et y pouvoir quoi que ce soit. On pourrait finalement se demander si les images du terrorisme ne décrivent pas surtout un monde politique et social devenu lui aussi irréel et imaginaire, dont le terrorisme est à la fois un effet et un facteur et auquel il voudrait porter remède

Délires du complot

Le jeune terroriste du *Caro Papa*, de Dino Risi, est un jeune homme trop sage et puritain, les deux héroïnes du *Messidor*, de Tanner, passent en s'amusant de la plaisanterie au drame dans un pays trop propre et trop policé, qu'elles ne parviennent désespérément pas à fuir Moralisme d'un côté, affirmation joyeuse de la vie de l'autre : ce n'est pas sans signification Lorsque la vie politique est réduite à la gestion technique par des experts, lorsqu'elle est « démoralisée » au nom des valeurs d'efficacité et de rationalité, lorsque le monde social est de plus en plus atomisé, le terrorisme cherche à repolitiser et remoraliser la politique par la force, en y introduisant une terrifiante dimension morale (« *La terreur ou la vertu* », disait Saint-Just) ou en y affirmant une dimension expressive La R.A.F allemande et les Brigades rouges italiennes seraient du côté de la moralisation violente de la vie politique, les mouvements de l'autonomie du côté de la revendication expressive et de l'affirmation violente de la vie.

Le paradoxe, malheureusement, est que rien ne ressemble autant à un complot qu'une gestion technocratique et *vice versa* ; rien donc ne ressemble plus à l'action de l'Etat moderne que le terrorisme (et *vice versa* encore). *L'Imprécateur*, de René-Victor Pilhes a fort bien fait sentir la fragilité et même l'impossibilité de telles distinctions Au premier soupçon, au premier signe d'étrangeté, l'état-major d'une multinationale entrait dans les délires du complot, dans l'hystérie du maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure. Or, en a connu depuis la transposition en politique.

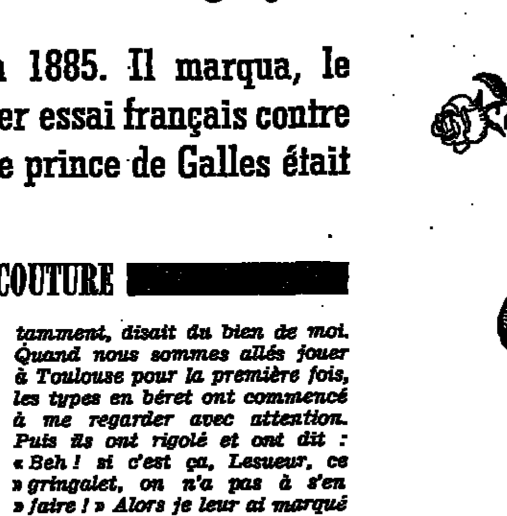
Le terrorisme est probablement moins une maladie sociale qu'un symptôme du malaise des sociétés. Par bribes et morceaux, drames et comédies, les images du terrorisme sont aussi des images d'une société dépolitisée et désocialisée.

SPORTS

Emile Lesueur (96 ans) : la joie par le rugby

Emile Lesueur, né en 1885. Il marqua, le 22 mars 1906, le premier essai français contre une équipe anglaise. Le prince de Galles était présent...

JEAN LACOUTURE



CLAUDE LAPOINTE

DROIT comme un « I », sec comme un placage de Michel Crauste, la mèche blanche plus abondante et soyeuse que celle d'Arturo Toscanini à son âge, l'œil rieur et le teint fleuri, point grand, la voix douce, voilà Emile Lesueur, l'homme qui peut dire d'un trait : « *Je suis le premier Français à avoir marqué un essai à une équipe britannique de football-rugby : c'était le 22 mars 1906...* » Oui, en 1906, l'année de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, l'année où un politicien d'avenir nommé Georges Clemenceau s'apprêtait à devenir enfin chef du gouvernement de la République, l'année où les bolcheviques étaient exilés par Nicolas II, l'année où Maurice Barrès entrait enfin à l'Académie française.

Les héros de 1906 ne courent pas les rues. Encore moins les stades. Mais lui, on le voit encore au Parc des Princes les jours de Tournoi des Cinq Nations, ou à Roland-Garros, qu'il a créé, les jours de finale des championnats, joyeux, disert et se « tapant » son « baby-scotch » comme au temps où il était le manager des ballets du marquis de Cuevas, ou qu'il boursicotait nonchalamment entre deux records de France du 100 mètres. Qui nous dit que la vie est une vallée de larmes ? Pour Emile Lesueur, né à Paris en septembre 1885 — un mois avant François Mauriac, — la vie aura été une pelouse au soleil, peuplée d'athlètes gais et de filles jolies.

Un bourgeois

« *Parisien ? Oui, d'origine bourgeoise. C'est au collège Sainte-Barbe, à la fin du siècle dernier, que j'ai commencé à pratiquer le sport. On disait alors « exercices physiques »... J'y étais encouragé par un médecin qui avait conseillé à mes parents de tenter de rétablir ma santé fragile en me mettant dans une institution au grand air. Sainte-Barbe était situé à Fontenay-aux-Roses. Il y avait une pelouse. J'avais commencé par la course à pied, le plus simple. J'étais doué. Je l'ai d'ailleurs toujours été pour toutes les formes d'exercice physique, battant les records de vitesse, marquant des essais, bon fusil et bon golfeur : c'est ainsi, je n'y ai aucun mérite. Bref, j'ai vite surmonté mon handicap de santé, au point que mon bulletin portait cette appréciation : intelligent, mais préfère le gazon à l'étude...*

— Pratiquiez-vous le rugby selon les règles qui ont cours aujourd'hui ?

— *Pas du tout. Nous avons commencé par jouer à la barrette. On avait un petit ballon de forme oblongue, mais le jeu ressemblait aux « barres » autant qu'au rugby. Il était interdit de plaquer. Il suffisait de toucher l'adversaire pour lui faire perdre la balle. Il y fallait plus d'agilité que de puissance. C'est de là que sont venues l'adresse et la vitesse de beaucoup de nos joueurs.*

— Le jeu était essentiellement pratiqué par des jeunes gens issus des classes bourgeoises ?

— *Oui. Tout à fait ce qu'on peut appeler les milieux dirigeants, les cadres. Il y avait cinq polytechniciens dans la première équipe du Stade français dont j'ai fait partie, et mon trois-quart centre, Jacques Debet, était interne des hôpitaux. Oh ! non, ce ce n'était pas un jeu prolétarien, en ce temps-là.*

— Avez-vous débuté très jeune dans le rugby de haute compétition, après Sainte-Barbe ?

— *A dix-sept ans. J'étais ailier en équipe première du Stade français. Dès mes premiers matches, j'ai été remarqué par la presse parisienne.* L'Auto, *notamment, disait du bien de moi. Quand nous sommes allés jouer à Toulouse pour la première fois, les types en béret ont commencé à me regarder avec attention. Puis ils ont rigolé et ont dit : « Beh ! si c'est ça, Lesueur, ce » gringalet, on n'a pas à s'en » faire ! » Alors je leur ai marqué deux essais.*

— Quatre ans plus tard, vous êtes sélectionné en équipe de France. C'est contre les All Blacks ou contre l'Angleterre que vous avez débuté ?

— *Contre l'Angleterre. Je n'étais pas de la toute première équipe, balayée par les Néo-Zélandais avec trente points d'écart. Remarquez que nous, on en a pris vingt-sept... C'était au Parc des Princes. Le prince de Galles était présent. Un monde fou : peut-être dix mille personnes, ça paraissait énorme à l'époque. Les Anglais jouaient beaucoup plus groupés que nous. Il fallait plaquer tout le temps. Le premier de nos deux essais a été marqué par Alan Muhr : il était américain, et d'ailleurs sélectionneur — ce qui fait qu'il ne s'oubliait pas ! C'est moi qui ai marqué l'essai suivant, le premier infligé à une équipe anglaise par un Français. Alors on a mené à la marque. Et puis, juste après, sur placage, j'ai été mis knock-out. J'ai passé près d'une heure dans le cirage. Quand j'ai repris mes esprits, j'ai regardé le tableau d'affichage : 35-8. Je n'y croyais pas ! Mais les Anglais m'ont porté en triomphe... Quelle journée !*

— Combien de fois avez-vous joué en équipe de France ?

— *J'ai été douze fois sélectionné. Mais la dernière fois je n'ai pas joué. On m'avait refusé un essai pour un prétendu en-avant, à Swansea, avec une telle mauvaise foi que j'ai refusé de jouer avec des gens comme ça. Mais que ces Gallois étaient forts ! C'est peut-être leur plus grande époque : des joueurs fabuleux, comme Bancroft et Roe. L'arrêt de ma carrière internationale ne fut pas dû seulement à ce mouvement d'humeur. Les sélectionneurs et les dirigeants m'avaient à l'œil. Chaque fois qu'on allait jouer en Grande-Bretagne, je m'éclipsais à l'escale de Londres, où une petite amie m'attendait. Ça faisait rigoler les copains, pas les dirigeants. Remarquez que je me débrouillais toujours pour être à l'heure dans les vestiaires.*

— Ces extras ne nuisaient-ils pas à votre forme ?

— *Pas du tout. Pour une course de 100 mètres, où il faut « exploser » dès le départ, je ne dis pas. Mais pour le rugby, moi qui suis hypernerveux, ça me faisait du bien.*

— Le jeu de ce temps-là ressemblait-il à celui d'aujourd'hui ?

— *Oui et non. Les avants ne jouaient pas du tout comme maintenant. Ils étaient très peu mobiles. Ils entraient en mêlées et en touches, et puis, le ballon sorti, c'était aux lignes arrière de s'en servir. Remarquez, il y avait des exceptions : un type comme Communeau, l'un des premiers capitaines de l'équipe, major de Centrale, aurait été un grand joueur à toutes les époques. Mais pour nous, les gazelles, il était beaucoup plus facile de nous balader balle en main qu'aujourd'hui.*

Payer les joueurs ?

— Et l'athlétisme, vous y êtes-vous consacré avec autant de passion ?

— *Presque. J'ai été simultanément champion et recordman du 100 et du 400 mètres. Je partais très vite et on ne me remontait pas. Sauf, un jour, René Mourlon. Quand je l'ai senti arriver à ma hauteur, j'ai tenté une accélération, je me suis claqué et, du coup, j'ai abandonné...*

— Entre-temps il y avait eu la guerre ?

— *Oui. J'ai été capturé. Je me suis évadé avec mon ami Géo André, grand champion que j'aimais beaucoup. C'est alors que je me suis fait des amis dans le milieu de l'aviation, Roland Garros, Assolant avec lequel j'ai fait de la compétition en bobsleigh, Marcel Doret dont je suis devenu le rival en pilotage : j'avais de meilleures notes que lui ! Et puis je me suis mis au tennis, au golf, au tir. Tout, j'aimais tout !*

— Après avoir été joueur de rugby, vous êtes devenu dirigeant ?

— *Pas dirigeant. Je n'ai jamais voulu l'être, ni sélectionneur. Mais président du Stade français, oui, et pendant près de vingt ans, de 1927 à 1944. La Faisanderie ! Tout ce que nous y avons fait... Et puis il y a eu la création du stade Roland-Garros, auquel j'ai donné ce nom en souvenir de mon ami. C'est avec notre garantie personnelle, à René Gillou et à moi, qu'il a pu être bâti.*

— Avez-vous été blessé en pratiquant tel ou tel de ces sports ?

— *Au rugby, oui. Deux clavicules cassées, un doigt paralysé, pas mal de bobos... Je ne regrette rien !*

— De tous les joueurs avec lesquels vous avez joué, et que vous avez vus, qui vous a laissé le plus grand souvenir ?

— *De mon temps, Fernand Forgues, à coup sûr. Il était magnifique. C'est lui qui a créé l'école bayonnaise, qui a transformé le jeu : c'est alors qu'on a vu les quinze joueurs jouer vraiment avec le ballon... Après lui, je retiendrai surtout un garçon comme Jauréguy, qui avait une classe incomparable. C'était vraiment un grand seigneur du rugby. Plus récemment, le joueur que j'ai le plus apprécié, c'est Richard Astre, le demi de mêlée de Béziers. Il avait compris mieux que personne que tout le jeu de rugby est fondé sur le contre-pied. Quel coup d'œil ! Il est vrai qu'il jouait derrière un fameux paquet d'avants...*

— L'évolution du jeu, les brutalités, le professionnalisme camouflé, vous gênent-ils beaucoup ?

— *Bien sûr. C'est pour cela qu'en 1930, à la tête du Stade français, j'ai pris la décision de retirer mon club du championnat, qui défigurait le jeu, ne serait-ce que face aux Britanniques. Le jeu dur, il y en a toujours eu. Mais il faut lutter contre. Quant à payer les joueurs, c'est vrai que depuis que ce ne sont plus des bourgeois comme nous qui tiennent le haut du pavé, c'est difficile à éviter. Mais c'est inadmissible. Qu'est-ce qu'un jeu où l'on triche ?* ■

هكذا من الأصل

TABLE

Les gastros

Manger en paix... Opération difficile pour un chroniqueur gastronomique. Accablé de prévenances, il doit se forger le masque impassible du grand prêtre aztèque...

JEAN-PIERRE QUÉLIN

APPELONS-LES les gastros, ces Lucullus à plume, ces carnassiers de la fourchette, sans l'avis desquels il n'est plus question désormais de s'en aller dîner en ville. Car non seulement ce ne serait pas convenable, mais on risquerait de s'exposer aux pires aventures pour ne pas avoir voulu tenir compte de leurs recommandations et mises en garde. Même remarque pour les chefs, qui auront intérêt à se tenir à carreau et à vérifier les argus avant de s'élancer dans des trouvailles qui déplairaient à la critique.

Il y avait autrefois des cuisiniers qui cuisinaient et des mangeurs qui mangeaient ; il y a aujourd'hui des cuisiniers qui lisent ce qu'ils doivent faire manger à des mangeurs, qui ne savent plus quoi lire pour manger — pour bien manger. Artisans de cette grande saga des casseroles : les gastros.

Genre mineur, la chronique gastronomique allait connaître, au cours des deux dernières décennies, une spectaculaire remontée pour devenir une véritable institution, avec sa confrérie, ses querelles d'écoles, ses styles, ses pompes et ses cardinaux. Parmi les plus célèbres, les frères Gault et Millau, qui viennent de publier leur somme annuelle, leur *Guide France 1980*.

Etes-vous jamais entré dans un endroit où l'on gastronomise, flanqué d'un des champions du genre cité ? Le scénario, le cérémonial, est presque toujours le même et rend sans doute assez justement compte de l'importance, à n'en pas douter démesurée, qu'ont prise aux yeux des restaurateurs l'avis et le jugement de ces nouveaux procureurs.

Divas

Dans le cas le plus banal, l'apéritif est servi aux accents de la *Marche consulaire*, et les alcools bus dans les terribles embrassements des *Adieux de Fontainebleau*. Pas un moment de répit n'aura été accordé à notre scribe attablé, accablé de prévenances, submergé d'offrandes, et qui ne trouvera le salut qu'en se retranchant derrière un masque circonspect et docte — la gueule que devaient se composer les grand prêtres astèques quand la robe se tachait d'éclaboussements sanglants.

Dur métier. Nous parlons ici de cette poignée de divas qui font la pluie et le beau temps au-dessus des fourneaux et non, bien évidemment, des soldats de l'ombre du Michelin qui, eux, s'y prennent avec les manières des agents du fisc pour décocher leurs étoiles ou leurs flèches du Parthe. Nous parlons des seigneurs, de ceux qui n'ont plus rien à gagner à ne pas se faire reconnaître.

Justement, nous avons à notre table Christian Millau, que le patron d'un établissement sur le point de faire carte neuve vient de repérer et qui est en train de se demander, avant même la commande passée, à quelle sauce on va le dévorer (c'était un navarin de mouton, prestement englouti par l'homme de l'art, qui servait au rituel sacrificiel ; pas de commentaire sur le plat — médiocre, — le mystère restera entier).

La première question aurait pu être à peu près celle-ci : à quand faites-vous remonter cette boulimie qui s'est emparée des Français pour les choses de la bouche ? Il me semble, dira Millau en substance, qu'aux alentours des années 60 les gens ont commencé à se dire que l'après-guerre était vraiment terminée et qu'il convenait de rattraper le temps perdu. Les cartes de rationnement avaient laissé comme un petit creux ; on avait faim, très faim. Notre guide de Paris qui sort en 1963 va connaître un succès presque démesuré. C'est l'époque où en publiant dans *Paris-Presse* un écho sur les difficultés que rencontre un petit restaurant du quatorzième (presque dans la rubrique entraide), la bonne hôtesse se voyait le soir même envahie par une bande, une meute, de bienfaiteurs avec l'estomac dans les talons. C'était parti. Il suffira de peaufiner la formule, de faire un bon boulot de journaliste — il y tient Millau à son métier de journaliste — et l'affaire — les affaires — n'avaient plus qu'à se développer. Tout le monde va suivre.

Inventeurs du style cool, ces duettistes se tailleront une solide réputation de baladeurs gourmands avec lesquels il faudra compter. Prospères les affaires ? Pas à se plaindre, c'est rodé, on commence à être un peu connus. Récemment, une équipe de *Time Magazine* est venue nous voir travailler. Ils voulaient découvrir les astuces, tout savoir. Ils feront la couverture. Ça marche.

Ça marche peut-être même un peu trop pour les autres, qui auraient tendance à penser que vous ne leur laissez que les reliefs du succès ? C'est vrai, il y a de ça. Les joutes auxquelles nous nous livrons portent souvent sur des jalousies, des malentendus, des agacements, mais nous nous battons tous pour la bonne cause : la bonne bouffe.

Tout de même, tout de même... Je relève dans l'introduction à votre nouveau guide cette vacherie assez savamment amenée : « *Comment voulez-vous prendre au sérieux des gens qui enterrent la « nouvelle cuisine » et font en même temps un éloge enthousiaste de ceux qui la pratiquent ? L'un de ceux-là a écrit, par exemple, sur le « Chiberta », à Paris, un article qui nous a bien diverti. Il y trouvait exquis tous les plats qu'à longueur d'année il tente laborieusement de ridiculiser. Mais ce que pensent les croque-morts est sans intérêt.* »

Avouez que tout ça n'est pas très aimable et risque de rendre nerveux le bon peuple. Toutes ces escarmouches et la fatuité qu'il y a à vouloir parrainer d'aussi près une vedette — ou la démolir parce qu'on n'a pas été le premier à la découvrir — ne simplifient pas la lecture. A qui se fier ? Comme disent les Chinois : « *Quand les cuisiniers se battent, le rôti brûle.* » Qu'est-ce qui se passe quand les gastros s'entre-déchirent ?

Ce qu'il fallait savoir, c'est que les goûts avaient changé. Sous la pression des chroniqueurs, le mangeur a voulu autre chose : on est entré dans le temps des délicatesses, des finesses. Tout se passe comme si le cuisinier dont les succès étaient étroitement liés aux jugements de son zélateur — en trois bons « papiers », la gloire d'une maison est faite — avait pris l'habitude de l'avoir comme premier et principal client.

Des grosses têtes sous la toque : on vous reproche d'avoir fabriqué une génération de cuisiniers qui mettent tant de prétention et de science dans leurs brouets que plus rien ne pourra les arrêter sur la pente des catastrophes. On n'a pas tort. Car, enfin, pour une daube d'huîtres inventée par Manière le Janséniste, combien d'imbécillités coupables sont-elles proposées en vos noms ! Ces poissons massacrés, dont les restes reposent sous des suaires d'épinards, ces gibiers dans leur marinade hawaïenne, ces petits légumes aux petits légumes, toute cette camelote — souvent de qualité et donc chère — jettent le pire discrédit sur notre fonds culinaire. « *L'inqualifiable à la poursuite de l'immangeable* » : Oscar Wilde et sa définition de la chasse au renard ; nous y sommes.

Les gastros crient au feu, hurlent à l'imposture, mais l'incendie par eux allumé est difficile à circonscrire... ■

GÉNÉALOGIE

Un chercheur tenace

PIERRE CALLERY

LA réunion de tous les descendants actuels d'un ancêtre éloigné, ou encore de l'ensemble des personnes portant un même patronyme, est assez rare certes, mais néanmoins elle n'est pas tout à fait exceptionnelle.

Il y a une vingtaine d'années, le retour aux sources des Canadiens *Tremblay* dans les villages de leurs ancêtres, dans la région de Tourouvre, dans le département de l'Orne, avait fait quelque bruit dans la presse.

Pourtant, l'initiative n'était pas nouvelle. Chaque année depuis le début du siècle, ou en tout cas depuis au moins la guerre de 1914-1918, quatre-vingts à trois cents descendants de la famille *Sebvre* se réunissent aux environs de Mont-Saint-Vincent en Saône-et-Loire.

D'autres réunions ont eu lieu, groupant les *Alizant*, les *Grange*... Citons, entre autres, la journée complète, de la messe matinale, au pique-nique et à la soirée dansante, organisée en Corrèze dans une propriété par les deux cent cinquante représentants *Bordet de La Bernardie*.

Soit. Toutefois dans le cas présent et à l'imitation de la venue des *Tremblay*, précédemment indiquée, nous nous trouvons avec la famille *Violet*, face à la retrouvaille de cousins éloignés, partis outre-Atlantique il y a plus de deux cents ans.

Et, plus important peut-être encore pour nous, tout a été provoqué par la recherche généalogique d'un amateur bénévole et passionné.

Tout a commencé par un séjour de celui-ci, *Claude Mèche*, à Augusta, capitale de l'Etat du Maine, aux Etats-Unis. Parti en vacances, il ne prévoyait pas y trouver une population américaine de souche française profondément attachée à notre culture. Peu après son retour à Paris, une des personnalités alors rencontrées, *Maurice Violette*, lui demanda d'effectuer des recherches généalogiques et de retrouver, dans toute la mesure du possible, ses origines.

Les *Violette* avaient déjà recherché leurs filiations à travers l'Acadie. Ils descendaient tous de *Charles Violet* (qu'ils pensaient vigneron, mais qui, vérification faite, était couvreur) et de son épouse, *Marie David*, venue avec lui et avec leur fils *François* à bord du navire *l'Intrépide*, parti de Rochefort-sur-Mer en mai 1749.

Un congrès de la famille acadienne américaine et canadienne *Violette* allait se tenir le 4 août dernier et *Maurice Violette* souhaitait vivement la découverte de l'origine certaine de *Charles*.

Ignorant tout de la façon de procéder, *Claude Mèche* se prit la tête entre les mains et se mit à réfléchir, à penser qu'il fallait se rendre au Musée de la marine. Arrivé au palais de Chaillot, il vérifia en effet que *l'Intrépide* avait existé, mais il ne trouva même pas la liste des passagers de mai 1749.

Le musée des archives du port de Rochefort lui communiqua alors la correspondance des ministres *Maurepas* et *Rouillé* (E1 145 et 146, série 50). L'énorme dossier alors dépouillé se révéla passionnant mais n'apporta guère plus qu'un grand encouragement.

C'est alors que notre chercheur aborda ce qu'il aurait dû étudier dès le départ : l'état civil. Les actes de catholicité de Saintes lui permirent de retrouver les baptêmes de deux enfants de *Charles Violet* et de *Marie David*, ainsi que le mariage de ces derniers. *Charles* y était indiqué de la paroisse de Jésus, mais sa filiation manquait.

Un spécialiste aurait d'abord cherché dans les registres du contrôle des actes ou des insinuations (série C, aux Archives départementales) afin de retrouver le nom des parents et aussi l'éventuel contrat de mariage porteur généralement de multiples informations.

Jésus n'existe pas ; mais Ville-Jésus, si. L'examen des minutes, le recoupement entre les différents actes, le doute qui suit l'éventualité amenèrent finalement à une certitude totale. *Charles* est fils de *Louis Violet* et de *Marie Doux*. Son ascendance paternelle se retrouve jusqu'en 1690 ; son ascendance maternelle, jusqu'en 1632.

Toutefois, la découverte n'a été complète qu'un mois et un jour après le congrès du 4 août, qui cependant réunissait cinq cent dix personnes !

Rien n'est officiellement prévu cette année sinon la poursuite de la recherche des cousins français et certains projets de réunions.

Mais, en 1981, la célébration du bicentenaire de la fondation de la ville de Van Buren (Etat du Maine), créée par *François*, le fils de *Charles Violet*, attend plusieurs milliers de personnes de France et d'Amérique (six cents sont actuellement recensées). ■

BAFFLES

A fond la caisse !

Tous décibels dehors, la musique s'avale comme une drogue. On gonfle les amplis. Et on fabrique une génération de sourds.

BÉATRIX DE L'AULNOIT

A FOND la caisse, le tympan collé aux baffles, la musique s'avale comme une drogue, tous décibels dehors. Pour planer, il suffit de tourner un peu le bouton, d'augmenter la puissance. Un trip à bas prix. Une chaîne était il y a dix ans un objet de luxe. Il suffit aujourd'hui d'économiser 2 000 à 3 000 francs pour s'installer un début d'auditorium dans son studio. Avec raffinement suprême pour les voisins qu'on ne gêne plus, mais dramatique pour les oreilles : un casque ; c'est-à-dire deux fois 40 watts directement sur le tympan. Même escalade dans les voitures, où des installations supersophistiquées de 100 watts, de véritables petites chaînes avec ampli, tuner et deux ou même quatre baffles dissimulés dans les portières ou sur la plage arrière remplacent désormais les petits autoradios de 4 ou 5 watts complètement inaudibles à plus de 100 à l'heure.

« *A ce rythme-là, cela donnera à cinquante ans des générations de sourds* », clame la Fédération française de l'audition. Les boîtes de nuit parisiennes comme La Main bleue, Le Palace, Le 78 ou les Bains-Douches marchent au gros volume : 3 000 à 4 000 watts, c'est-à-dire cinq à six fois plus qu'une boîte normale. Là, on ne se parle plus, on ne peut que danser. « *Autrefois, pour une soirée de jeunes, on se contentait de 200 watts*, explique une société de sonorisation ; *aujourd'hui, c'est au moins 1 200* », ce qui, compte tenu de la taille des grands halls, donne une ambiance sonore équivalente à 110-120 décibels. Personne ne s'en soucie. Il n'y a en France aucune législation réglant la sonorisation dans les lieux publics, à la différence de la Grande-Bretagne, où l'on ne peut pas dépasser 95 décibels.

Au dernier gala de Supertramp, à la porte de Pantin, la sono atteignait 24 000 watts alors que, pour les Pink Floyd, il y a deux ans, elle était moitié moins forte. A la soirée qui clôturait les journées du R.P.R. de l'automne, on comptait aussi 15 000 watts. Et à la soirée organisée par la FNAC, à l'ouverture du Forum des Halles, elle atteignait 6 000 watts.

Car le bruit est un élément de l'ivresse, comme les couleurs, les lumières noires, les lasers. Les disc-jockeys savent bien qu'il suffit de monter un peu le son pour réchauffer une ambiance. La musique alors vous enveloppe, vous pénètre, vous enivre les tripes. Vous ne pouvez plus rester immobile, vous êtes obligé de remuer. Complètement envoûté, on peut alors danser près des enceintes d'autant plus facilement que le rock, comme la musique disco, est à base de graves. « *Les graves, c'est ce qui provoque l'émotion*, explique un médecin spécialiste, *et vous amène en état de transe. C'est le tam-tam africain ou la samba brésilienne que l'on n'entend plus seulement au niveau des oreilles, mais aussi de l'estomac, de tout le corps. Regardez les enfants, lorsqu'ils sont devant une chaîne, ils tournent automatiquement les boutons des graves parce que c'est ce son qui leur procure le plus d'émotion. Les nouvelles chaînes, même si elles ont beaucoup amélioré la qualité du son, sont justement dramatiques pour les oreilles, car elles permettent d'augmenter les sons graves indépendamment du reste.* »

73 décibels

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les sons graves sont plus dangereux pour les oreilles que les aigus. Un aigu, c'est un coup de sifflet, un grave c'est l'explosion d'une bombe, c'est-à-dire une onde beaucoup plus large qui vous enveloppe et attaque donc une section plus importante du nerf auditif. Les audiogrammes sont formels : ils accusent une baisse de la capacité auditive entre l'entrée et la sortie d'un concert rock, le début et la fin d'une soirée passée dans l'une de ces nouvelles boîtes de nuit. Les oreilles, ça s'use. Comme les yeux. Et plus on les utilise mal, plus elles s'usent vite.

Bien sûr nous n'avons pas tous la même oreille. Celle d'un harpiste n'a sans doute pas la même sensibilité que celle d'un rocker, mais un professeur américain, John Victoreen, après une longue série de tests, a établi le seuil de confort général pour l'oreille à 73 décibels. On en est loin.

Alors, les laboratoires et les hôpitaux voient, désormais, défiler des jeunes de trente ans. Avec des réflexes de vieux, ceux de nos grands-parents, qui à quatre-vingts ans devenaient un peu dur d'oreille. Ils ont parfois déjà perdu 50 % de leur capacité auditive, parlent fort, vous demandent de répéter et se tournent du côté de leur bonne oreille pour mieux vous entendre.

Michel a vingt-six ans. Depuis cinq ans, il sonorise des soirées d'étudiants. Il a fait des tests et s'est aperçu qu'il ne possède plus que 70 % de sa capacité auditive. Olivia a vingt-quatre ans. Depuis l'âge de seize ans, elle écoute la musique à plein tube. Elle est déjà sourde d'une oreille. La semaine dernière, elle s'est fait installer une chaîne de 100 watts dans sa voiture. Parce que 70 watts ne lui suffisaient plus. ■



THIERRY DALBY

● Le livre de Paul Feyerabend, *Against Method* cité par Paul Caro dans la chronique scientifique, intitulé « Le fantôme d'Auguste Comte », dans *le Monde-Dimanche* du 24 février, est paru en traduction française (*Contre la méthode*) aux éditions du Seuil (collection Science ouverte). D'autre part les idées de M. B. d'Espagnat, auxquelles il était fait allusion, sont exposées dans son ouvrage *A la recherche du réel* (Gauthier-Villars).

A bas les Jeux!

FRÉDÉRIC GAUSSEN

JE dois l'avouer : la perspective de voir les Jeux olympiques de Moscou capoter me ravit. Non pas que j'approuve la thèse du boycottage : l'idée qu'il faille « punir » de cette façon les Russes pour l'invasion de l'Afghanistan, les goulags ou tous les péchés commis contre les droits de l'homme me paraît saugrenue — pour ne pas dire franchement hypocrite. Pourquoi eux et pourquoi maintenant ? Personne ne s'était jusqu'à présent avisé d'utiliser les athlètes pour morigéner les Américains lorsqu'ils écrasaient le Vietnam sous les bombes ou pour gronder les dictateurs qui un peu partout arrêtent, massacrent, torturent des innocents ou des opposants. Et l'« utilisation » des Jeux de Munich par les Palestiniens pour dire leur fait aux Israéliens n'est pas un précédent tellement sympathique.

Non, ce qui me plaît, c'est qu'on va peut-être échapper aux effusions nationalistes, qui accompagnent inévitablement ce genre de réjouissances — et dont Lake-Placid vient de nous donner un avant-goût. Une rencontre sportive mondiale, c'est d'abord une gigantesque opération de propagande politique. Un lecteur, journaliste en Allemagne avant la guerre, rappelait dans *le Monde* à quel point les Jeux de 36 ont marqué l'apothéose du régime nazi. La coupe mondiale de football, même si elle a permis de lever un peu le voile sur la réalité du régime de Videla, a été pour ce dernier une formidable opération publicitaire. Les Jeux de Mexico, en 1968, ont fait oublier comme par enchantement les manifestants fusillés la veille en plein centre de la ville. Réalités qui altèrent quelque peu le plaisir qu'on a pu prendre à contempler les exploits des athlètes. Quand on pense à l'utilisation que la propagande communiste s'apprêtait à faire des Jeux de Moscou, on se dit qu'on va peut-être l'échapper belle.

Ainsi, dira-t-on, vous êtes contre le sport ? Non. J'apprécie, autant qu'un autre, la fulgurance d'un sprinter ou l'envol d'un sauteur. Mais je dois dire que cette ambiance martiale de défilés, de drapeaux, d'hymnes nationaux, ces chipotages sur le décompte des médailles, ces éternelles spéculations sur la supériorité de tel ou tel régime me gâtent singulièrement mon plaisir. De même que les jérémiades ou les rodomontades qui nous attendent selon que « les nôtres » auront perdu ou auront failli gagner...

La faillite des J.O. de Moscou va-t-elle marquer la fin de l'olympisme ? Quand l'olympisme c'est cela, ne nous en plaignons pas. Et trouvons d'autres formules, plus sobres. Des suggestions ont été faites ici ou là : abandonner les hymnes et les drapeaux, supprimer les équipes nationales, installer les Jeux dans un endroit « neutralisé » et fixé une fois pour toutes (en Grèce par exemple) ? Pourquoi pas ? D'autres solutions sont peut-être envisageables. On ne supprimera jamais l'orgueil national. Mais on peut en atténuer les aspects les plus « bêtes et méchants ». ■

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

CHERCHEZ LA FEMME...

PAR PIERRE CHRISTIN

avec Jean VERN, Enki BILAL, Jean-Claude MEZIERES, Annie GOETZINGER

« MAIS non, je t'assure ! Elle était... ah !..., elle était...

— *D'abord, elle était blonde, pas brune...*

— *Comment ça, blonde ? Vous êtes fous tous les deux, ma parole ! Sa chevelure de Gorgone flamboyante...*

— *Hé, ho !... Epargne-nous tes envolées lyriques, veux-tu ? Moi je soutiens qu'elle avait une froideur d'acier et...*

— *Toi et les autres, vous n'avez rien à soutenir puisque ce n'était pas une femme de toute façon !* »

Il y eut des cris de protestation, un liquide doré coula sur le tapis, un verre tinta, le brouhaha fut à son comble.

Tout le monde avait bu, c'était incontestable.

C'était même la seule chose incontestable dans la discussion confuse que s'efforçaient de mener les cinq amis tandis que Jean-René (dit Paluche molle) circulait dans son atelier assez crasseux, les bras chargés de bouteilles prises sur la grande table à dessin, bien décidé à finir la soirée en beauté, comme il convenait.

D'ailleurs, c'était chaque année pareil. On ne célèbre pas impunément une amitié vieille de vingt ans et émaillée de souvenirs prodigieusement enjolivés des Beaux-Arts, n'est-ce pas ?

Mais cette année, tout de même, il y avait quelque chose de spécial. Au restaurant du *Faisan dodu*, on avait tortoré dans les règles, qui étaient généreuses, et sifflé de nombreuses bouteilles pour faire descendre les nourritures remarquablement lourdes du lieu. Et puis, on avait commandé des alcools et allumé des gros cigares. Jusque-là, rien que de normal...

Autour de la table, il y avait donc Jean-René, dit Paluche molle, car il professait jadis un goût immodéré pour les graphismes tremblotants. Depuis, il tirait des barres à domicile pour divers cabinets d'architectes et son trait s'était beaucoup dépouillé, par la force des choses...

Il y avait aussi Eugène, dit B.B., sans que l'on sache bien clairement désormais si son sobriquet provenait de son ambition proclamée de séduire un jour Brigitte Bardot ou des innombrables Belles Blondes qu'il avait utilisées comme produits de substitution faute d'avoir réussi à concrétiser son rêve d'adolescent en dépit de longs séjours sous la tente, près de *La Madrague*. Lorsque les Belles Blondes lui en laissaient le loisir, Eugène travaillait en free-lance pour la pub...

Victor, lui, n'avait pas de sobriquet. Au bon vieux temps de l'école, c'était un jeune homme maigre et ardent qui courait les expos surréalistes, citait Artaud et ne buvait que de l'eau. Maintenant, il était gros et barbu, courait les éditeurs de seconde zone pour placer ses illustrations modérément fantastiques et buvait beaucoup de trucs très forts...

Estelle, qui ne s'appelait plus Marie-Françoise que pour sa vieille grand-mère, était la seule femme du groupe. Elle était extrêmement belle dans son grand décolleté masqué de perles mais, comme d'habitude, l'un de ses compagnons avait rappelé charitablement que, avec la vie qu'elle menait, on ne savait plus vraiment si Estelle était toujours une femme. Il faut dire qu'elle réussissait fort bien à Paris dans le dessin de mode et s'offrait des amours horriblement compliquées...

Il y avait enfin Paulo, dit l'Aveugle, tant il était peu doué pour le dessin d'observation et, d'ailleurs, pour toute forme d'art plastique. Paulo était le seul membre du groupe à n'avoir pas obtenu le diplôme, ce qui représentait une forme d'exploit, et, de petits métiers en jobs incertains, il avait fini par devenir journaliste dans le grand quotidien du coin. Etant donné son sens profond de l'exactitude descriptive, on trouvait cela très amusant...

Dans l'atelier encombré de rouleaux de papier, le silence régnait maintenant, un peu curieux après tout ce bruit. Chacun, en sirotant son tord-boyau favori, repensait à cette scène étrange qui avait suivi la sortie du *Faisan dodu*. La nuit était très froide et très claire. Les rues étroites du vieux quartier étaient désertes. Et seuls les beuglements de cinq rapins vieillissants tirant des bords bras dessus, bras dessous entre les trottoirs gondolés résonnaient dans la ville endormie tandis qu'ils ralliaient l'atelier pour y ingurgiter encore quelques liquides énergétiques.

C'est alors, se découpant sur le ciel d'hiver enluminé par la pleine lune, qu'ils l'avaient vue. Là-haut, glissant sans aucun bruit sur les toits moussus des immeubles, à moins qu'elle ne fût en train de flotter entre les cheminées d'où sortait parfois un petit nuage argenté ajoutant encore à l'irréalité du spectacle. Un instant immobile à l'extrémité d'un pignon très pointu, elle avait dit quelque chose que personne n'avait bien entendu, fait un geste d'appel que chacun avait pris pour lui-même, laissé flotter autour d'elle des étoffes que nul n'avait reconnues, peut-être même dénudé un instant un corps très blanc qu'aucun des cinq amis n'avait perçu semblablement.

Et puis elle avait, semblait-il, plongé comme en un souffle léger dans l'obscurité d'une venelle et disparu subitement, laissant le petit groupe éméché nez en l'air et bouche bée, en contre-bas. Il leur avait fallu un bon moment avant qu'ils trouvent la force de reprendre leur marche vers le modeste domicile de Jean-René...

Paulo, dit l'Aveugle, se reversa un gros doigt de bourbon, glissa en arrière dans le canapé un peu défoncé qu'il occupait, ferma à demi les yeux et murmura, d'un ton à la fois pénétré et cotonneux :

« *Elle était... ah !... elle était... J'ai vraiment du mal à revoir comment elle était, les poteaux...*

— *Oh ! toi, c'est pas étonnant que t'arrives pas à la décrire,* dit l'un des poteaux. *Tu n'est qu'un plumitif sans mémoire visuelle...*

— *Complètement disqualifié,* Paulo, surenchérit aimablement un autre poteau. *T'aurais pris la vierge de Fatima pour un OVNI, c'est tout dire...* »

Tout le monde opina du bonnet tandis que l'Aveugle s'enfermait dans un mutisme dont on ne savait s'il était vraiment rageur ou quasi mystique.

Eugène, dit B.B., se leva et, d'un pas un peu hésitant, il s'approcha de la grande table à dessin où il rafla au milieu des bouteilles un petit carré de Canson et un marqueur. Un peu courbé sur la table, il jetait des traits rapides, et bientôt il se redressa, l'air assez faraud.

« *Voilà comment elle était,* lança-t-il à la cantonade. *Et c'est à moi qu'elle a fait signe, j'en suis sûr !* »

Le dessin circula.



Et il y eut des ricanements.

« *Une belle blonde, évidemment !*

— *Pauvre Eugène, tu n'as jamais su dessiner qu'une seule nana...*

— *Obsédé, va...* »

Eugène tenta de protester, mais le gros Victor, avec une agilité étonnante, si l'on voulait bien considérer l'état dans lequel il se trouvait, bondit sur ses pieds, dépeça un coin de rouleau gisant à terre et se mit à dessiner à même le sol.

« *Je vais leur montrer ce que c'est, la vision, moi, je vais leur montrer* », marmonnait-il tout en griffonnant rageusement.

Les autres observèrent d'un air dubitatif le papier un peu froissé qu'il fit bientôt circuler...



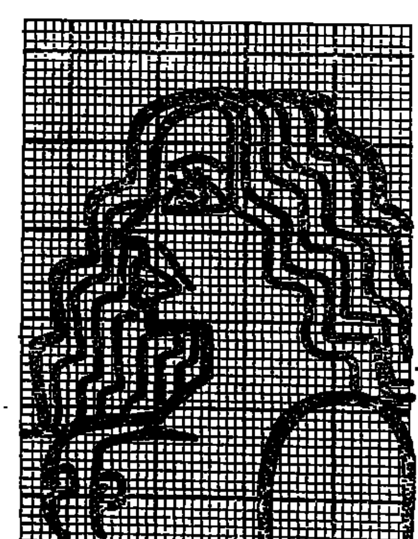
« *Bon Dieu, tu crois qu'il est imbibé à ce point-là ?* », glissa Eugène, d'une voix de confidence modèle palais de Chaillot, à l'oreille de Jean-René, dit Paluche Molle.

— *Tu veux dire, pour le délirium ?* répliqua de façon tout aussi discrète l'heureux occupant de l'atelier.

— *Hum !* », dirent les autres à l'exception du gros Victor qui rafla farouchement une bouteille de cointreau et en but une sacrée lampée au goulot.

« *Voilà comment moi j'ai vu cette superbe créature* », articula nettement Paluche Molle, en s'installant sur le haut tabouret de sa table à dessin pour tracer, sur un bout de papier millimétré qui traînait là, un croquis très ferme qui, décidément, rendait tout à fait caduc le surnom dont il était affublé depuis ses égarements esthétiques de jeunesse.

On observa en haussant les épaules l'épure qu'il présenta quelques minutes plus tard :



« *Moi, le style salle de bains, je trouve ça inapproprié* », persifla Eugène, dit B.B., qui se remettait de son propre échec en sirotant une vieille fine.

« *De toute façon, là n'est pas le problème* », coupa Estelle d'un ton péremptoire, en sortant un très joli stylo en bakélite et un carnet de croquis relié façon peau de zébu de son réticule.

« *Et c'est quoi le problème, madame ?* », insista quelque peu lourdement (surtout sur le mot madame) un Jean-René dépité.

« *Le problème, c'est de faire sentir toute la troublante androgynie de cette apparition improbable qui nous a si fort émus* », murmura Estelle d'une voix trop douce en arrachant la feuille de son carnet qu'elle venait de noircir avec élégance :



« *Un travelo !* », laissa tomber l'un des mâles d'un ton dégoûté.

« *Ça m'aurait étonné qu'on ne finisse pas dans les turpitudes* », ajouta l'un des autres mâles de l'assemblée.

« *Ouais !* », dit Jean-René, d'une voix très très très lasse...

Après tout, c'était lui le taulier, et on sentit alors qu'il fallait en finir. Avec tact on ramassa les vêtements épars, on s'en jeta un petit dernier pour affronter le froid piquant du dehors et on réveilla Paulot dit l'Aveugle, journaliste de son état, qui avait tout à fait sombré dans son canapé et ne semblait plus très bien se souvenir de ce qui s'était passé...

C'est pourtant lui qui, le surlendemain, fit parvenir à ses amis, retournés pour un an à leurs occupations respectives, une photo qu'il avait prise pour illustrer un article dont le secrétaire de rédaction des pages locales fut si satisfait qu'il lui accorda dix-huit lignes. Paulo trouvait la photo assez chouette :



Il n'était pas mécontent non plus de l'article qui commençait ainsi : « *Mme Duglameu, veuve d'une cinquantaine d'années tenant une coquette épicerie dans l'une des plus charmantes rues anciennes de notre ville, a fait, hier soir, une chute malencontreuse lors d'une de ses sorties nocturnes alors qu'elle souffrait d'un accès de somnambulisme. Conduite à l'hôpital Alphonse-Bourgnabeuf avec un bras cassé, elle devait nous déclarer...* »

Pierre Christin, universitaire et écrivain (*les Prédateurs enjolivés, Le futur est en marche arrière*) est surtout connu comme scénariste de bandes dessinées. Il est notamment l'auteur des séries *Légendes d'aujourd'hui* (avec Enki Bilal) et *Valérian* (avec Jean-Claude Mézières), de *la Demoiselle de la Légion d'honneur* (avec Annie Goetzinger) et de *En douce, le bonheur* (avec Jean Vern).

